00100554

00100554

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020

LES MAITRESSES ET LA FEMME

DE

MOLIÈRE

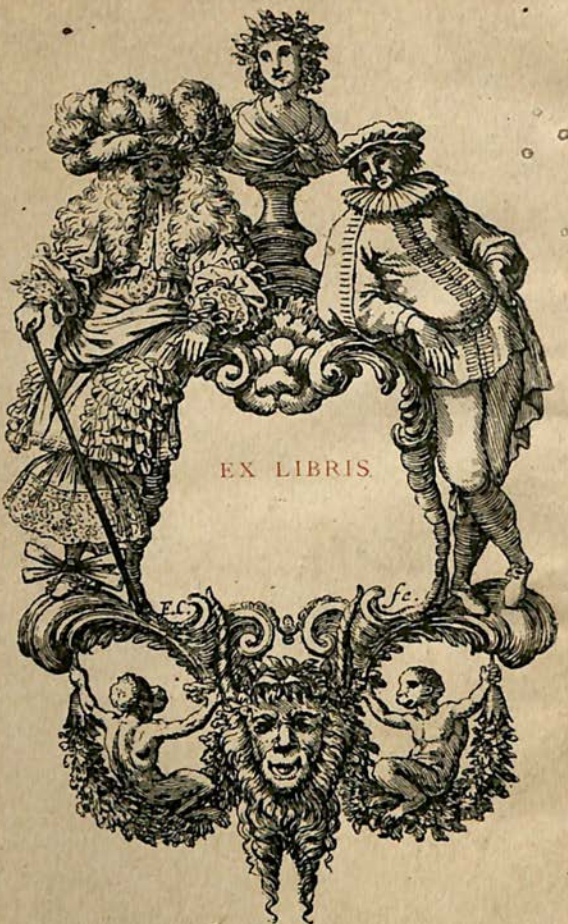

Frontispice gravé par Chauveau pour le tome I des *Œuvres de Monsieur Molière* (1666).
Le marquis de Mascarille dans *les Précieuses ridicules* et le Sganarelle du *Cocu imaginaire*.

A l'auteur
Du MÉNAGE DE MOLIÈRE ;

Au poète
Qui, dans cette œuvre de pitié, de piété,
Mais surtout de vérité profonde et pathétique,
A fait si tendrement et puissamment
revivre
Toute la grande âme orageuse
Du « maladroit » sublime « qui fit un jour Alceste »,
Comme a écrit Musset ;

A MAURICE DONNAY

je dédie ce livre.

L. L.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

10 exemplaires sur papier Japon
numérotés à la presse.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

10 exemplaires sur papier Japon
numérotés à la presse.

ARMANDE BÉJART
femme de Molière. (*Portrait présumé.*)

LES FEMMES ILLUSTRES

LES MAITRESSES & LA FEMME

DE

MOLIÈRE

PAR

LÉOPOLD LACOUR

100554
ac

PRÉFACE

de **M. MAURICE DONNAY**

de l'Académie française

*

LES MAITRESSES

PARIS

ÉDITIONS D'ART ET DE LITTÉRATURE

EN VENTE, AGENCE GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE

7, Rue de Lille, 7

God
Fr. 4[illegible].7
Mul/ Lac/Mai
100554

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by J. Ed. Richardin, 1914.

PRÉFACE

DEPUIS *le commencement du dix-neuvième siècle, jusqu'à ces jours-ci, les travaux biographiques ont été si nombreux en ce qui concerne Molière qu'à l'heure actuelle les écrits relatifs à ce grand homme composent une bibliothèque importante; et si cette grande quantité d'ouvrages réjouit des professionnels, des fervents ou des maniaques, elle risque fort de décourager l'honnête homme qui, sans une fatigue excessive, veut être instruit. Un siècle après la publication de la petite brochure de Beffara, commissaire de police moliériste, et le livre de Taschereau, siècle rempli, toujours en ce qui concerne Molière, par les travaux de MM. Eudore Soulié, Bazin, Moland, Loiseleur, Chardon, Mesnard, etc., et plus près de nous, de MM. Bernardin, Lanson, Abel Lefranc, Eugène Rigal, etc., l'honnête homme souhaite qu'en un seul livre tous ces livres soient condensés; et voilà précisément ce qu'accomplit M. Léopold Lacour, du point de vue passionnel et sentimental du moins; mais, en nous présentant, dans la collection des* Femmes illustres, *les Maî-*

tresses et la Femme de Molière, il ajoute aux recherches de ses devanciers mainte recherche personnelle; il nous donne, encore personnelle, plus d'une opinion intéressante.

Parmi ces maîtresses, il s'est attaché surtout au dessin, à la peinture et à la psychologie de Madeleine Béjart. On sait en effet quelle grande place comme maîtresse, puis belle-mère (ou belle-sœur?) associée, conseillère, administratrice, a tenue auprès de Molière, cette comédienne qui fut très belle, galante, femme de corps et de tête, et qui mourut dévote, un an jour pour jour avant la mort de son ami. Si la vie amoureuse du poète offre tant de points obscurs (style Loiseleur) c'est que la belle Madeleine y fut toujours mêlée. Ce sont ces points obscurs qui, d'ailleurs, rendent la biographie de l'auteur du Misanthrope *si attachante: pour l'amateur ce sont des grains de beauté.*

Grâce à ces points obscurs, la biographie de Molière est grevée d'hypothèses. Toutes ces hypothèses, M. Léopold Lacour les a recueillies, à fin d'examen, avec un soin admirable et comme une fougue de documentation. Et il en a présenté de nouvelles avec bon sens et ingéniosité. Il nous apparaît comme un infatigable chasseur d'hypothèses. Soit qu'il se promène dans les broussailles déjà battues par ses prédécesseurs, soit qu'il batte pour la première fois et pour son propre compte d'autres broussailles, à chaque instant il fait lever des hypothèses et les met dans son livre. On sent qu'il éprouve à ce jeu une joie sincère, une sorte de griserie que bientôt le lecteur partage jusqu'à faire, lui aussi, des hypothèses.

*Ce qu'il faut aimer chez M. Léopold Lacour, c'est qu'il n'a pas de prévention et nulle pruderie : il n'a des scrupules que scientifiques. Il ne veut pas à toute force, comme certains « hagiographes », que Molière n'ait pas épousé la fille de sa maîtresse ; et s'il l'a épousée, Léopold Lacour en prend son parti et en cela il ne se montre pas plus moliériste que Molière. Il n'est pas sceptique, il n'est pas dogmatique non plus ; il ne tranche pas de l'infaillible, il montre une gentille politesse contre ceux qui ne sont pas de son avis ; quand il ne conclut pas, il n'en tire pas vanité : il reconnaît même que ce n'est pas « magnifique », et cette modestie est charmante qui s'appuie sur une érudition véritable. Car Léopold Lacour ne plaint pas sa peine : pour reconstituer, et cela est original, une Madeleine Béjart d'après les rôles qu'elle a joués ou qu'elle aurait pu jouer, il a lu toutes les pièces représentées sur l'*Illustre Théâtre, *soit au jeu de paume des Métayers, soit au jeu de paume de la Croix-Noire. Patience édifiante, conscience de premier ordre ! Il en résulte un tableau très pittoresque et très complet de ce que fut cet* Illustre Théâtre.

Et, en se penchant sur les comédies de Molière, peut-on encore y découvrir quelque chose ? Oui bien, puisque dans Don Garcie de Navarre ou le Prince jaloux, *à travers le rôle de Dona Elvire, Léopold Lacour découvre que Madeleine Béjart, par amour pour Molière, aurait bien pu refuser la main de M. de Modène, son premier amant ou l'un de ses premiers amants.*

S'agit-il de discuter « la filiation de la sœur ou fille de Madeleine Béjart qui fut la Molière », après

avoir étudié Grimarest, la Fameuse comédienne *et les actes baptistaires, les actes notariés, etc., M. Lacour observe qu'au siècle dernier, la première femme de Richard Wagner, l'ex-comédienne Minna, désolée par la conduite à son égard d'une prétendue sœur, sa fille naturelle, ne trouva pas le courage de révéler sa faute de jadis à cette Mathilde, issue de ses brèves amours avec un gentilhomme au cœur léger.*

Écrivez Molière au lieu de Wagner, Madeleine au lieu de Minna, nommez Nathalie Armande et le gentilhomme au cœur léger M. de Modène, et voilà rendue plus vraisemblable au dix-septième siècle, parce que vraie il y a moins longtemps, une substitution que tant de biographes ont rejetée, en s'appuyant sur des actes notariés qui dans ces années 1643 ou 1662 étaient rédigés tout de même avec moins de rigueur que de nos jours.

Il serait trop long de signaler ici plus d'un passage qui apporte des lumières sur cette comédie moliéresque, comédie émouvante, que fut la vie du grand auteur comique; mais, encore un coup, tout le monde ne peut pas être moliériste, et un tel livre nous montre admirablement où nous en sommes quant à Molière. Il faut donc remercier et féliciter M. Léopold Lacour de l'avoir écrit.

MAURICE DONNAY.

LES MAITRESSES & LA FEMME DE MOLIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

MADELEINE BÉJART

DE 1618 A 1650

I

Sa famille, son enfance. — Les premiers rêves.

Son acte de baptême ne donne pas la date de sa naissance. Mais il nous suffit bien de savoir que la future associée et première maîtresse de Molière fut baptisée le 8 janvier 1618 (à Saint-Gervais). Lorsqu'elle fonda *l'Illustre Théâtre* avec son frère aîné, Joseph, sa sœur cadette, Geneviève, six autres amateurs et le tout jeune homme qui s'appelait alors Jean-Baptiste Poque-

lin (1), Madeleine Béjart était encore une très jeune femme, d'entre vingt-cinq et vingt-six ans, dans tout l'éclat d'une incontestable beauté. Et cela seulement, avec le talent, l'intelligence et l'admirable volonté de sa maîtresse, pouvait importer à ce jeune homme lui-même.

Elle avait grandi au Marais, dans sa famille, qui n'était pas riche ni de condition bien haute. Certains actes qualifient son père « écuyer » ou « procureur au Châtelet »; il n'était ni l'un ni l'autre, mais huissier audiencier à la grande maîtrise des eaux et forêts, humble officier de justice, par conséquent. On trouve aussi, ajouté au nom de ce père, Joseph Béjart, celui de « sieur de Belleville »; mais on a supposé que c'était un pseudonyme de comédien, pris à l'époque où le futur ou, au contraire, l'ancien huissier audiencier aurait fait partie d'une troupe de campagne. Hypothèse amusante et intéressante. Dans ces troupes nomades — à Paris même — acteurs et actrices aimaient à s'anoblir. C'était un peu, de leur part, je pense, une façon de réagir contre le mépris de l'opinion pour leur métier : ces titres « faisaient bien », croyaient-ils, non sans quelque raison : le titre le plus évidemment usurpé ou inventé n'a-t-il pas encore aujourd'hui son petit prestige? Même quand personne n'est dupe, tout le monde l'est plus ou moins. Puis ces noms de seigneuries imaginaires — ou poétiquement empruntés aux « choses les plus agréables dans la nature, comme de Prés, de Fontaines et de Fleurs », ainsi que disait l'*Ombre de Gaultier Gar-*

(1) Il avait été baptisé le 15 janvier 1622, à Saint-Eustache.

guille (1634) — flattaient la vanité des comédiens au point d'arriver presque à leur faire illusion.

Un des plus joyeux farceurs de l'Hôtel de Bourgogne, Bruscambille, les peint dans ses *Nouvelles et Plaisantes Imaginations* (1615), causant entre eux, à la taverne :

Après avoir relevé la moustache à quatre étages, chacun se met sur le mérite de sa qualité. L'un se dira fils du baron de Nul-lieu, l'autre fondera sa fortune sur le sable d'Olonne. Quelqu'un, engendré d'un pèlerin de Saint-Jacques à l'ombre d'un buisson, se fera appeler M. de l'Épine, M. de la Violette; quelques autres, fils des eaux, M. de la Seine, M. du Vivier, M. de l'Étang ; les autres, engendrés en rase campagne, M. du Chemin, M. de la Route; les autres, trouvés en quelque marché, M. de la Potence, M. de l'Échelle ; et c'est alors que l'antilésine les fait chanter à cinq parties, gobelet en main...

Plus tard, c'est Scudéry mettant en scène, dans sa *Comédie des Comédiens* (1634), les acteurs Belle-Ombre, Belle-Fleur, Belle-Épine et sa femme, Beau-Séjour, Beau-Soleil et sa femme; si bien qu'un personnage qui n'est pas comédien, qui ne l'est pas encore, du moins (il s'engagera dans la troupe au dénouement), M. de Blandimare, s'écrie, un peu comme l'Ombre de Gaultier Garguille : « Toutes ces terres des comédiens ont tant de rapport aux noms, qu'il est bien difficile qu'on ne les prenne l'un pour l'autre. MM. de Bellerose, de Belleville, Beauchâteau, Belleroche, Beaulieu, Beaupré », etc., « enfin eux seuls possèdent toutes les beautés de la nature ». — On a remarqué le nom de Belleville, un des surnoms d'Henri Legrand, fameux sous celui de Turlupin. — Et ce qu'il y avait de plus piquant dans la plaisanterie, comme dans les noms mêmes des personnages-*comédiens* de la *Comédie*, c'est qu'ef-

fectivement, à l'Hôtel de Bourgogne, jouaient Beauchâteau (Châtelet, de son vrai nom) et sa femme ; la Beaupré ; Mlle La Fleur, femme de Gros-Guillaume (Robert Guérin, qui jouait dans les pièces sérieuses sous le nom de La Fleur) ; Bellerose (Pierre le Messier) et la Bellerose, sa femme : le coquet, le tendre Bellerose, qui était comme le chef de la troupe, et « qui regardait où il jetterait son chapeau de peur de gâter ses plumes », dit Tallemant des Réaux (1). Ajoutons que ces acteurs de l'Hôtel de Bourgogne avaient joué eux-mêmes sous leurs noms de guerre dans une autre *Comédie des Comédiens*, celle de Gougenot, antérieure d'un an à celle de Scudéry (2).

N'est-il pas curieux, du reste, que tous les enfants de Joseph Béjart qui lui survécurent : les trois que j'ai nommés, leur jeune frère Louis, âgé seulement de douze ans lors de la mort du père (1643), et une « petite non baptisée » encore à ce moment, dit un acte très important dont nous aurons plus d'une fois à nous occuper — « petite » qui fut, peut-être, « Mademoiselle Molière » mais qui, peut-être aussi, était une fille de Madeleine, et non de Joseph Béjart et de sa femme — n'est-il pas curieux que ces quatre ou cinq enfants du pauvre huissier se soient faits comédiens ?

On me pardonnera cette longue phrase et ses deux « peut-être ». Dans cet essai biographique,

(1) *Historiette* de MONDORY.

(2) Souvenons-nous aussi du nom de la Caverne porté, dans le *Roman comique*, par la mère de la jeune Angélique. Comme ce nom fait rire quelques personnes, Destin leur observe qu'il ne devrait pas « sembler plus étrange à des hommes d'esprit que ceux de la Montagne, la Vallée, la Rose ou l'Epine ».

j'aurai trop souvent à user d'adverbes ou de locutions dubitatives. En dépit des recherches auxquelles se sont livrés tant de « moliéristes » — et qui ne m'ont pas conseillé la paresse : j'ai, à mon tour, passionnément cherché — la vie de Madeleine Béjart, comme celle de Molière même et de sa femme, est pleine de points obscurs... Heureusement, si l'on veut. Leurs énigmes, et toutes les hypothèses des biographes, rendent ces trois vies plus attirantes.

La curiosité soulignée par ma longue phrase s'accroît de ceci : — On peut très bien penser que la femme elle-même de Joseph Béjart, Marie Hervé, fut, à une certaine heure, ou à plusieurs reprises, comédienne de campagne.

En tout cas, si l'on songe que cette mère d'acteurs et d'actrices fut une maman Gigogne; qu'elle eut sûrement onze enfants (supposé que « Mlle Molière » fût sa fille), qu'elle en eut quinze peut-être, et que peut-être, s'ils avaient tous vécu, ils auraient tous cédé au démon du théâtre, on arrive à ressentir, devant cette vision d'un cas de vocation familiale vraiment prodigieux, une sorte d'effroi. Les cinq Béjart de la troupe de Molière et cette Marie Hervé, qui vécut toujours ou presque toujours avec eux jusqu'à sa mort (1670), suffisent d'ailleurs pour qu'on ne puisse découvrir à cette famille, j'allais écrire : à cette tribu, qu'une parente, en France du moins : la famille Félix. Seulement, les Béjart n'eurent pas leur Rachel.

Madeleine et Armande furent des artistes excellentes. Que serait, cependant, le nom de l'une ou de l'autre si l'une et l'autre n'avaient eu la chance d'être aimées de Molière ? Simplement même, si Madeleine n'avait pas signé avec Mo-

lière l'acte d'association professionnelle qui lia sa destinée de jolie femme intelligente à celle du futur grand homme?

Marie Hervé « appartenait à une famille d'artisans (tailleurs, selliers-lormiers, etc.) (1) », et n'était donc pas d'un monde supérieur à celui où son mariage avec Joseph Béjart l'avait fait entrer en octobre 1615. Même, un frère de son mari, Pierre, était réellement, lui, « procureur au Châtelet », ce dont elle pouvait tirer quelque vanité, un procureur étant ce que nous appelons un avoué. Et un autre frère, Charles, qui fut le parrain de Madeleine, se qualifiait dans le baptistaire « bourgeois de Paris ». Titre vague, il est vrai, et pris souvent alors par des comédiens. Il est vrai aussi qu'un troisième frère, Nicolas, n'était qu' « huissier-sergent au Châtelet ».

C'est dans ce milieu de petite bourgeoisie basochienne, à moitié « peuple », où fréquentaient, j'imagine, des gens de théâtre, où le théâtre avait même, sans doute, un réservoir intermittent de bonnes volontés prêtes, que Madeleine sentit naître et se développer en elle la passion d'art et de gloire qui décida de sa vie, avec cette remarquable entente des affaires par où, disons-le tout de suite, elle fut la Providence administrative et, conséquemment, littéraire du génial déclassé qui l'aima.

C'est également dans ce milieu besoigneux et bigarré qu'elle apprit la morale facile dont elle avait besoin pour se débrouiller jeune, toute jeune, comme elle fit. Le père et la mère ne paraissent pas avoir été gênés, dans leur gêne, par

(1) Ch.-L. Livet, dans son édition de la *Fameuse comédienne* (1877), p. 142. — V. Soulié, *Recherches sur Molière*, p. 173.

les préjugés. Puis, le quartier du Marais fourmillait de tentations pour une belle adolescente de son espèce. C'était à la fois le quartier de l'aristocratie, de la galanterie et des beaux-esprits. Et, à coup sûr, ils n'étaient pas riches, ces auteurs : ils vivaient chez des « grands » ou dans de modestes logis, mais ils faisaient des pièces, pouvaient donner des rôles ! Et, par exemple, avoir un gentilhomme pour amant sérieux, et, pour protecteur au théâtre, un poète dramatique célèbre, les avoir jeunes tous les deux, et charmants d'allure, de visage, en n'ayant soi-même que dix-sept ou dix-huit ans, c'était une perspective à se promettre ensuite toute une vie de joie et de succès. Or, ce fut le rêve que réalisa Madeleine.

II

L'émancipée d'âge. Ses relations avec Rotrou. La « Jebar » de Scudéry.

Le 10 janvier 1636, « fille émancipée d'âge, procédant sous l'autorité de Simon Courtin, bourgeois de Paris », elle emprunte deux mille livres pour le paiement d'une petite maison avec jardin, qu'elle s'est offerte moyennant quatre mille livres. Elle avait donc à elle la moitié de cette somme; ce qui, sous Louis XIII, équivalait bien à douze mille francs de notre monnaie. Joli commencement de fortune pour la fille d'un huissier audiencier. Et en admettant même qu'elle fût au théâtre depuis un an, on le reconnaîtra : ce n'est pas sur ses gains d'actrice naissante qu'elle aurait pu thésauriser.

Son historien le plus chevaleresque, non le mieux informé, Gustave Larroumet, attribue hypothétiquement à ses « économies précoces une origine honnête »; mais c'est pour avouer aussitôt : « Très peu de temps après, on la voit intimement liée avec un personnage dont les largesses pourraient bien »... expliquer tout (1).

(1) *La Comédie de Molière, l'auteur et le milieu*, p. 62.

Ce personnage, c'est le jeune et brillant Esprit de Rémond de Mormoiron, seigneur de Modène, ancien page de Gaston de France, devenu le chambellan du même Gaston, frère unique du roi. Je n'oserais jurer, d'ailleurs, que ce gentilhomme du Comtat-Venaissin n'ait pas eu un devancier dans les bonnes grâces de l'adorable et industrieuse enfant ; et c'est peut-être ce devancier inconnu, gentilhomme aussi, qui, moitié comptant, moitié par versements successifs aux mains de l' « émancipée », paya, de fait, le « petit hôtel », comme on a gentiment appelé la petite maison avec jardin, « sise au cul-de-sac de la rue de Thorigny », au Marais (1).

On n'a pas la preuve de la liaison de Modène et de Madeleine avant la fin de 1637. Soyons galants, néanmoins, pour la galante jeune femme. Supprimons-lui toute aventure hypothétique avant l'histoire dont nous sommes sûrs. Voyons dans Modène son séducteur. A quoi, du reste, nous invite un rapprochement de circonstances, qui s'impose.

En 1635-1636, Henri de Lorraine, archevêque de Reims et futur duc de Guise — il avait alors vingt et un ans, étant né en 1614 — eut pour maîtresse une « étoile » du théâtre du Marais, la Villiers, celle-là même qui allait bientôt créer dans *le Cid* le rôle de Chimène. Or, Modène était des familiers d'Henri de Lorraine, qui l'attacha plus tard à sa maison ; et c'est en 1635-1636, exactement, et sur ce théâtre du Marais, que Madeleine, apprentie comédienne déjà intéressante peut-être, semble

(1) V. dans LOISELEUR (*Les Points obscurs de la vie de Molière*, pp. 381-382) l'acte du 10 janvier 1636. — Le mot : « petit hôtel » est de M. Maurice DONNAY (*Molière*, p. 38).

avoir débuté, — on ne sait malheureusement dans quelles pièces.

Le théâtre du Marais tenait son nom du jeu de paume où le grand tragédien Mondory et ses camarades, abandonnant la rue Michel-le-Comte, étaient venus s'installer en 1634, Vieille-rue-du Temple, entre la rue des Coutures-Saint-Gervais et la rue de la Perle. Et ce nouveau théâtre eut l'honneur et la chance d'offrir, pour ainsi dire coup sur coup, en deux ans, à un public de plus en plus fervent, de mieux en mieux averti, la *Médée* et *l'Illusion comique* de Corneille, la tragique *Mariamne* de Tristan l'Hermite et, on l'a vu, *le Cid*... Je voudrais pouvoir me persuader surtout que Madeleine parut dans cette « merveille du *Cid* »; qu'elle joua, par exemple Elvire ou Léonor. — Lorsque fut donné *le Cid* (décembre 1636 ou janvier 1637), elle devait commencer à être connue. Dès mai 1636, on avait pu lire, imprimé par Rotrou en tête de son *Hercule mourant*, tragédie dédiée au cardinal de Richelieu et précédée d'une ode à l'Éminentissime, ce quatrain signé *Magd. Beiart :*

> Ton Hercule mourant te va rendre immortel ;
> Au ciel comme en la terre il publiera ta gloire,
> Et, laissant ici-bas un temple à ta mémoire,
> Son bûcher servira pour te faire un autel !

Comment le dramaturge, déjà célèbre, eût-il osé se parer, en quelque sorte, de ce quatrain « précieux», si l'auteur n'avait eu, *elle*, aucune réputation? Et quelle autre pouvait-elle avoir que d'actrice?...

Mais voici donc, après le gentilhomme, amant sérieux et non moins séduisant — avec lui, plutôt — l'homme de théâtre, protecteur spécial,

qu'on peut enivrer de compliments,... payer, au besoin, de plus tendres complaisances. Et Rotrou, qui n'avait pas trente ans, qui ne les eut qu'en août 1639, n'était-il pas, à la fois, le mieux doué des rivaux de Corneille et le plus aimable des beaux-esprits? Il ne faut pas tout à fait se représenter sa tête d'après le buste où Caffieri, en 1779, l'a *héroïsée;* mais Caffieri s'inspira de portraits communiqués par la famille; et l'on comprend que, jointe à la renommée croissante du jeune poète, l'aristocratique élégance de sa personne et de son fin et fier visage tournât vers lui les regards « de toutes les beautés du Marais (1) ». Il avait d'ailleurs le cœur tendre. Il aimait l'amour, qu'il glorifiait dans toutes ses pièces :

Une austère vertu plaît moins qu'un beau péché (2).

Il aimait le péché. Voluptueux sentimental et surtout sensuel, ne se doutant guère qu'il devait finir en héros, à quarante ans!

Mais de quand, au juste, était le quatrain de Madeleine? De l'année où l'*Hercule mourant* fut imprimé ou de celle où il avait été joué (1634)? Regrettons de ne pas le savoir. D'abord, il serait presque admirable qu'à peine sortie de l'enfance l'ambitieuse et spirituelle jeune fille eût pu composer ce bouquet de jolies « pointes » toute seule; et l'on aurait le droit de se demander si quelqu'un ne l'aida pas. Quelqu'un? Rotrou lui-même. Oui. Le meilleur historien du poète, Henri Chardon, a émis l'idée qu'il fut « peut-être le maître en

(1) Henri Chardon, *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, pp. 57-58.
(2) *Cléagénor et Doristée.*

poésie » de la jeune Béjart, « comme il fut celui de Madeleine de Lyée, la future femme de La Calprenède (1) ». Et l'hypothèse, hardiment sollicitée, pourrait engager à voir dans le professeur bénévole de notre Madeleine son maître en amour aussi, c'est-à-dire : ou son premier amant ou un demi-amant, prudent initiateur. Rien là d'invraisemblable, après tout. Et ce serait assez piquant, n'est-ce pas? cette image d'un Rotrou mettant au frontispice d'une de ses œuvres un éloge rimé issu de sa collaboration secrète avec une galante élève de seize ans. Puis, l'on pourrait encore se poser cette question : Madeleine ne fut-elle pas chargée, dans la pièce, d'un petit rôle, celui de Lucinde, suivante de Déjanire? Rôle facile, mais non sans éclat, avec son monologue sur la jalousie, au deuxième acte; et c'eût été le véritable début de la comédienne.

Rotrou écrivait pour l'Hôtel de Bourgogne, dont il fut même, dans sa première jeunesse, le fournisseur *à gages*. Mais, avant d'entrer au « Marais », pourquoi Madeleine n'eût-elle pas essayé de se faire une place au fameux Hôtel? Est-il certain, du reste, que le poète, en 1634, n'eût pas déjà brisé la « servitude honteuse » dont le plaignait Chapelain dans une lettre de 1632, et que, brouillé un instant avec Bellerose, il n'ait pas donné son *Hercule mourant* à Mondory? Henri Chardon le croit libre à la date qui nous importe (2). Et ainsi, Madeleine, jouant dans la tragédie de Rotrou, eût tout de même débuté au Marais, ou, du moins, rue Michel-le-Comte, dans la troupe dont Mondory était, non pas le directeur en titre

(1) *Op. cit.*, p. 59.
(2) *La Vie de Rotrou mieux connue*, p. 56..

(ce titre n'existait pas alors chez les comédiens), mais le chef moral. (V. l'appendice.)

Par Rotrou, enfin, Madeleine put connaître plus d'un grand seigneur : notamment ceux qui avaient encouragé le dramaturge, le trop fécond dramaturge pauvre de *l'Hypocondriaque*, de *la Diane*, de *Cléagénor et Doristée*, etc. : — le comte de Soissons, qui devait périr à La Marfée (1641), le comte de Fiesque, le comte de Belin; Richelieu même.

Elle put connaître aussi, très jeune, plus d'un auteur : Mairet, notamment, et Scudéry; — Mairet, le poète préféré du comte de Belin, qui l'« avait à son commandement », dit Tallemant des Réaux, et lui « faisait faire des pièces, à condition » que la Le Noir, jolie actrice du Marais, puis de l'Hôtel de Bourgogne, « eût le principal personnage; car il en était amoureux (1)... »; tout le monde sait, d'autre part, que la *Sophonisbe* de Mairet, jouée en 1634, par la troupe de Mondory, reçut un accueil presque triomphal, et demeure une date; — Scudéry, ce matamore littéraire, dont la sœur (encore une Madeleine) eut vraiment du talent, et dont le nom, chose curieuse, est à rapprocher de celui de la Béjart pour deux raisons.

La première? Ce capitan de la prose et du vers — bon homme néanmoins, ami fidèle, généreux, courageux — fut peut-être, un moment, très épris de la comédienne. Je serais plus affirmatif si j'étais sûr que le héros du roman d'*Almahide* (1660-1663), Abindarrays, Abencerage illustre, se passionnant pour la Jebar (Bejar) (2), puis se détournant d'elle, fût Scudéry lui-même. En maints

(1) *Historiette* de MONDORY.
(2) L'anagramme est évidente.

endroits du volumineux ouvrage, écrit par la sœur, mais inspiré, semble-t-il, par le frère, c'est bien un Scudéry magnifié, un Scudéry glorieux par l'épée, par la plume... et par d'innombrables aventures donjuanesques, un Scudéry totalement conforme aux prétentions et rêveries du miteux fanfaron à moitié « visionnaire », qui nous est peint sous ce nom d'Abindarrays (1); mais, justement, il y a trop de littérature, ici, ou de vaniteuse imagination, pour qu'à propos du *flirt* Abindarrays-Jebar, si j'ose dire, on ait pleine confiance. Il est fâcheux, aussi, très fâcheux qu'on ne puisse se désigner avec certitude l'époque où ce flirt aurait permis à Scudéry d'observer de près notre Madeleine; mais il n'est pas douteux qu'à un moment quelconque — assez souvent, plutôt — le « poète et guerrier (2) » ne l'ait approchée, ne l'ait vue familièrement dans sa loge, comme il le raconte par la main de sa sœur. Et ce récit, avec le jugement qu'on y trouve sur les talents de l'artiste et de la femme même, nous est d'un intérêt d'autant plus vif qu'on n'a sur Madeleine aucun autre témoignage de cette précision, ni de cette étendue. (On n'a même, dessiné, peint ou gravé, aucun portrait authentique de la Béjart, — non plus que d'Armande : les portraits que nous donnons de l'une et de l'autre sont simplement des curiosités.)

Il faut lire avec soin :

Elle était belle, elle était galante, elle avait beaucoup d'esprit; elle chantait bien; elle dansait bien; elle jouait

(1) Comparez *Abindarrays* avec *Sarraidès*, surnom de l'écrivain dans le monde des précieuses.

(2) Et poète et guerrier...
Il aura du laurier

lit-on en tête de sa pièce *le Trompeur puni* (1633).

de toute sorte d'instruments; elle écrivait fort joliment en vers et en prose; et sa conversation était fort divertissante. Elle était, de plus, une des meilleures actrices de son siècle.

Et son jeu, sa diction avaient « tant de charmes qu'elle inspirait véritablement toutes les feintes passions qu'on lui voyait représenter sur le théâtre... ». — De fait, Abindarrays a passé pour elle de l'admiration à l'amour en lui voyant jouer Sophonisbe de la manière la plus « touchante » et la plus « passionnée ». Il lui envoie des stances (d'une platitude mirlitonnesque, ô Sapho, Sapho du *Grand Cyrus*); elle daigne les juger « fort agréables », ayant « naturellement l'esprit doux et flatteur », confesse le roman, qui a commencé par dire, il est vrai, qu'ayant déclamé et « fait elle-même » beaucoup de vers, elle n'avait pas « manqué de venir à s'y connaître finement... » Et c'est, de la part d'Abindarrays, un enthousiasme tumultueux. « Aussi assidu à la comédie que s'il eût été de la troupe, et aussi souvent sur le théâtre que s'il eût été une de ses décorations », il excite « les acclamations du peuple par son exemple » — jusqu'au jour où certaines réalités, ce qu'on pourrait appeler l'envers des séductions de l'Actrice, apparaissent à l'emballé, dont le feu n'y résiste pas (1).

L'analyse de ses désillusions est d'ailleurs pi-

(1) Ch. Livet, en publiant ces pages dans *le Figaro* du 22 août 1885 (*Supplément littéraire*), eut le tort de ne pas dire où il les avait trouvées, et de substituer aux noms des personnages du roman ceux de Scudéry et de la Béjart, sans le moindre avertissement. Si M. Georges Monval avait pu se reporter au texte, il eût, je pense, abouti aux conclusions que j'ai formulées plus haut, non pas au scepticisme qui lui fit écrire : « Ce n'est pas de Madeleine qu'il s'agit. » (V. *le Moliériste* d'octobre 1885.)

quante et instructive. Elle mériterait de figurer dans une anthologie consacrée à l'histoire de la scène et des coulisses françaises au dix-septième siècle. Car elle contient des renseignements sur le matériel théâtral du temps, et elle nous ouvre les coulisses. Nous voyons « le derrière du théâtre, aussi laid que le devant en est beau ». D'une scène « superbe d'or et d'azur », nous passons dans la « misérable » et sombre loge où, parmi « cinq ou six hommes à demi nus », ses camarades, la comédienne se dépouille des pierreries (fausses mais trompeuses) et du costume qui faisaient d'elle, pour les yeux, l'instant d'auparavant, une vraie reine. La voici, cette Didon, cette Cléopâtre, dans un « déshabillé » peu digne de ces personnages — et entourée d'adorateurs peu respectueux. La Jebar a « quinze ou vingt amants externes, et deux ou trois de la troupe, encore plus amoureux en prose qu'ils ne l'avaient paru en vers, et tous ces gens-là » sont entre eux et avec elle d'une familiarité qu'il lui faut bien subir, mais qui est choquante, parfois dégoûtante, pour un étranger délicat...

Tableau véridique.

L'excellent Chappuzeau racontera sans doute : « Derrière le théâtre, hommes et femmes ont leurs réduits séparés pour s'habiller »; mais il écrit son *Théâtre français* après la mort de Molière (1673); et un acte notarié de 1639 prouve qu'à cette date encore, à l'Hôtel de Bourgogne, acteurs et actrices n'avaient pour eux tous qu'une seule « chambre », pareille à celle où Abindarrays sent son amour s'éteindre (1). Et Chappuzeau ajoute bien : Ils ne « trouvent pas mauvais qu'on vienne alors les voir, surtout quand ce sont des gens

(1) Soulié, *Recherches sur Molière*, document V.

connus, dont la présence n'embarrasse pas » ; mais, sur ces visiteurs, vers l'époque où débuta Madeleine Béjart, écoutez la Beau-Soleil, dans la *Comédie des Comédiens*, de Scudéry :

Ils pensent que la farce est l'image de notre vie, et que nous ne faisons que représenter ce que nous pratiquons en effet; ils croient que la femme de l'un de vous autres l'est indubitablement de toute la troupe, et, s'imaginant que nous sommes un bien commun, comme le soleil ou les éléments, il ne s'en trouve pas un qui ne croie avoir droit de nous faire souffrir l'importunité de ses demandes, et certes c'est bien de là que procède la plus fâcheuse chose qui s'éprouve à notre condition.

Et, dix ans plus tard, c'est, dans *Saint-Genest* (l'un des deux chefs-d'œuvre de Rotrou), la comédienne Marcelle qui s'écrie, en paraissant sur le théâtre pour achever de s'habiller :

Dieux ! comment en ce lieu faire la comédie?
De combien d'importuns j'ai la tête étourdie!
Combien, à les ouïr, je fais de languissants !
Par combien d'attentats j'entreprends sur les sens !
. . . . . .
De ces faux courtisans toute ma loge est pleine;
Et, lasse au dernier point d'entendre leurs douceurs,
Je les en ai laissés absolus possesseurs.
Je crains plus que la mort cette engeance idolâtre
De lutins importuns qu'engendre le théâtre,
Et que la qualité de la profession
Nous oblige à souffrir avec discrétion.

Enfin, qui ne se rappelle ce chapitre du *Roman comique* où les comédiennes de la pauvre troupe ambulante sont aux prises, non plus dans une loge, dans une chambre d'hôtellerie, mais n'importe! avec les plus « échauffés godelureaux » du Mans? — « Jamais on n'ouït plus de bruit dans une chambre,

à moins que de s'y quereller », dit Scarron; et, pour avoir la paix, Angélique, « très honnête fille » qui n'a pas froid aux yeux, riposte aux serrements et baisements de main par « un coup de pied dans l'os des jambes, un soufflet ou un coup de dent »; mais la douce et modeste l'Etoile, n'osant pas « chasser tous ces cajoleurs », bien qu'elle souffre « beaucoup au pied » qu'elle s'est démis et qui la force à rester « tout habillée sur un lit », se laisse étourdir « de quantité d'équivoques qu'on appelle pointes dans les provinces », sourit même souvent « à des choses » qui ne lui plaisent guère. « C'est une des grandes incommodités du métier », remarque l'auteur, confirmant les plaintes de Marcelle et de la Beau-Soleil... et nous ramenant ainsi à la Jebar, — laquelle, avouons-le, du reste, est la coquetterie même.

Du théâtre, ses regards vont continuellement dans la salle, « à la picorée et à la petite guerre »; elle songe « bien plus à quelqu'un qu'elle voit qu'au pauvre Masinisse qui lui parle »; et ce dernier trait, surtout, ferait désirer de savoir l'instant précis où Scudéry put être des courtisans de l'encore jeune et belle et déjà triomphante Madeleine Béjart.

On a fait observer que le héros d'*Almahide* en est à sa première visite à la Comédie le jour où il s'éprend de la Jebar, et que Scudéry avait donné sa première pièce, *Lygdamon et Lydias*, en 1629, année où notre Madeleine finit par avoir au plus douze ans (1). Mais l'auteur du roman n'était-il pas libre de brouiller les dates? N'en avait-il pas même, un peu, le devoir? Beaucoup plus que cette

(1) V. le numéro du *Molièriste* cité plus haut; mais ne pas oublier que Georges Monval n'avait pu se reporter au texte.

liberté prise avec la chronologie, pourrait nous étonner la transparence du masque nominal posé en 1663 sur le visage d'une comédienne qui, sans doute, avait quitté Paris dix-sept ou dix-huit ans auparavant (avec Molière), mais y était revenue (avec Molière encore) en 1658, et que la Cour et la Ville, depuis lors, et des milliers de bourgeois connaissaient, applaudissaient pour son double talent tragique et comique.

Sur le petit problème amoroso-chronologique soulevé par le joli portrait, je terminerais volontiers, cependant, par cette hypothèse :

Si Scudéry fut, un moment, amoureux de Madeleine Béjart, ou crut l'être, ce fut après l'ouverture de *l'Illustre Théâtre*, en 1644. Principale actrice et véritable directrice de la troupe qui s'était établie au jeu de paume des Métayers, « proche la porte de Nesle », l'ancienne protégée de Rotrou était en état, maintenant, de protéger des poètes. C'est, du reste, alors qu'elle put jouer les grands rôles dont il est question dans *Almahide :* ceux que j'ai nommés et d'autres. — On m'objectera que Scudéry, l'année précédente, avait fait au public ses adieux de dramaturge (bien qu'il eût seulement quarante-deux ans), en publiant sa tragi-comédie d'*Arminius*. La préface commence par cette déclaration :

> Enfin, me voici au bout d'une longue et pénible carrière, que j'ai passée avec assez de bonheur : peu, sans vanité, en ont eu plus que moi en cette espèce d'ouvrage ; et, s'il est capable (comme je n'en doute point) de donner une véritable gloire, je pense avoir quelque raison d'y prétendre.

— Suit l'éloge, sans fausse modestie, de chacune des pièces antérieures à *Arminius*, auxquelles

l'auteur devait cette « gloire »; et d'*Arminius* il dit : « C'est mon chef-d'œuvre... car, soit pour la fable, pour les mœurs, pour les sentiments, ou pour la versification, il est certain que je ne fis jamais rien de plus juste, de plus grand ni de plus beau... » — Mais il avait encore une pièce à publier, et d'abord à faire représenter, si possible : une tragédie en prose, *Axiane*, qui parut imprimée en mars 1644, faute d'avoir réussi à escalader les planches; et c'est ici le second motif de mon hypothèse, ou, pour mieux parler, une seconde hypothèse venant fortifier la première : je m'imagine que Scudéry avait un moment compté sur *l'Illustre Théâtre*, avait espéré, du moins, qu'on y recevrait *Axiane*, et s'était mis dans cette espérance à courtiser la Béjart. Déçu, il s'éloigna fièrement; et voilà, si je ne me trompe, qui expliquerait à merveille tout l'épisode théâtralo-galant d'*Almahide*.

En tout cas, on ne saurait le situer, dans la vie du poète et de l'actrice, en deçà de cette année 1644, parce que, cette année-là, en novembre, Scudéry secoua sur la grand'ville la poussière de ses mépris pour aller prendre orgueilleusement possession du gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, au-dessus de Marseille; gouvernement qui lui appartenait, grâce à Richelieu, depuis deux ans, mais qui ne semblait guère l'attirer, malgré tout;

Gouvernement commode et beau

(devaient rimer Chapelle et Bachaumont)

A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du château (1);

(1) *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* (1656).

et dont Scudéry ne revint qu'en 1647, deux ans après la disparition de *l'Illustre Théâtre*.

Si bien qu'en définitive, le portrait de la Jebar serait celui, non de la future première maîtresse de Molière, mais de cette maîtresse, et en un temps où, selon toute apparence, leur amour battait son plein. Cela nous rend plus curieusement caractéristique l'expression d' « héroïque coquette » appliquée à la comédienne; et cela jette un jour, très significatif aussi, sur la facilité avec laquelle Molière s'accommodait, pour l'objet même de sa passion, des promiscuités de la vie de coulisses, des familiarités de tant d'hommes plus ou moins excités autour de sa bien-aimée, dans cette loge qu'on pourrait dire publique. Elle et Lui étaient nés pour le théâtre.

Rien, au surplus, n'empêche de croire que, dès ses débuts, comme je l'ai supposé, Madeleine Béjart ait été présentée à Scudéry, — qui ne l'aurait pas honorée d'une grande attention, ne la trouvant pas, si jeune encore et obscure ou peu connue, digne des hommages d'un homme de son génie et de sa renommée.

Quant à Rotrou, l'année 1636 est réellement la seule où on l'aperçoive dans la vie de Madeleine : car il est impossible d'accepter une conjecture d'Édouard Fournier identifiant l'actrice avec la « chère Sylvie » à qui le poète, dans une page charmante, dédia sa comédie de la *Belle Alphrède* (1639) (1). Cependant un témoignage du même E. Fournier est à retenir ici :

(1) Voici cette dédicace :

« Ma chère Sylvie,

« Je vous fais un mauvais présent, après l'avoir si longtemps différé ; mais enfin il vaut mieux donner peu que

La Béjart ayant connu Rotrou, il m'était certain que Molière l'avait connu de même. Il ne manquait que la preuve. Elle m'arriva. J'ai vu entre les mains d'un amateur d'autographes distingué un exemplaire de *la Bague de l'oubli*, avec ces mots entremêlés dans le titre : *A M. J. B. Pocquelin, son amy Rotrou* (1).

D'autre part, c'est uniquement du droit de sa fantaisie, droit indéniable en la circonstance, que M. Maurice Donnay fait dire à Madeleine, sur le lit où elle va mourir, au cinquième acte du *Ménage de Molière*, à propos de dentelles qui sont « des plus belles » :

> Je les avais déjà, quand nous jouâmes *Don Garcie*, et c'est Rotrou qui m'en avait fait don.

Ce qu'on sait, et de la façon la plus précise, par le fameux *Registre* de l'acteur La Grange, c'est la fidélité de Molière à l'œuvre de Rotrou, du moins à *Venceslas*. Avec la *Mariamne* de Tristan

rien du tout. Ce qu'on donne est toujours précieux quand il part du cœur, ou plutôt on ne peut rien donner de précieux après avoir donné le cœur même. Vous savez combien absolument vous possédez le mien, et vous feriez tort à la plus véritable affection qui fut jamais si vous doutiez de l'empire que vous avez sur moi. Ne recevez donc mon Alphrède que comme un divertissement d'une heure que je vous envoie. Si vous la trouvez belle, vous pourrez croire aussi que sa beauté est naturelle, que le théâtre ne lui en a pas donné et que les fautes de l'impression lui en ont beaucoup ôté. Telle qu'elle est, elle est de moi, et vous me souffrez assez de vanité pour que je croie que tout ce qui en vient vous est agréable. Je vous parle sans artifice, comme vous voulez que soient nos entretiens, et comme sincèrement et sans fard je suis, ma chère Sylvie, votre très humble et très fidèle serviteur.

« ROTROU. »

(1) Cette comédie de ROTROU, *la Bague de l'oubli*, fut jouée en 1628 ou 1629 et imprimée en 1635.

l'Hermite, et les *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, *Venceslas* est la pièce de la première moitié du siècle que Molière, revenu à Paris, reprit le plus souvent. Plutôt, elle ne quitta pas le répertoire du Palais-Royal. Et l'on pourrait affirmer que la troupe l'avait rapportée de province dans ses bagages. Elle avait dû la jouer dans plus d'une ville. Il suffisait en ce temps-là qu'une pièce eût été imprimée pour qu'au point de vue de sa représentation elle tombât, dirions-nous, dans le domaine public : or *Venceslas*, représenté en 1647, fut imprimé dès l'année suivante, et la Béjart y trouvait, dans le personnage de Cassandre, cette jeune duchesse aimée par les deux fils du roi, et par l'un jusqu'au crime, un de ces fiers et tendres rôles d'héroïne où elle excellait. Mais le plus intéressant, ce serait de savoir si elle avait repris ou créé à *l'Illustre Théâtre* quelque ouvrage de Rotrou. Résignons-nous à l'ignorance sur ce point comme sur tant d'autres.

III

Madeleine, Jean-Baptiste l'Hermite et M. de Modène.

Probablement, elle connut aussi Tristan l'Hermite de très bonne heure : avant même qu'il fût l'auteur de *Mariamne*, dès 1634. Ce malheureux et délicieux Tristan, noble ruiné par la faute des siens, avait un frère cadet, Jean-Baptiste l'Hermite, qui fut, lui, un triste sire, aventurier des lettres et de la politique non moins léger de scrupules que d'argent, bohème-protée, « tour à tour poète dramatique, conspirateur, marchand de jetons, délateur, espion, historien, comédien, généalogiste (1) ; » et cet « ancêtre de Gil Blas » épousa en 1636 une jeune tante de Madeleine, Marie Courtin, fille de ce « Simon Courtin, bourgeois de Paris », sous l'autorité de qui « procéda » l'emprunteuse de janvier 1636. Simon Courtin était le « curateur » de cette mineure émancipée parce qu'il était le beau-père de Marie Hervé. Et j'ai idée que lui-même était ou avait été comédien ; et l'à demi évident, c'est que sa fille, peu après s'être mariée, courait la province, en-

(1) N. M. Bernardin, *Un mari d'actrice*, dans *Hommes et Mœurs du dix-septième siècle*, p. 188.

gagée dans une troupe... dont semble avoir fait partie Marie Hervé. Lisez ce baptistaire, extrait d'un registre paroissial du bourg d'Angerville (Seine-et-Oise), et « gros de révélations pour les Molliéristes », disait avec raison M. Bernardin, en le publiant *in extenso :*

Le 25e jour de février 1636, ai baptisé Madeleine, fille de Jean-Baptiste Tristan l'Hermite, écuyer, seigneur de Saint-Prest, et de damoiselle Marie Courtin. Le parrain, François Le Breton (ici un mot illisible), parisien; la marraine, Marie Hervé, tante de l'enfant, bourgeoise de Paris. (Ont signé la marraine, le parrain, et Chevalier, curé) (1).

Encore une Madeleine ! C'est le cas de le répéter; d'autant plus que cette enfant de la balle, née en plein « roman comique », peut-être dans le chariot même de la bande vagabonde, épousera en secondes noces, à trente ans, qui ? M. de Modène !... Et quelle lumière projetée par cet acte de baptême sur le milieu familial où grandit Madeleine Béjart; quelle preuve de son espèce de prédestination dramatique, si la présence de Marie Hervé et de Marie Courtin près d'Étampes, en ce février 1636, indique bien, comme je le pense, une camaraderie d'actrices entre les deux parentes.

Son acte d'inhumation lui donnant, en janvier 1670, quatre-vingts ans, Marie Hervé aurait eu, en 1636, un âge très convenable pour jouer les mères, voire les héroïnes un peu mûres; — et il n'est pas interdit de la rajeunir d'un bon lustre. Sur la tombe que lui consacra, au cimetière Saint-Paul, la piété filiale de Madeleine, une inscription la déclarait « âgée de 75 ans » seule-

(1) M. Bernardin, *op. cit.*, p. 196.

ment (1). Gustave Larroumet, s'étant reporté à l'*Épitaphier de Paris* (2), assure même y avoir lu « 73 »; ce qui la ferait naître en 1597 et ne la chargerait en 1636 que de trente-neuf ans. — Et puis se figure-t-on cette mère si mère (à la ville, s'entend) quittant fils et filles, simplement pour aller tenir sur les fonts, dans un bourg, à des lieues de Paris, une nièce dont elle pouvait, aussi bien, être la marraine remplacée par une femme de ce bourg ou une camarade de la maman?... Maman que suivait son mari (3), comme poète de la troupe errante (4)!... Poète et comédien, supposerais-je même : tel le Roquebrune du *Roman comique*, s'il est permis de comparer deux hommes aussi différents que le naïf et ridicule « mâche-laurier » du livre de Scarron, vrai Scudéry de campagne, et le pauvre et malchanceux mais très intelligent J.-B. l'Hermite, gentilhomme-fripouille, capable, au besoin, même en vers, d'un à peu près de talent.

Au besoin!... Et sans doute il ne jugea pas utile d'exciter l'envie littéraire de Madeleine, en lui adressant, on ne sait quand, cette petite poésie, — si même c'est bien à elle qu'il l'adressa :

(1) *Le Moliériste*, mai 1883, article de l'abbé VALENTIN DUFOUR.

(2) Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n° 8220.

(3) Il ne l'était pas encore lorsque naquit leur fille, si l'on doit se fier aux dates de cet extrait de leur acte de mariage, trouvé par Henri Chardon au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale : « 2 mars 1636 : mariage de Jean-Baptiste l'Hermite avec Marie Courtin, assistée de Simon Courtin, son père, et de Joseph Bézard (*sic*), son beau-frère. » (V. *Nouveaux documents sur les comédiens de campagne*, etc., p. 28.)

(4) M. Bernardin l'affirme, du moins : *op. cit.*, p. 197.

Réponse à la lettre de M. B.

Que de puissants efforts par de si faibles armes,
Si par mes soupirs et mes larmes
Ce beau cœur se réduit sous les traits de pitié!
Et s'il conçoit pour moi quelque peu d'amitié!
Mais, ô divin objet dont mon âme est blessée,
Un reste de soupçon demeure en ma pensée,
Si pour me l'ôter de l'esprit
Je ne lis dans tes yeux ce que ta main m'écrit (1).

La pointe de la fin n'est pas trop mal; mais le commencement!... Madeleine faisait mieux, à en juger par son quatrain à Rotrou et par un madrigal qu'il n'est pas défendu, je crois, de lui attribuer, et qui est tout ce qui nous resterait, avec le dit quatrain, des nombreux vers composés par elle:

Mademoiselle B... à Monsieur M... en lui envoyant un petit tableau sur lequel était représenté l'Enlèvement d'Europe.

L'Amour, le plus petit des dieux,
Qui força le plus grand à changer de nature,
D'emprunter d'un taureau l'instinct et la figure,
Pour de la belle Europe avoir vu les beaux yeux,
Fut trop favorable à la flamme
De ce maître du firmament.
Quoi! pour un seul petit tourment,
Faire dans les plaisirs nager toute son âme!
Ce Dieu ne le méritait pas,
Puisqu'il est perfide et volage;
Mais toi, que je tiens en servage,
Et qui suis doucement son dessein et ses pas,
Me voulant ainsi faire peindre,
Si tu fais le taureau, j'aurai toujours à craindre,

(1) *Mélanges de poésies héroïques et burlesques du chevalier de l'Hermite*, 1650.

Car enfin si, comme ce Dieu,
Tu pouvais avoir l'avantage
De m'enlever en Crète ou dans un autre lieu,
Serais-tu caution que je t'y verrais sage ?

«... Monsieur M... » ? Si l'on avait l'assurance que ce fût Molière, et « Mademoiselle B... » la Béjart, on pourrait encore regretter que l'assez joli mais obscur madrigal, imprimé dans une anthologie de 1666 : les *Délices de la poésie galante*, ne soit pas lui-même daté.

Il cache, selon le bibliophile Jacob, « un reproche de femme jalouse, qui *tient en servage* un amant ». Mais à quelle époque Madeleine put-elle commencer à être jalouse ? En province, quatre ou cinq ans après son départ de Paris, lorsque Molière eut dans sa troupe la ravissante Catherine Leclerc, qui devint la célèbre Mlle de Brie. Il y eut un jour où Mlle de Brie, plus jeune que Madeleine, acheva de lui prendre le « perfide » ; mais ce ne fut qu'en 1650 ou 1651. Et voyez-vous Molière rêvant alors, ou même deux ou trois ans plus tôt, de faire peindre Madeleine en Europe (1)?... Je ne la vois pas, de son côté, pour reprocher à son amant et camarade un commencement ou un désir de trahison, lui envoyant des vers qui, au contraire, opposent à la « volage » humeur du maître des Dieux la soumission passionnée de cet amant (le mot « servage », en poésie, n'a-t-il pas le sens d'entière soumission à l'objet aimé?).

L'auteur du madrigal badine, en poétesse

(1) Le vers : « Me voulant ainsi faire peindre » peut s'entendre autrement, certes, et signifier : se faire de moi une nouvelle Europe en m'enlevant. Mais cette seconde explication de l'énigmatique octosyllabe n'est pas pour nuire à ma thèse. Voyez-vous Molière songeant à enlever Madeleine après des années de possession !

« précieuse » et en maîtresse sûre du présent. Seulement elle sait, comme dira Hugo, que « l'avenir n'est à personne » ; et bref, ce que j'entends sous le badinage, ce n'est pas une plainte de femme trompée ou qui craint de l'être bientôt ; c'est l'expression galamment et allégoriquement philosophique d'une crainte naturelle à tout individu qui aime, plus encore à toute femme un peu fine, ou avertie, qui vient de céder à des protestations d'amour ou sent qu'elle va y céder. Et cette dernière réflexion m'amènerait aisément à la conclusion suivante : — Si le madrigal est bien de Madeleine, et s'il s'adressait bien à Molière, il fut écrit dans les premiers temps de leur liaison, vers 1642 ou 1643... Que dis-je ! On ne comprendrait pas qu'ayant quitté Paris avec son associé pour courir la France, Madeleine se fût amusée à cette supposition :

... Si, comme ce Dieu,
Tu pouvais avoir l'avantage
De m'enlever en Crète ou *dans un autre lieu*...

L'autre lieu, ne l'eût-elle pas déjà suffisamment connu, sous divers noms : Agen, Bordeaux, Albi, Carcassonne, Nantes, Toulouse, Narbonne, etc. ?...

Généralement, d'ailleurs, on admet qu'avant même de fonder *l'Illustre Théâtre*, elle avait joué en province.

Entre janvier 1636 et juin 1643, date, non de l'ouverture, mais de la fondation de ce théâtre par un contrat dont nous parlerons, on ne la voit à Paris qu'à des dates assez éloignées l'une de l'autre.

Elle y est en juillet 1638, mois où elle fait baptiser à Saint-Eustache une petite fille, Françoise, de qui M. de Modène ose se déclarer le père, quoiqu'il soit marié ; — et si je ne m'arrête pas ici sur

cet acte de baptême extraordinaire, c'est que j'aurai bientôt à essayer de l'expliquer, en racontant le peu qu'on sait des amours de Modène et de Madeleine ; c'est, en outre, et surtout, que j'aurai, combien de fois ? à m'occuper de Françoise, sur qui l'on ne sait rien, mais en qui une longue tradition et, récemment, des historiens littéraires très sérieux nous montrent celle que Molière épousa sous le nom d'Armande. — Elle est à Paris en novembre 1639, et aussi en juin 1640, comme le prouvent deux autres baptistaires, d'abord celui de sa plus jeune sœur, Bénigne-Madeleine, dont elle fut la marraine. (C'est également en qualité de marraine qu'elle figure dans le dernier acte.) — Mais qu'à trois reprises seulement, durant plus de sept ans, nous la découvrions à Paris, cela n'établit cependant pas qu'à différents intervalles, ni même à un moment quelconque, elle l'ait alors quitté pour suivre une troupe de campagne. Sur toute cette première partie de la vie de l'actrice les conjectures sont libres, à condition qu'elles n'aillent pas contre les faits assurés et qu'elles ne soient pas déraisonnables.

L'histoire de Molière a eu ses fantaisistes, légers ou graves, et elle a eu ses demi-fous. Pareillement, celles de Madeleine et d'Armande, ou de la prétendue et soi-disant Armande.

Mais ce qui ne serait pas folie, ce serait de se demander si la Béjart, n'ayant pas réussi, par exemple, à se fixer au Marais, y ayant éprouvé quelque mécompte, ou bien entraînée par sa mère et sa tante, Marie Courtin, ne les accompagna point dans la caravane où Jean-Baptiste l'Hermite pouvait leur servir à toutes les trois de protecteur.

M. Henri Chardon, qui n'était pas un fou, a même supposé que Madeleine était « au nombre des acteurs qui jouèrent à Tours, pendant l'automne de 1637, et à Blois, à la Toussaint, à la cour de Monsieur, et que là s'acheva la connaissance entre elle et M. de Modène (1) ». Hypothèse d'autant plus notable, à mon avis, qu'elle s'accorde, en somme, avec un mien soupçon dont j'ai fait le sacrifice après l'avoir formulé, mais qui me paraît toujours plausible, au fond : car, au fond, je considère toujours comme vraisemblable une première liaison de Madeleine avec un personnage, anonyme pour nous, qui aurait offert à la jeune fille le *pretium virginitatis* sous la forme du petit hôtel de l'impasse Thorigny.

M. de Modène aurait pu faire à Paris, en 1635 ou 1636, la connaissance de la comédienne ; mais, comme elle était alors entretenue par un autre, il se serait borné à une cour discrète ; et c'est en la retrouvant, sans attache amoureuse cette fois, dans la troupe mandée à Tours par Gaston d'Orléans, qu'il serait devenu son amant, vers septembre ou octobre 1637 : d'où la Françoise de juillet 1638.

La fille de Gaston, la Grande Mademoiselle, parle, dans ses *Mémoires*, de cette troupe, qu'elle vit tout enfant : « A Tours et à Blois, dit-elle, je passai parfaitement bien mon temps ; c'était en automne : Monsieur y fit venir des comédiens, et nous avions la comédie presque tous les jours. » Malheureusement, elle ne nomme aucun de ces comédiens. Et le principal intérêt du « souvenir » est de s'ajouter à maints autres documents sur le

(1) *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, p. 67.

goût, assez récent mais d'autant plus passionné, des grands, comme de la bourgeoisie, pour le théâtre.

Une deuxième hypothèse de M. Henri Chardon veut que Madeleine ait eu un rôle, celui d'une des sœurs de Phaéton, dans une tragédie de J.-B. l'Hermite : *la Chute de Phaéton*, laquelle aurait trop justifié son titre de chute... au Marais (1). Mais quand ? Chardon ne l'indique pas, et il a bien raison. La vérité entière est même qu'on ignore également la date et le lieu de la représentation de cette tragédie à machines, la seule pièce qu'ait fait imprimer son auteur. Elle vit les chandelles, les trente-six chandelles ! voilà tout le certain. En la publiant et la dédiant à M. de Modène (1639), l'Hermite « de Vozelle », comme il signait ici, avouait humblement : « On peut dire que ce *Phaéton* ne s'est élevé qu'à votre faveur et n'est tombé que par ma faiblesse. » Et pas un mot ne permet, avant ou après cela, d'en savoir davantage.

Mais « votre faveur » ? La pièce devait peut-être à M. de Modène d'avoir été jouée, et elle lui devait des conseils littéraires, une manière de collaboration entre son poète et le gentilhomme comtadin, ainsi qu'en témoigne cette déclaration initiale de la dédicace : « Il est bien juste que je vous offre cette tragédie, et que vous me fassiez l'honneur de la protéger, puisqu'elle est presque autant à vous d'origine que d'adoption, et que je vous suis redevable de la plus grande part de ses beautés. » — « Beautés » réparait d'avance « ma faiblesse ».

(1) *Op. cit.*, p. 79.

IV

M. de Modène poète. — Durée probable des amours du gentilhomme et de Madeleine. Leur fille ; son étrange baptême (1638). — Quand le futur Molière connut-il les Béjart ?

M. de Modène ne manquait pas de lettres; il en avait même beaucoup pour un gentilhomme. On a de lui d'intéressants mémoires historiques : *Histoire des révolutions de Naples* (1665-1667), et — car lui aussi fut poète — des poésies diverses, dont un sonnet d'une valeur rare.

« Il faisait d'aussi beaux vers qu'homme de France », prononce dans ses *Mémoires* l'abbé Arnauld, qui l'avait connu à Rome en 1647 et se rappelait encore, longtemps après, avec une estime excessive mais non pas absurde, la stance que voici :

Rome n'a plus cette beauté
Qui charma César et Pompée
Et qui leur fit tirer l'épée
Pour captiver sa liberté.
Elle n'a plus cette fortune
Qu'elle avait au temps que Neptune

A son Tibre faisait la cour,
Et que cette reine féconde,
En mettant mille enfants au jour,
Donnait mille maîtres au monde.

Mais la perle du collier poétique que Mcdène eut d'ailleurs la modestie ou l'orgueil de ne pas se composer et mettre au cou lui-même (la plupart de ses poésies sont posthumes), c'est ce sonnet sur la Mort du Christ :

Quand le Sauveur souffrait pour tout le genre humain,
La Mort, en l'abordant au fort de son supplice,
Parut tout interdite et retira sa main,
N'osant pas sur son maître exercer son office.

Mais Jésus, en baissant sa tête sur son sein,
Fit signe à l'implacable et sourde exécutrice
De n'avoir point d'égard au droit de souverain
Et d'achever sans peur ce sanglant sacrifice.

La barbare obéit, et ce coup sans pareil
Fit trembler la nature et pâlir le soleil,
Comme si de sa fin le monde eût été proche.

Tout pâlit, tout s'émut, sur la terre et dans l'air,
Excepté le Pécheur qui prit un cœur de roche
Quand les rochers semblaient en avoir un de chair.

N'admirons pas trop : ce n'est pas « le roi des sonnets », comme on l'a fâcheusement soutenu (1). La noblesse de l'inspiration y est supérieure à la forme. L'image finale, dans sa grandeur, a quelque chose de « précieux ». Et sans sortir du dix-septième siècle, on trouve au moins un sonnet qui surpasse celui-là, et de beaucoup : l'épitaphe d'Élisabeth Ranquet par Corneille, étonnant chef-d'œuvre, « tombeau » ciselé dans le marbre le plus

(1) Cet « on » est H. Chardon.

pur, avec la plus mystique et sereine ferveur, par le plus mâle artiste chrétien. Il n'y a pas à dire, cependant : cette *Mort du Christ* suffirait pour sauver de l'oubli le nom de l'amateur qui sut un jour, dans sa vieillesse probablement, la tirer de sa plume.

Il est vrai que M. de Modène poète soumit parfois ses productions au jugement de Chapelain. En 1660, c'est une ode, qu'il corrige d'après les remarques du fameux critique et lui renvoie corrigée ; en 1662, un poème, *la Pénitence ;* plus tard, une autre ode : *Aux Muses sur le portrait du Roi,* que Chapelain expédie à Colbert en lui écrivant : « Elle pourra vous plaire après les coups de lime que nous y avons donnés. » Modène la publia en 1667. Mais il n'est pas question du sonnet dans les lettres de Chapelain ; et il est clair qu'en sollicitant les corrections de l'académicien le plus officiel, en flattant ainsi un homme qu'il admirait sans doute pour ses lumières, mais qui était — et fut jusqu'à sa mort (1674) — auprès de Colbert « une sorte de premier commis pour les belles-lettres (1) », le seigneur poète, à peu près ruiné, on le verra, pouvait songer moins à rendre ses vers parfaits qu'à se rendre, lui, très agréable, à se montrer digne d'encouragements... substantiels.

L'ode *Sur le portrait du Roi* visait à mieux encore, à quelque chose comme une fonction secrète de poète d'État, qu'on eût créée pour Modène, si je comprends bien ce que Chapelain disait à Colbert en lui annonçant l'envoi prochain de cette « ode panégyrique » (septembre 1665) : « M. de Modène, celui qui a été tant mêlé dans les affaires de Naples,

(1) GUSTAVE LANSON, *la Grande Encyclopédie*, article : CHAPELAIN.

m'ayant communiqué le dessein qu'il avait de servir Sa Majesté de la plume aussi bien que de son épée, je le confirmai dans ce projet... » Et plus loin : « La condition de l'homme peut donner quelque relief à l'ouvrage, et il n'est que bon qu'entre les orateurs et les poètes qui célèbrent notre adorable monarque, l'on compte des gens de qualité de qui l'on ait ouï parler avantageusement dans le monde... » — M. de Modène s'était promu comte depuis assez longtemps ; Chapelain l'appelait même « M. le marquis », de bonne foi, c'est à croire, donc sur la foi, moins bonne, du simple gentilhomme.

Celui-ci, de son côté, dans la dernière strophe de l'ode, étalait un désintéressement... dont la pompe trahissait le mensonge, surtout après les plaintes de l'avant-dernière strophe, où l'auteur priait les Muses d'apprendre à Louis XIV les « disgrâces » qui l'avaient empêché de suivre les « traces » de son père, ce serviteur « ardent et fidèle » de Louis XIII. C'est, en effet, après ce rappel des services de son père et cette brève élégie sur les traverses qu'il avait, lui, « toujours » essuyées, que le soi-disant comte terminait par cette adjuration aux « doctes sœurs » :

Paraissez devant ce grand roi
Aussi modestes que brillantes ;
Ne faites point les mendiantes
Ni les mercenaires pour moi.
Vous savez bien que ma pensée
Ne fut jamais intéressée
Dans vos déserts ni dans la cour,
Et que le but de mon ouvrage
Est que ma plume et mon amour
Lui fassent voir mon cœur plutôt que mon visage.

Le père d'Esprit de Rémond, le gros Modène, parent du maréchal d'Ornano et du connétable de Luynes, avait été ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Turin et grand prévôt de France; mais entraîné dans la disgrâce du maréchal, emprisonné, puis exilé dans son Comtat-Venaissin, il y était mort en 1632, après avoir marié son fils aîné, notre Modène, à une grande dame, et riche, mais de quatorze ans plus âgée que ce jeune Esprit, Marguerite de la Baume de Suze, veuve du marquis de Lavardin.

Né en novembre 1608, Esprit de Rémond n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il épousa cette veuve, mère de plusieurs enfants, dont l'aîné avait même près de quinze ans. Et l'ex-marquise n'était pas belle, ni jolie, ni, semble-t-il, d'humeur folâtre. M. Henri Chardon, qui l'a, on peut le dire, exhumée, la dépeint, d'après un portrait, comme « une femme grande et forte, longue à n'en pas finir, mais sans embonpoint, altière et hautaine, à l'air impérieux et sans aucun charme ». Il ajoute : « L'aspect de cette tête quasi virile, avec son menton déjà épais, annonce une personne d'au moins quarante-cinq ans, c'est-à-dire de l'âge qu'avait Marguerite de la Baume vers 1637 (1) »; ce qui est lui donner seize ans de plus qu'à son second mari, et non pas quatorze comme l'avait d'abord fait le même érudit, mais n'importe (2)! Il est bien évident qu'Esprit de Rémond l'avait épousée par intérêt, ou pour obéir à son père, ou pour ces deux raisons, seulement. Et l'on ne

(1) *Op. cit.*, p. 53.

(2) On n'a pas l'acte de baptême de cette Marguerite. C'est au juger — en rapprochant certaines dates — qu'Henri Chardon l'a dite âgée d'environ 36 ans au moment de son remariage.

saurait s'étonner qu'après avoir sacrifié aux convenances et au nom qu'il portait en la rendant mère d'un petit Modène (1631), il se soit tenu pour quitte et libre, à l'occasion, de se divertir.

Il faut se le représenter, à la cour de Monsieur, sous les traits d'un aimable « chevalier », spirituel, un peu fou, ami du plaisir comme son maître, prenant part volontiers à ses débauches, qui n'étaient pas de premier choix, mais capable d'un sentiment, d'une passion; bon garçon, au demeurant, et même de caractère faible. « Trop de douceur et de bonté naturelle, écrira le duc de Guise dans ses *Mémoires*, à propos de l'expédition de Naples, où il l'avait accusé de trahison, lui firent faire des fautes, quoiqu'il eût toujours eu de bonnes intentions. » Il « se laissait aller avec trop de facilité aux conseils d'autrui », dit encore ce duc, qui fut, lui, un grand fou, c'est vrai, — fou héroïque dans cette expédition de Naples! — mais tout de même un homme intelligent, et dont le témoignage a la valeur ici d'une réparation d'honneur accordée par un chef à un ancien lieutenant méconnu.

En 1635-1636, voire en 1637, M. de Modène était loin, d'ailleurs, de pouvoir supposer que, dix ans plus tard, il accompagnerait le duc en Italie. Ivre de sa jeunesse, il était tout à la joie de vivre. Et dans quelques circonstances qu'il ait connu la Béjart, quels que soient la ville et le moment où elle devint sa maîtresse, il en fut tellement amoureux, subit tellement son empire, qu'il lui promit peut-être de l'épouser si la « noble dame de Malicorne », sa femme (1), mourait avant lui, comme

(1) Le château de Malicorne, dans le Maine, faisait partie du douaire de la marquise.

il était probable (et comme il arriva, mais des années après la fin de l'aventure, en 1649), et qu'il ne craignit pas, on le sait, d'avouer pour sa fille, au baptême de celle-ci, l'enfant issue de l'adultère. Il fit plus, si l'on veut : le parrain, non présent, mais en titre, fut Gaston de Modène, le fils qu'il avait eu, sept ans auparavant, de la « noble dame ». Mais voici l'étrange document où se trouvent ces choses, — avec d'autres, qui, sans avoir le même intérêt, ne sont cependant pas indifférentes :

Du dimanche 11 juillet 1638. Fut baptisée Françoise, née du samedi troisième de ce présent mois, fille de messire Esprit de Raymond, chevalier de Modène et autres lieux, chambellan des affaires de Monseigneur frère unique du Roi, et de demoiselle Magdeleyne Beiard. La mère demeurant rue Saint-Honoré. Le parrain, Jehan-Baptiste de l'Ermitte, écuyer, sieur de Vausel, le tenant lieu de messire Gaston-Jehan Baptiste de Raymond, aussi chevalier seigneur de Modène. La marraine, damoiselle Marie Hervé, femme de Joseph Beiard, écuyer.

Sans doute, on mit en marge : « Françoise illégitime », la moitié la moins grave de la vérité ; quant à l'autre, il eût été impossible de la mentionner. Si je ne m'abuse, après Jal et Chardon (Jal, l'auteur d'un *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* incomparable en son genre), le prêtre de Saint-Eustache qui rédigea l'acte fut dupe et non complice. Les actes religieux et pareillement les actes notariés ou judiciaires se rédigeaient alors avec une négligence dont nous sommes quelquefois stupéfiés. Le brave prêtre ne chercha pas à savoir si le père était encore marié, comme il avait dû l'être au temps de la naissance du petit Gaston ; il accepta d'un cœur tranquille, ou

plutôt, j'imagine, avec respect, ce qui lui était dicté par le « chambellan de Monseigneur » ou, en son nom, par le sieur de Vauselle. — Mme de Modène n'était pourtant pas inconnue à Paris. L'histoire l'y découvre en 1635 et 1636. On a même prétendu qu'elle ne s'était retirée à Malicorne en 1637, pour y vivre dans une sorte de second veuvage, qu'à cause des amours, « publiquement affichées », d'Esprit de Rémond et de Madeleine. Mais il faudrait le démontrer. Au commencement de 1637, il y eut brouille et séparation de fait entre les époux, c'est à peu près certain ; mais ils étaient si mal assortis ! Il n'est pas nécessaire d'accuser Madeleine à travers l'amant que, peut-être, elle n'avait pas encore. Et puis, s'il n'est pas sûr qu'elle l'eût déjà, l'est-il qu'il n'ait pas eu, avant elle, une maîtresse, dont Mme de Modène aurait appris l'existence ? Enfin, pour revenir au prêtre de Saint-Eustache (si cela en vaut la peine), j'inclinerais fort à cette idée : qu'avant le baptême du 11 juillet 1638, il n'avait pas plus entendu parler du gentilhomme que de sa femme, l'hôtel où ceux-ci avaient vécu ensemble à Paris n'étant pas de sa paroisse, mais dans le quartier Saint-André-des-Arcs, près des Cordeliers, et leur notoriété, à tous deux, étant uniquement, comme nous dirions, mondaine.

La passion la plus soumise, la plus désireuse de plaire, explique seule, d'autre part, l'audace de l'amant papa.

Audace secrète, bien entendu : il n'envoya pas de faire-part à ses amis et connaissances non plus qu'à sa « légitime » ! Il put songer, cependant, qu'il n'y a pas de secrets partagés, pas de secrets à complices, si l'on me passe le mot, pouvant se flatter d'être absolument à l'abri

d'un hasard hostile, d'une indiscrétion, d'un chantage. Et, somme toute, il se mettait dans la main de deux personnes intéressées à se taire, soit! mais qui pouvaient, un jour, avoir envie de le faire chanter, s'y croire même autorisées par tel ou tel grief, imaginaire ou réel : Jean-Baptiste l'Hermite et Marie Hervé. Cette Marie Hervé qu'on a appelée une Madame Cardinal d'autrefois... Et c'était, au moins, une pauvre femme, démunie par la vie de bien des scrupules, et prête pour ses enfants, qu'elle aimait, pour Madeleine surtout, rayonnant espoir, salut naissant de la famille, à des complaisances jugées indispensables, que dis-je? toutes naturelles...

Peut-être ne se fit-il aucune réflexion. Il y avait, dans cet amoureux, du bohême, comme de l'aventurier dans l'aristocrate : sa vie entière le prouve. Et je crois bien qu'à ce moment, s'il avait pu épouser Madeleine, il l'eût fait. Ce qui m'a porté et me porte à penser qu'il lui promit, et de toute son âme, le mariage pour le jour proche ou lointain, mais franchement souhaité, où il serait veuf. Je vois même dans le baptistaire de Françoise une consécration de cette promesse.

On lit, d'ailleurs, dans la célèbre *Vie de M. de Molière* par Grimarest (1705) : « ...M. de Modène ...avec qui j'ai su par des témoignages très assurés », que la Béjart « avait contracté un mariage caché ». Et cette erreur — si c'en est une, ce dont je n'oserais jurer : il me paraît difficile, en effet, de l'affirmer pour la seule raison qu'il y avait une Mme de Modène! — cette erreur est de celles qui renferment une part de vérité, suscitent, confirment ou précisent des soupçons, des hypothèses.

Malheureusement, Grimarest n'a pas nommé

ses témoins. Était-ce Racine et Baron? Racine, mort depuis plusieurs années lorsque parut cette *Vie de Molière*, mais dont Grimarest dit : « C'est de lui que je tiens une bonne partie des choses que j'ai rapportées »; Baron, le grand comédien formé par Molière, et qui remit à son ami Grimarest, pour la biographie de son maître, ce que celle-ci appelle des « mémoires ». Ici encore, il faut nous armer de résignation : selon toute probabilité, on ne retrouvera ni ces « mémoires » de Baron, ni ceux que remirent également d'autres contemporains de Molière au naïf mais consciencieux chercheur. Et je n'ignore pas la sévérité de Boileau pour cette *Vie :* il la déclarait l'œuvre d'un « homme... qui se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait »; mais Boileau pouvait en vouloir à Grimarest : 1° de n'être pas venu le consulter (Grimarest avait négligé là une source de renseignements capitale); 2° de ne l'avoir mêlé à l'histoire de son héros que dans une anecdote relative à Chapelle et peut-être erronée, où « M. des P*** » (Despréaux), grondant et prêchant l'incorrigible ivrogne, finit par se griser avec lui. La bien concevable irritation du satirique ainsi mis en scène put le rendre injuste. L'opinion générale, aujourd'hui, est que Grimarest est une autorité sujette à caution, mais une autorité, malgré tout. « Il y a chez lui, a très bien dit M. Paul Mesnard, un riche et souvent solide fonds d'informations que les plus dédaigneux ont été heureux d'exploiter (1). » Et, à cause de

(1) *Notice biographique sur Molière*, p. 33. — Cette notice, monument d'érudition et presque toujours de lumineuse sagacité, remplit le tome X (plus de 500 pages in-8°, et en petit texte) du *Molière* de la belle collection : *les Grands Écrivains de la France* (librairie Hachette).

cela, je le répète : il ne me paraît pas prudent de rejeter comme certainement fausse la légende du mariage clandestin — antérieur ou postérieur au baptême de Françoise — qui aurait fait de Madeleine, à ses yeux, et pour Modène, une espèce « d'épouse morganatique (1) ».

Mais, peu après le baptême, que se passa-t-il entre les amants? Pourquoi Modène, vers la fin de mars 1639, consent-il à quitter Paris, à s'exiler, en quelque sorte, au Mont-Olympe, forteresse de Charleville, en qualité de lieutenant du gouverneur? Avait-il sollicité sa nomination à ce poste, ou l'avait-il seulement acceptée? Et l'avait-il acceptée ou sollicitée faute de pouvoir continuer à entretenir Madeleine, ou parce qu'il s'était brouillé avec elle? Et, brouillé avec elle, était-ce lui le coupable? L'avait-il déjà trompée avec celle qu'il pourrait avoir eue pour maîtresse dans son exil volontaire, et qui n'est autre que la femme de Jean-Baptiste l'Hermite, Marie Courtin, surnommée de la Dehors par son mari? — Le ménage alla s'installer à deux lieues du Mont-Olympe, à Sedan; et comme il était dans la misère, et que Jean-Baptiste n'était pas homme à refuser un rôle lucratif de mari complaisant, la liaison de sa moitié avec son protecteur n'a rien d'invraisemblable. — Ou bien est-ce Madeleine qui pécha la première?... Ou encore la petite Françoise était-elle morte? et cette mort avait-elle eu pour conséquence de rompre des liens déjà affaiblis? Mais quand, dans quelles circonstances, auraient-ils commencé de s'affaiblir? et de quel côté, d'abord, celui de l'amant ou de la jeune mère?...

(1) Le mot est d'Auguste Vitu (Préface des *Études* d'Edouard Fournier sur Molière).

Modène ayant, en 1641, participé à la rébellion du comte de Soissons, du duc de Bouillon et du duc de Guise contre Richelieu; s'étant même efforcé de corrompre le gouverneur du Mont-Olympe et de Charleville, pour livrer ces places aux conjurés; s'étant battu, enfin, et fait blesser à la Marfée, où le comte de Soissons, vainqueur, fut tué, ce qui rendit la victoire inutile; on s'est demandé si ce n'était pas à l'instigation d'Henri de Lorraine, déjà mécontent du Cardinal, qu'il se serait pourvu ou laissé pourvoir de sa lieutenance. Et la supposition est admissible. Mais alors c'est, devant nous, un nouvel horizon : nous ne sommes plus forcés d'imaginer une rupture ou une brouille entre Esprit de Rémond et Madeleine; mieux : nous pouvons fort bien nous figurer qu'elle alla à Sedan comme et avec les l'Hermite, et qu'elle ne fut donc pas remplacée par sa jeune tante Marie Courtin, dès cette époque du moins, dans le cœur de son demi-époux.

Il n'y aurait eu, entre Elle et Lui, une véritable séparation qu'après la bataille de la Marfée, lorsqu'il crut devoir se réfugier dans son Comtat, terre papale (1642).

Sans doute, elle serait revenue à Paris de temps en temps : n'oublions pas les deux baptêmes où elle fut marraine en 1639-1640. Mais les l'Hermite y revinrent, et assez fréquemment. Vers la fin de 1639, l'Hermite signe avec un marchand parisien un traité par lequel il s'engage à lui fournir, au cours de l'année 1640, des milliers de jetons de laiton jaune (1). Et, dans les premiers mois de 1641, il vient plusieurs fois de

(1) V. le traité, publié par Georges Monval dans le *Moliériste* de 1889.

Sedan à Paris, avec sa femme, pour les conjurés, dont il est l'agent — ou un des agents — jusqu'à l'heure où le joli monsieur prend le sage parti d'entrer secrètement au service de Richelieu, en trahissant d'abord Modène et le duc de Guise qui l'ont chargé de porter deux lettres à Gaston d'Orléans, à Blois. Il avise le Cardinal de cette mission, et se prête, dès lors, à une comédie minutieusement réglée par Son Éminence, qui le fait arrêter à Paris et enfermer au château de Vincennes afin que les conjurés le croient innocent et qu'il paraisse céder à la violence en livrant tous les secrets de Sedan. Et sa femme est toujours d'accord avec lui ! Interrogés, car elle le fut comme lui, ils mangent « ingénument » le morceau entier, lequel va leur devenir, si l'on me permet le jeu de mots, de l'excellente galette. Le traître, libéré en septembre — deux mois après le combat de la Marfée — reçoit même des honneurs (1) !...

Je ne prétends pas d'ailleurs qu'en 1641 ou 1642 l'amour de M. de Modène pour la Béjart fût aussi passionné qu'en 1638 ; et mon hypothèse de séjours, plus ou moins prolongés, de Madeleine à Sedan ne m'inspire pas une telle fierté, ni, à tout dire, une telle confiance, que je la préfère décidément à tout autre. Les questions dont je l'ai fait précéder subsistent.

Mais à quelle époque peut donc se rapporter ce passage du pamphlet anonyme : *la Fameuse comédienne ou Histoire de la Guérin* (1688) sur « la défunte Béjart, comédienne de campagne, qui faisait la bonne fortune de quantité de jeunes gens du Languedoc dans le temps de l'heureuse nais-

(1) BERNARDIN, *Hommes et mœurs*, etc., p. 210.

sance de sa fille » ? Cette fille, la Guérin, ou « la fameuse comédienne », c'était la veuve remariée de Molière ; mais, dans la pensée de l'auteur, était-ce Françoise ou l'ancienne « petite non baptisée » de 1643, dont nous avons parlé au commencement de cette étude et en qui l'on voit *ordinairement* « Mademoiselle Molière » ? Évidemment le pamphlétaire (ou la pamphlétaire, car le petit livre *sent la femme*, la haine violente et fine d'une femme, et probablement d'une actrice, aidée peut-être par un écrivain de profession) ne savait pas qu'il y eût là un problème ; et il (ou elle) n'aurait pu fixer « le temps » où la Béjart serait devenue mère de la future Guérin, tout en menant cette existence de comédienne ultra-galante. La preuve en est l'aveu qui suit le passage et le complète : « Il serait assez difficile, dans une galanterie si confuse, » de nommer le père ; « tout ce que j'en sais, c'est que la mère assurait que dans son dérèglement (si l'on en exceptait Molière), elle n'avait pu souffrir que des gens de qualité ; que, par cette raison, sa fille était d'un sang fort noble... » Ce qui, nous le verrons, pourrait, aussi bien qu'à Françoise, s'appliquer à la petite de 1643.

Et, en définitive, la seule chose à retenir ici, c'est qu'il y aurait eu, dans la première jeunesse de Madeleine, une période où, « comédienne de campagne », et parcourant le Languedoc, elle y aurait gaillardement usé de sa liberté ; courtisane orgueilleuse et facile tout ensemble, n'aimant que la noblesse, et jeune, mais l'aimant bien ! Or, il nous est impossible de discuter l'assertion, mais elle n'est pas à repousser comme assurément calomnieuse ; et quant à la période où la brillante artiste et pécheresse se serait ainsi prodiguée — en femme toujours pratique, croyons-le ! — on ne

peut, il va de soi, la placer qu'entre ces deux moments extrêmes : celui, très incertain, où se trouvant séparée de Modène, soit par la volonté de celui-ci, soit par les circonstances, la Béjart aurait dû s'engager ou se rengager dans quelque « bande » voyageuse, et celui où elle serait revenue à Paris pour y fonder *l'Illustre Théâtre*. Elle aurait traversé là un temps de viduité passionnelle qui lui permettait de se considérer comme libre ; et l'étonnant serait qu'elle n'eût pas profité de la permission, — l'intérêt, la vanité, les exigences aussi, peut-être, d'un tempérament éveillé de bonne heure la poussant à céder aux sollicitations d'admirateurs empressés, dont quelques-uns purent vraiment lui plaire.

Joignez que, si Modène l'avait trahie et abandonnée, comme le veulent des biographes, elle put éprouver un plaisir de surcroît à se dire qu'elle se vengeait.

Mais, d'autre part, on a conjecturé qu'en juin 1642, dans un village du Languedoc, Montfrin, très proche du Comtat, elle aurait revu Modène et que, l'ayant repris ou s'étant laissé reprendre, elle aurait emporté de ce retour de tendresse un témoignage qui, neuf mois plus tard, serait devenu la future femme de Molière. C'est également dans ce village, et à la même époque, qu'elle aurait fait la connaissance du futur Molière, alors âgé de vingt ans. Et voici comment on explique l'aventure :

Une tradition, recueillie par Grimarest, nous montre Jean-Baptiste Poquelin suivant Louis XIII dans ce qu'on appelle la campagne ou le voyage du Roussillon, en remplacement de son père « tapissier, valet de chambre du roi ». Non que ce père fût d'un trop « grand âge » pour « exercer

sa charge », comme le prétend Grimarest : il n'avait pas cinquante ans; mais, dès 1637, il avait pourvu son fils aîné de la survivance de cette charge, et le survivancier pouvait remplacer le titulaire à l'occasion. Or Louis XIII s'arrêta, dans la seconde quinzaine de juin, à Montfrin; et là, on ne sait quelle troupe, dont on suppose que Madeleine faisait partie, joua tous les jours devant lui. C'est ainsi que Molière aurait rencontré et, sans doute, entretenu de sa passion pour le théâtre, sinon même d'un autre amour, soudainement éclos dans son cœur, celle qui allait être la fée de ses rêves en les réalisant par le don d'une beauté encore éblouissante de jeunesse et cependant mûrie, d'autant plus savoureuse, et par l'association d'un talent déjà exercé avec le secret génie du « possédé » qu'était ce fils d'un tapissier du roi.

Seulement, vous l'avez bien senti, rien n'est moins sûr que l'hypothèse de la rencontre; elle vaut celle du revenez-y amoureux de Modène. Et, qu'elles se valent de cette manière, c'est regrettable en ce sens qu'il serait assez piquant de pouvoir imaginer ce tableau complémentaire : l'amant de la veille, du jour encore, et l'amant du lendemain se rencontrant aussi, échangeant des propos aimables, sous le regard de Madeleine, qui les aurait présentés l'un à l'autre et sourirait tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, ignorante de l'avenir, mais coquette, triomphalement coquette en ses atours de Sophonisbe, de Mariamne ou de Chimène.

Bornée à l'actrice et à Jean-Baptiste Poquelin, l'hypothèse, moins amusante, a l'avantage d'être plus romanesque. Il faudrait pourtant savoir si le jeune Parisien du quartier des Halles, « flâneur

de rues, habitué des parades des charlatans, assidu chez toutes les sortes de comédiens (1) », ne connaissait pas les Béjart avant d'aller rejoindre à Narbonne la suite du roi. Mon opinion est qu'il les connaissait depuis plusieurs années; qu'il les rechercha pendant les quatre ans (1636-1640) où il fut élève chez les Jésuites au collège de Clermont (plus tard collège Louis-le-Grand), élève externe; et qu'il se mit ensuite à les fréquenter, tout en faisant sa philosophie sous Gassendi, puis des études de droit qui lui auraient permis d'obtenir ses licences à Orléans — « moyennant finance », dit un pamphlet dont je m'occuperai bientôt : *Élomire hypocondre* (1670) (2).

Cette opinion était, du reste, celle de l'ingénieux et savant moliériste Loiseleur (3). Elle lui avait été suggérée par le pamphlet que je viens de citer. J'y ajouterai ceci : que *peut-être* le futur Molière connut Madeleine par son père, à lui; et quand? lorsqu'il s'agit pour elle d'emprunter les deux mille livres qui manquaient à l'acheteuse du petit hôtel de l'impasse Thorigny.

Le prêteur, ou l'un des prêteurs, aurait été le tapissier Jean Poquelin; et c'est donc à ce bonhomme, bourgeois très « bourgeois », marchand très âpre, en qui, même, il y eut de l'Harpagon, que Jean-Baptiste dut indirectement sa première maîtresse et, par conséquent, son entrée au théâtre dès 1643.

(1) Ernest Lavisse, *Histoire de France*, t. VII 2, p. 112.
(2) Elomire est l'anagramme de Molière.
(3) *Les points obscurs de la vie de Molière*, pp. 98-100.

V

Conjectures nouvelles. — Est-ce en 1642 ou en 1643 que Jean-Baptiste Poquelin devint l'amant de Madeleine ? Importance de la question, à cause du mariage de Molière. — Une thèse de George Sand, reprise en dernier lieu par Gustave Larroumet. Réfutation de cette thèse. L'œuvre de Molière nous fait voir en lui un amoureux et un voluptueux. — Défense de Madeleine Béjart contre un jugement un peu « philistin ».

Ma conjecture repose toute, il est vrai, sur un rapprochement dont je ne veux pas exagérer l'importance. Il me paraît sérieux, et, pour le moins, curieux :

C'est « assistée » de Simon Courtin, son « curateur », on ne l'a pas oublié, que Madeleine fut autorisée, le 10 janvier 1636, par le lieutenant civil, à emprunter la somme dont elle avait besoin, — « d'autant, lisons-nous dans l'acte d'autorisation, qu'elle trouve personnes qui lui veulent prêter la dite somme en la faisant consentir de ses parents et amis... »

Et, dans *l'Avare*, c'est « maître Simon » que s'appelle « le courtier » qui sert d'entremetteur à Harpagon usurier !

Or, je le repète, il y eut de l'Harpagon dans le

père Poquelin. A son commerce avoué il joignait celui de prêteur d'argent, voire de prêteur à la petite semaine; et, comme au père de Cléante et d'Élise, il lui arrivait, semble-t-il, de fournir en marchandises une partie de la somme demandée. Conclusion : Madeleine, secrètement garantie par l'amant qu'elle avait alors, Modène ou un autre, lequel n'aurait pas voulu emprunter sous son nom, aurait pu être mise en relation avec le tapissier du roi par le beau-père de sa mère, ce Simon Courtin, « homme agissant et plein de zèle » comme le « maître Simon » de *l'Avare*. Et les « parents et amis », dont le père de l' « émancipée d'âge » et un de ses oncles, se sachant couverts, se seraient aisément engagés pour elle!... Et le papa et la maman Béjart, intéressés à rester en bons termes avec le prêteur, flattés, au surplus, de ces rapports peu à peu amicaux, ou presque, avec un véritable bourgeois, auraient caressé les enfants, l'aîné principalement, qui, ravi de respirer autour d'eux, chez eux, une atmosphère de théâtre, se serait, tous les ans davantage, laissé prendre au charme de la jeune comédienne Madeleine, devenue pour lui une sorte de « grande sœur » en même temps qu'une espèce d'idole.

Tout cela est-il absurde? Non, ou je me trompe singulièrement.

Mais, si je ne me trompe pas, une dernière « imagination » m'est possible; et c'est que, Madeleine se trouvant dans le Languedoc en 1642, comme actrice, Jean-Baptiste Poquelin put adroitement décider son père à l'y envoyer à sa place, et non pas y être envoyé par la seule volonté délibérée de celui-ci.

Et alors il ne faudrait plus parler de rencontre. A Montfrin, les deux futurs amants se seraient re-

trouvés : Elle, avec plaisir, sans plus encore, peut-être; Lui, joyeux, heureux, jaloux, en outre, de s'entendre avec elle pour satisfaire le démon artistique qui le tourmentait, pour proposer l'association dont, volontiers, je le soupçonnerais d'avoir eu l'idée première, quoi que dise *Elomire hypocondre* en ces vers d'Angélique (Madeleine) :

Tu briguas chez Bary (1) le quatrième emploi;
Bary t'en refusa, tu t'en plaignis à moi;
Et je m'en souviens bien qu'en ce temps-là mes frères (2)
S'en gaussaient, t'appelant *le mangeur de vipères*,
Car tu fus si privé de sens et de raison
Et si persuadé de son contrepoison,
Que tu t'offris à lui pour faire les épreuves,
Quoique dans le quartier nous connussions les veuves
De six fameux bouffons crevés dans cet emploi.
Ce fut là que chez nous on eut pitié de toi :
Car mes frères, voulant prévenir ta folie,
Dirent qu'il nous fallait faire la comédie,
Et tu fus si ravi d'espérer cet honneur
Où, comme tu disais, gisait tout ton bonheur,
Qu'en ce premier transport de ton âme ravie
Tu les nommas cent fois ton salut et ta vie.

Vers littérairement détestables, historiquement précieux : car, tout en attribuant aux Béjart l'initiative de l'association, et en s'efforçant d'avilir la vocation de Molière, ils nous font bien sentir ce qu'elle eut d'irrésistible.

« Détestable et précieux », c'est d'ailleurs le jugement à porter, en fin de compte, sur le pamphlet.

Élomire hypocondre ou les Médecins vengés, comédie en cinq actes, dont le quatrième est une pièce

(1) Charlatan du Pont-Neuf.
(2) Joseph et Jacques. Né en 1622, Jacques était déjà mort lors de la fondation de *l'Illustre Théâtre*.

dans la pièce, sous ce titre : *Divorce comique*, et renferme la grande scène où Molière se querelle avec la Béjart, *Élomire hypocondre* sue la haine; mais l'auteur, Le Boulanger de Chalussay — si l'homme portait ce nom qu'on ne trouve qu'en tête de cet ouvrage et qui fut même, peut-être, le pseudonyme d'une collaboration d'ennemis de Molière — avait sur les débuts, déjà lointains, de l'acteur, sur *l'Illustre Théâtre*, sur les années pendant lesquelles Molière lutta et triompha en province, etc., des renseignements ou des clartés d'une précision remarquable. Et si la publication du pesant libelle dramatique, trop injurieux pour être représenté, irrita et peina la victime, nous devons nous réjouir, nous, qu'il ait été écrit.

La grossière Angélique ne faisait, au reste, que riposter au vaniteux et grossier Élomire, qui, rappelant ses débuts, avait parlé d'elle et de ses frères en ces termes exquis :

Ayant donc résolu de suivre cette route (1)
Je cherchai des acteurs qui fussent, comme moi,
Capables d'exceller dans un si grand emploi.
Mais . . . . . .
... ne pouvant former une troupe d'élite,
Je me vis obligé de prendre un tas de gueux,
Dont le mieux fait était bègue, borgne ou boiteux.
Pour les femmes, j'eusse eu les plus belles du monde,
Mais le même refus de la brune et la blonde
Me jeta sur la rousse, où, malgré le gousset,
Grâce aux poudres d'alun je me vis satisfait.

Allusions au bégaiement de Joseph Béjart, le fils (mort en 1659); à la boiterie de Louis, qui faisait encore partie de la troupe du Palais-Royal lorsque parut le pamphlet, mais qui, né en 1630,

(1) La carrière de comédien.

n'appartint pas à *l'Illustre Théâtre*, et dont nous ignorons s'il eut aussi le malheur d'être borgne; enfin au blond ardent, trop ardent, qui sait? des cheveux de Madeleine, ce qui nous fait penser à une autre belle du dix-septième siècle, Mlle Paulet, la fameuse « lionne rousse » de l'Hôtel de Rambouillet. Cette Angélique Paulet, aux « cheveux si dorés qu'ils pouvaient passer pour roux », dit Tallemant, « avait le teint admirable »; et sans doute eût-il décerné le même éloge à Madeleine, s'il l'eût vue — et en son beau temps. C'est d'ailleurs à propos de Mlle Paulet que Somaize, dans son *Dictionnaire des Précieuses* (1660), déclare les rousses « autant capables » d'inspirer « de l'amour que les brunes et les blondes »; et elle l'avait prouvé pour sa part, tout en demeurant vertueuse, si l'on en croit Mlle de Scudéry, et non cette mauvaise langue de Tallemant.

Mais quand Madeleine devint-elle la maîtresse de Molière? En 1643 ou dès 1642?... dès juin 1642, à Montfrin? .. Question grave; car il ne sied pas de tenir pour non avenue, ou de repousser de haut, sans discussion, comme trop abominable pour mériter l'examen, l'accusation d'inceste formulée contre Molière, avant et peu après sa mort; elle se dresse, au contraire, devant nous, comme une très inquiétante énigme, si l'on rapproche — avec le sentiment de leur force à chacune et de leur autorité collective — ces trois suppositions, dont j'ai déjà signalé, en passant, les deux premières :

1° La « petite non baptisée » de 1643 (le document qui la désigne ainsi est du 10 mars) n'était pas une dernière enfant de Marie Hervé, mais une seconde fille de Madeleine; 2° la jeune fille épousée par Molière en 1662, et que le contrat de ma-

riage dit « âgée de vingt ans ou environ », était cette ancienne petite; 3° Madeleine put se donner à Jean-Baptiste Poquelin dans ce Languedoc où, d'après *la Fameuse comédienne*, elle aurait fait plus d'un heureux, et le même été où elle se serait redonnée à M. de Modène rentré de Sedan chez lui.

Or la première de ces suppositions, vigoureusement combattue par certains, n'en a pas moins de sérieux partisans : entre autres, Paul Mesnard, sans compter l'auteur du *Ménage de Molière;* la seconde, détachée de la première, a semblé un moment rallier tous les moliérisants; mais la troisième, que, bien entendu, l'ordre chronologique eût mise en tête, si je n'avais pas cru devoir le sacrifier, n'est qu'effleurée, quand elle n'est pas laissée dans l'ombre; — pourquoi? parce qu'on a peur d'avoir à serrer le problème qu'elle soulève. Il semble, en effet, à maints lettrés que ce soit presque « un sacrilège » de s'arrêter à cette « infâme calomnie » de l'inceste; et, j'en conviens, leur sentiment est des plus honorables. Qu'ils y réfléchissent, cependant: ce n'est pas ruiner une calomnie, fût-elle monstrueuse, que d'y opposer un silence méprisant ou quelques mots d'indignation. Mieux vaut cent fois, pour l'honneur même du grand poète, envisager franchement la vieille accusation, toujours debout, qu'on le veuille ou non.

M. Jules Lemaître s'est moqué, un jour, des « hagiographes » et « bedeaux » de Molière, reculant d'horreur devant cette idée que leur saint, leur demi-dieu, avait « pu épouser Armande un peu à l'aveuglette et au petit bonheur, sans être entièrement sûr de n'être pas son père ». — « Mon impression sincère, ajoutait-il, est que Molière

n'était peut-être pas incapable de courir ce risque (1)... » Michelet pensait de même, sans oser le dire aussi nettement. « De quel père », écrivait-il, naquit Armande ? « C'est ce que probablement ni Molière ni la comédienne », liés avant cette naissance, « ne surent jamais au juste. Dans le pêle-mêle de la vie des coulisses, on pouvait s'y tromper. C'étaient les mœurs du temps, et même chez les plus grands seigneurs, que les rapports du sang n'arrêtaient guère... » Dans un chapitre du volume aux notes finales duquel j'emprunte ces lignes, il avait même été plus loin : on l'y sent prêt « à croire que la Béjart savait Molière père de l'enfant », mais que, désirant le mariage, elle avait (en 1661) menti au poète hésitant, inquiet, l'avait rassuré, ou plutôt qu'il avait *tâché* de se persuader ce que la Béjart lui racontait, et qu'il avait donc épousé sa fille sans être pleinement convaincu qu'elle ne l'était pas (2).

Et le fait est qu'il faut distinguer entre l'inceste conscient dont Molière fut accusé et l'inceste dont il aurait simplement, suivant l'expression de Jules Lemaître, accepté le « risque ». Et le problème ainsi posé laisse bien planer sur la moralité passionnelle du grand comédien-auteur un doute terrible ; il nous soulage pourtant, puisqu'il permet d'accorder au crime d'amour supposé les circonstances atténuantes d'un demi-aveuglement. Quant à prouver que Molière ne commit pas ce crime, c'est *matériellement* impossible, dans l'état, ne disons pas de nos connaissances, mais de nos ignorances. On n'a pas retrouvé le baptistaire d'Armande ; et les actes légaux qui la donnent pour

(1) *Journal des Débats*, 18 janvier 1886.
(2) *Histoire de France*, t. XV, p. 63 (édition Marpon et Flammarion).

fille à Marie Hervé sont suspects, plusieurs biographes ou critiques l'ont démontré, et je n'aurai qu'à reprendre leurs arguments, au fur et à mesure que la suite des faits nous mettra en présence de ces actes. Le baptistaire même, enfin découvert, et se trouvant conforme aux dits actes sur l'origine maternelle et paternelle d'Armande, ne serait pas décisif : on aurait le droit de le considérer comme le second anneau de la chaîne d'imposture, — le premier, dans la thèse que je résume ici, étant l'acte de « renonciation de Marie Hervé pour ses enfants à la succession de Joseph Béjart leur père », cet acte du 10 mars 1643 où la « petite non baptisée » a déjà Marie Hervé pour mère.

L'unique moyen, encore aujourd'hui, de soustraire *absolument* le poète à l'accusation d'inceste, est de le marier à Françoise, comme le veut, on le sait, une hypothèse récente très hardie, mais très forte, et qui rejoint, redresse et renouvelle de la façon la plus originale une tradition contemporaine de Molière. Cette hypothèse, émise par M. Bernardin, adoptée par un autre universitaire, M. Eugène Rigal, et par un troisième, M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, n'est tout de même pas de celles qui équivalent presque à des certitudes. Attiré par elle, à mon tour, y ayant à peu près adhéré dans *la Revue de Paris* (1), je m'avoue pourtant et je montrerai, lorsque le moment sera venu de l'étudier dans ce livre, qu'elle n'est pas à l'abri de toute objection. Et puis, il suffirait, pour qu'elle s'évanouît, de la production d'une petite pièce : l'acte de décès de Françoise, si peu qu'il fût antérieur au contrat de mariage de Molière et « d'Armande-Grésinde-

(1) 1er avril 1912.

Claire-Élisabeth Béjart », comme dit ce contrat, non avare de prénoms pour la « damoiselle ».

Mais, dieux ! qu'on paierait cher une lettre d'amour de Molière ou de Madeleine, datée du lendemain de leur première nuit, soyons moins exigeants : d'un des premiers jours de leur liaison. Quelques lignes, et non seulement on lirait mieux dans ces deux cœurs : on verrait encore, peut-être, se dissiper les plus troublantes ténèbres de ces deux existences, dont l'une au moins, étant celle d'un « surhomme » et à la fois d'un homme tendre et faible, ne cessera pas d'intéresser avant longtemps.

Je me suis d'ailleurs trompé en écrivant : « L'unique moyen de soustraire *absolument* le poète à l'accusation d'inceste... » etc. ; il est un autre moyen, et si noble, si délicat, ...si candide ! Madeleine n'aurait jamais été pour Molière plus qu'une camarade et une associée. Thèse hardiment soutenue, dès 1851, par George Sand, dans la préface de son *Molière*, drame en cinq actes, et reprise, en dernier lieu, par Gustave Larroumet, après avoir séduit Arsène Houssaye et Auguste Vitu ! Étrange quatuor ; ou, plus exactement, étrange suite d'avocats d'une vertu de comédienne.

Les arguments d'Arsène Houssaye ne ressemblaient pas, il est vrai, à ceux de George Sand. Ils n'avaient rien de leur ingénuité « moliériste ». Ils n'étaient pas « moraux ». George Sand, en plaidant pour la vertu de Madeleine, plaidait avant tout pour celle de Molière, à qui elle retirait toutes ses maîtresses ; ne lui laissant, en fait d'aventures, que son mariage, où elle achevait de l'idéaliser. Arsène Houssaye ne retirait Madeleine

au jeune homme et à l'homme que pour lui donner... la sœur cadette de celle-ci, l'obscure et insignifiante Geneviève, qu'on appelait au théâtre Mlle Hervé.

L'idée, aussi bien, n'était pas de lui, il la devait à Eudore Soulié ; mais celui-ci, critique sérieux, et l'un des plus heureux chercheurs, le plus heureux même qu'ait encore suscité la curiosité scientifique de la vie du poète et de l'acteur ou du directeur — il apporta d'un coup soixante-cinq documents relatifs à Molière et à sa famille — celui ci avait laissé voir qu'il ne tenait guère à sa conjecture, jetée au passage, comme par acquit de conscience. « Il est à remarquer », disait-il à propos du mariage de Molière, « que Geneviève Béjart ne figure ni dans le contrat de mariage, ni dans la cérémonie religieuse célébrée un mois après à Saint-Germain-l'Auxerrois, et que, restée fille jusqu'à l'âge de quarante ans, elle ne se maria que deux ans après sa sœur cadette Armande [car Soulié ne doutait pas qu'Armande ne fût la fille de Marie Hervé]. » Et de cette remarque il inférait — contre toute vraisemblance — que les contemporains pouvaient avoir confondu Madeleine avec Geneviève en faisant de la première, et non de la seconde, la maîtresse de Molière (1). Arsène Houssaye, qui avait le sens décoratif, le goût du paradoxe et les plus galantes facultés d'invention pseudo-historique, tira de la brève et bizarre suggestion tout un roman. L'héroïne, dont le caractère, l'intelligence et le physique nous sont également inconnus, est « belle et fille d'esprit », « amoureuse » et nonchalante. « Pareille à ses sœurs, c'était une de ces blondes rayonnantes qui

(1) *Recherches sur Molière*, p. 58.

illûminent leur chemin comme les comètes ». Forcé d'avouer qu'elle ne devait pas avoir beaucoup de talent, Arsène Houssaye en triomphe : « Si Geneviève était mauvaise comédienne, pourquoi resta-t-elle au théâtre? Par la volonté de Molière. » Le fils du tapissier aimait les âmes de velours, et Geneviève était d'une « douceur inaltérable (1) ». Etc., etc.

Quant à Madeleine, « femme savante, femme d'affaires », il était bien impossible que Molière l'aimât ! Il détestait « les femmes de tête ». Et elle avait quatre années de plus que lui, « tandis que Geneviève était de deux années plus jeune ». Et voilà, enfin, quelque chose d'exact ! Geneviève avait été baptisée le 2 juillet 1624 (à Saint-Paul). Mais est-ce donc une fille de dix-huit ans comme celle-ci, dont, encore une fois, on ne saurait dire même si elle était jolie (2), et qui, assurément dénuée de vocation, ne pouvait avoir l'air que d'une suivante, ou d'une humble élève, auprès de la comédienne et tragédienne-née qu'était Madeleine ; est-ce cette Béjart de second plan que l'ambitieux, l'ardent comédien-né de vingt ans, eût admirée, aimée, bref, préférée à celle qui lui avait été comme choisie d'avance par le destin ?

Songez qu'une vingtaine d'années après la fondation de *l'Illustre Théâtre*, dans le petit chef-d'œuvre où Molière se mit en scène avec sa troupe, *l'Impromptu de Versailles* (1663), « mademoiselle Hervé » est la dernière actrice à laquelle il s'adresse; et qu'il lui dit, marquant par ces trois lignes son peu d'importance :

(1) *Molière, sa femme et sa fille*, pp. 43-45.
(2) Le portrait auquel Arsène Houssaye fait allusion est apocryphe. Paul Lacroix le signale dans son *Iconographie moliéresque*, p. 149.

Pour vous, vous êtes la soubrette de la Précieuse, qui se mêle de temps en temps dans la conversation, et attrape, comme elle peut, tous les termes de sa maîtresse.

M. Paul Mesnard soupçonne même là « une malice de Molière, qui, sous prétexte de lui expliquer son rôle », se serait « amusé à peindre son vrai caractère, celui d'une sotte (1)... ». Et, sagement, il indique deux causes plausibles à « la bouderie » de Geneviève lors du mariage d'Armande : ou bien « quelque querelle de comédienne avec Madeleine », ou le mécontentement qu'elle aurait éprouvé de « l'irrégulier arrangement de famille » qui lui aurait donné, dans une fille de Madeleine, « une fausse sœur »; fausse sœur « tellement favorisée d'ailleurs dans son contrat » — comme nous le verrons — « qu'elle-même allait paraître dans le sien une aînée mise au-dessous de sa cadette ».

... Et, pour revenir à l'argument de la supériorité d'âge de la Béjart sur Jean-Baptiste Poquelin, la meilleure réponse à y faire est de le retourner. Encore sied-il d'ajouter, avec M. Maurice Donnay : Plus âgée que Molière de quatre ans, Madeleine, « par l'expérience, l'était du double ». Il sied de l'ajouter, car « un jeune homme qui a perdu sa mère de bonne heure (2) — conclut finement l'auteur de *la Douloureuse* — penche volontiers vers une femme plus âgée qui a déjà de l'autorité, sait être maternelle un peu, pas trop, ce qu'il faut, lui facilite une déclaration toujours si difficile, surtout s'il est très intelligent et très sensible, c'est-à-dire sans hardiesse (3) ».

(1) *Notice biographique sur Molière*, p. 260.
(2) La mère de Molière, Marie Cressé, était morte en 1632.
(3) *Molière*, p. 41.

Et Madeleine avait de l'autorité sans être une « femme savante ». La qualifier de femme savante parce qu'elle était frottée de littérature, avait de l'esprit, faisait des vers, c'est plus qu'excessif. C'est se tromper aussi, ou tromper le lecteur, que de prêter à Molière une sorte d'aversion instinctive contre « les femmes de tête ». La sensée, l'aimable Henriette, en qui le poète personnifie son idéal de la jeune fille, idéal trop étroit, certes ! ou trop peu élevé, trop « bourgeois », est une jeune fille et sera une « femme de tête », si l'on veut bien conserver à l'expression le sens favorable qu'elle a eu jusqu'ici. Philaminte, au contraire, malgré l'intelligence et la hauteur d'âme que Molière n'a pu lui refuser, tout en s'appliquant à la rendre ridicule et même odieuse, Philaminte n'est une femme de tête que si l'on fausse le sens de l'expression. En dépit de ses belles qualités, c'est une femme impérieusement déraisonnable. Dupe de l'espèce de Tartuffe littéraire qu'est Trissotin, elle finirait par commettre un véritable crime d'aveuglement despotique en mariant Henriette à ce pédant cupide qu'Henriette méprise et hait, si Molière n'intervenait, sous le nom d'Ariste, pour conjurer la catastrophe. Le tort de Molière, tort moral et social très grave, car le mal fait aux femmes par *les Femmes savantes* a été considérable, est précisément d'avoir présenté dans Philaminte une altière demi-folle, — en même temps que dans Bélise, la vieille fille savante, une grotesque, et dans Armande, la jeune fille savante, une méchante, capable de vilenies contre sa sœur cadette par jalousie passionnelle, alors qu'il n'a tenu qu'à elle d'épouser Clitandre, qui, rebuté, s'est tourné vers Henriette. Mais prenez *le Bourgeois gentilhomme*. A M. Jourdain, ce toqué de la vanité bourgeoise, il

oppose la brave Mme Jourdain, qui a « de la tête ». Et elle a raison sur tous les points : le plus souvent avec une verve « peuple » qui fait de son bon sens un régal, parfois avec tristesse, une fois même avec une éloquence saisissante dans sa simplicité : « Ce sont mes droits que je défends, et j'aurai pour moi toutes les femmes. » Et, si Mme Jourdain, malgré sa fortune et celle de son mari, n'est qu'une bourgeoise de moyenne bourgeoisie, c'est aussi une femme de tête, cette grande bourgeoise d'Elmire, dans le *Tartuffe*, cette jeune, brillante et fine Elmire, dont l'élégance et la beauté affolent l'Imposteur et font gronder la vieille Pernelle, son acariâtre et dévote belle-mère :

> Vous êtes dépensière, et cet état me blesse
> Que vous alliez vêtue ainsi qu'une princesse.
> Quiconque à son mari veut plaire seulement,
> Ma bru, n'a pas besoin de tant d'ajustement.

Et il est inutile de rappeler que l'intelligente mondaine, coquette et vertueuse tout ensemble, a l'entière sympathie du poète, dont elle devient l'alliée victorieuse en démasquant Tartuffe aux yeux d'Orgon.

Elle est même tellement « femme de tête » qu'on a pu la trouver un peu bien forte dans les propos par où elle amène l'hypocrite, d'abord sur ses gardes, à se déclarer de nouveau. Pour une si honnête femme, elle est singulièrement « experte à faire parler les gens », observait Louis Veuillot, qui ne pouvait croire durable une vertu à ce point habile et dégourdie : « Le pauvre Orgon verra beau jeu quand son fils et sa fille seront mariés (1). » Ce n'est pas prouvé; et puis,

(1) *Molière et Bourdaloue*, p. 160.

si le « pauvre Orgon » doit un jour être... trompé, sa bêtise y sera pour un bon tiers.

Je laisse de côté les servantes, Dorine, Martine, Nicole, filles de tête, cependant, et qui, autrement que les « raisonneurs » de ce théâtre, mais autant qu'eux, avec leur franche et savoureuse gaieté, représentent Molière. Et elles ne manquent pas « de tête », non plus, les jeunes filles qui luttent pour leur amour, avec la complicité du poète, et qui, toutes, grâce à lui, l'emportent : de l'Isabelle de l'*École des maris* à l'Angélique du *Malade imaginaire*.

Par instants, d'ailleurs, on s'aperçoit qu'Arsène Houssaye n'a pas dans sa thèse une absolue confiance. Pourquoi écrit-il : Molière « aime d'abord Madeleine Béjart ». Mais, comme elle a un amant, M. de Modène, « il se tourne vers Geneviève ». Et plus loin : Si Madeleine « n'a pas été sa maîtresse, elle a eu pour lui des quarts d'heure d'abandon ». Et, c'est le bouquet : « Je ne doute même pas que si Molière a commencé à s'attaquer à Madeleine, elle ne l'ait jeté dans les bras de sa sœur. » Tout cela s'arrange mal avec l'idée que Jean-Baptiste Poquelin ne pouvait pas aimer une femme du caractère et de l'esprit de Madeleine.

George Sand s'était bornée à cette protestation : « Vous voulez » que la Béjart ait été la maîtresse de son associé. « Pourquoi le voulez-vous ? qu'en savez-vous ? Nous n'en avons aucune preuve; on l'a dit, voilà tout. » Vitu poursuivit :

On l'a dit, mais qui le dit ? Tallemant des Réaux, qui n'en sait manifestement rien, puisqu'il prend Madeleine pour Armande et croit que Molière l'a épousée. Il y a surtout Montfleury (à ce que dit Racine); mais Montfleury calomniait et dénonçait par vengeance...

MADELEINE BÉJART
(portrait présumé).
Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes.

Au reste,

Les preuves abondent que le comte de Modène vécut jusqu'aux dernières années de leur vie dans une étroite liaison d'affection et d'intérêts avec Madeleine, non moins qu'avec Molière lui-même, au point d'être le parrain de la petite Madeleine, fille de Molière et d'Armande Béjart. Il y a là matière à quelques réflexions pour les esprits circonspects qui n'admettent pas, sans de bonnes preuves, une promiscuité qui ne ferait pas honneur à la délicatesse de Molière...

Enfin, et plus énergiquement, — un peu, il est vrai, à la Joseph Prudhomme :

Que l'on y prenne garde : la légende des amours de Molière avec Madeleine Béjart... demeure inconciliable avec le respect que nous aimons à professer pour une telle mémoire : ou Armande serait la fille de Molière, ce qu'il est inutile de qualifier, ou bien, il aurait, à tout le moins, épousé la fille ou la sœur de sa maîtresse, deux cas sociaux qui, pour n'être pas sans exemple, ne le recommanderaient pas mieux à l'estime de ses contemporains qu'à celle de la postérité (1).

On pourrait reprocher à Auguste Vitu de n'avoir tenu des pamphlets nul compte, s'il n'avait fait allusion, dans une autre phrase, à *Élomire hypocondre*. Mais il n'aurait pas dû oublier que *la Fameuse comédienne* s'accorde avec *Élomire* sur « la légende » qui l'indignait. Et sans doute cet accord, isolé, ne pèserait pas lourd devant la critique, *la Fameuse comédienne* étant infiniment suspecte ; mais il n'est pas isolé. Vitu a passé sous silence cette affirmation de Grimarest : « Molière, en formant sa troupe, lia une forte amitié avec la

(1) Préface aux *Études sur la vie et les œuvres de Molière*, d'Édouard Fournier.

Béjart... »; et l'on comprend ce que « forte amitié » signifie. Il a passé sous silence ces lignes de Bayle, où la Béjart n'est pas nommée, mais est clairement désignée : « Un fait que bien des gens m'ont assuré », c'est que le jeune Poquelin « ne se fit comédien que pour être auprès d'une comédienne dont il était devenu fort amoureux (1). » Et c'est trop dire, puisque c'est sacrifier ou, tout au moins, subordonner à une sorte d'accident romanesque la vocation qui, amoureux ou non, eût fatalement, un jour ou l'autre, livré Molière au tripot comique ; mais l'accident romanesque put venir en aide à cette vocation, avancer l'heure où elle se donna carrière. Enfin, Vitu a négligé, et cette omission est la plus étonnante, le mot de Boileau, rapporté par Brossette : « Molière avait été amoureux, premièrement de la comédienne Béjart... » Tous oublis qui, relevés, se retournent cruellement contre le dialecticien assez malchanceux pour n'avoir trouvé à citer que Tallemant et Montfleury.

Oui, Tallemant termina par une grosse erreur cette note sur Madeleine : « Un garçon nommé Molière quitta les bancs de la Sorbonne pour la suivre; il en fut longtemps amoureux, donnait des avis à la troupe, et enfin s'en mit, et l'épousa (2). » La surprenante confusion d'Armande et de Madeleine n'enlève pourtant pas tout crédit à ce propos : « en fut longtemps amoureux ». Et, oui encore, Montfleury se vengeait. Dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière avait contrefait le célèbre acteur

(1) *Dictionnaire historique*, article : POQUELIN.

(2) *Historiette* de MONDORY. — C'était déjà une erreur, mais petite, que de montrer Molière sur les bancs de la Sorbonne. Tel est, du moins, l'avis de Paul Mesnard, contrairement à celui de plusieurs moliéristes, dont Fournier et Loiseleur.

de l'Hôtel de Bourgogne, pour se moquer de sa déclamation emphatique, de son « ton de démoniaque »; et il avait d'abord raillé sa fameuse obésité : « Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre, un roi, morbleu! qui soit entripaillé comme il faut, un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière. » Le fils du tragédien riposta par *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*, comédie en un acte; mais non content de cette riposte filiale, qui aurait pu lui suffire, Montfleury adressa au roi une requête dont nous savons l'essentiel par ce passage d'une lettre de Racine à l'abbé Le Vasseur (novembre ou décembre 1663) : « Montfleury a fait une requête contre Molière et l'a donnée au Roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois couché avec la mère. Mais Montfleury n'est pas écouté à la cour. » Il avait voulu, probablement, insinuer que « la fille » était celle aussi de Molière, mais la perfidie de l'insinuation n'est point à alléguer contre les deux accusations nettes, juxtaposées dans la phase principale de Racine. Celle des deux qui nous importe ici : « avoir autrefois couché avec la mère », doit se joindre aux témoignages si étrangement omis par Vitu.

Il est bien remarquable, en outre, que Racine, qui, à ce moment, avait avec Molière d'excellentes relations, n'ait pas, fût-ce d'un mot, protesté contre l'une ou l'autre des deux franches dénonciations. N'en pourrait-on conclure qu'il ne les jugeait point calomnieuses?

Mais, a-t-on dit, le dernier mot : « Montfleury n'est pas écouté à la cour », est une manière de protestation. On serait libre également, je crois, d'y voir ce qu'on appelle maintenant « une rosserie ». J'avouerai plus : Racine — le tout jeune Racine

de cette époque (il n'avait pas vingt-quatre ans lorsqu'il écrivit la lettre dont je m'occupe) — n'était pas homme à s'émouvoir même de l'insinuation probable de la requête, j'entends à s'indigner que Molière eût, peut-être, épousé sa fille. Comédien, Molière ne vivait-il pas en marge de la société? Eût-il été juste d'appliquer à son « cas », si grave qu'il pût être, les sévérités de la morale sociale? Ainsi, apparemment, pensait Racine, qui, dès 1660-1661, avant de connaître Molière, était lui-même entré dans ce monde du théâtre, où il vécut jusqu'en 1677; où il aima, d'abord, et passionnément, la du Parc, puis la Champmeslé; où il fut donc, jusqu'à sa retraite, si prématurée d'ailleurs, un sujet de scandale pour ses anciens maîtres, les Messieurs de Port-Royal. En 1663, il n'avait pas encore débuté comme poète tragique; c'est Molière qui lui joua, l'année suivante, sa première pièce, *la Thébaïde ou les Frères ennemis;* mais peut-être, ce qui ne se marque pas dans cette première œuvre et, non plus, dans celle qui vint ensuite, *Alexandre*, avait-il déjà, secrètement, de l'amour, du grand amour, la conception psycho-pathologique qu'il devait traduire avec une si intense poésie dans *Andromaque;* traduire à nouveau dans *Bajazet*, enfin dans *Phèdre*, en le mêlant, cette fois, de remords, en faisant de l'incestueuse héroïne grecque une chrétienne incestueuse; et s'il avait déjà cette conception de l'amour — voici pourquoi j'en parle — c'était en lui une raison de plus d'être indulgent à Molière, l'eût-il soupçonné et même cru coupable d'inceste.

Mais supposez qu'il ne l'en soupçonnât point. Je le veux, si vous le voulez. Une chose, au moins, paraît *très vraisemblable* à un critique aussi prudent, aussi judicieux dans sa sagacité

que Paul Mesnard : c'est que Racine, « comme tout le monde » — vous lisez bien : comme tout le monde ! — « croyait savoir qu'Armande Béjart était la fille de Madeleine, *autrefois maîtresse de Molière* »; et cette très sage interprétation de la tranquillité avec laquelle Racine résume la requête au roi, ferait de cette espèce d'indifférence même un très fort témoignage indirect en faveur de l'amoureuse « légende » — disons, nous, de la tradition — si âprement repoussée par Vitu.

Larroumet ne chercha pas, lui, à triompher en omettant les textes les plus considérables. Il les discuta, — mais en avocat plutôt qu'en historien (1).

Il se demanda si Boileau n'avait « point parlé un peu au hasard »; hypothèse incompatible avec le caractère du parfait honnête homme qu'était le satirique, avec l'affection qu'il avait toujours eue pour Molière, avec l'admiration qui lui inspira, cinq ans après la mort de son ancien ami, les nobles vers de sa septième épître :

> Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
> Pour jamais sous la tombe eut enfermé Molière,
> Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
> Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.

Etc... Mais ce qui gênait le plus Larroumet, c'est que Boileau pensait absolument ce que pensait Racine; car il est temps de le dire : après avoir déclaré : « Molière avait été amoureux, premièrement de la comédienne Béjart », Boileau ne craignit pas d'ajouter : « dont il avait épousé la fille ». Et, en rayant Madeleine de la vie amoureuse du grand poète comique, Larroumet se proposait

(1) *La Comédie de Molière, l'auteur et le milieu*, pp. 81-89.

surtout, après Sand et Vitu, de nous persuader que le mari d'Armande n'avait épousé ni la fille, ni même la sœur d'une ancienne maîtresse. « L'honneur de Molière », s'écriait-il, est en cause ; il faut « le dégager ».

Et il reprochait à Brossette d'avoir admis les paroles de Boileau « dans un recueil fatalement destiné à tomber plus tard aux mains du public », comme si ce reproche pouvait atténuer l'importance du propos lui-même. Déplaçant la question du point de vue historique au point de vue moral, Larroumet commettait un véritable sophisme ; et il le répétait contre Racine, qui n'aurait pas dû « accueillir et propager » les accusations de Montfleury ; comme si la vraie question, la seule, relativement à Molière, n'était pas : Ces accusations étaient-elles fondées ?

Autre argument, connu de quiconque n'ignore pas ce qu'on sait de la vie de Molière :

On devine le cas que Louis XIV fit de l'odieuse requête par la conduite qu'il tint peu de temps après : il voulut être le parrain d'un fils de Molière. C'était la plus éclatante réparation que le poète pût désirer.

Mais la réponse est trop facile. Ou Louis XIV n'avait vu dans la requête de Montfleury qu'une basse vengeance, indigne de son attention ; ou, s'il interrogea Molière, celui-ci n'eut aucune peine à se défendre, grâce à son contrat et à son acte de mariage, dont la production satisfit certainement un roi tout disposé à croire le comédien-poète qu'il protégeait.

Sans doute, même, n'y eut-il pas, dans l'honneur accordé à Molière lors du baptême de son premier enfant (28 février 1664), cette intention

de réparation qu'on s'est plu à y mettre. Ce n'était pas un événement si extraordinaire, un baptême où quelque grand seigneur levait sur les fonts, pour le roi, le fils d'un officier de la maison royale; et, de fait, ce n'est pas Molière acteur, ni Molière auteur, mais le « valet de chambre du Roy » que le baptistaire mentionne, avant de nommer les parrain et marraine : le duc de Créqui, « tenant pour Louis quatorzième », et la maréchale du Plessis, « tenante pour Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ». (Molière avait dédié à Madame son *École des femmes*, et de la façon la plus délicate, la plus touchante.)

Mais Larroumet, continuant sa plaidoirie, eut le malheur de recourir aux « dates » : elles lui jouèrent le pire tour, celui d'abattre sa thèse sous des erreurs matérielles. Il ignorait que Modène n'était pas rentré à Paris en 1644, mais qu'il n'y revint, avant de partir pour l'Italie avec le duc de Guise, qu'en 1646, l'année où Molière partit avec Madeleine pour la province, ou l'y alla retrouver. Si bien que cet argument, le plus sérieux en apparence : Molière, amant de la Béjart, aurait eu « à subir un partage humiliant » et, de plus, « à tromper un homme dont il devint aussitôt l'ami », cet argument, dis-je, s'écroule.

Modène resta en Italie de la fin de 1646 au printemps de 1650. A Naples, en février 1648, il est emprisonné par ordre de son chef, qui l'accuse, vous le savez, de haute trahison; et la victoire des Espagnols, en avril, ne le délivre pas : il ne sort du Château-Neuf qu'en 1650, moyennant rançon. Laissons-le donc à ses infortunes jusqu'au moment où il reparaîtra dans la vie de Madeleine, c'est-à-dire, au plus tôt, en 1652; au plus tôt, car on a supposé, mais non établi, que les deux anciens

amants se rencontrèrent pour la seconde fois, vers 1652, dans le Comtat.

Laissons-le et secouons la poussière de toutes ces discussions. Allons à la vérité moralement, *humainement* indiscutable. Regardons Madeleine et Molière, en 1642-1643, dans leur jeunesse inégale mais leur égale liberté et, peut-être, leur égal besoin d'aimer. Le cœur de la comédienne est mûr, comme sa chair, pour un de ces amours où toute la femme se donne, — amour qui peut très bien se concilier, dans une actrice, avec une envie de plaire, en quelque sorte, générale, avec une coquetterie naturelle et acquise, sans cesse entretenue par la profession et le « milieu », ainsi que nous apparaît celle de la « Jebar » dans le roman d'*Almahide*. — Et le tout jeune cœur de l'aspirant-comédien bat d'une double impatience; aussi avide d'amour que de gloire : car Molière était « né avec les dernières dispositions à la tendresse », comme le lui fait confesser douloureusement *la Fameuse comédienne*, dans les meilleures pages de ce pamphlet.

C'était un amoureux et un voluptueux; et, de *l'Étourdi* au *Malade imaginaire*, quelle indulgence respire son œuvre pour les faiblesses sentimentales et sensuelles, si réservé qu'il soit généralement dans l'expression du « désir » ! Le public, alors, exigeait cette réserve. Et l'on sent, deux ou trois fois, que le poète ou le « farceur » poussa aussi loin qu'il lui était possible dans un domaine où sa verve gauloise, d'une part, et sa passion du Vrai eussent pénétré beaucoup plus hardiment, livrées à elles-mêmes et aux penchants de sa nature.

Le farceur mit dans la bouche d'un de ses Sganarelle cette déclaration à une fiancée :

Hé bien ! ma belle, c'est maintenant que nous allons être heureux... Vous ne serez plus en droit de me rien refuser; et je pourrai faire avec vous tout ce qu'il me plaira sans que personne s'en scandalise. Vous allez être à moi depuis la tête jusqu'aux pieds, et je serai maître de tout : de vos petits yeux éveillés, de votre petit nez fripon, de vos lèvres appétissantes, de vos oreilles amoureuses, de votre petit menton joli, de vos petits tétons rondelets, de votre... Enfin, toute votre personne sera à ma discrétion, et je serai à même de vous caresser comme je voudrai.

Mais l'audace était sauvée d'avance, dans ce *Mariage forcé*. La jeune fille à qui s'adresse ce hennissement d'un barbon grotesque, la belle Dorimène, est une dessalée; et nous en sommes prévenus par les exclamations du « seigneur Géronimo » apprenant de Sganarelle le joli choix des « cinquante-trois ans » qu'avoue le barbon. « Vertu de ma vie ! » s'écrie Géronimo. « Oh ! que vous serez bien marié ! Dépêchez-vous de l'être. » Et il s'en va pouffant : « O le beau mariage ! ô le beau mariage ! » Sur quoi, Sganarelle, seul :

Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle...

Le poète osa, dans *Tartuffe*, montrer la convoitise charnelle du gros homme, et largement, à deux reprises, en des tirades merveilleuses d'érotisme hypocrite ou déchaîné. Elles sont dans toutes les mémoires, depuis :

L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles...

jusqu'à :

Le scandale du monde est ce qui fait l'offense
Et ce n'est pas pécher que pécher en silence...

Et c'était, pour le temps, quelque chose d' « énorme », assurément, que des vers comme ceux-ci :

J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille,
Une dévotion à nulle autre pareille.
. . . . . .
Tous ces galants de cour, dont les femmes sont folles,
Sont bruyants dans leurs faits et vains dans leurs paroles,
. . . . . .
Mais les gens comme nous brûlent d'un feu discret,
Avec qui, pour toujours, est on sûr du secret.
Le soin que nous prenons de notre renommée
Répond de toute chose à la personne aimée;
Et c'est en nous qu'on trouve, acceptant notre cœur,
De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur.

Le poète encore, dans *Amphitryon*, fut hardi. Le sujet lui-même l'était singulièrement. Et, dès le premier acte, l'apparition d'Alcmène au bras de Jupiter « avec qui elle vient de passer cette nuit amoureuse annoncée dans le prologue et que le spectateur remplit selon son imagination », comme dit Maurice Donnay, ouvre et présage une scène dangereuse. « Cette Alcmène, les cheveux épars, on la sent toute moite de la chaleur du lit », insiste joliment le même délicieux artiste et psychologue, critique par admiration pour Molière (1). Oui, elle est molle encore et tiède, sous sa robe, des baisers, des caresses, ardemment reçus et rendus, et de toutes ces étreintes qu'elle a cru légitimes; mais, d'un bout à l'autre du dialogue entre l'innocente adultère et le dieu qui a pris la forme d'Amphitryon, quelle délicatesse ! quelle grâce ! C'est un enchantement. De même — avec, en plus, tout le profond comique de la situation —

(1) *Molière*, p. 267.

la scène où elle raconte au véritable Amphitryon, ahuri, furieux, désespéré, tout le bonheur qu'il lui a donné de la veille au soir « à la pointe du jour » :

Tous ces transports, toute cette tendresse,
Comme vous croyez bien, ne me déplaisaient pas ;
Et, s'il faut que je le confesse,
Mon cœur, Amphitryon, y trouvait mille appas.

D'un bout à l'autre, ici encore, c'est un charme ; le seul mot un peu *réaliste* de la scène, le mot « coucher », étant si bien amené et arrivant si à propos qu'il était impossible d'en être choqué. Il est le plus naturel du monde, ce mot d'Alcmène à son mari, dans le récit qu'il lui a demandé :

On servit. Tête à tête ensemble nous soupâmes ;
Et, le souper fini, nous nous fûmes coucher.

AMPHITRYON

Ensemble ?

ALCMÈNE

Assurément. Quelle est cette demande ?

AMPHITRYON, à part.

Ah ! c'est ici le coup le plus cruel de tous,
Et dont à s'assurer tremblait mon feu jaloux.

ALCMÈNE

D'où vous vient, à ce mot, une rougeur si grande ?
Ai-je fait quelque mal de coucher avec vous ?

Ce n'est pas dans *Amphitryon*, d'ailleurs, que Molière, plus libre, eût usé de toute sa liberté. Son goût l'eût averti, défendu, au besoin, contre la tentation d'allusions moins discrètes. Ce n'est pas le public seulement, c'est le sujet qui exigeait là cette adresse, ces touches légères, tout cet art, subtile condition, même aujourd'hui, du

plaisir du spectateur ou du lecteur. Mais, en d'autre œuvres, combien de fois Molière aurait-il, je le répète, cédé à son tempérament, comme aux réclamations de la vérité parfaite, lui, le Peintre, ainsi que l'appelèrent des contemporains (et d'abord des ennemis, par dérision).

Le bruit que menèrent ces derniers autour du du fameux « le... » de *l'École des femmes* lui fut une leçon, malgré l'amusante et fière défense qu'il présenta de ce « le » et des autres « ordures » reprochées à sa pièce. Dans *la Critique de l'Ecole des femmes*, il fit tête, en effet, gaiement et rudement ; et les bégueules à la Clymène, qui étaient allées de salon en salon répandre leurs doléances, eurent leur compte de coups de boutoir. L'attaque qu'il avait eu à repousser lui fut toujours présente, cependant : il se surveilla.

Amphitryon n'en est pas moins une de ses comédies où éclate le plus vivement son amour de l'amour et même cette indulgence pour les péchés du cœur ou de la chair, âme d'une partie de son œuvre.

C'est dans sa pleine maturité, plusieurs années après son mariage, que *la Fameuse comédienne* lui prête l'aveu cité plus haut sur ses « dispositions à la tendresse » ; mais, d'un ton bien différent, parce qu'il faisait parler un valet, et qu'il était encore jeune, n'est-ce pas de lui qu'il disait en jouant le Mascarille de *l'Etourdi* (1653 ou 1655) :

D'un censeur de plaisirs ai-je fort l'encolure ?
Et Mascarille est-il ennemi de Nature?
Vous savez le contraire et qu'il est très certain
Qu'on ne peut me taxer que d'être trop humain.

Il s'est toujours déclaré pour les amoureux contre la famille. — Amoureux, il est vrai, et

l'observation est primordiale, qui n'aspirent qu'à fonder une famille ! Toutes les jeunes filles, tous les jeunes hommes de ce théâtre, qui s'aiment contre la volonté d'un tuteur, d'un père ou d'une mère, ne luttent qu'afin de se marier; leur mariage termine la comédie ; et dans l'idée de mariage s'enveloppe, pour eux, l'idée de famille. Leur amour, à tous, applaudirait la sage et spirituelle Henriette lorsqu'à sa sœur, *dégoûtée* par le seul mot de mariage, elle répond souriante :

> Les suites de ce mot, quand je les envisage,
> Me font voir un mari, *des enfants, un ménage.*

C'est précisément cette *fin* qui à leurs yeux légitime les *moyens* plus ou moins discutables au strict point de vue moral qu'emploient certains d'entre eux. Ils sont, en somme, des représentants de ce que Schopenhauer appelle « le génie de l'espèce » ; et c'est pourquoi, malgré tout, ils ont la sympathie du public. Schopenhauer l'a bien noté : « Avec quelle sympathie ne suivons-nous pas, dans la comédie et le roman, les jeunes gens qui défendent leur amour, c'est-à-dire l'intérêt de l'espèce, et qui triomphent de l'hostilité des parents uniquement préoccupés d'intérêts individuels. » — La façon dont Molière défend cet « intérêt de l'espèce » n'en a pas moins, souvent, un air de révolte sociale au nom du seul amour :

> Moquez-vous des sermons d'un vieux barbon de père,

poursuivait Mascarille. Les barbons de pères sont des « penards chagrins » qui

> ...Vertueux par force, espèrent par envie
> Oter aux jeunes gens les plaisirs de la vie.

Et il n'y a pas à le contester : une dizaine d'années après l'*Étourdi*, c'est dans le dessein bien arrêté de justifier et glorifier les amours royales (la passion de Louis XIV pour La Vallière) que Molière composa *la Princesse d'Élide*. Cette comédie-ballet en cinq actes, écrite pour *les Plaisirs de l'île enchantée*, fêtes données à Versailles (mai 1664) en l'honneur, prétendait le roi, des reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, en l'honneur, au vrai, de la favorite, cette comédie-ballet, tout entière, était une invitation aux dames de la cour à n'être pas « cruelles ».

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés, laissez-vous enflammer,

chantait « l'Aurore » au début du *Prologue :*

Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer.
Dans l'âge où l'on est aimable,
Rien n'est si beau que d'aimer.

. . . . . .

Un cœur tendre est aimable, et le nom de cruelle
N'est pas un nom à se faire estimer ;
Dans le temps où l'on est belle,
Rien n'est si beau que d'aimer.

Est-il beaucoup moins sûr qu'il ait voulu, dans *Amphitryon*, célébrer le nouvel adultère de Louis XIV, adultère double, puisque la nouvelle maîtresse, l'altière, la rieuse et splendide Mme de Montespan, était mariée? Michelet a été extrêmement téméraire, certes, en affirmant que Molière avait écrit la pièce par ordre (1). Aucun texte n'autorise l'assertion. De plus, cette remarque s'impose : Alcmène ressemble si peu à la

(1) *Histoire de France*, t. XV, chap. VII.

Montespan se donnant au roi (quoique celle-ci eût d'abord prié son mari de l'arracher à la cour), si peu, qu'elle n'est, dans la récidive même, qu'une épouse abusée, moralement fidèle avec passion ! De plus, l'auteur n'est point complaisant aux complaisants et complaisantes à la Mercure ; aux entremetteurs ou messagers des caprices divins... ou royaux, puisque, dans le *Prologue*, la Nuit, forcée d'obéir à Mercure, proteste néanmoins en ces termes :

Voilà sans doute un bel emploi
Que le grand Jupiter m'apprête !
Et l'on donne un nom fort honnête
Au service qu'il veut de moi !

Et Mercure de répondre, par une évidente ironie :

Un tel emploi n'est bassesse
Que chez les petites gens.
Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon ;
Et, suivant ce qu'on peut être,
Les choses changent de nom.

De plus, on a rappelé que bien avant la comédie de Molière, il y avait eu les *Sosies* de Rotrou (1636), et que les deux pièces étaient des imitations du même modèle, l'*Amphitryon* de Plaute. Enfin la première représentation de l'*Amphitryon* français ayant eu lieu le 13 janvier 1668, et la liaison de Louis XIV avec la Montespan n'ayant été connue de tous qu'en septembre 1667, il est peu probable, a-t-on observé, que trois mois aient suffi pour concevoir, composer et faire répéter une comédie de cette importance et de cette exquise valeur poétique.

Tout de même, tout de même, je suis inquiet. Le dernier des arguments que je viens de passer en revue, l'argument chronologique, n'est qu'un trompe-l'œil. Si les nouvelles amours du roi ne furent connues de tous qu'en septembre, après la campagne de Flandre, on en parlait depuis plusieurs mois déjà. Le marquis de Saint-Maurice, envoyé en mission auprès de Louis XIV par le duc de Savoie (avril 1667), écrivait, de Paris, le 6 mai, avant le départ de Sa Majesté pour cette Flandre qu'elle allait conquérir si aisément : « Mademoiselle de La Vallière demeurera à Versailles... ; l'on croit que le Roi ne cherche qu'un moyen de se défaire entièrement d'elle... ; l'on dit d'un autre côté que le Roi aime madame de Montespan... ; il n'y a que deux jours qu'il se promena avec elle, seuls en carrosse (1). » Et, le 16 juin, il écrivait, du camp de Charleroi, au sujet de La Vallière : « L'on croit que la Montespan lui succédera. » D'Arras, le 23 juillet, il montrait « la belle dans le carrosse de la Reine, le roi ayant quasi tout hier marché du côté de la portière où elle était démasquée, nonobstant l'extrême poussière ». Et, dans cette lettre comme dans celle du camp de Charleroi, il notait la liberté avec laquelle la cour s'entretenait de l'intrigue royale. — Selon toute probabilité, la superbe marquise était devenue la maîtresse de Louis XIV en juin, à Avesnes (2). Et Molière, dès le milieu d'août, put

(1) *Lettres sur la cour de Louis XIV*, extraits publiés par M. Jean Lemoine.

(2) On lit dans les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle sur le séjour de Louis XIV à Avesnes (du 9 au 14 juin) : « Mme de Montespan... logeait chez Mme de Montausier, dans une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi ; et l'on remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où l'on avait mis une sentinelle à la porte qui don-

être informé des bruits qui couraient, par ses camarades La Grange et la Thorillière, qu'il avait envoyés au camp de Lille porter un placet à Sa Majesté pour qu'elle levât l'interdiction prononcée contre *Tartuffe* le lendemain de la première représentation du chef-d'œuvre au théâtre du Palais-Royal (5 août).

Mais supposons qu'il n'ait rien appris avant septembre, et qu'à ce moment il eût déjà l'idée de faire un *Amphitryon*, mieux, qu'il se fût déjà mis au travail; eût-il pu, dès lors, achever l'ouvrage sans penser à autre chose qu'à l'agrément littéraire et scénique du sujet, comme on l'a prétendu ? N'eût-il pas vu les allusions qu'on ne pouvait manquer d'y vouloir découvrir ? Surtout, n'eût-il pas craint le mécontentement, la colère du roi, s'il n'avait eu l'assurance, au contraire, de flatter en lui, et chez la nouvelle favorite, certains souvenirs, et, bref, leur amour ?

Jupiter, au sortir des bras d'Alcmène, lui murmurant :

> Je ne vois rien en vous dont mon feu ne s'augmente;
> Tout y marque à mes yeux un cœur bien enflammé;
> Et c'est, je vous l'avoue, une chose charmante
> De trouver tant d'amour dans un objet aimé;

n'était-ce pas, pour le dieu de Versailles, comme

nait à l'appartement du roi, on la vint ôter, et elle fut toujours en bas. Le roi demeurait souvent tout seul à sa chambre, et Mme de Montespan ne suivait point la reine. » — V. le beau livre de LAIR : *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV;* le très remarquable ouvrage de MM. JEAN LEMOINE et ANDRÉ LICHTENBERGER : *de La Vallière à la Montespan*, et la *Mademoiselle de La Vallière* de Mlle JUDITH CLADEL, synthèse émouvante des meilleurs travaux antérieurs et travail original lui-même par la pénétration de la sensibilité féminine la plus délicate appliquée à la psychologie d'une des femmes les plus femmes qui aient, au su de l'histoire, aimé, souffert, expié.

une évocation de la nuit où il avait enfin possédé « l'Incomparable » ? Et il fut ravi de s'entendre parler si galamment. La preuve en est qu'*Amphitryon*, représenté aux Tuileries devant Louis-Jupiter et sa cour le 16 janvier, fut redemandé en avril par l'heureux monarque, à Versailles.

Quelle était, aussi bien, la « morale » de l'œuvre ? Jupiter lui-même, « annoncé par le bruit du tonnerre, armé de son foudre, dans un nuage, sur son aigle, » la proclame, à la dernière scène :

Mon nom, qu'incessamment toute la terre adore,
Étouffe ici les bruits qui pouvaient éclater.
Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore;
Et sans doute il ne peut être que glorieux
De se voir le rival du souverain des dieux.

C'était la conviction du roi; et il n'eût rien répondu de plus sincère à M. de Montespan, qui eut — plus tard — l'impertinence de ne pas se se sentir honoré par le « partage ».

On peut donc prêter à Molière, concevant et composant sa comédie, l'intention apologétique ou plutôt glorificatrice que des moliéristes ont jugé outrageante pour leur idole. Et même, si je ne crois pas à l'ordre que le poète, d'après Michelet, aurait reçu, c'est : 1° que Louis XIV ne me paraît pas capable, à ce moment-là, d'avoir osé donner un pareil ordre; mais 2°, et surtout, que, très fin, et très « renseigné », Molière n'avait pas besoin qu'on lui commandât de tout faire pour séduire le roi et l'amener à lui donner un autre ordre : celui de jouer *Tartuffe* (1). Quand

(1) Je dois noter cependant que, selon MM. Lemoine et Lichtenberger, Louis XIV n'aurait pas seulement toléré,

Michelet écrit : « Molière... espérait dans Alcmène », je ne trouve plus l'historien téméraire. Je ne voudrais qu'ajouter : « surtout dans Jupiter ». — A peu près toute la cour, d'ailleurs, pensait comme le poète sur les droits amoureux du souverain. La « morale » de la pièce ne semblait pas immorale aux courtisans et aux « belles madames » de l'époque. C'est M. de Montespan qui scandalisa par son intolérance (il est vrai tardive, extravagante et qui pouvait paraître un effet du dépit de n'avoir pas été suffisamment récompensé) (1). Et puis, Molière, bien qu'il souffrît amèrement de la coquetterie, sinon des infidélités de sa femme, était quand même dominé par cet amour de l'amour et de ses plaisirs, qui faisait de lui, avec ce qu'on pourrait appeler son « anticléricalisme », pour ne pas dire son antichristianisme, un grand « libertin », aux deux sens que le mot avait alors.

Il eût souscrit à ce propos de son ami Bernier (le célèbre voyageur), rapporté par Saint-Évremond dans une lettre à Ninon de Lanclos : « L'abstinence des plaisirs me paraît un grand péché. » Philosophie qui est celle, au fond, d'*Amphitryon*, comme elle l'est, ouvertement, de *la Princesse d'Elide;* car il faut en convenir : si le rôle de Jupiter est une apothéose de l'amour physique, le rôle d'Alcmène n'est, de son côté, qu'une tendre exaltation de cet amour, et l'on a, en somme, l'impression que la jeune épouse ne pourrait être plus

mais « inspiré telles des allusions... semées » dans *Amphitryon*. Cette pièce, disent-ils, « composée à l'insu du maître,... eût été la plus sanglante des satires ». *Op. cit.*, p. 244.

(1) Sur les attitudes successives de ce « Sganarelle... fantasque », voir l'ouvrage de MM. LEMOINE et LICHTENBERGER, chap. VIII et IX.

passionnément coupable dans l'adultère qu'elle n'y est innocente. Impression aggravée par le ridicule, fatal mais implacablement développé, du personnage d'Amphitryon...

Et l'homme qui, dans le supplice de sa passion pour la terrible coquette qu'il avait épousée — Alceste marié — savait néanmoins, dans cet *Amphitryon*, postérieur de si peu au *Misanthrope* (1666), se retrouver le poète d'une conception à ce point « anarchiste » ou « païenne » de l'amour, on voudrait que, vingt-cinq ans plus tôt, il se fût associé avec la Béjart sans être déjà ou sans devenir tout de suite son amant! Il n'y a pas là-contre, en définitive, deux jugements possibles : c'est simplement absurde.

Je m'étonne même que Paul Mesnard, ayant reconnu que le fils du tapissier « ne s'était sans doute pas fait comédien avec le ferme propos de demeurer un Caton », ait cru devoir s'affliger pour Molière de son premier choix, et cela dans une phrase où se trahit un reste de superstition moliériste, capable, à soi seul, d'offrir de l'homme une image fausse. Il regrette, en effet, que ce « premier amour » n'ait pas été « plus digné d'une vie qui, au témoignage des contemporains, autres que les diffamateurs, fut, dans sa maturité, réglée par des sentiments élevés (1) ». Est-ce au mariage de Molière qu'on peut ainsi faire allusion ? Et quels sont donc, au reste, les témoignages contemporains si délibérément invoqués ? J'ai cité ceux de Racine et de Boileau, avec ce que disent Tallemant et Bayle; encore dois-je noter ici que Boileau nommait la de Brie comme la deuxième maîtresse de son ancien ami; et je ne vois aucun

(1) *Notice biographique*, p. 81.

autre texte, en dehors des pamphlets, et avant le petit livre de Grimarest, où il soit question des amours de Molière.

On lit bien, dans la préface écrite par La Grange en 1682 pour la première édition complète des œuvres du poète : « Il se fit remarquer à la cour pour un homme civil et honnête, ne se prévalant point de son mérite et de son crédit, s'accommodant à l'humeur de ceux avec qui il était obligé de vivre, ayant l'âme belle, libérale : en un mot, possédant et exerçant toutes les qualités d'un parfaitement honnête homme. » Mais cet éloge si juste : « un parfaitement honnête homme (1) », ne signifie nullement « un homme de mœurs irréprochables ». En 1679, Bussy-Rabutin définissait *l'honnête homme :* « un homme poli et qui sait vivre ». Et tout le monde, au dix-septième siècle, eût approuvé cette définition, qui correspond exactement aux « qualités » signalées d'abord par La Grange. « L'âme belle, libérale » était ce qui distinguait Molière de beaucoup d'honnêtes gens, n'ayant, eux, effectivement, pour mérites que leur politesse (ou culture) et leur savoir-vivre ; mais, encore une fois, rien n'a trait, dans cet éloge du caractère de Molière, à sa vie privée ou, plus précisément, passionnelle. Or, la phrase de Paul Mesnard, ou bien ne se réfère qu'à cette vie, ou bien mêle et confond, trop habilement, deux ordres de choses qu'il est nécessaire de séparer avec soin : l'honnêteté gé-

(1) Chappuzeau avait dit les mêmes choses, en 1674 : « Outre les grandes qualités nécessaires au poète et à l'acteur, il possédait celles qui font l'honnête homme : il était généreux et bon ami, civil et honorable en toutes ses actions, modeste à recevoir les éloges qu'on lui donnait, savant sans le vouloir paraître, et d'une conversation si douce et si aisée que les premiers de la Cour et de la Ville étaient ravis de l'entretenir. »

nérale de Molière, si je puis dire, et sa moralité amoureuse.

Le petit ouvrage de Grimarest nous montre parfaitement la première, et, quoique très réservé sur la seconde, nous en laisse entrevoir ceci : qu'en dépit de son amour pour sa femme, l'infortuné mari acceptait volontiers les consolations récréatives dont la de Brie avait le secret facile. Le passage est assez piquant ; je le reproduirai tout entier dans ma « de Brie » ; en voici quelques lignes, d'un intérêt direct ici : « Il n'aimait point le jeu ; mais il avait assez de penchant pour le sexe ; la de Brie l'amusait quand il ne travaillait pas. » Au reste, comme il n'était plus jeune et n'avait plus d'amour pour cette comédienne, « il traitait l'engagement avec négligence, et ses assiduités n'étaient pas fatigantes pour une femme : en huit jours, une petite conversation, c'en était assez pour lui... »

Jules Lemaître a raison : il faut aimer Molière « tel qu'il est », ou même « quel qu'il soit... C'était, comme tant d'autres, une pauvre créature impressionnable, sujette à la tyrannie des instincts et souvent en proie au hasard et à l'aventure (1) ». Pourquoi tant hésiter, d'ordinaire, à le reconnaître ? M. Gustave Lanson a eu le courage, dans un livre destiné à l'enseignement, d'exposer sans fard la vérité entière : « Une imprudente et légèrement ridicule idolâtrie a faussé, noyé, affadi les traits réels de sa physionomie [celle de Molière, bien entendu]. Sachons le voir comme il est, avec sa belle énergie et son infatigable activité, son bon sens ferme et fin, ses instincts généreux, humains, bienfaisants. Mais enfin, c'était un homme et un

(1) Article déjà cité.

comédien... Molière vivait dans le monde le plus libre de son temps et le plus irrégulier. Il fut faible contre ses passions, peu rigoriste et même relâché en certaines matières... » Et, ses ennemis l'eussent-ils calomnié (M. Gustave Lanson le croit), ne regardons pas « de trop près son mariage », ose conclure l'éminent professeur, dont je ne saurais pourtant suivre le conseil lorsqu'il ajoute : « Ces choses-là sont de celles où il ne faut pas insister (1). » On est bien forcé d'y insister, non dans un livre comme le sien, mais si, à tort peut-être, on s'est donné pour tâche d'essayer de faire un peu de lumière dans le chaos d'hypothèses relatives aux amours de l'acteur et de l'acteur-poète.

En quoi, d'ailleurs, le regret de Paul Mesnard, concernant la passion du jeune homme pour Madeleine, est-il légitime ? Intellectuellement, cette Béjart était une femme remarquable, très supérieure aux autres actrices que Molière aima ; et, moralement, laquelle de celles-ci lui préférer ? La de Brie ? la du Parc ? On les connaît mal. La vie d'Armande elle-même (ou de la prétendue Armande), sa vie privée, demeure aujourd'hui presque aussi ténébreuse qu'elle l'était au début du dix-neuvième siècle, avant tout le travail des chercheurs qui se sont efforcés de l'éclaircir. L'unique point net, c'est, on le sait, l'invincible coquetterie qui a fait accuser « la Molière » d'avoir trompé, et même abondamment, celui dont la seule véritable ou irréparable folie fut d'épouser à quarante ans cette Célimène de coulisses. Moins jeune qu'on ne le suppose communément, si elle n'était autre que Françoise, elle était, dans cette hypothèse, encore trop jeune pour cet époux trop

(1) *Histoire de la littérature française*, p. 510.

sérieux, étant née pour être une comédiennne courtisane avant de se reposer dans le mariage. Le mari qu'elle aima fut le camarade qu'elle épousa en 1677, Guérin d'Estriché !

Si, en outre, comme il est naturel, ou plutôt indispensable, on compare entre eux les talents de ces diverses comédiennes, « la Molière » apparaît la seule rivale possible de Madeleine dans notre estime. Encore serait-il équitable d'accorder à celle-ci une espèce de supériorité en songeant qu'elle précéda sur la scène sa fille (ou sa sœur) d'environ vingt-cinq ans.

Puis, Madeleine eut des vertus d'initiative, un tempérament d'organisatrice, de fondatrice, d'administratrice, une énergie de « lutteuse » douée, enfin, qui firent d'elle pour Molière, comme je l'ai dit, une sorte de Providence multiple pendant les années maigres ou dures qui préparèrent les autres. Sans elle, Molière n'eût-il pas sombré ? Ne se fût-il pas épuisé à combattre la malchance ? Son génie eût-il pu éclore, s'épanouir ? Aurions-nous son œuvre ? Qu'on ait le droit de se poser la question, c'est pour Madeleine Béjart l'hommage suprême.

VI

L'Illustre Théâtre (1643-1645). — *Principaux rôles créés par Madeleine. Son talent de tragédienne. — Histoire de sa beauté.*

C'EST « en la maison de la veuve Béjart » (Marie Hervé), « rue de la Perle, paroisse Saint-Gervais », que, le 30 juin 1643, fut passé l'acte de constitution de *l'Illustre Théâtre*.

Joseph, Madeleine et Geneviève habitaient là, d'après l'acte, avec leur mère, qui dut bientôt hypothéquer ladite maison et ses autres biens personnels, comme « principale preneure » et caution, lors de la location du Jeu de paume des Mestayers par les comédiens associés (12 septembre) (1). Marie Hervé n'était pas devenue riche en devenant, on ne sait quand ni comment, propriétaire. Cependant, l'immeuble de la rue de la Perle avait une certaine valeur. Le 9 septembre 1644, « la veuve Béjart » pouvait en faire la garantie d'une dette de 1.100 livres contractée par la troupe, bien que l'hypothèque dont il était déjà grevé fût de 2.400 livres. Enfin, le 17 décembre, la mère de Madeleine pouvait, une troisième fois,

(1) LOISELEUR, *Op. cit.*, p. 376.

se rendre caution, non plus, il est vrai, avec sa maison, et non plus pour la troupe, mais pour ses filles et Molière « seulement », et d'une somme beaucoup moindre que les précédentes : 360 livres. — Évidemment, elle traitait Molière en beau-fils; preuve nouvelle, par parenthèse, de ce qu'il était à Madeleine.

Elle avait remis, cette fois, aux créanciers « un contrat portant vente et obligation à son profit » d'une somme de 500 livres. Elle ne devait d'ailleurs rentrer en possession du contrat ou de la somme qu'après que les créanciers auraient été payés, non seulement des 360 livres dont elle répondait, mais des 1.700 empruntées ce 17 décembre, à la même heure, par ses filles et Molière, d'une part, et, de l'autre, par le reste de la troupe (1).

Elle avait donc un peu d'argent. Très peu. Moins à l'étroit, réellement à l'aise, eût-elle laissé l'entreprise de ses enfants et de son gendre, dirai-je officieux ? se débattre ainsi d'expédient en expédient et l'exposer elle-même, comme répondante, à des revendications, à des pertes cruelles ?

Les autres biens personnels qu'elle avait dû hypothéquer, en même temps que sa maison, étaient minimes.

Elle possédait, indivise avec ses enfants, qui étaient cinq, en y comprenant Armande, la sixième partie d'un autre immeuble parisien, rue du Roi-de-Sicile; et, pareillement indivise avec eux, une bicoque, « au bourg Saint-Antoine-des-Champs, sur le chemin de Piquepuce ».

Au commencement de 1643, semble-t-il, son

(1) V. SOULIÉ, *Recherches sur Molière*, document XIII, et LOISELEUR, *les Points obscurs de la vie de Molière*, p. 379.

mari, l'huissier-audiencier, était mort endetté et insolvable. C'est pourquoi, le 10 mars, devant le lieutenant civil, assistée de parents et d'amis, elle renonçait pour son fils Joseph, pour Madeleine, Geneviève, Louis et « une petite non baptisée », à la succession de leur père, la déclarant même « chargée de grandes dettes ». — La renonciation, d'ailleurs, ne fut légale qu'après « délibération du conseil », le 10 juin, juste vingt jours avant la signature de l'acte de société qui fonda *l'Illustre Théâtre*. Le fait est notable. On pourrait penser que les Béjart, d'accord avec Molière, attendirent, pour signer cet acte, d'être bien assurés contre les créanciers du défunt; et, si l'on découvrait, un jour, que l'un de ces créanciers était le père Poquelin, l'hypothèse deviendrait amusante.

Dès la fin de 1642, évidemment, le tapissier avait été vaincu par la vocation de son fils. Le 6 janvier 1643, il admettait que celui-ci renonçât à la survivance de sa charge, et il lui versait une somme de 630 livres, tant sur « ce qui lui pouvait appartenir de la succession de sa mère qu'en avancement d'hoirie future »; somme reçue — dit encore l'inventaire fait après la mort du tapissier — « pour l'employer à l'effet y mentionné » : cet « y » se rapportant à la quittance donnée par Jean-Baptiste, laquelle, malheureusement, ne nous a pas été conservée, mais faisait, selon toute vraisemblance, allusion au prochain établissement d'une troupe comique et à une participation pécuniaire du jeune homme à l'entreprise (1).

Au surplus, dans l'acte du 30 juin, on voit qu'à ce

(1) Marie Cressé, la mère de Jean-Baptiste, avait laissé à chacun de ses quatre enfants vivants 5.000 livres. Le père Poquelin, par son accord avec son fils aîné, faisait donc une bonne affaire.

moment la troupe existait déjà. Les contractants « s'unissent et se lient ensemble pour l'exercice de la comédie à fin de conservation de leur troupe ».

Jean-Baptiste, ayant quitté le toit paternel, habitait rue de Thorigny, donc tout près de chez les Béjart; en quelques pas, Madeleine pouvait être chez lui; on s'est même demandé s'il ne vivait pas maritalement avec elle, dans la petite maison qu'elle avait achetée en 1636 au « cul-de-sac » de cette rue de Thorigny. Pour ne point afficher la cohabitation, le futur Molière, indiquant son adresse au rédacteur de l'acte, aurait, si l'on me passe le mot, supprimé le « cul-de-sac »; et la Béjart, pour la même raison, aurait élu domicile chez sa mère, où, aussi bien, elle était censée vivre et devait avoir effectivement sa place à elle, une chambre. Mais avait-elle encore sa petite maison? Dans quelle situation de fortune se trouvait-elle? Toutes les apparences conspirent à nous la montrer, en 1643, fort dépourvue. Ses succès d'actrice et de femme, dans le Languedoc, n'auraient pas compensé le dommage que lui avait infligé sa séparation d'avec M. de Modène. Eût-elle, un instant, renoué avec lui, dans ce Languedoc, elle serait rentrée à Paris sans fonds sérieux. On est surpris que ce soit Marie Hervé qui garantisse d'abord le paiement du loyer, puis deux emprunts de *l'Illustre Théâtre :* si Madeleine avait eu des économies, aurait-elle eu le cœur de laisser cette mère se saigner ainsi pour elle et ses associés ?... Ou bien faudrait-il croire à une supercherie concertée entre les deux femmes : Marie Hervé intervenant pour masquer sa fille, pour lui permettre de garder intact ce qu'elle avait amassé, véritable ressource, secrète réserve de la famille? La suite des événements nous

convaincra que Madeleine, eût-elle sauvé quelque chose du désastre que lui fut la perte de son protecteur comtadin, et eût-elle « fait de l'argent » dans sa tournée languedocienne, n'avait pas trop de ces quelques armes, en 1643-1644, pour son combat d'aspirante à la gloire.

Il était déjà loin, le temps où sa dix-huitième année avait pu se promettre pour le lendemain, en quelque sorte, et cette gloire et un luxe solide. La Béjart attendait tout, maintenant, de *l'Illustre Théâtre*, qui débuta probablement à Paris le 1er janvier 1644, après un voyage d'automne à Rouen, où l'on a plaisir à se figurer Molière et sa maîtresse jouant du Corneille devant l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*. — Ce dernier chef-d'œuvre avait été donné à l'Hôtel de Bourgogne l'hiver précédent (décembre 1642 ou janvier 1643).

Sur ce séjour, de plusieurs semaines peut-être, dans la ville natale du grand poète tragique, on ne sait, du reste, absolument rien. On n'en a même qu'une preuve, mais intéressante. C'est une procuration du 3 novembre, où nos comédiens, « devant Me Cavé, notaire à Rouen », munissent d'un plein pouvoir un mandataire, dont le nom manque dans l'acte, pour contraindre par toutes voies légales « Noël Gallois, maître du jeu de paume du Mestayer », le charpentier Michault et le menuisier Duplessis, à hâter les travaux qui devaient transformer ledit jeu de paume en salle de spectacle.

Ces travaux ne furent terminés que vers la fin de décembre. Encore fallut-il faire, devant le théâtre, un pavage de 36 toises (12 de long, 3 de large), et en « esplanader » les abords pour que les carrosses pussent amener aisément la riche clientèle sur qui nos acteurs comptaient bien.

Établi aux fossés de Nesle, le jeu de paume des Mestayers « occupait l'emplacement assez vaste que représentent aujourd'hui les numéros 10, 12-14 sur la rue Mazarine, les numéros 11 et 13 sur la rue de Seine (1) » ; et il offrait « une profondeur de 32 mètres de l'est à l'ouest, c'est-à-dire de la rue Mazarine à la rue de Seine, et une largeur de 11 à 12 mètres du sud au nord ».

Sur ce terrain, on construisit une scène rectangulaire, profonde d'environ 9 mètres et séparée de la rue de Seine par un fond d'environ 4 mètres et demi ; et l'on aménagea une salle également rectangulaire, large de 12 mètres et longue de 18 (18 m. 56, précise Vitu). Cette salle comprenait un parterre et un amphithéâtre avec, à droite, à gauche et au fond — c'est-à-dire du côté de la rue Mazarine (alors rue des Fossés-de-Nesle) — des loges ou galeries. « Onze cents spectateurs serrés à étouffer » pouvaient tenir dans cet ex-jeu de paume, où l'en entrait par la rue Mazarine. On suivait un couloir (qui allait d'une rue à l'autre), jusqu'à une porte, à droite ; c'était la seule porte de la salle. — Il y avait d'ailleurs, dans ce théâtre, une maison pour les comédiens.

Ils avaient loué pour trois ans, au prix annuel de 1.900 livres, s'engageant, en outre, le bail expiré, à « rétablir ledit jeu » dans l'état où ils le prenaient. Conditions aggravées par les suivantes : le loyer se payera « de mois en mois » et « par avance » ; le premier mois sera même payé « sitôt que lesdits preneurs auront fait porter du bois audit jeu et en empêcheront les joueurs de paume ». Joignez ce que durent coûter les travaux.

(1) AUGUSTE VITU, *le Jeu de paume des Mestayers;* excellent travail, publié en 1883. La date a son importance, à cause du mot « aujourd'hui ».

Il fallait, décidément, que les dix associés du 30 juin eussent la foi (1) !

Avant leur départ pour Rouen, ils admirent une nouvelle sociétaire, Catherine Bourgeois ; et la troupe se trouva ainsi composée de cinq actrices et de six acteurs.

Les actrices, avec Madeleine, Geneviève et cette Bourgeois, sur l'âge, le physique ou le talent de qui on n'a aucun renseignement, étaient Madeleine Malingre, sur qui l'on n'est pas mieux renseigné, et la très jeune et très jolie Catherine des Urlis. Cette Catherine avait quinze ou seize ans. Elle entra plus tard au Marais. Quant aux acteurs, c'étaient, avec notre Poquelin et Joseph Béjart : Denys Beys, un inconnu, s'il n'est pas le même que le poète ivrogne Charles Beys, « qui n'eut jamais vaillant un jacobus », écrivit le gazetier Loret, mentionnant sa mort (1659) ; Nicolas Bonnenfant, ci-devant clerc de procureur ; Germain Clérin, dont nous allons retrouver le nom, et le maître écrivain Georges Pinel, que le tapissier Jean Poquelin connaissait bien : il lui avait prêté 172 livres, en 1641, et, le 1er août 1643 — un mois après l'acte de constitution de *l'Illustre Théâtre* — il lui prêtait 160 livres ! Ce second prêt a même permis de supposer, contrairement à la tradition, que le père de Jean-Baptiste ne voyait pas d'un si mauvais œil l'entreprise dont son fils ne tarda pas à être le chef — avec Madeleine.

On lit dans l'acte de constitution : « Clérin, Poquelin et Joseph Béjart doivent choisir alternativement les héros », et tous les associés accordent à Madeleine Béjart « la prérogative de choisir

(1) Il est vrai que le deuxième mois ne devait commencer qu'après l'ouverture du théâtre.

le rôle qui lui plaira ». Elle est donc bien l'étoile de la troupe, et, en quelque mesure, Madame la directrice. Quant aux « héros », c'étaient, il va de soi, les grands personnages tragiques; et c'est, en effet, comme tragédien que le jeune Poquelin rêvait de s'illustrer dans cet *Illustre Théâtre*. Oui, ce qu'il rêvait, c'était une renommée pareille, sinon supérieure, à celle d'un Mondory ou d'un Bellerose. Ambition malheureuse, dans laquelle chacun sait que Molière s'obstina longtemps. En 1670, *Élomire hypocondre* pouvait encore se moquer du tragédien :

> Si tu voyais tes yeux hagards et de travers,
> Ta grande bouche ouverte en prononçant un vers,
> Et ton col renversé sur tes larges épaules...

Vers qui rappellent et n'étaient pas sans plagier l'assez jolie caricature tracée du même Molière, en 1663, par Antoine Montfleury, dans *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*. Montfleury le comparait jouant César, de *la Mort de Pompée*, aux héros de roman « dans les tapisseries » :

> .....Il vient le nez au vent,
> Les pieds en parenthèse, et l'épaule en avant,
> Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
> Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
> Les mains sur les côtés d'un air peu négligé,
> La tête sur le dos comme un mulet chargé,
> Les yeux fort égarés, puis, récitant ses rôles,
> D'un hoquet éternel sépare ses paroles...

La part faite à la haine dans ces railleries, il reste celle de la vérité. « Ce n'est pas un merveilleux acteur, si ce n'est pour le ridicule », assure Tallemant. Grimarest parle du fameux « hoquet ou tic de gorge qu'il avait, et qui rendait

d'abord son jeu désagréable [dans la comédie même] à ceux qui ne le connaissaient pas ». Il avait contracté ce défaut « par habitude », dans ses longs efforts pour se corriger d'une « volubilité de langue dont il n'était pas le maître ». Enfin, « il n'était bon que pour représenter le comique; il ne pouvait entrer dans le sérieux, et plusieurs personnes assurent qu'ayant voulu le tenter, il réussit si mal la première fois qu'il parut sur le théâtre, qu'on ne le laissa pas achever ». Et Grimarest est un admirateur sincère, un défenseur de l'homme qu'il raconte !

Mais, par ces mots « la première fois... » etc., que faut-il entendre? La première apparition de Molière sur la scène de *l'Illustre Théâtre* ? Non. Les personnes qui, au commencement du dix-huitième siècle, renseignèrent le biographe n'étaient pas de celles qui avaient assisté à la représentation inaugurale de janvier 1644. Qui donc, même, vers 1700, pouvait penser encore à cette représentation et au début d'un comédien aussi obscur que l'était le jeune associé des Béjart? Le plus lointain souvenir dont Grimarest pût avoir connaissance, c'est celui de l'accueil fait à Molière, lorsque, revenu à Paris, après ses onze ou douze années de pérégrinations provinciales, l'auteur de *l'Étourdi* et du *Dépit* joua pour la première fois, au Petit-Bourbon, à la fin de 1658, *Héraclius*, *Rodogune*, *Cinna*, *le Cid* et *Pompée*. — *Élomire hypocondre* met dans la bouche d'Elomire ce récit que Grimarest n'ignorait pas :

> ... Tel était déjà le bruit de mon renom
> Qu'on nous donna d'abord la salle de Bourbon.
> Là, par *Héraclius* nous ouvrons un théâtre
> Où je crois tout charmer et tout rendre idolâtre.

Mais, hélas ! qui l'eût cru ? Par un contraire effet,
Loin que tout fût charmé, tout fut mal satisfait,
Et par ce coup d'essai, que je croyais de maître,
Je me vis en état de n'oser plus paraître.
Je prends cœur toutefois, et, d'un air glorieux,
J'affiche, je harangue, et fais tout de mon mieux.
Mais inutilement je tentai la fortune.
Après *Héraclius*, on siffla *Rodogune*.
Cinna le fut de même, et *le Cid*, tout charmant,
Reçut avec *Pompée* un pareil traitement.

Sur la première représentation de *l'Illustre Théâtre*, cet Élomire avait dit seulement :

Si je m'en souviens bien, ce fut un jour de fête ;
Car jamais le parterre, avec tous ses échos,
Ne fit plus de *ah ! ah !* ni plus mal à propos.

Et ce vague témoignage ironique est d'ailleurs la seule trace qu'ait laissée l'événement.

Les jours suivants n'étant ni fêtes ni dimanches,
L'argent de nos goussets ne blessa point nos hanches ;
Car alors, excepté les exempts de payer,
Les parents de la troupe, et quelque batelier,
Nul animal vivant n'entra dans notre salle.

Élomire hypocondre exagérait ; mais, certainement, il y eut des jours où la salle fut presque vide. De temps à autre, cependant, grâce au talent de Madeleine et au mérite de « nouveautés » comme le *Scévole* de du Ryer et *la Mort de Sénèque* de Tristan l'Hermite, il dut y avoir des chambrées honorables.

L'étoile de la troupe avait, évidemment, de trop médiocres satellites, et n'était pas elle-même assez « illustre », pour attirer la foule de façon régulière ; en plus d'un rôle, elle brilla néanmoins d'un éclat assez pathétique pour que le

rayonnement, onze ou douze ans plus tard, n'en fût pas éteint : car, vers 1657, Tallemant des Réaux consacrait ces quelques lignes à l'étoile disparue du ciel théâtral parisien depuis 1646 : « Il faut finir par la Béjard. Je ne l'ai jamais vu jouer, mais on dit que c'est la meilleure actrice de toutes. Elle est dans une troupe de campagne. Elle a joué à Paris, mais ça été dans une troisième troupe qui n'y fut que quelque temps. Son chef-d'œuvre, c'était le personnage d'Épicharis, à qui Néron venait de faire donner la question (1). »

Cette Épicharis est l'héroïne de *la Mort de Sénèque.*

Tristan l'Hermite, depuis sa triomphante *Mariamne*, n'avait pas remporté de grand succès dramatique. Sa deuxième tragédie, *Panthée* (1638), n'avait qu'à moitié réussi; et *la Folie du sage*, tragi-comédie (1644), ne put plaire qu'à des lettrés (2). Il abandonna le Marais et l'Hôtel de Bourgogne pour le théâtre de Madeleine, où on lui joua d'abord, semble-t-il, non pas *la Mort de Sénèque*, mais une autre, *la Mort de Crispe.* La reconnaissance de l'emprunt de 1.100 livres fait par la troupe le 9 septembre 1644, destine en partie cette somme « au paiement des pièces... achetées des auteurs du *Scévole*, *la Mort de Crispe* et autres (3)... » Mais, des deux *Mort*, que celle-ci ou celle-là ait été représentée la première, après tout, que nous importe ! Même celle des deux qui réussit le moins bien, et méritait le moins de réussir, dut paraître assez vivante, grâce à Madeleine dans le rôle de Fauste, seconde femme de l'empereur Constantin, passionnément éprise

(1) *Historiette* de MONDORY.
(2) V. BERNARDIN, *Tristan l'Hermite*, p. 416.
(3) LOISELEUR, *Op. cit.*, p. 379.

du jeune Crispe, son beau-fils, comme Phèdre l'est d'Hippolyte.

Le malheur du rôle et de la pièce est que cet amour incestueux n'ose pas se déclarer, et que la Phèdre impériale n'est pas l'auteur volontaire de la mort de Crispe. Elle fait empoisonner la jeune Constance, aimée du jeune prince, et celui-ci meurt en même temps et du même poison que la princesse, mais par accident : il a voulu sentir à son tour les gants magnifiques reçus et baisés par Constance. Ce qu'il y a d'émouvant dans le rôle de Fauste, c'est la jalousie de la femme beaucoup plus que la passion de la belle-mère; c'est le désespoir qui va jeter cette impératrice elle-même à la mort, et qu'elle exprime avec une éloquence un peu « précieuse »... dont je pense que Madeine sut traduire les éclats en artiste impétueuse et fine :

J'ai servi ma rivale et me suis outragée.
Constance a de ce mal retiré mille biens :
Crispe a fermé ses yeux, elle a fermé les siens;
Et, serrant les liens dont Amour les assemble,
Ils ont fait leurs adieux et sont partis ensemble.
Pour rendre mon dépit et plus juste et plus grand,
On les a vus encor s'embrasser en mourant.
En un sang qui se glace ils conservent des flammes;
Leurs corps restent unis aussi bien que leurs âmes;
La mort ne défait pas ce que l'amour a joint;
Ils quittent la lumière et ne se quittent point;
Crispe baise en mourant Constance, qui l'adore;
Ils n'ont plus de chaleur, et s'ils brûlent encore ;
Leur dessein continue au delà du trépas,
Et dans leur cœur éteint leur amour ne l'est pas.

Excellent homme, bourgeois couronné, Constantin prononce l'oraison funèbre de la criminelle en des vers plutôt comiques :

Elle avait des défauts, mais elle avait des charmes
Qui m'obligent encore à répandre des larmes.

Et ces « charmes » : l'intelligence et la beauté, étaient de ceux qu'on pouvait le moins refuser à la Béjart. Ses camarades pouvaient même lui appliquer, sans la flatter, cette flatterie du fils de l'empereur à Fauste :

Vous êtes le bon ange et l'âme de l'Empire ;
On sait que votre esprit, qui n'a point de pareil,
Change comme il lui plaît la face du conseil !

Il suffisait d'entendre par « Empire » le petit clan théâtral dont Madeleine était « l'âme ». Et si, comme on est libre de le conjecturer, c'était Molière qui faisait Crispe, la flatterie du jeune prince devenait sur les lèvres du jeune amant et associé un hommage très tendre. Il est vrai que le même Crispe disait de sa marâtre, à Constance :

... C'est qu'elle est glorieuse,
Pleine de vanité, hautaine, impérieuse,
Et qu'elle s'imagine, ayant l'autorité,
Que toute la louange est due à sa beauté...

ce qui n'était plus pour enchanter la Béjart, et ce que les camarades, surtout les femmes, pouvaient cependant lui appliquer aussi, jusqu'à un certain point. Ce point, du reste, n'avait-il pas été fixé par le jeune prince, dans une scène précédente :

Je confesse que Fauste a l'humeur fort altière,
Qu'en tous ses sentiments elle est assez entière...!

Nous le savons, en effet, Madeleine Béjart était « impérieuse ». — « C'était une femme altière et peu raisonnable, lorsqu'on n'adhérait pas à ses sentiments », prétend même Grimarest, à propos

du mariage de Molière, auquel elle aurait fait, selon le biographe, toute l'opposition possible. Il va jusqu'à la traiter, en cette occasion, de « femme furieuse et extravagante »... *La Fameuse comédienne* lui prête, dans cette circonstance, une tout autre attitude ; et, le moment venu, je discuterai les deux versions ; mais, à propos de la liaison de Molière avec la de Brie, on lit dans le pamphlet, qu'en dépit de son chagrin, l'ancienne maîtresse, « prit le meilleur parti qui était », d'accepter la chose, « *en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avait eue* ». Et la femme que nous montre ce témoignage, n'est-ce pas celle, après tout, dont j'ai célébré l'énergie ?

Je n'en conclus pas que Tristan l'Hermite, dessinant le caractère de Fauste, eût songé à celui de l'interprète. Je croirais même qu'il n'écrivit pas sa tragédie pour *l'Illustre Théâtre :* il devait l'avoir entièrement composée, ou à peu près terminée, lorsque la nouvelle troupe la lui acheta. Et voici mon excuse, si je me trompe : la beauté de l'impératrice est moins louée que celle de Constance ! Il se contente pour Fauste du mot banal qu'on a vu : « sa beauté ». Il dit de Constance :

> On pourrait l'appeler un chef-d'œuvre des cieux.

Compliment vague, et banal aussi, dans sa pompe, mais enfin plus fort, plus « appuyé » que l'autre.

Et, dans *la Mort de Sénèque,* composée, elle, ce n'est pas douteux, pour *l'Illustre Théâtre,* si l'éloge de la beauté d'Épicharis-Madeleine ne sort pas non plus d'une imprécision regrettable, il a cependant une vivacité dont l'actrice put être satisfaite ; — et il s'accompagne de louanges d'un

ordre très différent, qui durent achever de la ravir :

Fille égale à Minerve en beauté de visage,
En force d'éloquence, en grandeur de courage,
Divine Épicharis, vous venez d'avancer
L'ouvrage le plus grand qu'on puisse commencer,
Mais il faut faire en sorte, ô beauté sans seconde,
Qu'à ce digne projet l'événement réponde...

Il s'agit de la conspiration tramée contre Néron ; mais ne pouvait-on, dans cette déclaration et ces conseils de Lucain à l'héroïque affranchie dont il est amoureux, vouloir applaudir une allusion au courage autant qu'à la beauté de la comédienne qui avait « commencé ce grand ouvrage » d'un nouveau théâtre ?

Et à l'inutile amour de Lucain pour la belle et farouche « amazone » — c'est ainsi que le chef du complot, Pison, appelle Épicharis — Néron ajoute l'hommage involontaire de l'admiration et du désir qui le saisissent à l'aspect de l'intrépide et tandis qu'il l'interroge :

Ah ! qu'elle a de fierté, cette séditieuse !
Que son front est hardi ! qu'elle est audacieuse !

s'écrie-t-il d'abord en la voyant paraître ; puis, sachant, ou devant savoir qu'elle fut courtisane, et usant de ruse, mais tout de même sincère :

Ton visage me plaît et ta grâce me touche,
Je ne hais pas tes yeux, fais que j'aime ta bouche
Me retirant soudain par ta confession
De danger tout ensemble et d'appréhension...
Ta grâce et mon amour vont payer ta franchise.

Elle a sur elle encore, d'ailleurs, cette fanatique de la liberté républicaine, comme l'équivoque

parfum de son ancien métier. Et c'est avec une familiarité puissante, une espèce de trivialité de langage où, l'a-t-on justement observé (1), se reconnaît soudain la fille qu'elle fut; c'est en nous en évoquant elle-même, d'un trait, ce passé, qu'elle repousse, devant l'empereur, la dénonciation de Procule, le commandant de la flotte de Misène. Celui-ci accuse Épicharis de lui avoir peint, un soir, « les misères » publiques. Alors, elle :

> Ne fût-ce pas un soir où, parlant de services,
> De larmes, de soupirs, de maux et de supplices,
> Et voulant avancer ta bouche sur mon sein
> Tu reçus à pleins bras un soufflet de ma main ?

Il faut admirer cette franchise de ton, cette verdeur populaire de l'expression, et songer, puisque le rôle fut un triomphe pour la Béjart, qu'elle pouvait donc allier à la dignité la plus imposante une simplicité, une rudesse « peuple » étonnamment dramatiques. — Ce sont ces qualités transposées, illuminées de joie, si je puis dire, qui permirent à la tragédienne d'être plus tard une si remarquable soubrette, une vivante et amusante Dorine.

Mais rappelons-nous la phrase de Tallemant : c'est après avoir subi la torture qu'Épicharis-Madeleine était sublime. La scène, très violente, est forte; et l'on y retrouve, dans la querelle de l'héroïne meurtrie, ensanglantée, mais invaincue, et de l'abominable impératrice Poppée, monstre à la fois d'avidité, de cruauté, d'astuce, on retrouve, et plus hardie, cette verdeur de paroles qui, sans diminuer, ici, l'héroïsme ou l'histoire, nous les

(1) BERNARDIN, *Op. cit.*, pp. 439-440.

rendent vrais d'une vérité plus proche, plus largement humaine.

Oui, le dialogue est, dans et par sa crudité, d'une vérité profonde. Sabine Poppée injurie « l'impudente » qui brave encore Néron : comment la terre peut-elle « porter » une telle femme ?

ÉPICHARIS

Elle peut sans horreur porter Épicharis,
Puisqu'elle porte bien la femme aux trois maris.

(Poppée avait passé des bras d'un premier mari dans ceux d'Othon avant de se faire épouser par l'empereur.)

SABINE

Ta langue pour ce mot sera bientôt coupée.

ÉPICHARIS

Que devrait-on couper à Sabine Poppée ?

Mais qui jouait ce rôle de Poppée, intéressant d'un bout à l'autre ?... Et qui, un troisième rôle de femme : celui, trop court, mais très beau, de la jeune et noble épouse de Sénèque, Pauline ? Qui fut cette tendre stoïcienne de l'amour conjugal, décidée à mourir avec son mari, et lui disant, comme il la supplie de vivre :

Nous n'avons eu qu'un lit, nous n'aurons qu'un tombeau.

Vers que tout le monde saurait, s'il était de Corneille.

Et quel rôle jouait Molière ?... Un des plus rares mérites de cette *Mort de Sénèque*, c'est le nombre et la variété des caractères. « La physionomie des

dix principaux personnages de la tragédie a été étudiée » par le poète « avec tant de soin et marquée de traits si précis que chacun, depuis le sage Sénèque jusqu'au grossier chiliarque de la flotte de Misène, depuis la vertueuse Pauline jusqu'à la scélérate Poppée, a son individualité propre et nettement caractérisée. » (Bernardin, p. 430) Même on se demande comment la troupe de *l'Illustre Théâtre* put suffire à la représentation de cette œuvre si diverse, si riche, et qui exigeait une interprétation de premier ordre. — Le personnage le plus important n'en est pas moins Épicharis, et il n'est pas douteux que Tristan l'Hermite l'ait conçu et composé dans le dessein de mettre en lumière et en relief toute la complexité du talent de Madeleine.

Et c'est encore à la Béjart qu'il pensait et voulait faire penser, lorsqu'il faisait dire d'Épicharis par Lucain :

> Son âme est généreuse et ferme au dernier point;

et aussi :

> Cette digne beauté va faire parler d'elle
> Et rendre de son nom tout son sexe jaloux.

Enfin, le seul des conjurés qui ait vraiment du cœur, Rufus, loue non seulement, à son tour,

> Cette illustre beauté dont l'âme est si fidèle,

mais

> Son merveilleux esprit de son cœur soutenu.

Quant au *Scévole* de du Ryer, c'est sa meilleure pièce; et Madeleine y trouva un rôle tout corné-

lien dans celui de Junie, « fille de Brute, et amoureuse de Scévole ».

Poète famélique, mais non sans talent, ce du Ryer avait eu au théâtre plus d'un succès. Sa tragédie d'*Alcionée* (1639) avait même réussi de façon éclatante. Il y avait en lui un écrivain capable de frapper le vers-maxime à la Corneille; mieux, une sorte de petit-cousin de Corneille, qu'il imita visiblement, avec assez de bonheur, dans *Scévole*. C'est la Rome d'*Horace* qui nous y apparaît, après la chute de la royauté et bien que l'action ne se passe point dans Rome, mais devant la ville, « dans le camp de Porsenne »; la Rome d'*Horace* devenue républicaine et dont Junie et Scévole incarnent l'héroïque patriotisme. Junie, faite prisonnière, amenée à Porsenne, lui offre sa tête, ne réclamant qu'une chose : le respect de son honneur; et le roi étrusque, ému d'admiration la laisse en garde à elle-même. Ainsi commence le rôle de Junie, et l'on peut s'imaginer la joie de Madeleine lisant l'ouvrage, à l'idée de ce fier début. Junie d'ailleurs, avec sa confidente, Fulvie, est la seule femme de la pièce. Et tous les cœurs vont à elle. Naguère, elle a refusé l'amour et la couronne de Porsenne; et, maintenant, c'est le fils du roi, l'aimable Arons, qui brûle pour cette « fille de Brute ». Ou plutôt, il brûlait déjà pour elle, avant la guerre; et elle demeure « le sujet de ses vœux ». Scévole l'adore, sans savoir qu'elle l'aime : elle est trop vertueuse ou trop orgueilleuse pour lui avoir avoué cette tendresse passionnée, qu'elle nous révèle, à nous, dans le monologue où elle le pleure, le croyant mort. Arons a cru le voir tomber dans la bataille. Et ce dut être pour Madeleine une occasion de se faire applaudir encore plus chaudement qu'au premier

acte, ce monologue qui ouvre le deuxième, et dont l'inspiration et la langue étaient bien pour séduire le public lettré, si peu de temps après la troisième victoire « romaine » de Corneille, *la Mort de Pompée* (1643-1644) :

> Amour de la patrie, ô belle et forte chaîne
> Qui dois seule enchaîner le cœur d'une romaine,
> Amour de la patrie, enfin, pardonne-moi
> Si l'amour de Scévole y règne avecque toi.
>
> . . . . . .
>
> O Scévole ! ô grand cœur, où règne la vertu !
> Si j'ai par mes froideurs ton amour combattu,
> Si jamais cet amour, qu'emporte ta belle âme,
> Ne tira de ma bouche un aveu de ma flamme,
> Je crois te satisfaire après tant de douleurs
> Lorsqu'entre Rome et toi je partage mes pleurs.

Mais le voici, ce Scévole : il s'est déguisé en soldat étrusque pour s'introduire dans le camp de Porsenne et tuer ce roi ; et d'abord Junie fait quelques objections : — Porsenne n'est-il pas « l'honneur des souverains » ? Et Scévole n'est-il pas sûr de périr, beaucoup plus que d'accomplir son dessein ?... Elle le supplie d'attendre qu'elle ait parlé au roi. Peut-être arrivera-t-elle à détacher ce sage monarque de l'infâme Tarquin, pour l'ambition de qui l'Étrurie s'est armée. Malheureusement, la démarche de Junie échoue ; et la vierge, alors, autorise Scévole à n'écouter plus que sa conscience, mais, en même temps, elle lui confesse sa « flamme » ! — Scévole, comme dans l'histoire, se trompe : l'homme qu'il abat n'est pas Porsenne ; et Junie de s'écrier :

> Comment as-tu manqué ce coup que j'attendais ?

Cependant elle l'admire pour son courage, et lui dit :

> Au moins tu mourras digne en ce célèbre jour
> D'être gendre de Brute et d'avoir mon amour.

Une « Romaine » de sa trempe n'a pas à être modeste, et Madeleine devait aimer cet orgueil. Bien entendu, Scévole ne meurt pas. Comme dans l'histoire (ou la légende), il émerveille le roi en tenant, devant lui, sans faiblir, sa main dans un brasier; il l'épouvante en lui annonçant que cinq cents jeunes Romains ont fait le serment de l'assassiner; et, malgré Tarquin, Porsenne se dispose à lever le siège. — Junie épousera Scévole, qu'elle a moralement égalé, et qu'elle aurait sans doute égalé physiquement si le roi, furieux un instant contre elle jusqu'à la menacer du supplice, lui avait accordé cette gloire, où elle aspirait, de souffrir, elle aussi, dans sa chair, pour Rome. Ainsi, Madeleine, en 1644, eut, une fois, grâce à du Ryer, le plaisir théâtral de se déclarer prête au martyre; une autre fois, le plaisir encore plus grand de l'avoir enduré avec une énergie prodigieuse, grâce à Tristan l'Hermite. Et ce ne fut sa faute d'aucune manière si *l'Illustre Théâtre*, n'ayant pu vaincre au Jeu de paume des Mestayers, résilia le bail en décembre pour tenter la fortune dans un autre jeu de paume, celui de la Croix-Noire, au port Saint-Paul.

Quai des Célestins, une inscription placée sur la maison qui porte le n° 32 avertit que le jeu de paume de la Croix-Noire était là. Mais la rive droite ne devait pas être plus favorable que la gauche aux efforts des Béjart et de Molière.

On ne voit pas, au reste, que des auteurs célèbres aient confié de leurs œuvres à la troupe émigrée. Il semble qu'elle ait eu pour principal fournisseur un poète-comédien, admis, dès 1644, au nombre des sociétaires : Nicolas Desfontaines. Ce Nicolas Desfontaines, dont la vie nous est presque entièrement inconnue, n'était pas, comme poète, sans un certain mérite. — On ne sait ce qu'il valait comme acteur. — Saint-Marc Girardin n'a pas cru l'honorer trop en analysant une de ses pièces, *Hermogène* (1639), et en citant même de cette tragi-comédie plus d'un passage (1).

L'Hôtel de Bourgogne lui avait joué, en 1637, *la Vraie suite du Cid*, étrange imbroglio romanesque où le roi don Fernand, amoureux de Chimène, veut l'épouser; où Rodrigue, toujours épris de Chimène, la cède néanmoins à son roi, par respect; où ce roi, enfin, ayant tout à coup cessé d'aimer, rend au Cid la fille de don Gomès, laquelle est bien bonne de ne pas repousser le triste amant qui n'a su que gémir ou protester de sa soumission à la volonté royale. Quatre personnages de l'invention de Nicolas Desfontaines, le prince de Cordoue, le prince de Tolède, l'infante de Cordoue, un ambassadeur de Tolède, viennent compliquer l'absurde intrigue centrale; et de toute cette ridicule tragi-comédie un seul vers est à retenir, ce conseil du roi au prince de Cordoue :

Le pardon est souvent une haute vengeance.

Hermogène est un chef-d'œuvre à côté de cette *Suite du Cid*. Quant aux pièces que l'auteur, à ce qu'on peut supposer, fit représenter par *l'Illustre*

(1) *Cours de littérature dramatique*, t. V, pp. 385-396.

Théâtre, soit au jeu de paume de la Croix-Noire, soit, dès 1644, au jeu de paume des Mestayers, c'est *Perside* ou *la Suite d'Ibrahim Bassa*, *Saint Alexis ou l'Illustre Olympie*, *le Martyre de saint Eustache*, *l'Illustre comédien ou le martyre de saint Genest*, tragédies dont la dernière mérite au moins que son titre survive, à cause du génial *Saint-Genest* de Rotrou (1645 ou 1646). Je ne m'arrêterai qu'à la première. L'*Ibrahim Bassa* dont elle était « la suite » est une tragédie de Scudéry qu'avait précédée sous le même titre un long roman de Mlle de Scudéry, publié sous le nom du frère, qui y avait d'ailleurs collaboré (1641, 4 vol.). Mais la pièce seule de Desfontaines nous intéresse, ici; et elle est par elle-même assez intéressante; et elle offrait à Madeleine Béjart, dans un rôle très dramatique, un éloge tel de sa beauté, qu'il va tout à l'heure nous faire trouver pâles les hommages présentés à celle d'Épicharis.

Desfontaines, évidemment, connaissait la princesse, je veux dire sa directrice; et pour lui mieux plaire encore, il eut une idée admirable. Ce fut de vanter d'abord une autre « beauté », Herminie, qu'on pourrait croire incomparable, tant elle a tout ensemble de « grâce » et de « majesté » : le sultan Soliman ne la céderait à aucun autre, dit-il, qu'à son favori, Éraste, un Rhodien, qui revient, victorieux, d'une guerre où il a pris Belgrade; mais celui-ci, habilement, refuse le cadeau; Herminie sait pourquoi, et Soliman le saura bientôt, après avoir reçu le coup de foudre à l'apparition d'une autre « beauté », celle-là, vraiment, sans seconde, la rhodienne Perside — Madeleine, il va de soi — aux genoux de qui s'humilie notre « empereur », en la conjurant d'accepter la couronne. Il suffit, en effet, à ce nouvel astre virginal de pa-

raître pour que Soliman soit comme foudroyé : ce qui ne l'empêche pas d'exprimer son enthousiasme avec un lyrisme débordant... et mythologique :

> ... Que vois-je, justes dieux !
> Quel ange de lumière apparaît à nos yeux ?
> Celle qu'on dit jadis qui régnait en Cythère
> Et qu'autrefois Amour avoua pour sa mère,
> Bien qu'on l'ait estimée une divinité,
> N'eut jamais tant d'attraits qu'en a cette beauté.
> Mais peut-être qu'aussi n'est-elle pas mortelle...

Herminie, quoiqu'elle aime Soliman, n'est pas jalouse, tant lui semble naturelle cette adoration de l'empereur pour sa rivale involontaire, « miracle d'amour », « merveille » digne « des vœux et des rois et des dieux ».

Mais, si Éraste a refusé Herminie parce qu'il aime Perside, Perside aime Éraste et mourra plutôt que d'appartenir à Soliman. Cette Rhodienne amoureuse et, de plus, patriote est, moralement, une « Romaine ». A la déclaration de l'empereur, elle a repondu :

> Tu me peux mettre aux fers et m'y faire souffrir,
> Mais non pas, s'il me plaît, m'empêcher de mourir.

Et, au cinquième acte, Éraste ayant été tué par l'ordre de Soliman, elle meurt d'une mort qui est une sorte de suicide. Elle a si furieusement bravé le sultan, qui ne la reconnaît pas sous l'habit militaire dont nous la savons, nous, revêtue, qu'il commande à sa garde d'abattre « cet insolent » à coups de flèches. Elle est atteinte en pleine poitrine, et succombe, en maudissant l'empereur désespéré, et en appelant Éraste à recevoir son âme.

Vraiment, oui, c'était un rôle, celui de Perside ! ... Encore n'en ai-je pas dit toute la curiosité héroïco-romanesque, tour à tour ou simultanément cornélienne et shakespearienne : car, à l'influence de Corneille se mêle dans cette tragédie — comme dans beaucoup d'autres, à cette époque — une inspiration pouvant se qualifier de shakespearienne, tout ignoré que Shakespeare était alors en France (1). Il y a une « tragédie Louis XIII », où l'esprit classique et l'esprit qu'on devait nommer romantique alternent ou fusionnent de la façon la plus singulière et souvent la plus attachante. Dans cette *Suite d'Ibrahim Bassa*, par exemple, se rencontre une scène de folie passionnelle, d'un romantisme ou d'un shakespearianisme qui, probablement, eut ses admirateurs. C'était assurément, dans la pensée du poète, un des grands « effets » de la pièce, et ce fut, peut-être, pour Madeleine un triomphe. Perside a appris la mort d'Éraste; elle a revêtu l'habit qui sera bientôt la cause de sa mort, à elle, en causant l'erreur du sultan; et la voilà, devant Herminie stupéfaite, comme un « jeune Mars » aux yeux égarés : elle appelle Éraste !... Un moment elle s'évanouit, ou à peu près; puis, se redressant, et lucide, mais au paroxysme d'une douleur avide de vengeance, c'est contre elle, d'abord, qu'elle tourne sa colère non sans « pointes » :

> Détestables attraits, beauté, lâche complice
> Des fureurs d'un tyran et de son injustice,
> Périssez, périssez, innocents ennemis
> Et réparez le mal que vous avez commis !

Elle se promet de tuer Soliman, invoque l'aide

(1) Il ne l'était pas absolument. V. *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, par M. J.-J. JUSSERAND.

de la foudre pour le cas où son bras serait trop faible, enfin le secours d'Éraste, qu'elle se jure de suivre au tombeau :

> Songe à ce que je fus, songe à ce que je suis;
> Ne m'abandonne pas à l'excès des ennuis.
> Puisqu'à mes tristes yeux ta présence est ravie,
> Je ne veux point traîner une mourante vie :
> Après toi, cher époux, je vais perdre le jour,
> Et par ma mort enfin te montrer mon amour.

Éraste, j'imagine, était joué par Molière.

Une tragédie du poète Magnon, *Artaxerce*, imprimée en 1645, porte cette indication au-dessous du titre : « Représentée par *l'Illustre Théâtre*. » Et pas plus qu'en lisant *Perside* ou *la Mort de Crispe*, il n'est possible ici d'hésiter sur le rôle que choisit la Béjart. Ce fut certainement celui de la belle et « cornélienne » Aspasie, princesse de Lydie, veuve de Cire (Cyrus), belle-sœur et captive d'Artaxerce qui a vaincu Cire, son jeune frère révolté contre lui. Cire a péri dans la bataille; et la fière princesse est aimée des deux fils du vainqueur, lequel, du reste, l'aime aussi, mais la cède à son fils aîné, Darie (Darius); du moins, au deuxième acte, il la cède, pour vouloir, au troisième, l'arracher à ce Darie, qu'elle aime; et la rivalité : 1° du père et de son fils aîné; 2° des deux frères — rivalité exaspérée par un sinistre ambitieux, Tiribaze, favori d'Artaxerce — c'est le drame, jusqu'au dénouement qui est le suicide du traître, l'aveu rapporté de ses projets et de ses crimes, par suite, il va de soi, la réconciliation du père avec Darie et des deux frères entre eux, et le bonheur des amants. Un second rôle de femme, celui de la fille d'Artaxerce, Amestris, atteste encore l'influence de Corneille. Mais la

pièce ne vaut pas que je m'y attarde. Le rôle de Darie avait pu séduire Molière, comme celui d'Aspasie plaire assez à Madeleine; la pièce est faible et pitoyablement écrite. De même une autre tragédie, ou tragi-comédie, de Magnon, *Josaphat*, imprimée en 1646, et dédiée au duc d'Épernon, Bernard de Nogaret, gouverneur de la Guyenne. Mais, si elle fut jouée, ce ne put être par *l'Illustre Théâtre*. Il avait cessé de vivre ou, plus exactement, d'agoniser, lorsque l'auteur la publia, dans l'espérance que le duc d'Épernon la ferait représenter par sa troupe, où Madeleine avait été engagée. Il est à présumer, du moins, qu'il s'agit d'elle dans ce passage de l'épître dédicatoire, souvent cité mais qui relève de mon sujet trop directement pour que je ne le reproduise pas à mon tour, *in extenso :*

Cette protection et ce secours, Monseigneur, que vous avez donné à la plus malheureuse et à l'une des mieux méritantes comédiennes de France, n'est pas la moindre action de votre vie. Et si j'ose entrer dans vos sentiments, je veux croire que cette générosité ne vous déplaît pas; tout le Parnasse vous en est redevable et vous rend grâces par ma bouche. Vous avez tiré cette infortunée d'un précipice où son mérite l'avait jetée, et vous avez remis sur le théâtre un des beaux personnages qu'il ait portés. Elle n'y est remontée, Monseigneur, qu'avec cette belle espérance de jouer un jour dignement son rôle dans cette illustre pièce, où, sous des noms empruntés, on va représenter une partie de votre vie.

Laissons la dernière ligne, étrangère à mon sujet. L'achevé d'imprimer de la pièce étant du 12 octobre 1646, et le privilège du dernier août précédent, il ressort du passage que bien avant la fin de cette année-là Madeleine et ses derniers

camarades de la Croix-Noire avaient plié bagage. Mais il est même probable que *l'Illustre Théâtre* s'était dissous vers l'automne de 1645. Je dois rappeler ici des faits connus de tous les moliéristes : — Molière, qui, manifestement, à partir de février ou mars 1645, n'avait trouvé qu'un moyen de prolonger la lutte : prendre à son compte les responsabilités financières, Molière, ayant, dès mai à se débattre judiciairement contre des créanciers ; voyant, en juin, une marchande publique, Jeanne Levé, obtenir sentence contre lui ; et finalement, le 1er août, sans doute, emprisonné pour dettes, en vertu d'un jugement rendu « par les juges consuls, par défaut,... au profit de Antoine Fausser, maître chandelier », le fournisseur de chandelles du théâtre. Et nous ne savons pas tout ; et j'ai eu tort d'écrire « finalement » : car Molière eut à se défendre, pendant quelques jours, contre plusieurs décrets de prise de corps. Il paraît avoir été mis définitivement en liberté le 4 août, mais il se peut qu'un texte inédit vienne prouver le contraire. En tout cas, le 13 août, avec six camarades, Clérin, Germain Rabel, dont le nom figure dans cet acte pour la première fois, Catherine Bourgeois, Joseph Béjart, Madeleine, et Geneviève, il signe une obligation à Léonard Aubry, « paveur ordinaire des bâtiments du roi », qui l'avait tiré des mains d'un des créanciers en répondant pour lui d'une somme de 320 livres. Cette obligation collective est le dernier document que nous possédions, relatif à *l'Illustre Théâtre ;* et, selon toute apparence, les dernières représentations ne furent pas très postérieures à cet acte.

On y a beaucoup remarqué l'absence de cinq des associés de 1643 : Denys Beys, Pinel, Bon-

nenfant, Madeleine Malingre et Catherine des Urlis, comme celle de Desfontaines. On a fait observer aussi que la malheureuse troupe ne s'y dit plus « entretenue par Son Altesse Royale », Gaston d'Orléans, qui l'avait, en effet, honorée officiellement de sa protection, mais sans se ruiner pour l'entretenir. Le duc de Guise lui avait peut-être été un moment plus utile en la comprenant dans une distribution qu'il fit de ses riches habits, soit en 1644, soit en 1645. Madeleine eut sa part, — si l'on en croit ces vers, seul indice, au reste, de la généreuse distribution (la poésie, adressée au duc, est anonyme) :

> Déjà, dans la troupe royale
> Beauchâteau, devenu plus vain,
> S'impatiente s'il n'étale
> Le présent qu'il a de ta main.
> La Béjart, Beys et Molière,
> Brillants de pareille lumière,
> M'en paraissent plus orgueilleux.
> Je n'ose plus m'approcher d'eux
> Si ta rare bonté ne me pare de même...

Mais admît-on que *l'Illustre Théâtre* ait pu durer jusqu'à la fin de 1645, l'a peu près certain est que la carrière de Madeleine subit une interruption. Avec son amant, son frère et sa sœur, la superbe tragédienne se trouva, comme on dit, sur le pavé ; et peut-être, un moment, désespéra-t-elle de l'avenir. C'est à cela, sans doute, autant qu'à la chute même du théâtre où elle avait déployé tant de vaillance et un si noble talent, que fait allusion la phrase de Magnon sur le « précipice où son mérite l'avait jetée ». Avec Molière, elle s'était trop longtemps obstinée dans une lutte trop difficile. Vaincue, elle se jura peut-être, un instant, de ne

plus remonter sur les planches. Serment d'actrice !

Le duc d'Épernon avait une troupe incomplète, ou artistiquement insuffisante, dont le principal acteur était Charles du Fresne. Est-ce du Fresne ou le duc lui-même qui eut l'idée de recueillir, pour compléter ou fortifier cette troupe, les épaves de l'ex-*Illustre Théâtre* et, notamment, l'épave-étoile, si je puis ainsi parler ? Il y a là un petit problème, qu'on voudrait pouvoir résoudre. Pourquoi ? M. Paul Mesnard a écrit : « La phrase : « Si j'ose entrer dans vos sentiments, je veux « croire que cette générosité ne vous déplaît pas », pourrait suggérer quelques conjectures ; on les trouverait d'accord avec ce que nous savons de la Béjart, dont la coquetterie n'aimait pas à déroger, et était surtout encourageante pour les gens de qualité (1). » C'est-à-dire, en termes clairs : Il ne serait pas impossible que Madeleine eût employé son charme et ses charmes à se faire de Bernard de Nogaret un protecteur. Mais il faut songer que le terrible duc, « vicieux comme son père, avec quelque chose de plus bas » — ce jugement est du duc d'Aumale — était follement épris d'une jeune bourgeoise d'Agen, Mlle Anne de Maurès, connue sous le nom de Nanon de Lartigue, digne maîtresse de ce tyran provincial qui souleva contre lui toute la Guyenne au point que la reine-régente, Anne d'Autriche, dut, en 1650, lui en retirer le gouvernement.

Il avait cette Nanon pour « sultane », selon le mot d'une mazarinade, depuis 1644. Elle l'avait séduit, raconte Lenet dans ses *Mémoires*, « avec peu de beauté et un esprit fort médiocre, en

(1) *Op. cit.*, p. 105.

l'admirant tout le jour et en le traitant de prince ». Il était marié, avait cinquante-deux ans, étant né en 1592; mais l'avide demoiselle eut probablement cet âge même pour complice. Il ne cessa, jusqu'à son rappel, de lui prodiguer les fêtes, soit à Agen, soit dans son magnifique château de Cadillac. Il recommença, du reste, à Dijon, lorsque le prince de Condé lui eut abandonné le gouvernement de la Bourgogne (1651); il ne consentit à quitter sa Nanon que peu avant sa mort (il mourut en juillet 1661, s'étant réconcilié avec la duchesse en avril afin de se réconcilier avec Dieu). Mlle de Lartigue « avait fait avec lui, assure Lenet, une fortune de plus de deux millions de livres ». C'est pour elle surtout qu'en Guyenne il entretenait une troupe de comédiens; et c'est pour elle, par conséquent, qu'il engagea ou fit engager Madeleine, — avec Molière, Joseph Béjart et Geneviève (1).

On hésite sur la date de ces engagements. Mais on sait que le duc vint à Paris en mars 1646; et l'on a, d'autre part, un document précieux, la dédicace d'une tragédie d'André Mareschal, *le Dictateur romain*, achevée d'imprimer en avril 1646, donc plus tôt que le *Josaphat* de Magnon, et qui nous montre, à cette date, les Béjart et Molière réunis à la troupe dirigée par du Fresne. Ils ne sont pas nommés; mais c'est assurément d'eux qu'il est question dans cette dédicace. Rapprochée de celle de *Josaphat*, elle est décisive.

André Mareschal, avocat au Parlement de Paris, et poète dramatique, était un ami de *l'Illustre Théâtre*. Il en avait signé l'acte de constitution,

(1) Sur les amours d'Anne de Maurès et de Bernard de Nogaret, V. Chardon, *M. de Modène, ses deux femmes*, etc., chap. xiv.

comme avocat, ainsi que le dit cet acte : « Fait et passé en la présence de noble homme André Mareschal avocat en Parlement. » Le poète travailla-t-il pour ses amis ? On l'ignore. Il avait plus de talent que Magnon ; ou plutôt Magnon n'en avait pas, et il eût, lui — au moins une fois ! — de l'esprit et du style. Son *Railleur*, comédie en cinq actes (1636), offre des vers, d'assez longues tirades même, d'une « écriture » amusante, pittoresque, hardie. Clarimand, le railleur, est un assez piquant virtuose de l'ironie ou de la moquerie directe, abondante, cinglante ; le capitan de la pièce, Taillebras, ne manque pas de verve ; le poète Lyzante, à moitié fou de vanité, est une assez jolie caricature ; une courtisane, la Dupré, a la parole aussi alerte et acérée que Clarimand, et son rude et brillant parallèle entre les femmes du monde et les « biches » (le mot est de l'époque comme synonyme de femme galante) a, de plus, un intérêt sérieux pour l'histoire des mœurs :

Vous tranchez de la reine, et, s'il en faut conter,
Toutes vos actions vont à nous imiter ;
Vous blâmez et suivez ce doux libertinage
Qui flatte la sévère et tente la plus sage ;
Mille attraits, que nos jeux en public ont produits,
Vous les étudiez dans vos chastes réduits,
Et, par une honteuse et libre flatterie,
Ce qui nous est péché vous est galanterie ;
Vous imitez nos yeux, nos gestes, nos propos ;
Nous découvrons le sein, vous, la moitié du dos ;
Nous voyons, sans mêler le ciel à nos sottises,
Nos amants dans la chambre, et vous, dans les églises
. . . . . .
Vous avez l'action et le cœur en conteste,
L'un des yeux affété lorsque l'autre est modeste ;
Et l'ingrate contrainte où vos vœux sont gênés
Enflamme vos désirs plus ils sont enchaînés.

C'est dans une scène avec deux jeunes filles, Clorinde et Clytie, que la Dupré se livre à cette satire des mondaines; et Clytie de reconnaître à la « faute » des courtisanes « une belle et riche couverture » : « diamants aux doigts,... perles au cou,... grand train,.. maison complète », etc.

De pages, de laquais, de carrosse suivant
Faire fendre la presse et détourner le vent;
Tirer d'un patient jusqu'au toit qui le couvre,
Et plus de pensions qu'on n'en retranche au Louvre;
Porter dans les cheveux la rose de rubis;
En mettre cent à nu pour payer deux habits;

Briller sous le drap d'or et mépriser la soie;
Ne permettre qu'à peine aux fêtes, qu'on la voie;
Affecter à son teint tout ce qui l'embellit;
De jour le masque en chambre et les gants dans le lit,
N'est-ce pas un péché d'une aimable teinture?...

Et Clorinde d'accorder à Clytie que ces élégantes, ces fastueuses pécheresses « savent bien contrefaire la dame »; d'où une riposte endiablée de la Dupré contre les dames et les mœurs de quelques-unes :

... Ce qui plus encore est digne de risée,
L'une voudra de l'autre être galantisée.
Entre elles on n'entend que ces infâmes noms
D'amants, de serviteurs, de galants, de menons.
— Comment vous trouvez-vous aujourd'hui, mon fidèle?
. . . . . .
Ce galant contrefait cajole sa campagne,
Met toute à la louer l'éloquence en compagne,
Flatte, caresse, admire, adore ses beautés,
Languit, soupire, meurt par des maux inventés;
Et, se feignant par jeu ce qu'en effet nous sommes,
Elles se font l'amour ne l'osant faire aux hommes (1)...

(1) IV, 3.

Ce *Railleur* fut joué au Marais, après l'avoir été au Louvre et à « l'hôtel de Richelieu » (Palais-Cardinal, plus tard Palais-Royal). — André Mareschal, qui avait donné avant cette comédie plusieurs pièces, dont *la Sœur valeureuse*, complaisamment louée par Rotrou, Mairet, du Ryer, Scudéry et Corneille (1633), en donna plusieurs autres avant la fondation de *l'Illustre Théâtre;* et les associés eurent le droit, à coup sûr, de puiser, pour des reprises, dans cette œuvre inégale et diverse, — ces comédies ou tragi-comédies ayant été publiées, et l'impression d'un ouvrage dramatique le mettant, alors, à la disposition de toutes les troupes; — mais, s'ils créèrent une pièce de l'avocat-poète, ce ne put être que *le Jugement équitable de Charles le Hardy, dernier duc de Bourgogne*, tragédie jouée en 1644 ou 1645. Peut-être aussi avait-il écrit pour eux *le Dictateur romain;* mais ils auraient fermé leurs portes avant d'avoir pu représenter cette deuxième tragédie; et Mareschal se serait adressé au duc d'Épernon, qu'il remercie, en lui dédiant la pièce, de l'avoir acceptée, « pour la faire passer heureusement, dit-il, de vos mains libérales en la bouche de ces comédiens destinés seulement aux plaisirs de Votre Grandeur et dont la troupe, que vous avez enrichie par des présents magnifiques autant que par d'illustres acteurs, se va rendre, sous vos faveurs et sous l'appui de votre nom, si pompeuse et célèbre qu'on ne la pourra juger indigne d'être à vous ». Tel est le court, mais décisif passage qui, rapproché de la demi-page de Magnon sur Madeleine, nous montre, je le répète, les « illustres acteurs » de l'ancien *Illustre Théâtre* réunis, en avril 1646, aux camarades de du Fresne.

En avril au plus tard, a-t-on dit ! — En effet, si

l'achevé d'imprimer du *Dictateur romain* est d'avril, le privilège est du 19 février; et la phrase de Mareschal pourrait signifier, non pas que la pièce devait « passer en la bouche de ces comédiens... » etc., mais qu'elle y avait déjà passé. C'est l'opinion de Paul Mesnard, dont l'avis est rarement négligeable.

Le difficile, dans cette hypothèse, est de désigner l'endroit où cette tragédie aurait été représentée. Les Béjart et Molière devraient-ils être cherchés à Agen dès le commencement de 1646? Ou bien *le Dictateur romain* aurait-il été joué à Paris, dans l'hôtel du duc d'Épernon, rue Plâtrière ?

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que le duc, arrivé à Paris, comme on sait, en mars, semble y avoir séjourné jusqu'au mois d'août. Bien entendu, il y donna des fêtes; et c'est alors, peut-être, que Madeleine et Molière auraient été appelés à jouer devant lui, en visite, avec la troupe de du Fresne; et leur succès, au moins celui de Madeleine, dans *le Dictateur romain* et dans *Josaphat*, aurait eu ce résultat : leur engagement. Cette dernière hypothèse, fort plausible, est d'un moliériste singulièrement excentrique, pourtant, Anatole Loquin, l'érudit bordelais qui a voulu voir dans Molière *le Masque de fer*.

Mais j'ai hâte de revenir à mes recherches particulières, comme à l'objet particulier de ce chapitre : le talent et la beauté de Madeleine *devinés* d'après les rôles qu'elle a, sûrement ou probablement, créés.

Les biographes, critiques ou simples curieux qui se sont occupés de *l'Illustre Théâtre* ont porté leur effort principal, ou même unique, sur l'his-

toire matérielle de cette entreprise ; ils se sont attachés avant tout aux faits, aux dates, qui, mieux, et tous, connus, permettraient d'écrire en pleine clarté cette histoire chronologique, économique... et littéraire aussi, en ce sens qu'on aurait assez de renseignements pour dresser une liste à peu près complète des pièces représentées. Mais pourquoi la plupart de ces moliéristes ont-ils l'air de n'avoir pas lu les pièces dont il est avéré ou supposable qu'elles furent jouées d'original par *l'Illustre Théâtre* ? Pourquoi, dans sa *Vie de Molière*, Louis Moland se borne-t-il à cette appréciation, après avoir seulement cité des titres, avec des noms d'auteurs : « Ces rôles du héros étaient des rôles pompeux, solennels, boursouflés. Molière s'efforçait d'y plier sa nature en dépit d'elle-même ? » Rien sur les héroïnes, ni, par conséquent sur Madeleine ! Paul Mesnard fut plus scrupuleux, mais, visiblement, *la Mort de Crispe* et *la Mort de Sénèque*, avec *Josaphat*, épuisèrent sa curiosité. Encore laissa-t-il à M. Bernardin le soin d'analyser et de juger les deux *Mort*. Larroumet, lui, ne nomme que celle *de Sénèque* et *Artaxerce*, sans avoir même daigné parcourir cette dernière pièce, c'est évident. Et, bref, j'ai eu le plaisir d'explorer, en quelque sorte, un champ nouveau en tirant du *Scévole* de du Ryer et de la *Perside* de Desfontaines, comme des deux tragédies de Tristan l'Hermite, les indications les plus vraisemblables sur les préférences et les qualités artistiques de la tragédienne « cornélienne » qu'était notre Béjart.

Si Mareschal confia son *Jugement équitable de Charles le Hardy* à la troupe qu'il avait vu se constituer, Madeleine put encore trouver là un rôle intéressant pour elle : celui d'une épouse héroïque demandant justice contre l'assassin de son mari,

et qui se croit, un instant, condamnée à épouser cet assassin. Je me trompe : elle l'épouse; mais le duc de Bourgogne, l'ayant contrainte à ce mariage, n'entend pas qu'elle soit effectivement la femme du criminel. Il a voulu seulement que le misérable Rodolphe, par qui cette Mathilde aurait été violée (elle-même le croit), lui rendît l'honneur en lui donnant publiquement son nom et sa fortune. La cérémonie terminée, Rodolphe paraît sur un théâtre où le bourreau doit lui trancher la tête — et la lui tranche (après une péripétie bizarre où le duc apprend que le scélérat est son fils). Si bien que la veuve remariée, mais platoniquement, et vengée, sachant, d'ailleurs, maintenant qu'elle n'a pas subi le viol dont se vantait Rodolphe (il disait l'avoir possédée tandis qu'elle était évanouie devant lui) ; si bien que Mathilde peut accepter la main d'un tendre protecteur, lequel l'aimait depuis des années. Pour une tragédie compliquée, à la mode d'un temps où l'on raffolait de ces imbroglios tragiques ou tragi-comiques, c'en est une, ce *Jugement équitable !* Et, je l'avoue, il m'a fallu parfois un peu de courage pour continuer ma lecture. Une rhétorique inlassable et trop lassante, un flux de paroles démesuré, une langue rocailleuse, me faisaient l'intrigue plus effarante. Cette tragédie était-elle bien de Mareschal ? Hélas, oui ! Le poète du *Railleur* n'était pas né pour « chausser le cothurne », voilà tout. Et son malheur fut de le chausser dans plusieurs de ses pièces. Tout au plus aurait-il dû se guinder jusqu'à la pastorale, où il est quelquefois charmant : il y a de jolis passages dans la *Cour bergère ou l'Arcadie de messire Philippe Sidney* (1639).

Mais *le Dictateur romain*, est-ce pire ou moins mauvais que *le Jugement équitable* ? J'ai beau y

réfléchir, je ne sais. *Le Dictateur romain* a l'avantage d'un sujet simple, d'une action bien une; mais cette action bien une est d'une monotonie exaspérante; et le rôle que tint, sans doute, Madeleine, celui de Papyrie, la fille du dictateur Papyre (Papirius Cursor) n'émeut guère et ne put fournir à l'actrice qu'une nouvelle occasion de montrer son art, son expérience.

Je ne prétendrai pas qu'elle avait assez de goût pour sentir exactement, ni même à peu près, les défauts des tragédies de Mareschal ou de Magnon. Elle était de son temps. La rhétorique sentimentale d'une Papyrie à la nouvelle que le jeune et vaillant Fabie (Fabius) lui est destiné; le cornélianisme flasque et glacé des vers où cette vierge amoureuse exprime son ivresse :

Vertu, devoir, respect, espoir, flamme et langueur
Et dignes de Fabie et dignes de mon cœur,
C'est à vous maintenant que, sans crainte et sans blâme,
Je résigne mon cœur, j'abandonne mon âme...

etc., faisaient peut-être illusion à la Béjart; et elle pouvait encore déclamer avec conviction les phrases ou tirades à antithèses où Papyrie expose le trouble de sa conscience, son désespoir, sa volonté de mourir, après que son père a condamné à mort Fabie coupable d'avoir attaqué l'ennemi malgré la défense du dictateur. Fabie a été victorieux ; n'importe ! Papyre, au nom de la discipline, au nom des lois, est inexorable. Papyrie jure alors à Fabie :

On doutera des deux qui fut le plus sévère,
Lui pour garder les lois, moi pour sauver ma foi :
Ce qu'il fera sur vous je le ferai sur moi,
La mort nous rejoindra si la mort nous sépare.

Mais tout est bien qui tourne bien. Ému par les prières du peuple, le dictateur gracie le jeune héros, qu'il n'a pas cessé de chérir et d'estimer, d'admirer même, en le vouant au supplice. Il l'aura pour gendre. Et Madeleine put se procurer un dernier petit succès en disant... peut-être à Molière, jouant Fabie :

J'étais vôtre en la mort, je suis vôtre en la vie.

Il ne m'étonnerait pas trop, cependant, que ce rôle de Papyrie ne l'eût qu'à demi séduite. Autrement agréable pour une « illustre » et une belle, fière de soi comme actrice et comme femme, était celui d'Amalazie, prisonnière de guerre du roi des Indes Abenner, dans *Josaphat*. Les mauvaises pièces ne sont pas toujours celles qui plaisent le moins au principal ou à la principale interprète, quand l'un ou l'autre y a un personnage brillant et flatteur. Et dans cette espèce de *Polyeucte* indien... et bizarrement raté qu'est *Josaphat*, Amalazie est l'objet d'autant d'hommages, et aussi noblement cornélienne, que Perside dans *la Suite d'Ibrahim Bassa*.

Arache, lieutenant général des armées d'Abenner, a vaincu le père d'Amalazie, qu'il a emmenée à la cour du roi des Indes. Mais il n'a pu la voir sans l'aimer. Josaphat, le fils du roi, ne peut lui-même, en la voyant, se défendre d'un grand trouble.

Que ce fatal objet me va faire souffrir !

s'avoue-t-il. Et s'adressant à elle, en un français déplorable (peut-être sait-il mieux l'hindoustani), — Arache, lui dit-il,

Arache me vanta ce merveilleux ouvrage,
Mais il ne m'en traça qu'une imparfaite image;

Il ne put concevoir ni bien moins exprimer
Ces amas de beautés qu'il me voulut former.

Il lui promet de s'employer pour elle auprès de son père.. Pour elle, qui réclame la liberté, il bravera tout !... Abenner, lui, non seulement accorde à son fils la liberté de l'adorable captive, mais engage Josaphat, ravi du conseil, à épouser... Madeleine, je veux dire : cette Amalazie — qui refusera ! Elle refusera parce qu'elle aime Arache. Et ce qui s'annonce, c'est donc la rivalité du général aimé et de Josaphat refusé. Mais point : dès le deuxième acte, un drame imprévu surgit, *Polyeucte* baroque, je le répète. Je n'en raconterai pas les diverses péripéties : cela m'entraînerait trop loin de mon sujet. Le dénouement est la conversion d'Abenner au christianisme et le mariage d'Arache et d'Amalazie, devenus tous deux chrétiens au cours du drame, comme Josaphat. C'est dans une scène avec Josaphat qu'Amalazie a été touchée de la grâce. Et Madeleine, certainement, fut heureuse d'être là une sorte de Pauline, députée par le généreux Arache vers Josaphat, pour le ramener à la religion de ses ancêtres.

Mon Dieu, je vois venir cette belle idolâtre!

s'écrie le néophyte encore amoureux, comme Polyeucte au moment où on lui annonce la visite de Pauline. Malheureusement, la scène est d'une faiblesse lamentable.

Sur les autres succès de Madeleine dans la troupe du duc d'Épernon, je n'ai rien pu découvrir ; non plus sur aucun de ceux qu'elle remporta pendant les huit années qui s'écoulèrent entre

celle où le duc fut rappelé à Paris et celle où les Béjart et Molière y vinrent prendre la revanche de *l'Illustre Théâtre*. Mais il n'est pas besoin d'un grand effort d'imagination pour se figurer la Béjart promenant avec elle, de ville en ville, à travers la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, le Lyonnais, etc., les rôles qu'elle avait créés ou simplement joués à Paris avec le plus d'éclat, et ceux que les nouvelles tragédies de Corneille lui envoyaient de Paris, si je puis dire (la Rodogune ou la Cléopâtre de *Rodogune*, la Pulchérie ou l'Eudoxe d'*Héraclius*, la Laodice de *Nicomède*, etc.), d'autres encore. Pour une pièce de Corneille, au moins, *Andromède*, la preuve a été faite. Cette tragédie à machines, donnée pour la première fois à Paris en janvier 1650, fut représentée à Lyon en 1652 ou 1653, par la troupe de Molière et de Madeleine. Molière y tint le rôle de Persée; Madeleine, ceux de Junon et d'Andromède; et il n'est pas sans intérêt d'observer que, si jamais Corneille exalta comme incomparable la beauté d'une héroïne, c'est bien dans cette pièce d'un nouveau genre, où il fut le précurseur du Quinault des opéras ou tragédies lyriques d'*Alceste*, d'*Atys*, de *Proserpine*, etc...

On lit dans *l'Examen d'Andromède* par l'auteur :

> J'ai cru plus à propos de faire Cassiope vaine de la beauté de sa fille [Andromède], que de la sienne propre, d'autant qu'il est fort extraordinaire qu'une femme dont la fille est en âge d'être mariée, ait encore d'assez beaux restes pour s'en vanter si hautement...

Corneille était sévère pour les femmes d'environ quarante ans. La Béjart, en 1653, n'avait, elle, que trente-cinq ans; et il fallait qu'elle eût mieux que de « beaux restes » pour ne pas rendre invrai-

semblables et même choquants des éloges comme ceux-ci (c'est Cassiope qui parle) :

... Voyant ses regards s'épandre sur les eaux
Pour jouir et juger d'un combat de vaisseaux,
« Telle, dis-je, Vénus sortit du sein de l'onde
Et promit à ses yeux la conquête du monde
Quand elle eut consulté sur leur éclat nouveau
Les miroirs vagabonds de son flottant berceau. »
A ce fameux spectacle on vit les Néréides
Lever leurs moites fronts de leurs palais liquides,
Et pour nouvelle pompe à ces nobles ébats
A l'envi de la terre étaler leurs appas.
Elles virent ma fille, et leurs regards à peine
Rencontrèrent les siens sur cette humide plaine,
Que par des traits plus forts se sentant effacer,
Éblouis et confus je les vis s'abaisser,
Examiner les leurs, et sur tous les visages
En chercher d'assez vifs pour braver nos rivages.
Je les vis se choisir jusqu'à cinq et six fois,
Et rougir aussitôt nous comparant leur choix,
Et cette vanité qu'en toutes les familles
On voit si naturelle aux mères pour leurs filles
Leur cria par ma bouche : « En est-il parmi vous,
O nymphes, qui ne cède à des attraits si doux,
Et pourrez-vous nier, vous autres immortelles,
Qu'entre nous la nature en forme de plus belles ? »

C'est à Persée, avant l'apparition d'Andromède, que Cassiope parle ainsi (I, 1). Andromède ne paraît qu'au deuxième acte. Mais n'est-il pas terrible pour une actrice d'avoir été peinte, avant de paraître — fût-ce par la mère de l'héroïne qu'elle est — comme l'égale d'Aphrodite ? Et lorsque, au troisième acte, Andromède gémit attachée « au pied d'un rocher », là encore, là surtout, il fallait que les trente-quatre ou trente-cinq ans de la Béjart ne fussent pas trop sensibles aux regards

fixés sur elle pour que Cassiope pût la plaindre en ces termes :

Si contre elle l'envie émeut quelques déesses,
L'amour en sa faveur n'arme-t-il point de dieux ?
Sont-ils tous devenus, ou sans cœur, ou sans yeux ?
Le maître souverain de toute la nature
Pour de moindres beautés a changé de figure,
Neptune a soupiré pour de moindres appas,
Elle en montre à Phœbus que Daphné n'avait pas,
Et l'Amour en Psyché voyait bien moins de charmes,
Quand pour elle il daigna se blesser de ses armes...

Andromède n'était pas nue. « Les peintres qui cherchent à faire voir leur art dans les nudités ne manquent jamais à nous représenter Andromède nue au pied du rocher où elle est attachée, dit Corneille (1)... Ils me pardonneront si je ne les ai pas suivis en cette invention. » La si belle jeune fille que Persée doit délivrer est enlevée de chez son père par « deux vents » et enchaînée dans le costume qu'elle portait au milieu de ses nymphes. Mais quel était ce costume ? Et une actrice, fière de ses charmes, comme Madeleine, ne pouvait-elle, avec l'agrément du public, charger les vents de rappeler un peu dans leur impétuosité l' « invention » des peintres ?...

Nous pouvons très bien conjecturer, d'autre part, que l'habile comédienne ne dédaigna pas de se montrer dans les farces composées et jouées par Molière en province. De ces farces, « qui furent un peu plus estimées dans toutes les villes que celles que les autres comédiens jouaient », déclare Donneau de Visé lui-même en ses *Nouvelles nouvelles* (1663), deux seulement ont survécu : *le Médecin volant* et *la Jalousie du Barbouillé ;*

(1) *Examen d'Andromède.*

mais je vois parfaitement dans celle-ci notre Madeleine sous les traits d'une Angélique qui devint en 1668 l'Angélique de *George Dandin*. « On trouve dans *la Jalousie du Barbouillé*, a écrit Voltaire, un canevas, quoique informe, du troisième acte de *George Dandin* ». « Informe » est excessif ; et, pour n'être qu'une silhouette rapidement tracée, la première Angélique n'en est pas moins un très vivant crayon de coquine provinciale. Mais, pour nous figurer la Béjart de ces courses en province dans un rôle comique mémorable, il nous faut arriver à la représentation du *Dépit amoureux*, à Béziers, en 1656. Madeleine avait alors trente-huit ans. Toujours belle, certainement — d'une beauté mûrissante de blonde grasse (1) — elle pouvait encore jouer les reines ou princesses tragiques, et déjà n'exceller pas moins dans les soubrettes. Selon toute vraisemblance, elle créa l'amusant et charmant rôle de Marinette dans *le Dépit* (comme elle le reprit à Paris, en 1658). Or, cette spirituelle et gaie suivante, c'est une belle fille, ne l'oublions pas !

> Moi, je te chercherais ? Ma foi ! l'on t'en fricasse
> Des filles comme nous !...

jette-t-elle au museau de son Gros-René, dans un moment de colère. Tous les valets de sa connaissance la courtisent : Jodelet, Mascarille et ce Gros-René, son futur mari. « Mon Dieu ! qu'à ses appas » il est « acoquiné ! » Et ce n'est pas tout. Molière, dirait-on, a voulu que, représentée par Madeleine, elle méritât même les compliments du

(1) Un vers d'*Élomire hypocondre* m'a dicté cette épithète. Parlant de la première représentation à Paris du *Dépit amoureux*, Élomire dit :

> ...Quand du Gros-René l'on aperçut la taille,
> Quand on vit sa dondon rompre avec lui la paille...

jeune maître, Éraste, dont elle sert la passion auprès de la jeune Lucile, et qui, lui témoignant sa gratitude, s'engage à « reconnaître dans peu »

Les soins d'une si noble et si belle courrière.

Quelques années plus tard, il est vrai, Donneau de Visé, dans sa comédie satirique : *la Vengeance des marquis*, représentée à l'Hôtel de Bourgogne (1663), appelait « un vieux poisson » la nymphe des *Fâcheux;* et cette nymphe c'était Madeleine, qui, sortant d'une coquille, avait récité, à Vaux, à Fontainebleau, puis à Paris, le *Prologue* de la jolie comédie-ballet de Molière (1661). Mais « vieux poisson », sous la plume d'un ennemi, cela signifiait seulement ce que tout Paris savait : que Madeleine n'avait plus vingt ans ! Au jugement outrageux du pamphlétaire s'opposent d'ailleurs ces vers de La Fontaine, dans une lettre à Maucroix :

D'abord, aux yeux de l'assemblée,
Paraît un rocher si bien fait
Qu'on le croit rocher en effet;
Mais insensiblement se changeant en coquille,
Il en sortit une nymphe gentille
Qui ressemblait à la Béjart,
Nymphe excellente dans son art
Et que pas une ne surpasse.

Et encore ceux-ci, moins élégants, certes ! du gazetier Loret, dans sa *Muse historique* du 19 novembre :

L'agréable nymphe Béjart,
Quittant sa pompeuse coquille,
Y joue en admirable fille.

Et ce couplet, d'un rimeur inconnu :

Peut-on voir nymphe plus gentille
Qu'était la Béjart l'autre jour ?
Dès qu'on vit ouvrir sa coquille,
Chacun s'écriait à l'entour,
Dès qu'on vit ouvrir sa coquille :
Voici la mère de l'amour.

(Couplet qui, pour le noter en passant, a égaré des biographes, dont Arsène Houssaye (1), leur faisant croire que cette « mère de l'amour » était Armande, et non Madeleine. Mais ce n'est pas Armande qu'on aurait traitée de vieux poisson. Et jamais Armande ne fut désignée sous le nom de « la Béjart ». Et nous savons par le *Registre de La Grange* qu'elle ne fit partie de la troupe qu'en 1662, après son mariage avec Molière.)

Enfin, Molière lui-même est à citer sur ladite nymphe. L'avant-propos qu'il mit en tête de son édition des *Fâcheux*, finit ainsi :

En même temps, au milieu de vingt jets d'eau naturels [chez Fouquet, où la pièce fut donnée pour la première fois, en août] s'ouvrit cette coquille... ; et l'agréable Naïade qui parut dedans s'avança au bord du théâtre, et d'un air héroïque prononça les vers que M. Pellisson avait faits et qui servent de prologue.

Remarquons, néanmoins, que dans aucun de ces textes Madeleine n'est qualifiée de belle. La Vénus du couplet anonyme n'est, d'abord, que « gentille »; et, si l'on veut, l' « admirable fille » de Loret, ce n'est pas la femme, mais uniquement l'actrice. Elle « *joue* en admirable fille » ! Prenons-y garde, cependant : l'épithète pouvait être

(1) *Molière, sa femme et sa fille*, pp. 33-34.

une allusion à la beauté, non du visage, mais du corps de la nymphe; beauté dont nous sommes libres de supposer qu'un maillot, recouvert d'une draperie flottante d'argent ou d'or, permettait de se rendre compte, à travers « la poussière liquide » des jets d'eau, comme l'a écrit Arsène Houssaye (pensant à Armande); et c'est pourquoi Maurice Donnay, au dernier acte du *Ménage de Molière*, fait dire à une servante, Catherine, tirant d'un coffre, d'un second, les costumes de théâtre que Madeleine mourante désire revoir :

> Tunique couleur chair, un rôle court vêtu.
> Trédame ! je crois bien : c'était pour la noyade
> Des *Fâcheux*.

(Noyade pour naïade). — « Encore jolie de visage et belle de corps », voilà, du reste, comment Donnay se figure sa Béjart, en 1661, lorsqu'il nous la présente au premier acte de sa pièce (1). Et Molière, qui, depuis des années, ne l'aimait plus d'amour, la voyait de même. Il avait bien prouvé, au commencement de l'année, en lui confiant le rôle de Done Elvire, dans sa comédie héroïque de *Don Garcie de Navarre*, que même de visage il la jugeait encore assez bien pour que le public admît la passion de ce Don Garcie. N'a-t-elle pas, cette Elvire, des appas « divins », une « bouche » délicieuse? Don Garcie, qui vient de l'offenser par sa perpétuelle jalousie, lui « demande grâce ».

> ... Au nom de la plus vive flamme
> Dont jamais deux beaux yeux aient fait brûler une âme.

(1) *Théâtre*, t. VI. *Notes*, p. 342.

Et, sans doute, la *Vengeance des marquis* n'épargna pas cette Madeleine-Elvire :

A propos du *Prince jaloux* (1), que dites-vous de celle qui en joue la première amante ? Le Peintre dit qu'il faut de gros hommes pour faire les Rois dans les autres troupes, mais dans la sienne il ne faut que de vieilles femmes pour jouer les premiers rôles.

Cela préparait le « vieux poisson » de la dernière scène. Mais, comme la seconde injure, ce n'était, j'imagine, qu'une façon cruelle de rappeler son âge à la Béjart en invitant le public à se demander quel âge, en effet, avait cette comédienne que plus d'un spectateur pouvait se souvenir d'avoir applaudie vers 1644-1645. Cela n'établit nullement qu'elle parût vieille. Sait-on, d'ailleurs, si Donneau de Visé n'avait pas ou ne croyait pas avoir à se plaindre de Madeleine ? En tout cas, il satisfaisait contre elle une rancune particulière de l'Hôtel de Bourgogne. N'est-ce pas elle qui, dans *l'Impromptu de Versailles*, dit à Molière :

Puisqu'on vous a commandé de travailler sur le sujet de la critique qu'on a faite contre vous [*le portrait du Peintre ou la contre-critique de l'École des femmes*, comédie de Boursault], que n'avez-vous fait cette comédie des comédiens [de l'Hôtel de Bourgogne], dont vous nous avez parlé il y a longtemps ? C'était une affaire toute trouvée et qui venait fort bien à la chose, et d'autant mieux qu'ayant entrepris de vous peindre, ils vous ouvraient l'occasion de les peindre aussi, et que cela aurait pu s'appeler leur portrait, à bien plus juste titre que tout ce qu'ils ont fait ne peut être appelé le vôtre. Car vouloir contrefaire un comédien dans un

(1) *Don Garcie de Navarre ou le Prince jaloux.*

rôle comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, et se servir des mêmes traits et des mêmes couleurs qu'il est obligé d'employer aux différents tableaux des caractères ridicules qu'il imite d'après nature; mais contrefaire un comédien dans des rôles sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de personnages ne veulent ni les gestes, ni les tons de voix ridicules dans lesquels on le reconnaît.

Les acteurs de l'Hôtel et leur jeune champion (1) n'avaient pas tort, au surplus, de voir effectivement dans Madeleine la conseillère sans l'aveu ou contre l'avis de laquelle Molière n'eût peut-être pas composé, tel qu'il est, son *Impromptu*.

Enfin, au plaisir d'humilier l'actrice, savons-nous s'ils ne pouvaient joindre l'espoir d'humilier la femme aux yeux mêmes de son ancien amant? Savons-nous si, malgré le temps écoulé depuis la rupture de ses relations amoureuses avec Molière, il ne restait pas au cœur de la délaissée des regrets, de la jalousie, — une jalousie ravivée, exaspérée, tout récemment, par l'amour du poète pour cette Armande (ou prétendue Armande) qu'il n'avait pas craint d'épouser? Il suffit ici de poser la question; je l'examinerai en son lieu.

Aussi bien, lorsque fut jouée *la Vengeance des marquis*, la Béjart avait quarante-cinq ans, était même tout près d'en avoir quarante-six. Elle en avait quarante-six lorsqu'elle créa le rôle de Jocaste dans la première tragédie de Racine, *la Thébaïde ou les Frères ennemis* (juin 1664). Et il est juste d'arrêter à cette date l'histoire d'une beauté

(1) DONNEAU DE VISÉ, le futur fondateur du *Mercure galant* (1672), était né à Paris, en 1638.

qui ne pouvait plus dès lors convenir, dans la tragédie, qu'à des rôles de mères ou de veuves marquées, et, dans la comédie, qu'à des rôles de mères également, ou de servantes, ou de femmes entre deux âges, comme les deux « femmes d'intrigue » qui semblent avoir été les deux dernières créations de Madeleine : Frosine dans *l'Avare* (1668). Nérine dans *Monsieur de Pourceaugnac* (1669).

VII

Madeleine et Molière en province jusqu'en 1650. — Apparition de la de Brie dans la troupe, à Narbonne. — Quand cette jolie actrice devint-elle la maîtresse de Molière ? — Apparition de la du Parc, à Lyon (1653).

Si l'on ne possède aucun renseignement, je ne dis pas sur la vie artistique de la Béjart, mais sur ses succès artistiques, pendant les onze ou douze ans que lui prirent ses tournées provinciales avec Molière, on n'est guère mieux renseigné sur sa vie amoureuse pendant cette même période, *grande feminei ævi spatium !* C'est dommage. A partir d'un certain moment — ou plutôt d'un moment incertain, mais qui ne dut pas être de beaucoup postérieur à 1649 — on entrevoit, dans la promiscuité de la troupe vagabonde, des comédies vraies, des drames réels, joués par Molière, Madeleine, la de Brie et, plus tard, la du Parc, sans compter les maris de ces deux dernières actrices — et d'autres acteurs sans doute, dont quelques-uns n'étaient pas, supposerais-je, des comédiens, mais des bourgeois ou des seigneurs, comme Modène, que nous retrouverons.

Quand pourra-t-on écrire ce long roman comique ? Quelles bonnes fortunes d'érudition dis-

siperont au moins, sur les points principaux, les ténèbres les plus gênantes? Découvrira-t-on jamais, par exemple, à quelle époque, dans quelles circonstances, sous l'empire, enfin, de quels sentiments Molière commença de se refroidir pour Madeleine? à quelle époque il la trompa? quand et comment elle sut qu'il la trompait? ce qu'elle dit, ce qu'elle fit, dans la jalousie de son cœur, ou de son orgueil, ou simplement de ses sens, ou du premier et du second ensemble, ou des trois?... Se vengea-t-elle à l'antique manière : œil pour œil, dent pour dent, trahison pour trahison? Ou bien, n'eut-elle pas à se venger, mais à s'avouer qu'elle était punie, ayant péché la première?

Il est assez curieux qu'une femme de la beauté, de l'intelligence, du talent de Madeleine n'ait su retenir et fixer ni l'un ni l'autre des deux hommes qui paraissent l'avoir le plus aimée; qu'après l'amour de M. de Modène, elle ait perdu celui de Molière, l'ayant comme usé en sept ou huit ans; et que, cependant, elle soit restée, ou redevenue un jour, on le verra bientôt, l'amie dévouée du gentilhomme, et n'ait pas cessé d'être celle du comédien, du poète, au moins leur camarade fidèle. La coquetterie que lui attribue Scudéry, et, à la fois, ce qu'il y avait en elle d'impérieux, de hautain, ses colères, ses violences, contribuèrent, c'est probable, à désenchanter Molière lui-même, si disposé qu'il fût à lui céder par bonté naturelle, par reconnaissance, par besoin de tendresse et sensualité. Il faut réfléchir aussi, mon Dieu! que les passions (les masculines surtout), auxquelles l'habitude n'est pas meurtrière, sont rares, et que la de Brie s'offrit peut-être à l'admiration du comédien, le tenta de sa grâce voluptueuse et douce,

alors que, déjà, il n'aimait plus qu'à peine la Béjart. Et, d'ailleurs, on a pu soutenir que cette Béjart était, en amour, ce qu'on appelle une bonne fille; « qu'elle s'était fait sur l'amour une philosophie à la Ninon de Lenclos ». Ainsi parle Mesnard, expliquant de la sorte les énigmes qu'on « a trop souvent cru rencontrer » dans la vie de la femme (1). Et, après tout, cette explication n'est pas moins acceptable que d'autres, plus subtiles. Le mieux, ici encore, est de ne pas vouloir conclure. Exposons les faits à peu près connus, dans l'ordre où ils se succédèrent. Nous dirons des rivales de Madeleine ce qu'on sait d'elles; ce sera, tout de même, quelque chose.

Jusque vers 1650, répétons-le, on ne distingue aucun changement dans les relations de Madeleine et de Molière. Les deux principaux vaincus de *l'Illustre Théâtre* continuent de s'aimer, à ce qu'il semble; et la Madeleine de Maurice Donnay, dans ses adieux à la vie, ne nous paraît pas idéaliser ses souvenirs lorsqu'elle dit à son ancien amant :

> Cette nuit, je songeais à la joyeuse époque
> Où, riches seulement d'un amour réciproque,
> Comédiens errants et perchés sur un char,
> On voyait s'embrasser Molière et la Béjart
> Dans la chaude clarté des soleils de Provence !

(De Guyenne ou de Languedoc serait plus juste, mais n'importe !)

Chardon a même pensé que ce fut « l'amour sans partage, dont le payait alors Madeleine », qui

(1) *Notice biographique sur Molière*, p. 140.

donna au futur grand poète « le courage de ne pas se laisser abattre » par la chute de *l'Illustre Théâtre*, « et la force de courir à de nouvelles aventures (1) ». Plus loin, il est vrai, cet érudit se demande si, à la cour du duc d'Épernon, il n'y eut pas de jeunes et beaux gentilshommes pour exercer sur la comédienne le pouvoir de leurs yeux. Il cite le galant Candale, mais pour le seul plaisir d'appuyer d'un nom à demi célèbre l'hypothèse, jusqu'ici gratuite, d'infidélités de Madeleine précédant ou suivant de peu celles de Molière. Son opinion est, en effet, que la maîtresse et l'amant, ou l'ex-amant et la ci-devant maîtresse, usèrent mutuellement, vers 1650, « des libertés de la vie de théâtre ». Et ce n'est pas absurde, mais cela ne prendrait une certaine consistance que si l'on rapportait aux voyages de la troupe vers ce temps le passage de *la Fameuse comédienne* sur la « galanterie confuse » mais aristocratique de la Béjart en Languedoc; et cette opération critique est impossible, puisque le pamphlet fait naître la Guérin à l'époque où il place ces galanteries.

Laissant toute hypothèse purement subjective, ce que nous trouvons vers 1650 — Molière approchait de la trentaine, que la Béjart avait passée. — c'est la présence de Catherine Leclerc dans la troupe; et Catherine Leclerc, on le sait déjà, c'est la de Brie.

On s'est trompé longtemps, sur la foi de *la Fameuse comédienne*, en datant de 1653 cette entrée de la de Brie dans la troupe : c'est à Lyon que Molière aurait, cette année-là, enlevé l'excellente et très jolie actrice, avec l'ébouissante du Parc, à une compagnie installée dans la

(1) *M. de Modène*, etc., p. 163.

ville. Mais non seulement Catherine Leclerc, sous le nom de théâtre de Catherine du Rosé, figure comme marraine, le 10 janvier 1650, à Narbonne, dans un baptême où Molière est parrain; une seconde preuve, d'autant plus décisive, qu'elle appartenait bien à la troupe de Molière, et y appartint désormais, c'est un autre baptême, un acte découvert à Grenoble, il y a une dizaine d'années, et que je reproduis parce qu'il n'a encore été publié qu'une ou deux fois.

Le 12 août 1652, j'ai baptisé Jean-Baptiste Villiquin (*sic*) fils du sieur Emmé, comédien, et de honnête Catherine Le Clerc, mariés, âgé de trois jours; a eu pour parrain sieur Jean-Baptiste Poquelin, valet de chambre du Roi, et pour marraine demoiselle Madeleine Bejarre (*sic*), fille de noble Joseph Bejar (*sic*), bourgeois de Paris.

Signé : Edme Villequin.
J. B. Poquelin.
M. Béjart.
De Monery.
Pierre de la Porte, vicaire (1).

De Brie était un nom de guerre. Edme Villequin le prit on ne sait quand, mais c'est sous ce pseudonyme qu'on trouve le mari et la femme parmi les acteurs d'*Andromède* à Lyon. Lui, joua Neptune, un rôle de vingt-six vers, si j'ai bien compté. Elle, Vénus, qui ne fait qu'une brève apparition, mais c'est Vénus ! et deux rôles de grâce virginale : la néréide Cymodoce et Aglante, nymphe d'Andromède.

De Brie signifiait, au reste, « de la Brie », pays où Edme Villequin était né (à Ferrières), le 24 octobre 1607. Il avait donc, lorsque lui naquit le fils

(1) Prudhomme, *Molière à Grenoble*, 1904.

dont Molière fut le parrain et Madeleine Béjart la marraine, tout près de quarante-cinq ans; c'était pour Catherine Leclerc un mari assez âgé si elle était née, elle, en 1620, comme l'affirme Livet, sans justifier son dire fût-ce par une hypothèse. Mais, loin d'avoir envie de la vieillir un peu, on la rajeunirait volontiers : il s'impose moralement qu'elle devait être plus jeune que Madeleine de façon assez sensible. Souhaitons qu'on mette un jour la main sur son acte de baptême, au moins sur son acte d'inhumation, inutilement cherché par Jal sur les registres des « soixante-huit anciennes paroisses » de Paris. Elle a tenu, dans la vie de Molière, et dans sa troupe, une place si considérable que la curiosité s'irrite de n'arriver point à relier entre elles les « clartés » éparses dont se compose encore maintenant son histoire. Histoire qui, d'ailleurs, sera faite ici pour la première fois, dans la mesure où la rendent possible les témoignages existants, qu'il s'agit de grouper et d'examiner, et aussi les rôles qu'il est sûr qu'elle joua dans les comédies de son grand ami et patron, — sûr ou presque.

Les deux baptistaires de 1650 et 1652 nous inclineraient à croire qu'elle se maria dans l'intervalle, et sans doute vers la fin de 1651.

On assure que Molière détestait le mari, acteur sans talent, camarade antipathique, un bretteur. Il se serait plu à lui marquer son aversion en le chargeant des « utilités » les plus désagréables : la Rapière, dans *le Dépit*, le notaire, dans *l'École des femmes*, ce notaire à la vue duquel Arnolphe, « haussant l'épaule et faisant la grimace », s'écrie :

La peste soit fait l'homme et sa chienne de face !

le spadassin La Ramée, dans *le Festin de Pierre*, le maître d'armes, dans *le Bourgeois gentilhomme*, le déloyal M. Loyal dans *le Tartuffe*, ce M. Loyal dont l'aspect et le discours inspirent au pauvre Orgon le désir peu chrétien de

... Pouvoir, à plaisir, sur ce mufle asséner
Le plus grand coup de poing qui se puisse donner.

Et Orgon, comme Arnolphe, c'était Molière ! Mais quoi ! Le notaire de *l'École des femmes* dit au tuteur d'Agnès :

Vous, qui me prétendez faire passer pour sot....

Et Molière se serait donc amusé à prêter au mari « cocufié » par lui des années durant une allusion directe à ce « cocuage » ! Ce n'est guère admissible (1).

Aussi bien, c'eût été de l'ingratitude. Si mauvais coucheur que fût de Brie, il ne semble pas avoir voulu empêcher sa femme d'être, avec Molière au moins, la plus charmante coucheuse. Il semble même avoir souffert qu'elle le fût avec d'autres. C'était une brute accommodante comme époux; soit qu'il craignît, s'il se fâchait, d'être obligé de quitter la troupe, où il était facile de le remplacer; soit qu'il fût incapable de jalousie; ou qu'il subît, au contraire, par lâcheté amoureuse, la volonté de sa Catherine; ou enfin — je ne reculerais pas devant la conjecture — qu'il eût épousé la nouvelle « amie » de Molière, sachant qu'elle l'était et pour masquer aux yeux de Madeleine, par ce mariage, la liaison que l'amant essayait

(1) La remarque est de Paul Mesnard, p. 143. Inutile d'ajouter qu'il la présente avec plus de retenue dans les termes.

encore de cacher à sa première maîtresse. Toutes ces hypothèses s'offrent naturellement à l'esprit, — avec cette dernière, beaucoup moins plausible, qu'il put être aveugle, étant un imbécile en même temps qu'une brute.

Dans tous les cas, il est à présumer que la Béjart ne voyait pas encore dans la de Brie une rivale, lorsqu'elle tint sur les fonts le petit Jean-Baptiste du 12 août 1652... Ou bien, dès ce moment, elle aurait fait contre mauvaise fortune bon cœur, joué par orgueil l'indifférence ou l'ignorance devant les camarades, espéré même que sa présence au baptême, avec Molière, serait une réponse victorieuse aux propos suscités dans la troupe par l'évidente sympathie du comédien-auteur pour la de Brie.

Mais peut-être, au bout du compte, faudrait-il songer que *la Fameuse comédienne* a pu se tromper sur la date de l'entrée de la de Brie dans la troupe, non pas sur les circonstances où Molière s'éprit de la jolie actrice ! Circonstances qu'on ne saurait situer, d'après le récit du pamphlet, qu'à la fin de 1652 ou tout au commencement de 1653.

Voici, avec ses erreurs, mais ce qu'il renferme peut-être d'essentielle vérité, l'intéressant passage — je n'en supprimerai pas les quelques lignes relatives à la Béjart, déjà citées — :

Quand ils [les anciens comédiens du duc d'Épernon] furent arrivés à Lyon, ils y trouvèrent une autre troupe, dans laquelle étaient la du Parc et la de Brie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première ; mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme, qui espérait avec justice quelque conquête plus illustre, traita Molière avec tant de mépris qu'elle l'obligea de tourner ses vœux du côté de la de Brie, dont il fut reçu plus favorablement, ce qui l'engagea si

fort que, ne pouvant plus se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'engager dans sa troupe avec la du Parc. La Béjart supporta cet engagement avec assez de chagrin. Cependant, comme elle vit que c'était un mal sans remède, elle prit le meilleur parti, qui était de s'en consoler, en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avait eue, et l'obligeant à prendre des mesures pour cacher le commerce qui était entre lui et la de Brie.

Si l'ancienne troupe du duc d'Épernon vint à Lyon dès 1651 (1), nous n'avons pas à nous en soucier. Ce premier séjour, tout hypothétique, ne pourrait, même incontestable, servir de cadre à cette amusante comédie : Molière rebuté par la du Parc et alors se rabattant sur la de Brie, la tendre et complaisante de Brie, sorte d'Éliante de coulisses — avant Éliante — et qui aurait pu dire, au sujet de sa camarade et de Molière, et à son propre sujet, quelque chose d'analogue à ce que dit la cousine de Célimène, au sujet de celle-ci, d'Alceste et d'elle-même : — Si, dans le choix qu'il a fait de la coquette,

> Son amour éprouvait quelque destin contraire,
> S'il fallait que d'un autre on couronnât les feux,
> Je pourrais me résoudre à recevoir ses vœux ;
> Et le refus souffert en pareille occurrence
> Ne m'y ferait trouver aucune répugnance.

C'est au séjour, bien connu, de Molière à Lyon en 1652-1653, au séjour pendant lequel fut jouée *Andromède*, que le récit de *la Fameuse comédienne* nous force à penser. Car c'est le 23 février 1653 que René Berthelot, dit du Parc, camarade de Molière, épousa la jeune et splendide Marquise-Thé-

(1) V. Paul Mesnard, p. 129.

rèse de Gorla ou de Gorle, fille d'un « opérateur » ou charlatan italien, établi à Lyon ; et c'est de ce moment, ou d'environ ce moment, qu'elle fit partie de la troupe. Elle n'est pas sur la liste des acteurs d'*Andromède*, où figure du Parc (Jupiter). Et supposerait-on que Molière l'eût sollicitée avant son mariage, que, même, le moyen dont il se serait avisé pour l'enrôler dans la troupe, eût été ce mariage — il signa au contrat, le 19 février — ceci subsisterait : qu'au plus tôt, il ne put être « charmé de la bonne mine » de cette magnifique créature, alors dans tout l'éclat de ses vingt ans, si même elle les avait, il ne put être charmé et le lui déclarer et se voir repoussé, se voir préférer du Parc, le futur Gros-René du *Dépit*, qu'à la fin de 1652. Et ainsi il n'aurait pu « tourner ses vœux du côté de la Brie » et se faire aimer d'elle, que vers ou en 1653.

Mais comment démêler ce qu'il y a de vrai dans le galant récit de *la Fameuse comédienne* ? Espèce de conte de Boccace soi-disant historique, mais rendu suspect tout entier, en définitive, par les erreurs de fait qu'y ont dénoncées le baptistaire de Narbonne et celui de Grenoble. Un autre texte ne peut-il, un jour, y venir signaler une autre erreur? Il est donc impossible d'y asseoir même une conjecture, avec l'espérance de n'avoir pas bâti sur un terrain par trop ruineux.

Contre la date où ce récit, tenu pour exact en partie, nous inviterait à placer la déchéance amoureuse de Madeleine comme maîtresse de l'homme qui l'avait tant aimée, un argument, d'ailleurs, se présente, d'ordre psychologique ou psycho-physiologique. Mettant Molière en face, tout à coup, de la du Parc et de la de Brie, *la Fameuse comédienne* n'est pas embarrassée pour

le montrer aux pieds ou dans les bras de la seconde après l'échec de ses déclarations à la première; mais, la de Brie, ou Catherine du Rosé, nous apparaissant dans la troupe dès 1650, il nous est difficile de nous figurer qu'il ait attendu jusqu'à cet échec pour se sentir attiré vers une si bienveillante et jolie camarade.

Sans doute, on peut concevoir qu'en 1650 il aimât encore la Béjart, ou eût peur d'elle encore, jusqu'à lui sacrifier les plus belles tentations. Mais, une belle tentation, Catherine du Rosé dut l'être tout de suite pour ce jeune homme de vingt-huit ans, que je croirais, moi, un peu las de ses amours avec Madeleine et prêt à l'adultère, si vous me passez le mot.

La phrase de Boileau sur Molière « amoureux premièrement de la comédienne Béjart... », finit ainsi : « ensuite de Mlle de Brie, aussi comédienne »; mais quoi de plus vague que cet « ensuite »? Notons-le cependant : il contredit *la Fameuse comédienne;* du moins il élimine la du Parc qui n'aurait pas été entre les deux maîtresses la dédaigneuse idole aux yeux de qui Molière, en 1653, était un trop petit personnage. Et si l'on voulait quand même retenir quelque chose du pamphlet, voici comment on pourrait, j'imagine, se représenter la succession des faits : — Après la Béjart, la de Brie, vers 1650; puis, à l'époque indiquée par *la Fameuse comédienne*, Molière, amant de la de Brie, essayant de séduire la du Parc et ramené à celle-là par les mépris de celle-ci. Cette vision concilierait les deux témoignages, en se trouvant d'accord avec les dates qui mettent à peu près, dans l'état de nos connaissances, un espace de trois ans entre l'heure où le futur poète du *Misanthrope* connut Catherine

Leclerc et celle où il rencontra la fille du charlatan Jacomo de Gorla.

Je reviens donc, pour terminer, à ma supposition initiale quant à la date où fixer le commencement de la seconde liaison amoureuse de Molière ; et je m'excuserais d'avoir longuement tourné autour du problème si cela ne m'avait fourni l'occasion d'examiner avec tout le soin nécessaire un des textes les plus curieux ayant trait à cette liaison.

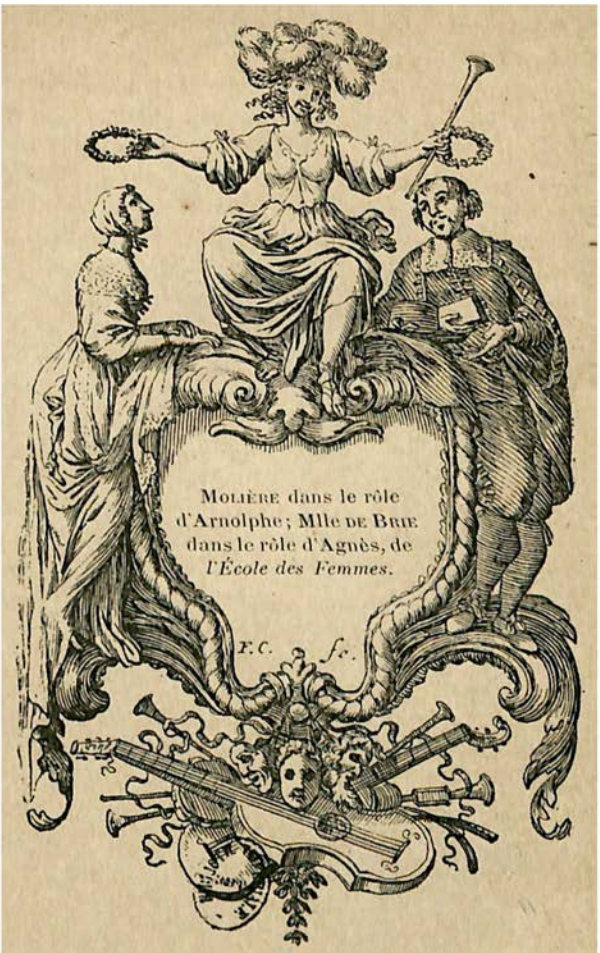

Frontispice du tome II des *Œuvres de Monsieur Molière*, gravé par Chauveau (1666).

DEUXIÈME PARTIE

LA DE BRIE [1]

I

Son talent, sa beauté. Ses amours avec Molière, avant et après le mariage du poète.

Sur le talent, l'intelligence et la beauté de la de Brie, les documents nous imposeraient une opinion très nette, si au concert des louanges ne se mêlait une aigre voix qui proteste : la voix de Grimarest, dans un endroit de sa *Vie de Molière*, que j'ai cité en partie et promis de citer entièrement. Encore Grimarest, inspiré peut-être par Baron, ne refuse-t-il point le talent à l'actrice : il lui refuse seulement le reste, y compris la fidélité à son illustre amant. Je dis illustre, parce que le Molière dont il s'agit dans cet « éreintement » de la de Brie n'est plus celui des courses en province, mais l'acteur et le poète « arrivés », c'est le cas de le dire,

(1) Pour le commencement de sa liaison avec Molière. voir le chapitre précédent.

l'époux malheureux d'Armande, acceptant les consolations d'une ancienne maîtresse demeurée complaisante :

Un de ses amis, qui était surpris qu'un homme aussi délicat que Molière eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette comédienne [la de Brie]. « Est-ce la vertu, la beauté ou l'esprit », lui dit-il, « qui vous font aimer cette femme-là ? Vous savez que la Barre et Florimont sont de ses amis ; qu'elle n'est point belle, que c'est un vrai squelette, et qu'elle n'a pas le sens commun. » — « Je sais tout cela, monsieur », lui répondit Molière ; « mais je suis accoutumé à ses défauts, et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre. Je n'en ai ni le temps ni la patience. » Peut-être aussi qu'une autre n'aurait pas voulu de l'attachement de Molière ; il traitait l'engagement avec négligence [ici ce que j'ai cité] (1)... sans qu'il se mit en peine d'être aimé, excepté de sa femme, dont il aurait acheté la tendresse pour toute chose au monde.

Une sotte ou une toquée, ou les deux (l'alliance n'est pas si rare), maigre à faire peur, et ne se privant pas de tromper celui qu'elle console, et qui d'ailleurs a juste pour elle les égards dus à ses mérites ; voilà donc la de Brie qu'on avait peinte à Grimarest. Il fut de bonne foi, mais il était crédule et ne sentit pas tout ce qu'il y avait de « rosserie », de malveillance outrée dans l'anecdote. Si l'amour transforme en « perfections » les défauts les plus évidents de la personne aimée, comme le disait la de Brie elle-même, jouant Éliante (2) ; si, par exemple,

La grasse est dans son port pleine de majesté,

(1) P. 88.

(2) C'est l'opinion de la plupart des commentateurs, et la plus vraisemblable. Elle n'est cependant pas à l'abri de toute objection. V. plus loin, p. 185.

et si

La maigre a de la taille et de la liberté,

la haine, de son côté, n'est pas moins habile à faire d'une femme qui a de l'embonpoint une grosse dondon, de la mince un fil ou un squelette. Or, Grimarest seul nous offre de la de Brie cette image macabre. Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français*, n'en furent pas émus et peignirent « grande, bien faite et extrêmement jolie » cette « fort bonne comédienne », à qui « la nature accorda le don de paraître toujours avec un air de jeunesse » et qui « jouait dans le grand tragique et le noble comique ». Beauchamps, dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, montre également « jolie » et « bien faite » cette « bonne actrice », qui, ajoute-t-il, « dansait et chantait très bien ». Et si l'on m'objecte que les deux ouvrages sont très postérieurs à la carrière, à la vie même de la de Brie ; si les *Recherches* de Beauchamps, qui ne put voir l'artiste, puisqu'elle se retira de la scène en 1685 et qu'il naquit en 1689, inspirèrent certainement les frères Parfait dont l'*Histoire* commença de se publier en 1734, un an après les *Recherches*, et qui ne parlèrent de la de Brie qu'en 1747, dans leur douzième volume, je rappellerai que la réputation de beauté de l'excellente comédienne, dans sa maturité commençante, égalait celle de la du Parc, au témoignage de Thomas Corneille écrivant, de Rouen, le 19 mai 1658, à l'abbé de Pure :

Nous attendons ici les deux beautés [la du Parc et la de Brie] que vous croyez devoir disputer cet hiver d'éclat avec la sienne [celle de la Baron].

Et je rappellerai que, bien avant Beauchamps, *la Fameuse comédienne* déclare la de Brie « fort bien faite » et que le ou la pamphlétaire imprima sur elle ce quatrain, composé peu avant sa retraite :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante.

Une historiette se rapportant à l'époque de cette exquise agonie confirme l'éloge :

Quelques années avant sa retraite, ses camarades l'engagèrent à céder son rôle d'Agnès à Mlle du Croisy ; et cette dernière s'étant présentée pour le jouer, tout le parterre demanda si hautement Mlle de Brie qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville. On peut juger des acclamations qu'elle reçut ; et ainsi elle garda le rôle d'Agnès jusqu'à ce qu'elle quittât le théâtre. Elle le jouait encore à soixante et cinq ans (1). (V. l'*Appendice.*)

Quant à la fonction de consolatrice assumée par la de Brie, il nous est bien impossible de nous la représenter exactement, et d'y juger les deux personnages, à travers la caricature tracée par Grimarest. La *Fameuse comédienne* et *le Misanthrope* (le rapprochement peut surprendre, mais je le justifierai) auraient pu aider le biographe à corriger l'information haineuse à laquelle il se fia. « Ils demeurèrent quelques années en cet état », dit le pamphlet, après le passage qu'on a lu sur la liaison de Molière et de sa nouvelle maîtresse.

(1) Note de Tralage, citée par les frères Parfait. C'est assurément la dernière ligne de cette note qui a suggéré à Livet la date de 1620 pour la naissance de l' « ingénue », mais il aurait dû le confesser, et convenir que l'indication de l'anecdotier n'était pas une preuve.

Et « cet état », il le fait durer jusqu'au moment où Molière — adroitement travaillé par Madeleine qui se sert de sa fille pour « détruire une rivale » — commence à s'éprendre de « la petite Béjart » :

La de Brie, qui s'aperçut des desseins secrets de sa rivale, mit de son côté tout en usage pour empêcher l'accomplissement d'un mariage qui offensait si fort sa gloire. Rien ne lui paraissait si cruel que de céder un amant à une petite créature qu'elle jugeait, avec quelque raison, lui être inférieure en mérite; elle en témoigna son inquiétude à Molière, et le mit en quelque incertitude par ses reproches. Il conservait beaucoup d'honnêteté pour elle, et il avait des gages de son amour qui le mettaient dans la nécessité d'avoir ces sortes d'égards.

La troupe, à ce moment, est encore en province. Et ainsi, d'après le pamphlet, c'est assez longtemps avant le mariage du poète que Madeleine en aurait conçu l'idée pour se venger de sa défaite amoureuse. Mais laissons pour l'instant ce qui concerne, dans ce récit, l'ancienne maîtresse dont l'orgueil blessé n'aurait point pardonné, et qui, se faisant d'Armande (ou de la prétendue Armande) une arme vivante, serait arrivée après des années de lutte, à ses fins. Retenons uniquement ceci : la de Brie, vers 1658, sent, à son tour, Molière se refroidir; cependant, il a toujours pour elle « beaucoup d'honnêteté » : d'abord — *la Fameuse comédienne* aurait dû le proclamer — parce qu'il est honnête homme, mais, en plus, et voici pourquoi je m'arrête, parce qu'il a envers elle des devoirs de surcroît, à cause de « gages », évidemment particuliers, « de son amour ». Et j'ose traduire — ou bien ce mot de « gages » est absurde — qu'il était moralement forcé de respecter, de ménager en elle la mère d'enfants qu'elle avait eus de lui. Peut-être le Jean-Baptiste Villequin

baptisé à Grenoble était-il le fils de son parrain Molière. Peut-être aussi le directeur-amant fut-il le père d'une fille mise au monde par Catherine Leclerc, à Paris, le 9 novembre 1659, car, à cette date même, il n'avait pas encore rompu avec la de Brie. Selon toute apparence, il n'eut le courage de rompre qu'une fois son mariage décidé (1661); et comme on s'expliquerait que se sentant menacée par la gentillesse et les gentillesses de la « petite Béjart », Catherine, au commencement de 1659, eût profité d'une minute favorable, après de tendres plaintes, accueillies par Molière avec émotion, pour lui préparer le lien nouveau d'une seconde paternité !

Savons-nous d'ailleurs si elle n'avait pas eu un deuxième enfant, garçon ou fille, entre celui de Grenoble et celle de Paris. Même nomades, les actrices mariées ne craignaient pas d'être mères (1). La du Parc le fut plusieurs fois; Armande aussi. Et leurs couches ne suspendaient guère leur activité professionnelle. C'étaient des gaillardes. La de Brie, neuf jours après sa délivrance du 9 novembre 1659, s'en va créer, au Petit-Bourbon, le rôle de Cathos dans *les Précieuses ridicules*.

On ignore, malheureusement, ce que devint la fille née ce 9 novembre, et appelée Catherine-Nicolle dans son acte de baptême (elle avait pour marraine sa grand'mère maternelle, Nicolle Ravanne, et pour parrain le frère de son père, au

(1) La mère du grand comédien Baron, la belle « Baronne », qui mourut à trente-sept ans (1662), trouva le temps d'avoir six enfants. Et cela ne suffisait pas à Tallemant qui lui en donna seize. La légende en a donné jusqu'à vingt-huit à la Beauval, qui remplaça Madeleine Béjart comme soubrette en 1670. Elle en eut, en réalité, dix ou douze (V. JAL, *Dictionnaire*).

moins légal, le peintre Étienne Villequin). Et, du filleul de Molière, on sait, voilà tout, qu'en 1691, à près de quarante ans, il entra par un premier ou un second mariage dans la famille du fameux acteur Montfleury. Il épousait « Madeleine Jacob, fille du défunt maître Antoine Jacob, vivant avocat en parlement », et auteur dramatique, et fils de Montfleury (Zacharie-Jacob), qu'il tâcha de venger contre Molière, on se rappelle dans quel *Impromptu*. Ce mariage avec une petite-fille de l'homme qui avait remis au roi la requête dont a parlé Racine, deviendrait chose tout à fait curieuse si jamais un papier apportait la preuve de l'hypothèse que j'ai osé formuler, c'est-à-dire : montrait dans Jean-Baptiste Villequin un Jean-Baptiste-Poquelin, fils de celui qui a comme aboli son nom sous son immortel pseudonyme (1). Hypothèse abominable, se fussent récriés, il y a vingt-cinq ans, les hagiographes et « bedeaux » raillés par Jules Lemaître ! Aujourd'hui, je l'espère, elle choquera moins, paraîtra même à plus d'un lecteur injurieuse seulement pour Edme de Brie, endosseur aveugle, ou résigné, ou complice, d'une paternité, voire de paternités adultérines.

Comment, en effet, ne pas préférer pour Molière, j'entends pour son honneur, qu'il ait été le père des enfants de sa maîtresse, la de Brie ?

Selon *la Fameuse comédienne*, il est vrai, Madeleine Béjart, dans sa lutte contre la de Brie, l'aurait accusée, auprès de Molière, d'avoir eu « plusieurs

(1) L'étonnement que peut causer le susdit mariage s'atténue si l'on songe que moins de neuf mois après la mort de Molière, le 10 novembre 1673, fut jouée par l'ancienne troupe du Palais-Royal réunie à celle du Marais une comédie d'Antoine Jacob : *le Comédien-poète* (cinq actes en vers, avec un prologue et deux intermèdes en prose). (V. l'*Appendice*.)

intrigues »; et, pourrait-on penser, cela fortifie ce que dit Grimarest des infidélités de la consolatrice. Mais remarquons-le : ni dans Grimarest, ni dans le pamphlet, il ne s'agit de l'époque dont je m'occupe ici ; celle où Molière, non encore marié, eut la de Brie pour maîtresse en titre. S'il est question, dans Grimarest, d'une époque très postérieure, il l'est, dans *la Fameuse comédienne*, d'une période antérieure à la liaison que Madeleine s'efforce de briser. C'est du passé que Madeleine s'attache à rendre Molière jaloux. Sans doute, ce passé, elle l'évoque aussi dans le but d'inquiéter l'amant sur le présent et l'avenir,

lui disant pour maxime qu'autant qu'une jeune personne [comme « la petite Béjart »] se faisait de scrupules de tromper un homme qu'elle aimait, autant une femme qui aimait l'usage du monde se faisait de crime d'être fidèle.

Mais enfin, cette Madeleine même du pamphlet, moraliste oublieuse des aventures de sa propre jeunesse (ce que Molière aurait pu lui répondre), n'accuse pas, ne peut pas accuser formellement la camarade poursuivie par sa haine, de tromper celui qu'elle veut, pour sa fille et sa revanche, arracher à cette de Brie. L'intérêt de l'allusion aux « intrigues » de celle-ci est donc tout relatif à une partie de sa vie que nous tiendrions, certes, à connaître, mais qui, en bonne justice, ne regardait pas Molière.

Il est, du reste, bien notable que l'année où naquit Catherine Nicolle, et où la Béjart aurait déjà réussi à attirer l'attention de son ancien amant sur les grâces adolescentes d'Armande (ou de la prétendue Armande), fut une année de crise, autant que de succès, dans la vie du poète. Cette

année 1659 est celle où *l'Étourdi*, *le Dépit*, enfin *les Précieuses* conquièrent à leur auteur l'admiration de Paris; mais c'est aussi l'année où la du Parc quitte, avec son mari, la troupe de Molière et passe au Marais (d'où elle reviendra en 1660); c'est l'année où, avant ce départ de la du Parc, Chapelle — heureux, à la campagne, de se promener du matin jusqu'au soir, « après le plus terrible hiver que la France ait depuis longtemps senti » — répond à une lettre de son ami, hélas! perdue, en lui envoyant des vers sur une jeune comédienne, Mlle Menou, qu'on a voulu identifier avec Armande, et en disant :

Je les ai faits pour répondre à cet endroit de votre lettre, où vous me particularisez le déplaisir que vous donnent les partialités de vos trois grandes actrices (1) pour la distribution de vos rôles. Il faut être à Paris pour en résoudre ensemble... En vérité, grand homme, vous avez besoin de toute votre tête en conduisant les leurs, et je vous compare à Jupiter pendant la guerre de Troie. La comparaison n'est pas odieuse...

Et Chapelle, s'amusant derechef à rimer, décrit en joyeux octosyllabes les querelles de Pallas, de Junon et de Cypris, pour conclure :

Crois-tu pas qu'un homme avisé
Voit par là qu'il n'est pas aisé
D'accorder trois femmes ensemble?
Fais-en donc ton profit; surtout
Tiens-toi neutre, et, tout plein d'Homère,
Dis-toi bien qu'en vain l'homme espère
Pouvoir jamais venir à bout
De ce qu'un grand dieu n'a su faire.

(1) Madeleine, bien entendu, la de Brie et la du Parc. Comment Larroumet s'est-il égaré jusqu'à remplacer Madeleine par la jeune Menou (*la Comédie de Molière*, p. 122)?

Conseil plus facile à donner qu'à suivre. Les rivalités artistiques des « trois grandes actrices » se doublant de rivalités personnelles, au moins entre la maîtresse délaissée et la maîtresse encore régnante, Molière ne pouvait garder la neutralité ni comme homme, ni comme directeur. Et la du Parc, entre les deux ennemies, ne demeurait sans doute pas indifférente, mais, j'imagine, soutenait l'une ou l'autre, suivant que l'actrice, en elle, jalousait la de Brie ou Madeleine. Louis Moland et Jules Loiseleur prétendent, au surplus, qu'elle s'était repentie de ses dédains et avait « cherché à regagner par ses coquetteries le cœur » jadis rebuté (1). Tous les deux l'affirment en invoquant *la Fameuse comédienne*, où rien de pareil ne se rencontre; leur affirmation est donc une erreur matérielle, mais ce n'est peut-être pas une erreur morale. Un mot de Chapelle, dans sa lettre, autorise cette distinction. Avant d'écrire « vos trois grandes actrices », Chapelle avait dit : « vos femmes »; et cela, après une allusion poétique à un nouvel amour de Molière. — Amour naissant, du moins, et provoqué par la jeunesse encore enfantine de cette gentille Menou, en qui, je le répète, certains n'hésitent pas à reconnaître Armande. — Il s'agit du printemps qui s'annonce, du « vert » qui « tapisse la terre et qui,

> Jeune et faible, rampe par bas
> Dans le fond des prés, et n'a pas
> Encor la vigueur et la force
> De pénétrer la tendre écorce
> Du saule qui lui tend les bras.

(1) Louis Moland, *Vie de Molière*, p. 97 de la nouvelle édition.

La branche amoureuse et fleurie,
Pleurant pour ses naissants appas,
Toute en sève et larmes l'en prie,
Et, jalouse de la prairie,
Dans cinq ou six jours se promet
De l'attirer à son sommet.

A quoi Chapelle ajoute :

Vous montrerez ces beaux vers à Mlle Menou seulement; aussi bien sont-ils la figure d'elle et de vous.

Cette toute jeune fille pouvait-elle être l'enfant de Madeleine et de M. de Modène, baptisée Françoise en juillet 1638? Qu'elle fût la « petite non baptisée » de 1643, fille ou sœur de Madeleine, il est, assurément, plus naturel de le supposer. Au printemps de 1659, celle-ci n'aurait eu que seize ans; celle-là en aurait eu près de vingt et un. Pour choisir entre elles deux, la raison n'est cependant pas décisive. Françoise, que Madeleine aurait fait passer pour sa sœur, afin de se rajeunir (ingénieuse hypothèse de M. Bernardin) (1), pouvait ne pas paraître son âge. Contre l'identification de Mlle Menou avec la petite de 1643, autrement dit, avec la véritable Armande (« morte en nourrice », selon M. Bernardin), on a d'ailleurs fait valoir que cette mystérieuse Menou eut un petit rôle dans la représentation d'*Andromède*, à Lyon, celui de la néréide Éphyre; et que ce rôle, à peu près muet — il se compose de quatre vers — ne convenait pourtant point à une enfant de dix ans, « car la seule raison d'être du personnage est de servir à un effet plas-

(1) Voir l'avant-dernier chapitre du présent ouvrage.

tique (1) ». Observation tout de même réfutable, j'en conviens (2); et, en somme, jusqu'à preuve du contraire, il sera toujours possible de voir dans la petite herbe, encore faible, des vers de Chapelle la future « mademoiselle Molière », Armande... ou Françoise. Ce sera d'autant plus possible, que le récit de *la Fameuse comédienne* sur les manœuvres de Madeleine opposant sa fille à la de Brie peut se mettre en regard de ces vers et des deux lignes qui en dévoilent l'intention allégorique.

D'autres jeunes filles que la « petite Béjart » ont néanmoins été désignées comme ayant pu être l'Éphyre de Lyon, dont Molière se serait plus ou moins épris vers 1658. Un moliériste extrêmement téméraire, A. Baluffe, a parlé d'une « fille de Mathieu Roger (de Menou) de Champluisant, ou Champlivault, ou Champlisant, *ad libitum* ». Et cette fille, ajoute Baluffe, était une parente de Chapelle (3). M. Georges Monval, de son côté, s'est demandé si la Menou « dont on cherche depuis si longtemps l'identité » n'était pas Mlle Manon du Fresne, fille de Charles du Fresne, — l'acteur que nous avons vu à la tête de la troupe du duc d'Épernon, et qui fut le camarade de Molière jusqu'à Pâques 1659, moment où il se retira du théâtre (4). Un fait bien étrange, en tout cas, est qu'après 1659 il ne soit plus question de Mlle Menou dans aucun texte. Les parti-

(1) LARROUMET, *Op. cit.*, p. 122.
(2) Paul Mesnard n'y a peut-être pas mal répondu en ces termes: « Une néréide d'une dizaine d'années n'était certainement pas celle qu'avait imaginée l'auteur ; mais qu'importait ? On était bien sûr que les spectateurs, se prêtant à la gracieuse fantaisie, s'amuseraient de la gentille mignonne » (P. 149).
(3) *Molière inconnu*, t. I, p. 163.
(4) *Le Moliériste*, t. VIII, p. 177.

sans de l'hypothèse Menou-Armande, si je puis m'exprimer ainsi, tirent du fait un argument. « On ne s'expliquerait pas, écrit Paul Mesnard, qu'il fût devenu impossible de retrouver » près de Molière, « comme s'il l'eût entièrement perdue de vue », cette exquise petite personne; et il faut donc la retrouver dans la femme du poète (1). Mais, d'autre part, cette explication d'Édouard Fournier est-elle ridicule : « Il dut la sacrifier... Nous ne savons pas ce qui la fit renvoyer, mais nous pouvons, pour cela, nous en rapporter à l'altière jalousie de ses trois rivales (2). » Il resterait encore à supposer ceci : Elle serait morte en 1659 ou 1660, et c'est seulement après cette mort que Molière aurait été habilement dirigé par Madeleine vers « la petite Béjart » (Armande ou Françoise).

Contre l'hypothèse Menou-Armande (ou Françoise), j'avoue d'ailleurs qu'une réflexion — on ne l'a pas encore faite, je crois — serait assez forte. Si Mlle Menou avait été une sœur (ou une fille) de Madeleine, Chapelle aurait-il mis entre l'une et l'autre la même distance morale qu'entre ladite jeune fille et la de Brie ou la du Parc? Aurait-il groupé les « trois grandes actrices » appelées d'abord les femmes de Molière, exactement comme si Mlle Menou eût été pour la Béjart l'étrangère qu'elle était pour cette du Parc ou cette de Brie? Chapelle, cela me semble presque indubitable, savait qui était la Menou; il aurait su, du moins, qu'elle passait pour la sœur de Madeleine, si, en effet, elle avait passé pour telle; et, alors, j'y insiste... Mais non, je n'insiste pas : mon objection est assez claire.

(1) P. 252.
(2) *Le Roman de Molière*, pp. 66-67.

Et, finalement, une seule chose nous apparaît hors de conteste : si, dès 1658-1659, la de Brie sentit le cœur de son amant se détourner d'elle, ce fut à cause d'une jeune fille, dont le nom, ou le surnom familier, gentil souvenir d'enfance, était Menou. Mais si, dès lors, elle souffrit dans son amour et dans sa fierté, on peut juger de ce que fut cette double souffrance lorsque Molière eut résolu d'épouser, soit ladite jeune fille, soit une autre, bref l'Armande du contrat et de l'acte de mariage. Et l'on comprend qu'environ cinq ans plus tard (1666 ?) le ménage ayant mal tourné, des querelles fréquentes ayant amené une séparation, la de Brie ait saisi l'occasion de renouer amoureusement avec l'infidèle si malheureux. Peut-être lui avait-elle gardé une véritable tendresse ; à tout le moins, c'était pour « sa gloire », à elle, une revanche encore plus éclatante que celle de Madeleine triomphant par sa fille (ou sa sœur), puisque c'était une vengeance directe. Madeleine s'était vengée par procuration, en quelque sorte ; la de Brie se vengeait en personne. Elle reprenait en se redonnant. Voilà ce que Grimarest ne soupçonna point.

Avant la séparation, Molière en avait fait entendre la menace à sa terrible coquette de femme, dans *le Misanthrope* (juin 1666). Elle jouait Célimène, il jouait Alceste ; et celui-ci disant à celle-là :

> Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux,
> Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous,
> Allez, je vous refuse ; et ce sensible outrage
> De vos indignes fers pour jamais me dégage,

c'était bien le mari signifiant à l'épouse qu'il aurait, lui aussi, le courage de rompre, si elle con-

nuait à l'outrager. Mais, pour rendre à sa trop chère Armande le repentir plus facile, pour que le dénouement de la pièce lui fît peur sans l'offenser et la révolter, le poète avait eu soin de lui marquer, dans une dernière scène, que s'il se décidait à se dégager de « fers indignes » ce serait pour vivre dans la solitude morale, symbolisée par le désert d'Alceste, et non pour accepter l'amour tout prêt d'Éliante-de Brie. Célimène n'entend pas l'adieu d'Alceste à Éliante, mais la Molière le savait par cœur, je pense. Adieu aussi flatteur que possible pour la de Brie, mais d'une netteté parfaite; et le poète l'avait écrit, n'en doutons pas, avec une absolue bonne foi de renoncement anticipé :

Madame, cent vertus ornent votre beauté,
Et je n'ai vu qu'en vous de la sincérité;
De vous depuis longtemps je fais un cas extrême,
Mais laissez-moi toujours vous estimer de même.

Sans plus. Éliante épousera Philinte, et ils seront heureux. Seulement, Philinte, pour la de Brie, ce ne pouvait être ni de Brie (1), ni, c'est probable, l'un des deux « amis » qu'elle avait alors, selon Grimarest. (Ce La Barre et ce Florimont nous sont inconnus. Il y avait des La Barre musiciens, et l'un des acteurs d'*Elomire hypocondre* se nomme Florimont; c'est tout ce qu'on peut dire, en ajoutant que le Florimont du libelle dialogué reproche à Molière son goût pour la farce, son *Imposteur* (*Tartuffe*), ouvrage impie, ses railleries contre les courtisans et sa déclamation tragique : des riens !)... Et Molière, de son côté, n'avait pas fait qu' « estimer » l'Éliante réelle : les souvenirs d'amour qu'il

(1) Il survécut à Molière, jusqu'en 1676.

y avait entre elle et lui, savamment attisés par la souriante, la toujours jeune (d'apparence) et tendre et voluptueuse de Brie, émurent l'Alceste vivant, le firent succomber à la tentation.

Sa faute, je ne l'ignore pas, serait beaucoup plus grave, si l'on se fiait à *la Fameuse comédienne*. Elle excuserait l'enragée coquetterie dont il se plaignait dans ses querelles avec sa femme, et pire, s'il y eut pire, comme il est vraisemblable. D'après *la Fameuse comédienne*, en effet, un jour que son mari, non sans motif, s'était emporté contre elle, la Molière répondit :

Qu'il n'avait qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvait plus souffrir un homme qui avait toujours conservé des liaisons particulières avec la de Brie, qui demeurait dans leur maison, et qui n'en était point sortie depuis leur mariage.

Pour discréditer l'accusation, on a soigneusement appuyé sur ce détail, intéressant du reste : que Molière, en se mariant, avait quitté la maison de la rue Saint-Thomas-du-Louvre où il logeait en compagnie des Béjart et, *peut-être*, soulignet-on, de la de Brie. Il alla s'installer rue Richelieu. Mais on est obligé de confesser qu'il revint, l'année suivante (1663), ou, au plus tard, en janvier ou février 1664, dans l'espèce de phalanstère qu'était cette maison de la rue Saint-Thomas-du-Louvre (1). Et, comme il est bien à croire que la de

(1) V. l'acte de baptême de son fils aîné, Louis (28 février 1664), publié par Beffara (1821) et que Paul Mesnard a reproduit dans les pièces justificatives de sa *Notice*, pp. 472-473. La rue n'est pas nommée ; le domicile des père et mère est indiqué de façon vague : « Vis-à-vis le Palais-Royal » ; mais la maison que Vitu appelle « l'hôtel de Molière » (*le Figaro*, 1er septembre 1886), et qu'on appelait la maison *du Singe*, sise au coin des rues

Brie y avait aussi son appartement, il n'y a pas d'erreur matérielle certaine dans la phrase du pamphlet. La de Brie n'était sans doute pas sortie de l'immeuble où Molière eut le tort de rentrer (1).

Mais il faut savoir que cette maison était vaste. Suivant une opinion, très plausible, d'Auguste Vitu, elle comprenait « peut-être une demi-douzaine d'habitations, à coup sûr quatre habitations distinctes (2) », et, en octobre 1665, on voit Molière y louer un de ces corps de logis. Et non seulement les de Brie devaient en occuper un, de leur côté, mais les du Parc, selon toute probabilité, en occupaient un autre, avec une nièce de Marquise-Thérèse, une Catherine dont le nom figure dans une information judiciaire de 1662; information relative à l'assassinat du Capitan de la troupe italienne, qui avait passé la soirée avec cette Catherine et un camarade chez « un vendeur de limonade » de la place du Palais-Royal, et qui fut tué après avoir reconduit la jeune fille « jusqu'au logis de sa tante, sis à l'entrée de la rue Saint-Thomas-du-Louvre (3) ». C'est égale-

Saint-Honoré et Saint-Thomas-du-Louvre, se trouvait « à l'endroit où cette dernière rue, en s'élargissant, devenait la place du Palais-Royal ». (LOISELEUR, *les Points obscurs de la vie de Molière*, p. 275). Et il n'est pas étonnant que, dans les actes où elle est désignée, il s'agisse tantôt de la place, tantôt de l'une des deux rues dont elle faisait l'encoignure. — V. en outre, l'acte d'inhumation du pauvre petit Louis, décédé huit mois après sa naissance; le corps, lit-on, fut « pris rue Saint-Thomas » (2 novembre 1664).

(1) A la vérité, les actes qui nous y montrent la de Brie sont très postérieurs à cette rentrée de Molière; mais on n'a aucune raison de penser qu'elle n'était pas venue s'y établir en même temps que lui avec son mari et les Béjart.

(2) *Le Figaro* (article cité page précédente).

(3) CAMPARDON, *Nouvelles pièces sur Molière* p. 273.

ment là que fut « pris » le corps de René Berthelot, trépassé le 28 octobre 1664. Je donne tous ces renseignements pour éclairer aussi précisément que possible le cadre de la vie intime de Molière pendant une dizaine d'années : il ne quitta de nouveau qu'en 1672, après la mort de Madeleine Béjart, la maison où logeait encore Mlle de Brie, et qui était donc bien un phalanstère de comédiens. Les principaux survivants de l'ancienne troupe errante, habitués à vivre ensemble, l'avaient choisie parce qu'elle leur permettait de continuer, sans qu'ils fussent « les uns sur les autres », cette vie commune, tout près de leur théâtre du Palais-Royal. Ils vivaient ensemble sans être « en tas » : il sied de ne point l'oublier quand on parle d'Armande, de Molière et de la de Brie. Molière ne logea pas la consolatrice « sous le toit conjugal », comme on l'a dit.

La Fameuse comédienne prête d'ailleurs à Molière un mot qui infirmerait l'accusation prêtée à l'épouse mécontente. Dans une « scène » antérieure à celle où la coquette lui aurait si vivement reproché de n'avoir jamais rompu avec la de Brie, Molière, faisant « de grandes plaintes à sa femme », lui aurait représenté, non seulement « les soins avec lesquels il l'avait élevée », mais « la passion qu'il avait étouffée pour se donner entièrement à elle ». Parole doublement importante, si elle fut prononcée. Ce nous serait à la fois l'assurance que les relations « particulières » entre les deux anciens amants ne recommencèrent que plus tard, comme nous l'avons imaginé, et la liberté de nous dire que le poète n'avait probablement « étouffé » qu'à demi ou aux trois quarts l'amour sacrifié à son mariage. On ne se vante pas, d'ordinaire, avec cette énergie d'avoir vaincu en soi une « passion »

lorsqu'on a la certitude qu'elle est tout à fait morte.

Une passion tout à fait morte, c'est, par exemple, celle de Molière pour Madeleine, du jour où il aime la de Brie. Un feu dont il reste des cendres assez chaudes pour que, remuées, elles puissent encore un peu réchauffer un cœur meurtri, c'est celui qui avait brûlé le comédien vagabond pour cette de Brie; et c'est la main douce, mais patiente, de celle-ci qui remua les cendres, avec une sorte d'amour d'arrière-saison, discret dans son obstination souriante, et donc très sincère — tel que l'a peint Maurice Donnay au troisième acte de son drame.

Il est vrai que, ce jour-là, Mlle de Brie gémit, et sort fâchée; elle se plaint comme actrice et comme femme. Et il est vrai, d'autre part, que Maurice Donnay place la rupture du poète et de sa femme, et la reprise des « caresses » entre Catherine Leclerc et le mari malheureux, avant la représentation du *Misanthrope*, auquel celui-ci travaille encore: nous ne sommes qu'en janvier 1666; mais, en l'absence de tout témoignage péremptoire sur la séparation des époux, l'auteur du *Ménage de Molière* avait le droit de la dater comme il lui paraissait convenable historiquement et utile pour sa pièce. La de Brie est entrée joyeuse, mais la tristesse de Molière, sa froideur l'attriste :

...Vous ne m'aimez pas !
Vous rencontrez en moi de complaisants appas;
Mais je sais quelle ardeur passagère est la vôtre.
Moi, vous me caressez... rarement; mais c'est l'autre
Que vous aimez toujours, et ses traits rigoureux,
Loin de vous rebuter, vous font plus amoureux.
Alors, dans tout cela, je suis la bonne bête,
Docile, facile, imbécile, toujours prête.
C'est commode pour vous...

Et, comme elle se montre jalouse aussi d'Armande comédienne, des rôles que le poète écrit pour la traîtresse, Molière s'irrite, exalte le talent de celle qu'il adore et admire; et la de Brie, furieuse enfin, « part en coup de vent ». L'épisode est de la plus fine vraisemblance : tout en s'inspirant du passage de Grimarest, il en corrige avec esprit, en remet au point de la vérité supposable, la caricaturale crudité.

Ce fut, entre Molière et sa femme, une suite, obscure à nos yeux, ou à peu près obscure, de brouilles et de raccommodements; entre Molière et la de Brie, une suite parallèle de rapprochements et de « quitteries », jusqu'à la réconciliation de 1672 entre les deux premiers, — sur laquelle aussi bien, on ne sait rien : du moins, on n'en sait que le résultat : la naissance d'un troisième enfant, Pierre-Jean-Baptiste-Armand (15 septembre 1672), après que le ménage se fut installé dans la maison de la rue Richelieu où le poète devait mourir le 17 février 1673. (L'enfant ne vécut pas un mois.)

Mais que sait-on de la carrière de Mlle de Brie? J'ai cité sur son talent deux ou trois textes; je voudrais essayer de retracer sa carrière, au moins d'en suivre le développement à travers l'œuvre de Molière. Et je terminerai par quelques notes sur la tragédienne.

II

Principaux rôles créés par la de Brie dans les comédies de Molière. — La tragédienne.

Selon toute apparence, sa première « création » dans une pièce de Molière fut le rôle de Célie dans *l'Étourdi* (1653 ou 1655). Célie, la jeune esclave du vieux Trufaldin, est aimée par le jeune étourdi Lélie et par le jeune Léandre; et il va de soi qu'elle est divine. Dès que Lélie l'aperçoit — dans la comédie, car il l'a déjà rencontrée, en est amoureux fou — :

> Ah! que le ciel m'oblige, en offrant à ma vue
> Les célestes attraits dont vous êtes pourvue!

s'écrie-t-il;

> Et quelque mal cuisant que m'aient causé vos yeux,
> Que je prends de plaisir à les voir en ces lieux!

A quoi la délicieuse enfant répond, avec la plus encourageante malice :

> Mon cœur, qu'avec raison votre discours étonne,
> N'entend pas que mes yeux fassent mal à personne;
> Et, si dans quelque chose ils vous ont outragé,
> Je puis vous assurer que c'est sans mon congé.

Le rôle, malheureusement, n'est pas développé. Non plus, celui de la jalouse Hippolyte, amoureuse de Léandre, qu'elle finit par épouser.. Une scène assez piquante est celle qui met aux prises les deux jeunes filles; piquante bien davantage, si l'on songe qu'Hippolyte, ce fut, d'origine, la du Parc ou Madeleine. Mettez dans la bouche de l'une ou de l'autre, s'adressant à Mlle de Brie, les reproches flatteurs d'Hippolyte à Célie, vous entendez, non plus seulement une scène de comédie, mais la traduction ou, mieux, une *transposition*, par le poète, de querelles d'intérieur, et un tendre hommage rendu par lui à la préférée de son cœur :

HIPPOLYTE

Depuis votre séjour, les dames de ces lieux
Se plaignent justement des larcins de vos yeux,
Si vous leur dérobez leurs conquêtes plus belles
Et de tous leurs amants faites des infidèles.
Il n'est guère de cœurs qui puissent échapper
Aux traits dont à l'abord vous savez les frapper.

Etc... Célie se défend avec une feinte et spirituelle modestie; et alors la du Parc ou la Béjart :

[Je] trouve en vos beautés un mérite si grand,
J'y vois tant de raisons capables de défendre
L'inconstance de ceux qui s'en laissent surprendre,
Que je ne puis blâmer la nouveauté des feux
Dont envers moi Léandre a parjuré ses vœux...

Dans *le Dépit amoureux*, on pourrait l'affirmer, la du Parc, à Béziers, puis à Paris, joua le rôle, très « osé », d'Ascagne, la fille déguisée en homme qui reçoit, une nuit, sous le nom de Lucile, les hommages de Valère; et Mlle de Brie tint le rôle de Lucile, l'exquise héroïne de la pièce, aimée,

Frontispice de l'édition originale de la pièce (1661). Molière dans le rôle de Sganarelle; Mlle de Brie dans le rôle d'Isabelle; La Grange dans le rôle de Valère.

comme Célie, de deux charmants jeunes hommes : celui que je viens de nommer et celui qu'elle aime, Éraste. La maîtresse de l'auteur-directeur n'aurait pas laissé le rôle féminin le plus important à une camarade comme la du Parc, cela va de soi ! Et un trait m'a frappé dans la scène où Ascagne raconte à sa confidente Frosine comment, « une nuit », elle se fit passer pour Lucile et ainsi aimer de Valère. La beauté de la du Parc avait quelque chose de froidement hautain; or, Frosine, après le récit d'Ascagne, ne peut retenir ce cri d'admiration :

Peste ! les grands talents que votre esprit possède !
Dirait-on qu'elle y touche avec sa mine froide ?

Frosine (Geneviève Béjart, certainement) n'aurait pu jeter ce dernier vers au tendre visage de la de Brie.

Dans *les Précieuses*, nous savons déjà que Catherine Leclerc fut Cathos. La du Parc étant alors au Marais, le rôle de l'autre pecque provinciale ne put lui appartenir ; et cette Magdelon — son nom suffirait pour l'indiquer — ce fut Madeleine.

Dans *le Cocu imaginaire* (1660), à qui attribuer le rôle de la douce amoureuse Célie, si ce n'est à la de Brie ? Sans doute, elle est fière dans sa tendresse, cette fille du bourgeoisant bourgeois Gorgibus; mais je n'y vois pas la du Parc, qui, revenue du Marais, dut se contenter d'applaudir au succès de son mari dans le nouveau rôle de Gros-René (1).

Dans *Don Garcie de Navarre*, qui fut « un four »

(1) En réfléchissant davantage, j'ai bien envie de me contredire sur ce dernier point. La du Parc aurait joué la femme de Sganarelle.

(le mot s'employait déjà dans son sens dramatico-argotique), Madeleine jouant l'héroïne, Dona Elvire, il est croyable que la du Parc « ne fut pas fâchée de se montrer sous l'habit de cavalier de Dona Ignès (1) », amante de Don Sylve; et la pauvre de Brie — dont l'astre pâlissait, dans l'âme de Molière, devant la « petite Béjart » — dut se satisfaire du rôle d'Élise, confidente de Dona Elvire. Il est vrai qu'Élise est « charmante ».

Et dans *l'École des Maris*, délicieux chef-d'œuvre en trois actes, joué en juin 1661, moins d'un an avant le mariage de Molière; dans *l'École des Maris*, cette confession de Molière-Ariste, amoureux de Léonor-Armande — bien que le poète y ait joué Sganarelle et qu'Ariste soit un vieillard et enfin que Léonor fût une Armande singulièrement idéalisée, l'Armande rêvée par le poète — la de Brie retrouve un joli rôle : celui d'Isabelle, si hardiment adroite à duper son tyrannique tuteur, pour épouser son jeune Valère. Isabelle-de-Brie était la sœur de la du Parc jouant Léonor.

Dans *les Fâcheux*,

> La Brie a des charmes vainqueurs,
> Qui plaisent très bien à des cœurs,

écrivait Loret, après la représentation de la pièce au Palais-Royal, en novembre 1661 (2); et, sûrement, ces charmes, elle les avait eus à Vaux (17

(1) *Notice* sur *Don Garcie de Navarre* dans le *Molière* des *Grands écrivains de la France* (t. II, pp. 229-230). On me permettra de noter ici, une fois pour toutes, que les distributions données, d'après Aimé Martin, par plusieurs éditeurs, en tête des œuvres de Molière, sont presque toujours de fantaisie et souvent fausses. Je le note ici, parce qu'elles attribuent faussement le rôle de Dona Elvire à la du Parc et celui d'Elise à Madeleine.

(2) *La Muse historique*, lettre du 19 novembre 1661.

août), puis à Fontainebleau (le 25 du même mois); mais ceux de la du Parc vainquirent plus brillamment encore (1). La de Brie faisait sans doute Orphise, la maîtresse d'Éraste, car nous savons, par une distribution manuscrite de 1685 (2), qu'à cette époque, donc à la veille de sa retraite, elle était encore cette jeune amante, à qui Éraste dit, au premier acte :

Je veux croire en aveugle, étant sous votre empire,
Tout ce que vous aurez la bonté de me dire.
Trompez, si vous voulez, un malheureux amant;
J'aurai pour vous respect jusques au monument.
Maltraitez mon amour, refusez-moi le vôtre,
Exposez à mes yeux le triomphe d'un autre;
Oui, je souffrirai tout de vos divins appas.

Orphise ne trompe nullement le jeune homme, qu'elle épouse à la fin de cette pièce à tiroirs.

Mais — j'ai cité l'anecdote qui le prouve — le plus grand succès de la Brie, dans toute sa carrière peut-être, ce fut la création du rôle d'Agnès. Aucune des grandes comédies de Molière ne réussit, d'ailleurs, autant que *l'École des femmes* (26 décembre 1662). Par contre, aucune, non pas même *Tartuffe*, ne lui attira sur-le-champ autant d'inimitiés; et le nom de Mlle de Brie se trouve ainsi attaché à l'une des dates les plus saillantes de la vie du poète, à l'un des « tournants » de cette vie si active, si agitée, littérairement et socialement héroïque.

Dans *la Critique de l'École des femmes*, première riposte de l'auteur à ses ennemis (1er juin 1663), si le rôle d'Élise servit de début à Mlle Molière, il

(1) V. le chapitre suivant, consacré à la du Parc.
(2) *Répertoire des comédies qui se peuvent jouer en 1685.*

faut donner à la de Brie le rôle d'Uranie (chez qui la scène se passe), la du Parc ayant joué la précieuse Clymène (1); et si Élise se moque des critiques mondains et confraternels de Molière, avec la plus plaisante espièglerie, en ayant l'air de les approuver, Uranie, elle, les combat avec une franchise et une sorte de bon sens spirituel, à la fois viril et féminin, qui enchantent. C'est elle, d'ailleurs, qui prononce, dans le débat sur « les poèmes sérieux » et « les pièces comiques » :

La tragédie est quelque chose de beau quand elle est bien touchée; mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile que l'autre.

Sur quoi l'interprète masculin de la pensée de Molière, Dorante, éloquent et fin, renchérit dans un couplet dont le mot final est resté célèbre :

C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.

La paix, semblerait-il, régnait alors entre la de Brie et Mlle Molière.

Dans *l'Impromptu de Versailles* (octobre 1663) — cette nouvelle « comédie des comédiens », dirigée, si j'ai besoin de le rappeler, contre l'Hôtel de Bourgogne, où l'on venait de représenter le *Portrait du Peintre*, d'Edme Boursault — la de Brie paraît sous son nom, il va sans dire, comme chacun des autres personnages; et Molière lui explique en ces termes, curieux à plusieurs égards, le rôle qu'elle doit jouer devant le roi :

Vous faites une de ces femmes qui pensent être les plus vertueuses personnes du monde, pourvu qu'elles

(1) On le sait par *l'Impromptu de Versailles*.

sauvent les apparences ; de ces femmes qui croient que le péché n'est que dans le scandale, qui veulent conduire doucement les affaires qu'elles ont sur le pied d'attachement honnête, et appellent amis ce que les autres nomment galants ! Entrez bien dans ce caractère.

Malgré la recommandation terminale, d'où l'on pourrait tirer cette conséquence : l'actrice avait à « entrer » dans un caractère différent du sien, — on demeure assez étonné. On l'est d'autant plus : 1° que le caractère esquissé par l'auteur ne ressemble point à celui d'Uranie, mais bien plutôt à celui de la façonnière et prude Clymène ; 2° qu'il ressemble fort, d'avance, à celui de l'Arsinoé du *Misanthrope*, et que cela ferait douter si, vraiment, la de Brie fut Éliante, et non point Arsinoé, en qui l'on voit, généralement, la du Parc. Mais il n'est pas encore temps d'examiner la question. A tout à l'heure. Peut-être, aussi bien, y avait-il, dans le portrait de ces femmes qui « appellent amis ce que les autres nomment amants », une malice assez méchante dictée à Molière par la Molière, ou simplement inspirée à l'écrivain par la conduite de la de Brie qui aurait eu, dès ce moment, les « amis » que lui attribue Grimarest. N'est-ce pas le moment où, se croyant à jamais abandonnée par le poète, elle aurait cru de même pouvoir accepter ce La Barre ou ce Florimont, ou les deux, mais en s'efforçant d'éviter « le scandale » ?

Dans *le Mariage forcé*, qui, avec ses entrées de ballet, avait trois actes, et fut d'abord donné au Louvre, où le roi dansa, costumé en Égyptien, le 29 janvier 1664, Mlle de Brie était l'une des deux égyptiennes auxquelles le fiancé de Dorimène demande s'il est « menacé d'être cocu ». La Béjart était l'autre. « Avec leurs tambours de basque », elles

entraient « en dansant et en chantant » ; et, sans avoir répondu à Sganarelle, dont elles se bornent à répéter la question : « Cocu?... Cocu? », elles sortent comme elles sont entrées. Au cours même de la scène, elles chantent et dansent. Et l'on sait par Loret que les deux anciennes maîtresses de Molière

> ...parurent assez charmantes
> Avec leurs atours et leurs mantes.

Dans *la Princesse d'Élide*, improvisée nous avons dit pour quelles fêtes, et jouée à la fin de la deuxième journée de ces *Plaisirs de l'île enchantée*, dans le parc de Versailles (8 mai 1664), la de Brie fut l'une des deux cousines de la princesse. La princesse, c'était Mlle Molière. Et l'on veut que son triomphe dans ce personnage ait été l'occasion de sa première chute. Je renvoie pour cette tradition à une page ravissante de Maurice Donnay, dans ses conférences sur Molière. Page de juste et poétique indulgence, où, opposant à cette « jeune femme, en pleine floraison » un Molière mûr, « déjà malade » et « jaloux, grondeur, insupportable », parce qu'il « ne se sent pas aimé de la façon qu'il voudrait », l'auteur d'*Amants* peint l'universelle conspiration du cadre, de l'atmosphère d'amour et de joie respirée dans ces fêtes, enfin de la passion même de Louis XIV pour La Vallière, contre la vertu d'Armande. — « Joignez à cela un printemps de l'Ile-de-France, la musique de Lulli, des crépuscules épuisants, il y a telle heure où, sentimentalement, Armande est pour rien et, si elle tombe, c'est sur le plus beau lit de circonstances atténuantes (1). » —

(1) MOLIÈRE, *Cinquième conférence*, p. 157.

Mais ce n'est pas de Mlle Molière que j'ai à parler ici... Dès la première journée, la de Brie avait paru sur le char d'Apollon, en « Siècle d'airain » (avec Armande en « Siècle d'or »). Et si elle n'obtint ni le succès d'actrice et de femme de sa jeune camarade, ni le succès de beauté de la du Parc, qui le même jour, à cheval, représenta le Printemps, elle eut certainement ses admirateurs.

Mais voici *Don Juan ou le Festin de Pierre*, joué au Palais-Royal le 15 février 1665. Elle y est la paysanne Mathurine; du moins, c'est probable.

Et, après *l'Amour médecin*, où il est impossible même de conjecturer quel fut son rôle (septembre 1665), nous arrivons au *Misanthrope*. C'est uniquement sur la foi d'un livre publié en 1810 : *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, par Lemazurier, qu'on a coutume de se figurer la de Brie dans Éliante, comme la du Parc dans Arsinoé; et, en vérité, le témoignage est trop récent pour qu'à lui seul il nous convainque. Le seul contemporain qui ait nommé les deux actrices, avec la Célimène que l'on sait, Robinet, dit seulement :

> ... l'on y peut voir les trois Grâces
> Menant les amours sur leurs traces,
> Sous le visage et les attraits
> De trois objets jeunes et frais,
> Molière, du Parc et de Brie (1).

Et l'on a vu quel doute peut éveiller en nous un passage de *l'Impromptu de Versailles*. Puis, a remarqué un critique, la du Parc, étant plus jeune que la de Brie, était moins désignée qu'elle pour

(1) *Lettres en vers*. — Loret était mort (1665).

un rôle de femme mûre comme Arsinoé. Argument assez faible, au reste, la différence d'âge entre les deux comédiennes ne nous étant pas exactement connue, et n'ayant pu être bien sensible, les vers mêmes de Robinet le prouvent. Non pas qu'une douzaine d'années de plus ou de moins soit négligeable, et c'est la distance que met entre les deux comédiennes l'hypothèse chronologique la plus favorable à la du Parc, qui serait née vers 1633. Mais le privilège qu'eut la de Brie de conserver « toujours un air de jeunesse » pouvait, en 1666, réparer la différence, et c'est au théâtre surtout qu'une jolie femme, bien faite, et soigneuse de sa beauté, a seulement l'âge de celle-ci. Et ce qui, selon moi, tranche, en faveur de l'opinion communément admise, la question de savoir qui joua Éliante, c'est ce qui m'a fait d'abord adopter cette opinion : les rapports du caractère d'Éliante à celui de la de Brie, et, mieux, les rapports du rôle de la de Brie, dans la vie du poète, au rôle d'Éliante entre Alceste et Célimène (1).

Laissant de côté le *Médecin malgré lui* (août 1666), où Armande fit Lucinde, l'ingénue muette puis impétueusement loquace, mais où ne durent paraître ni la de Brie, ni la du Parc; laissant aussi la pastorale héroïque de *Mélicerte*, que Molière n'eut pas le temps d'achever pour les fêtes données par Louis XIV à Saint-Germain, où cependant les deux actes écrits furent représentés; arrêtons-nous un instant à la charmante petite comédie-ballet, *le Sicilien ou l'Amour peintre*, que Molière écrivit encore pour ces fêtes et qui valurent à sa femme

(1) Notons cependant qu'en 1685, la de Brie faisait Arsinoé. Eliante, c'était Mlle Guyot.

et à la de Brie un riche cadeau royal (février 1667). *Le Sicilien* ne fut repris à Paris qu'en juin. Robinet, qui vit la pièce à cette date, la loua gentiment, et dit :

> Surtout on y voit deux esclaves
> Qui peuvent donner des entraves,
> Deux Grecques qui, Grecques en tout,
> Peuvent pousser cent cœurs à bout,
> Comme étant tout à fait charmantes,
> Et dont enfin les riches mantes
> Valent bien de l'argent, ma foi !
> Ce sont aussi présents du roi.

Le livret du ballet atteste que la de Brie fut celle de ces deux jeunes esclaves qui a le principal rôle, Isidore. Zaïde, l'autre esclave, n'est qu'un personnage décoratif; et Mlle Molière était donc, cette foi, sacrifiée à la consolatrice.

Dans *Tartuffe*, il est vrai, c'est l'épouse qui joua Elmire; mais le rôle lui appartenait depuis la représentation des trois premiers actes aux fêtes de Versailles en 1664. La de Brie jouait Mariane, la fille d'Orgon; et nul n'ignore quelle exquise figure de jeune amoureuse est cette « amante de Valère ».

Et, s'il n'est pas sûr qu'elle ait remporté sur l'épouse, dans *Amphitryon*, une merveilleuse victoire d'amour-propre en se faisant confier le rôle d'Alcmène, c'est à croire. On a la preuve qu'elle le détenait en 1685 (1); et l'on ne voit pas pourquoi Mlle Molière, ou l'ex-Mlle Molière devenue la Guérin, le lui aurait abandonné si elle avait eu la joie de le créer. Celle-ci jouant en 1685 la femme de Sosie, Cléanthis, on peut penser, ou qu'elle

(1) *Répertoire des comédies qui se peuvent jouer en 1685.*

était déjà cette Cléanthis en 1668, ou, du moins, qu'après la mort de Molière elle n'avait point osé enlever à la de Brie l'adorable Alcmène, qui, en tout cas, fut pour la créatrice un triomphe. C'est donc, très probablement, à l'ancienne maîtresse du poète, récompensée, par ce rôle, de sa persistante amitié amoureuse, que s'adressaient les audacieux compliments de Robinet, après deux vers consacrés on ne sait à quelle actrice :

> Vous y verrez certaine *Nuit*
> Fort propre à l'amoureux déduit
> Et de même certaine Alcmène
> Ou bien sa remembrance humaine
> Qui vaudrait bien, sans en douter,
> Qu'un remembrant de Jupiter
> Plein de ce feu qui le cœur brûle
> Lui fit un remembrant d'Hercule.

Mais, avec *George Dandin*, six mois plus tard, la Molière prenait sa revanche dans le rôle d'Angélique, laquelle ressemble, a-t-on dit justement, comme une sœur, à la « fameuse comédienne ».

A propos de *l'Avare* (même année encore), on hésite, pour la de Brie et sa rivale, entre les deux jeunes filles, Élise et Mariane. Le certain est qu'en 1685, la Guérin c'est Mariane, et la de Brie, Élise.

Dans *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), nous savons seulement qu'en 1685 la Guérin faisait Lucette, la « feinte gasconne », et la de Brie Julie, la jeune fille que son père veut « anger » du ridicule avocat de Limoges, et qui finit, bien entendu, par épouser celui qu'elle aime. Négligeons les *Amants magnifiques* (1670), grande comédie-ballet, composée pour la cour sur un sujet choisi par Louis XIV, mais qui ne fut ni représentée à

Paris, ni imprimée du vivant de Molière. On n'a d'ailleurs aucun renseignement sur la distribution des personnages.

Le Bourgeois gentilhomme (1670 encore) apportait à la Molière une deuxième revanche, et très différente de la première. Elle y était la toute gracieuse Lucile, sous le nom de qui Molière avait tracé avec amour le portrait physique et moral de sa toujours adorée. Qui ne se souvient de la scène ? Le jeune Cléonte prie son valet Covielle de lui rendre Lucile « méprisable » en lui marquant bien tous ses défauts; mais chacun de ces défauts se transforme aussitôt en qualité dans la bouche de l'amoureux ; et cette apologie passionnée n'était pas, évidemment, pour ravir la de Brie, chargée, elle, d'un rôle original, mais court, trop court, celui de la marquise Dorimène, amie légèrement équivoque du plus équivoque Dorante, gentilhomme indélicat jusqu'à l'escroquerie. On peut regretter que Molière n'ait pas repris et « poussé », dans une autre pièce, cette esquisse d'un couple d'amants nouveau sur la scène française. Dorimène, surtout, reste un peu trop vague. Et la de Brie ne pouvait guère se tailler dans le personnage qu'un succès de diction et de « chic ».

Mais, après tout, Lucile n'était qu'un dernier exemplaire de la jeune fille aimable, aimante, aimée, combien de fois peinte déjà par Molière; et la jalousie artistique et féminine de la de Brie eut à subir, en 1671, lors des représentations de *Psyché*, tragédie-ballet commandée par le roi et dont le vieux Corneille écrivit trois actes et demi, une épreuve autrement sérieuse que celle, après tout, supportable, de 1670. *La Fameuse comédienne* avoue que la Molière joua Psyché « à charmer »; et la de Brie, qu'avait-elle à faire dans cette tra-

gédie mythologique à grand spectacle ? Vénus. Et ce n'était pas rien, car Vénus, après une éclatante apparition, où elle expose le sujet de la pièce — c'est le *Prologue* — reparaît à la fin du quatrième acte et à la fin du cinquième. Et le drame, en somme, c'est la vengeance de la déesse, qui, finalement, pardonne. Mais quoi ! les deux seuls véritables rôles, c'était l'amour, sous les traits de qui Baron « enlevait les cœurs (1) » et « Psyché la belle », comme la jalouse Vénus la qualifie elle-même, dans le *Prologue*, avec une amertume que la de Brie devait si bien traduire en disant aux divinités de la terre et des eaux :

Cessez, cessez pour moi tous vos chants d'allégresse;
De si rares honneurs ne m'appartiennent pas;
Et l'hommage qu'ici votre bonté m'adresse
Doit être réservé pour de plus doux appas.
C'est une trop vieille méthode
De me venir faire sa cour;
Toutes les choses ont leur tour,
Et Vénus n'est plus à la mode.
Il est d'autres attraits naissants
Où l'on va porter ses encens.
Psyché, Psyché la belle, aujourd'hui tient ma place;
Déjà tout l'univers s'empresse à l'adorer;
Et c'est trop que, dans ma disgrâce,
Je trouve encor quelqu'un qui me daigne honorer...

Dans *les Fourberies de Scapin* (1671 encore), elle créa, probablement, l'aimable petit rôle d'Hyacinthe, que lui donne la distribution de la comédie en 1685 (2). Rôle dédaigné, croit-on, par Mlle Molière, et qui, de fait, pâlit devant celui de la rieuse Zerbinette, où Mlle Beauval, engagée depuis

(1) *La Fameuse comédienne.*
(2) *Répertoire*, etc.

moins d'un an, fut aussi excellemment amusante qu'elle l'avait été dans *le Bourgeois gentilhomme*. (La servante Nicole lui avait conquis dans cette pièce la faveur du roi.)

Dans *la Comtesse d'Escarbagnas* (1671 encore), composée pour une fête royale, la de Brie ne joua point, non plus que la Molière.

Dans *les Femmes savantes* (1672), elle fut Armande. Mlle Molière était Henriette.

Enfin, dans le dernier ouvrage du poète, *le Malade imaginaire* (1673), la de Brie fit Béline, l'avide, astucieuse et à la fois cynique épouse du « malade », tandis qu'Armande faisait la spirituelle et tendre Angélique, vers qui va toute la sympathie du spectateur, et qu'elle jouait, du reste, avec un art accompli.

Après la mort de Molière (17 février 1673) et la réunion de sa troupe à celle du Marais (les deux troupes réunies formèrent celle de l'Hôtel Guénégaud, du nom de la rue en face de laquelle était situé leur théâtre, qui l'était donc rue des Fossés-de-Nesle, tout près de l'emplacement de l'ex-*Illustre théâtre*, et elles ouvrirent le 9 juillet 1673, par le *Tartuffe*), la de Brie accepta que sa part dans les bénéfices ne fût plus qu'une « demi-part. » Au contraire, son mari, cette presque inutile « utilité », conserva ou, plutôt, rattrapa la part entière qu'il avait du vivant de Molière et qu'on avait diminuée de moitié en mai. Il la garda jusqu'à sa mort; et la de Brie fut alors rétablie dans ses anciens droits (1). — Un moment, vers la fin de 1674, elle avait soutenu contre la majorité de la troupe un petit clan de camarades « qui ne

(1) Évidemment, on n'avait pas voulu que le ménage eût plus d'une part et demie, et la femme s'était effacée devant le mari.

voulaient pas consentir qu'on jouât *Circé* », dit le *Registre* de La Grange. Ces camarades ayant été exclus, elle refusa de jouer « et fit la malade (1) ». Mais les récalcitrants ayant été repris (février 1675) la « première » de *Circé*, tragédie à machines, par Thomas Corneille, eut lieu en mars, avec un succès énorme, dû principalement au spectacle, qui était merveilleux, et au talent, comme au costume magnifique, de la future Guérin.

C'est à Pâques qu'en 1685 Mlle de Brie se retira, avec une pension de 1.000 livres.

Elle ne mourut, si Lemazurier était exactement informé, qu'en 1706 (le 19 novembre), — à quatre-vingt-six ans, si on la fait naître en 1620. Il est bien fâcheux qu'elle n'ait pas profité de sa longue retraite pour écrire ou dicter ses souvenirs. On lui a attribué *la Fameuse comédienne;* mais à qui ne l'a-t-on pas attribuée? Les passages où il y est question de la seconde maîtresse de Molière prouvent assez, par leurs erreurs, et par la sobriété des louanges, qu'elle fut étrangère à la rédaction d'un libelle qui ne dut pourtant pas lui déplaire tout entier. Elle était trop femme et trop femme de théâtre pour que les atroces médisances dont il couvre « la Guérin » ne lui fissent pas quelque plaisir, les sût-elle plus ou moins calomnieuses.

Les rancunes de la femme se fussent-elles apaisées, celles de l'actrice, j'imagine, avaient survécu. Elle ne pardonna sans doute jamais à l'ex-Mlle Molière d'être devenue « l'étoile » du Palais-Royal.

Il est vrai qu'à ses succès « dans le noble comique », elle en avait joint d'autres, que je

(1) Même *Registre*, 9 novembre 1674.

voudrais pouvoir énumérer, « dans le grand tragique ». Les renseignements, par malheur, sont très rares sur cette autre partie de sa carrière. Et les recherches qu'on pourrait entreprendre pour y ajouter de l'inédit ne seraient pas, j'en ai peur, très fructueuses. En tout cas, Molière n'ayant pas écrit de tragédie, qu'il nous suffise ici de savoir qu'en 1664 la tragédienne fut l'une des deux premières interprètes de Racine et, en 1670, une des dernières de Corneille.

Le 20 juin 1664, elle créait le rôle d'Antigone dans *la Thébaïde;* et, le 28 novembre 1670, celui de Plautine dans *Tite et Bérénice*, « comédie héroïque » de Corneille, jouée huit jours après la *Bérénice* de Racine, qui avait triomphé à l'Hôtel de Bourgogne. — Le vieux grand homme, vaincu par son jeune rival, ne donna plus que *Pulchérie* et *Suréna*, si l'on excepte *Psyché*. — Dans l'*Alexandre* de Racine (1665), elle n'eut pas de rôle. Les deux personnages féminins furent tenus, l'un, Axiane, par la du Parc, l'autre, Cléophile, par Mlle Molière... Et si le rôle d'Antigone dans *la Thébaïde ou les Frères ennemis* offre un véritable intérêt — cette Antigone est une amoureuse, elle se tue pour ne pas survivre au jeune Hémon qu'a tué involontairement Étéocle — Plautine, dans *Tite et Bérénice*, n'est qu'un troisième rôle ; c'est une confidente. Corneille avait confié sa Bérénice à Mlle Molière, et Domitie, rôle très important, à la Beauval. La de Brie se trouvait donc sacrifiée. Et Robinet, tout aimable qu'il fût, était bien obligé de la louer moins que ses deux heureuses camarades :

> Mademoiselle de Molière
> Des mieux soutient le caractère

De cette reine dont le cœur
Témoigne un amour plein d'honneur.
Cette autre admirable chrétienne,
Cette rare comédienne,
Mademoiselle de Beauval,
Savante dans l'art théâtral
Fait bien la fière Domitie;
Et Mademoiselle de Brie,
Qui tout joue agréablement,
Comme judicieusement,
Y pare grandement la scène,
Parlant avec cette romaine
Qui l'entretient confidemment
Dessus l'incommode tourment
Que lui cause, au fond de son âme,
Son ambition et sa flamme.

Avant *Tite et Bérénice*, le Palais-Royal avait représenté, de Corneille, l'*Attila* qu'a rendu fameux une boutade, du reste injuste, de Boileau; et comme il y a dans cet *Attila* (1667) — dont la première scène et, çà et là, des vers, des passages même, sont admirables — trois rôles de femmes, nous pouvons supposer que Mlle de Brie en joua un. Mais Robinet, chose étrange, ne loue nommément que la Molière; du moins, il n'a inscrit, en marge, que le nom de celle-ci, après avoir vanté La Thorillière, qui faisait Attila :

Bref, les acteurs et les actrices
De plus d'un sens font les délices
Par leurs attraits et leurs habits
Qui ne sont pas d'un petit prix.
Et mêmes une confidente (1)
N'y paraît pas la moins charmante,
Et maint, le cas est évident,
Voudrait en être confident.

(1) Ici, en marge, « Mademoiselle Molière ».

Mlle Molière étant Flavie, « dame d'honneur d'Honorie », qui est la sœur de l'empereur Valentinian, Mlle de Brie, si elle eut un rôle dans cette tragédie, y fut soit cette Honorie, soit la sœur « de Mérovée, roi de France », Ildione, qu'adore Attila. Mais prenons garde que la du Parc n'avait pas encore quitté le Palais-Royal lorsque la pièce de Corneille y fut représentée pour la première fois, le 4 mars; et l'on peut penser que la superbe comédienne créa le rôle de cette belle « française » qui fait dire au roi des Huns, partagé entre son intérêt et son amour, — la raison d'État et sa gloire lui conseillant d'épouser Honorie, mais l'amour le retenant —

Je sens combattre encor dans ce cœur qui soupire
Les droits de la beauté contre ceux de l'empire.
L'effort de ma raison qui soutient mon orgueil
Ne peut non plus que lui soutenir un coup d'œil ;
Et, quand de tout moi-même il m'a rendu le maître,
Pour me rendre à mes fers elle n'a qu'à paraître.
O beauté, qui te fais adorer en tous lieux,
Cruel poison de l'âme et doux charme des yeux,
Que devient, quand tu veux, l'autorité suprême ?...

Les deux « princesses » sont bien d'ailleurs des héroïnes « cornéliennes ». Ce sont toutes les deux des âmes très fortes.

En tout cas, si la du Parc créa le rôle d'Ildione, elle le laissa, aux vacances de Pâques, pour aller jouer *Andromaque* à l'Hôtel de Bourgogne; et, si la de Brie ne jouait pas Honorie, elle put succéder à la transfuge. Après les vacances, *Attila* reparut en effet, et eut encore quelques représentations.

Voilà, hypothèses et certitudes comprises, tout ce qu'il y aurait à noter d'intéressant sur la de

Brie tragédienne, si je ne devais pas me rappeler, en outre, que la troupe de Molière reprit très souvent les tragédies les plus célèbres de Corneille, données d'abord à l'Hôtel de Bourgogne ou au Marais; et qu'après la mort de Molière, le Théâtre Guénégaud, puis la Comédie-Française, issue en 1680 de la jonction des deux seules troupes existant alors, purent encore permettre à la de Brie de se faire applaudir dans « le tragique », que l'œuvre fût de Corneille, de Racine, ou d'un autre. Mais, non, je n'ai pas encore tout dit. Une supposition des Frères Parfait mérite, en quelque sorte, un post-scriptum. Lorsqu'une abominable cabale s'efforça d'écraser la *Phèdre* de Racine sous la *Phèdre* de Pradon, les frères Parfait assurent que la de Brie et, après elle, la Molière refusèrent le rôle de Phèdre dans la seconde de ces deux pièces, qui fut cependant jouée à l'Hôtel Guénégaud. Ils l'assurent, en se fondant sur ce passage d'une *Dissertation* attribuée à Subligny :

> La crainte de ne pouvoir égaler une actrice inimitable [la Champmeslé] a fait refuser le premier emploi à une personne qui s'en fût sans doute bien acquittée, et la fierté d'une autre a dédaigné d'accepter ce que la première avait refusé par une prudence un peu trop timide (1).

L'anecdote n'est pas discutable. Pradon accusa Racine d'avoir inspiré ces refus. Et, si la de Brie fut bien la première des deux comédiennes trop vaguement désignées par Subligny, il faut retenir l'éloge que sans doute elle eût bien rempli le rôle.

(1) *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et d'Hippolyte.*

Elle fut sage, néanmoins, de ne pas vouloir rivaliser avec la plus grande tragédienne de son temps. Cela prouve qu'en sachant son mérite, elle le mesurait; et ce trait complète, de la façon la plus heureuse, la très sympathique et séduisante physionomie de la remarquable artiste et de la femme au cœur tendre qui fut la seconde maîtresse de Molière.

George Knapton pinxt. *J. Faber fecit.*

DU PARC (*detta la Francesina*).

Portrait du dix-huitième siècle, où l'on a voulu reconnaître la célèbre comédienne du dix-septième siècle.

Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes.

TROISIÈME PARTIE

LA DU PARC

I

Sa beauté. Ses grands amoureux. Pierre et Thomas Corneille lui adressent des vers (1658). — Est-ce après la mort de son mari (1664) qu'elle aurait essayé de regagner le cœur de Molière, jadis rebuté par elle ? — La comédienne, ses « créations » dans l'œuvre de son camarade-directeur. — Racine et la du Parc. Il fut accusé de l'avoir empoisonnée. — Enterrement de l' « Hélène seconde » (décembre 1668).

J'ai déjà beaucoup parlé d'elle. On l'a vu apparaître dans la troupe de Molière, à Lyon, où elle épousa René Berthelot, dit du Parc (1653) ; on sait qu'elle avait environ vingt ans lors de ce mariage, et une allure de déesse, et pour père un « opérateur » ou charlatan italien, Jacomo de Gorla ou de Gorle ; et j'ai cité et soigneusement commenté la page où *la Fameuse comédienne* montre Molière « charmé » de sa « bonne mine », mais obligé par ses mépris de battre en retraite... jus-

qu'aux bras ouverts de Mlle de Brie. Enfin, j'ai eu souvent à la nommer à côté de celle-ci, dans le chapitre qu'on vient de lire; et on connaît donc, à peu près, la comédienne qu'elle fut dans les rôles que Molière, comme directeur-auteur, lui fit créer. J'ai même, il y a quelques instants, fait allusion aux deux rôles que lui confia Racine.

Mais fut-elle jamais la maîtresse du premier des deux poètes? Il est certain que non; et, par conséquent, je n'aurais pas, ici, à la raconter s'il était également sûr qu'elle ne regretta pas de l'avoir rebuté, n'essaya point de l'enlever à la de Brie, — et plus tard, ajouterais-je, ne se vengea point d'avoir été rebutée à son tour, en poussant la Molière à le tromper.

La première de ces deux hypothèses ne saurait, je l'ai dit, s'autoriser du texte invoqué en sa faveur par une véritable hallucination de Louis Moland, laquelle fut contagieuse pour Jules Loiseleur; mais j'ai déclaré que cette hallucination était peut-être une divination, et c'est encore mon avis. Quant à la seconde conjecture — *me, me adsum qui feci!* — je serais inexcusable de la produire si elle n'avait sur la première l'avantage d'être mieux qu'une vision vraisemblable; si je ne pouvais l'appuyer de quelques lignes, suspectes, je l'avoue, mais comme tout ce qu'on emprunte à *la Fameuse comédienne;* et Dieu ou le Diable sait qu'en s'indignant contre ce pamphlet, on ne se prive point d'y puiser, dès qu'on le juge à propos.

Je serais, d'ailleurs, extrêmement fâché de n'avoir pas à m'occuper de la du Parc. Ne fut-elle pas la plus belle actrice de l'époque, et n'eut-elle pas cette fortune, qui suffirait pour l'immortaliser, de séduire, après Molière, les trois plus grands poètes du « grand siècle » : La Fontaine, Corneille

et Racine? — Thomas aussi, Thomas Corneille, fut de ses adorateurs; et si le poète de *Timocrate* et de *Circé* ne compte plus guère, s'il n'est plus à nos yeux que l'ombre du nom splendide d'un autre, ombre un peu comiquement fraternelle, les contemporains ne le voyaient pas ainsi (1). Le succès de Timocrate, en 1656, avait été prodigieux. Pendant près de six mois, cette tragédie avait fait salle comble. Thomas, lorsqu'il connut la du Parc, à Rouen (1658), était un personnage; et il n'avait que trente-trois ans, étant né en 1625.

L'amour de La Fontaine pour la du Parc ne fut, à la vérité, qu'un caprice. D'ailleurs, princesses, actrices ou chambrières, La Fontaine aimait toutes les femmes, pour peu qu'elles fussent jolies ou seulement passables... Et, s'adressant à l'Amour, ne gémissait-il point, dans une exquise élégie :

> Considère, cruel, quel nombre d'inhumaines
> Se vante de m'avoir appris toutes tes peines;
> Car, quant à tes plaisirs, on ne m'a jusqu'ici
> Fait connaître que ceux qui sont peines aussi.

Mais le grand Corneille fut comme fasciné. Durant le séjour de la du Parc à Rouen, avec la troupe de Molière, il écrivit pour l'enchanteresse plusieurs poésies, auxquelles a nui la seule qu'on cite toujours :

> Marquise, si mon visage
> A quelques traits un peu vieux,
> Souvenez-vous qu'à mon âge
> Vous ne vaudrez guère mieux.

Etc... Stances assez féroces dans leur fierté vengeresse. Le vieux lion normand — il avait cinquante-

(1) V. l'excellente thèse de M. GUSTAVE REYNIER: *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre* (1892, librairie Hachette).

deux ans — punissait de son indifférence la jeune lionne, coupable, au commencement, d'un peu de coquetterie. Mais comment, d'abord, n'eût-elle pas été flattée par des hommages d'une aussi noblement orgueilleuse et délicieuse galanterie que ce *Sonnet perdu au jeu :*

Je chéris ma défaite, et mon destin m'est doux,
Beauté, charme puissant des yeux et des oreilles;
Et je n'ai point regret qu'une heure auprès de vous
Me coûte en votre absence et des soins et des veilles.

Se voir ainsi vaincu par vos rares merveilles,
C'est un malheur commode à faire cent jaloux;
Et le cœur ne soupire, en des pertes pareilles,
Que pour baiser la main qui fait de si grands coups.

Recevez de la mienne, après votre victoire,
Ce que pourrait un roi tenir à quelque gloire,
Ce que les plus beaux yeux n'ont jamais dédaigné.

Je vous en rends, Iris, un juste et prompt hommage.
Hélas ! contentez-vous de me l'avoir gagné,
Sans me dérober davantage.

« Il y a un peu de vanité d'auteur dans les six derniers vers », confessait Corneille en envoyant à l'abbé de Pure une copie de ce sonnet, « bagatelle, disait-il, que j'ai brouillée ce matin » (9 juillet 1658). Il l'avait perdu la veille « contre une femme dont le visage et la voix valent bien quelque chose ». Et ce n'est pas sans plaisir qu'on évoque le fier poète, alors à l'apogée de sa gloire, faisant d'un hommage lyrique à la beauté de sa coquette adversaire l'enjeu d'une partie où le ravit et distrait cette beauté même, au sortir peut-être d'une représentation de *Nicomède*, du *Cid* ou de *Rodogune*. La troupe de Molière s'était établie au jeu de paume des Bracques, rue Saint-Eloi. Malheureu-

sement, sur son dernier séjour dans une ville de province, c'est à peu près tout ce qu'on sait.

Elle ne quitta Rouen qu'en octobre; elle y resta donc tout l'été, et cela explique le nombre de pièces de vers composées par l'auteur d'*Horace* et de *Polyeucte* pour la femme de Gros-René. Il l'admira tellement qu'il en bafoua Madeleine Béjart. Lisez ce madrigal « pour une dame qui représentait la Nuit en la comédie d'*Endymion* » (les *Amours de Diane et d'Endymion* étaient du poète Gilbert) :

Si la Lune et la Nuit sont bien représentées,
Endymion n'était qu'un sot;
Il devait dès le premier mot
Renvoyer à leur ciel les cornes argentées.
Ténébreuse déesse, un œil bien éclairé
Dans tes obscurités eût cherché sa fortune,
Et je n'en connais point qui n'eût trop préféré
Les ombres de la Nuit aux clartés de la Lune.

La Nuit, sans aucun doute, c'était la du Parc. A moins de supposer que la Lune (ou Diane) fût la de Brie, ce qui ne serait guère admissible, c'était la Béjart, encore belle, je l'ai dit, mais âgée de quarante ans.

N'est-ce pas encore à sa radieuse « Iris » ou Marquise que Pierre Corneille adressa ces *Stances* galantes, après avoir assisté à quelque ballet ou mascarade donnée par la troupe :

J'ai vu la peste en raccourci;
Et s'il faut en parler sans feindre,
Lorsque la peste est faite ainsi,
Peste! que la peste est à craindre!

De cœurs qui n'en sauraient guérir
Elle est partout accompagnée,
Et dût-on cent fois en mourir,
Mille voudraient l'avoir gagnée.

L'ardeur dont ils sont emportés,
En ce péril leur persuade
Qu'avoir la peste à ses côtés,
Ce n'est point être trop malade.

Aussi faut-il leur accorder
Qu'on aurait du bonheur de reste,
Pour peu qu'on se pût hasarder
Au beau milieu de cette peste.

La mort serait douce à ce prix ;
Mais c'est un malheur à se pendre,
Qu'on ne meurt pas d'en être pris,
Mais faute de la pouvoir prendre...

Pour l'illustre poète, comme pour son frère, la du Parc fut « imprenable », en effet. Et elle le fut pour tous ceux qui, à cette date, s'éprirent d'elle. La dernière stance nous montre « chacun » y perdant « son temps :

L'un en gémit, l'autre en déteste;
Et ce que font les plus contents,
C'est de pester contre la peste.

En tout cas, s'il n'est pas sûr qu'il s'agisse là de Mlle du Parc, c'est pour elle, j'en suis persuadé, que fut composé ce nouveau sonnet, délicatement plaintif :

Je vous estime, Iris, et crois pouvoir sans crime
Permettre à mon respect un aveu si charmant :
Il est vrai qu'à tout moment
Je songe que je vous estime.

Cette agréable idée, où ma raison s'abîme,
Tyrannise mes sens jusqu'à l'accablement ;
Mais pour vouloir fuir ce tourment
La cause en est trop légitime.

Aussi quelque désordre où mon cœur soit plongé,
Bien loin de faire effort à l'en voir dégagé,
Entretenir sa peine est toute mon étude.

J'en aime le chagrin, le trouble m'en est doux.
Hélas ! que ne m'estimez-vous
Avec la même inquiétude !

Lorsque vint pour la troupe l'heure de gagner Paris, le vieil amoureux, oubliant la colère qui lui avait dicté les âpres stances à Marquise, fit à l'insensible, dans une longue épître, des adieux, hautains encore, et même, vers la fin, d'un esprit un peu rude, mais touchants... presque d'un bout à l'autre :

Allez, belle marquise, allez en d'autres lieux
Semer les doux périls qui naissent de vos yeux.
Vous trouverez partout les âmes toutes prêtes
A recevoir vos lois et grossir vos conquêtes,
Et les cœurs à l'envi se jetant dans vos fers
Ne feront point de vœux qui ne vous soient offerts...

Je n'oserais, après ces vers, parler de ceux qu'elle inspira aussi à Thomas, s'il n'y avait, dans la rocailleuse élégie de ce « cadet » trop cadet, des renseignements intéressants. Il félicite la du Parc de n'avoir pas besoin d'ajouter « aux dons de la nature » la « douce imposture » du maquillage; et lourdement, mais n'importe, il vante

Ce teint dont la blancheur, sans être mendiée,
Passe en vivacité la plus étudiée...

Puis ce sont, écrit-il encore à la comédienne, « tous ces riches trésors

Que prodigua le ciel à former votre corps,
Ce corps noblement fier, cette taille divine,

etc.; enfin la grâce de l'absolument belle, quoi qu'elle dise ou fasse :

> Tout ce que vous faisiez était inséparable
> De ce je ne sais quoi sans qui rien n'est aimable;
> Tout ce que vous disiez avait cet air charmant
> Qui des plus nobles cœurs triomphe en un moment.

Nous savons, par d'autres témoignages, qu'elle dansait très bien. Elle faisait même « certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen d'une jupe qui était ouverte des deux côtés, avec des bas de soie attachés au haut d'une petite culotte (1) ».

Évidemment, elle avait grandi, « saltimbanque de naissance », pour ainsi dire, sur les tréteaux de l'opérateur son père (2). Elle passa de là, sans doute, sur le théâtre que dirigeait, à Lyon, depuis plusieurs années, un nommé Abraham Mitallat, dit La Source; et c'est à ce théâtre que Molière l'aurait enlevée... comme actrice seulement !

Courant la province avec ses nouveaux camarades, elle dut — suivant le mot de Pierre Corneille — y « semer » plus d'un « doux péril ». On ne connaît, regrettons-le, qu'une de ses victimes; mais celle-ci fut très utile à Molière. C'était un poète *minor* et un prosateur délicat; un intrigant du reste, et « d'âme servile (3) », amuseur de grandes dames et de grands seigneurs, Sarrasin. Mais, n'ayant pu considérer d'un œil tranquille la nou-

(1) *Mercure de France* (mai 1740) : *Lettre sur la vie de Molière et les comédiens de son temps*, par Mlle Poisson, fille d'un camarade de Molière, du Croisy (1658-1746). Elle-même fut comédienne, et dès avant la mort de Molière. Elle parut un moment dans *Psyché* (1671).

(2) « Saltimbanque de naissance » est de Paul Mesnard.

(3) Emile Roy, *la Vie et les œuvres de Charles Sorel*, p. 193.

velle étoile dramatique, venue de Pézenas avec la troupe de Molière, en septembre 1653, c'est ce Sarrasin, secrétaire du prince de Conti, qui amena son maître à protéger la troupe. Molière, appelé par le prince, avait eu la malchance d'être devancé par une autre troupe, inférieure à la sienne, mais dont le chef, Cormier, avait su se concilier par des présents la bienveillance de la femme à cadeaux qu'était la maîtresse d'Armand de Bourbon, Mme de Calvimont. Par bonheur, Sarrasin, « devenu amoureux de la du Parc, racontent les *Mémoires* de Cosnac,... gagna Mme de Calvimont, et non seulement il fit congédier la troupe de Cormier, mais il fit donner pension à celle de Molière ». Et c'est donc grâce à la beauté de sa nouvelle recrue que le poète ou futur poète de *l'Étourdi* put sortir d'un mauvais pas... et attacher à sa « bande », prospère mais dépourvue de protection seigneuriale depuis 1650 le titre de troupe du prince de Conti.

Sarrasin avait alors près de cinquante ans. Assurons-nous que, si la du Parc le récompensa de ses bons offices, ce fut uniquement par d'aimables paroles et de jolies mines.

Mais pourquoi s'était-elle refusée à Molière et livrée en justes noces à René Berthelot ? Ce René Berthelot, « homme fort rond de toutes les manières », comme le Gros-René du *Dépit amoureux*, devait « la faire rire », propose Maurice Donnay, qui ajoute : « Il arrive souvent que ces déesses aiment un comique un peu gros (1) ». Peut-être Maurice Donnay songeait-il au Poliche d'Henry Bataille ; et, en effet, Poliche ne réussit à plaire à la « superbe vivcuse » Rosine qu'en assu-

(1) MOLIÈRE, *Deuxième conférence*, p. 48.

mant auprès d'elle un rôle de fêtard bouffon. Seulement, elle ne l'admet qu'à tenir l'intérim entre l'amant qui vient de la quitter et le nouvel « amour ou béguin » pouvant survenir... et qui, effectivement, survient. Or la du Parc semble avoir aimé son mari, et lui être demeuré fidèle ; et lorsque, devenue veuve, elle prit un amant, ce fut Racine, qui n'avait rien d'un pitre ! Je croirais donc, non que Maurice Donnay a tort, mais que, notre Marquise ayant à choisir entre l'amour, sans plus, de Molière, et le mariage, offert par le joyeux du Parc, elle choisit le mariage, l'homme d'ailleurs lui plaisant.

Elle eut, je l'ai dit, plusieurs enfants. On a retrouvé, à Lyon, le baptistaire du premier, Jean-Thomas (8 mars 1654) et celui d'une fille, Marie-Anne (1er mai 1658) (1). Et il est probable qu'entre ces deux-là, elle en avait eu un autre (2). A Paris, le 13 octobre 1659, elle faisait baptiser sa fille Catherine, et enfin, le 27 janvier 1663, un fils, Jean-Baptiste-René, dont le parrain était Molière et la marraine Armande.

Conclusion : cette gaillarde splendide aurait été comme épouse, une « vertu », s'il était sûr, je le répète, qu'elle n'essaya point de regagner le cœur du camarade-patron, après s'être mariée. Mais,

(1) Brouchoud, *les Origines du théâtre de Lyon* (1865).

(2) V. dans Brouchoud, deux actes de décès antérieurs à la naissance de Marie-Anne. Le premier est du 26 septembre 1655 ; il s'agit d'un « petit-fils de M. de Gorle », sans doute de Jean Thomas. Le second est du 10 janvier 1658 ; mais on n'en peut inférer que l' « enfant du sieur René du Parc, comédien, et de Dlle Marquise Gorle, sa femme », enterré ce jour-là fût une fille ou un garçon. — Et la du Parc eut encore, certainement, un fils, dont nous ne possédons pas le baptistaire, mais qui, sous les noms de Louis-François Berthelot, se maria à Rouen en 1684.

encore une fois, si cela n'est pas prouvé, ce n'est pas une hypothèse absurde... Et ce qui me paraît indubitable, c'est qu'elle partagea l'antipathie de la Molière contre la de Brie, et c'est ensuite qu'elle fut la confidente et peut-être la complice de celle-là contre le poète.

On lit dans *la Fameuse comédienne* qu'à l'époque où la Molière joua la Princesse d'Élide, « elle devint folle du comte de Guiche », Lauzun, de son côté, devenant « éperdument amoureux d'elle » :

> Le dernier n'épargna rien pour se satisfaire; mais la Molière, qui était entêtée de son héros, ne voulut entendre à aucune proposition, et se contenta d'aller pleurer chez la du Parc, à qui elle confiait l'indifférence que le comte de Guiche avait pour elle.

Et je sais bien : on a convaincu le pamphlet d'erreur en ce qui concerne les deux gentilshommes, Guiche étant en Pologne, à cette date de mai 1664, et Lauzun n'étant pas nommé parmi les personnages qui assistèrent aux *Plaisirs de l'île enchantée*. Mais le pamphlet a pu s'égarer quant à la date et aux noms, sans se tromper sur le seul point qui m'intéresse : la femme de Molière, amoureuse, après ces fêtes, de quelque jeune seigneur, et faisant ses confidences à la du Parc, qui lui prête une oreille complaisante.

J'ai poussé trop loin ma conjecture, si vous voulez, en disant, au début de ce chapitre, que l'aînée des deux camarades encouragea l'autre à l'adultère ; tout de même, si, au lieu de la sermonner, elle la plaignit, elle eut sa part dans la faute, à supposer que cette faute ait été commise.

Il y aurait, il est vrai, sur le rôle de la du Parc dans la vie de Molière, une hypothèse nouvelle à

tirer des mêmes éléments qui viennent de me servir.

Ce n'est pas en province, ni du vivant de son mari, que la fille du charlatan italien aurait tenté de rallumer au cœur de Molière l'amour éteint jadis par des refus si méprisants; la vertueuse épouse n'aurait pas été capable d'une telle entreprise, ni même d'en concevoir l'idée; mais, Berthelot une fois dans « le monument », et n'ai-je pas déjà dit qu'il y fut dès la fin d'octobre 1664? elle put se considérer comme libre. Sachant les griefs du poète contre sa femme, sachant même toute la vérité par celle-ci, elle put rêver d'être, elle, la consolatrice qu'allait devenir la de Brie, cette de Brie qu'elle n'aimait guère, ne pouvait guère aimer (rappelons-nous la lettre de Chapelle).

Elle ne connaissait pas encore Racine; du moins, elle n'avait pas joué dans la *Thébaïde;* et cette première tragédie n'avait pas mis son auteur assez haut pour qu'elle estimât plus glorieuse la conquête de ce jeune homme que celle de Molière, à ce moment déjà passé grand homme aux yeux des meilleurs juges. C'est en novembre ou décembre 1665 seulement que Racine la remarqua, dans *Alexandre*, où elle faisait Axiane. Encore ne se laissa-t-elle emmener par lui à l'Hôtel de Bourgogne qu'au printemps de 1667. Et c'est en 1666 que se produit entre Molière et Armande la rupture dont il avait menacé sa Célimène, à lui, dans *le Misanthrope !* Et notez que les deux autres femmes, dans la pièce, sont disposées à consoler Alceste; ce n'est pas assez dire: Éliante (la de Brie) y est toute disposée, Arsinoé (jouée par la du Parc) s'offre.

En vérité, les gens d'un mérite sublime
Entraînent de chacun et l'amour et l'estime;

Et le vôtre, sans doute, a des charmes secrets
Qui font entrer mon cœur dans tous vos intérêts,

soupire-t-elle, minaude-t-elle ! Et, certes, je n'entends pas assimiler à l'hypocrite coquette sur le retour qu'est cette Arsinoé la toujours magnifique Marquise dont Racine va s'éprendre. Il ne faut jamais, d'ailleurs, abuser des rapprochements à faire entre l'œuvre et la vie du poète. S'il puisa largement dans celle-ci au profit de celle-là, ce fut, ne l'oublions pas, avec la liberté d'un puissant génie créateur qui transforme tout ce que ses souvenirs, ses impressions, ses émotions lui fournissent de matière. Mais jurerait-on que le génie de Molière, dans *le Misanthrope*, n'utilisa point des scènes de sa vie la plus récente, analogues à celles où se découvre, à côté du penchant d'Éliante pour Alceste, l'inclination, presque effrontée, de la prude ?

Il est bien curieux, au surplus, que vers la fin de 1664 la du Parc et la Molière se brouillent, dans un récit de Grimarest sujet à caution, mais non pas négligeable. Tout le détail pourrait en être faux, sur ce fond de vérité : qu'il y eut brouille, et vers le temps désigné par le biographe. Et il n'est pas moins curieux, il l'est même davantage, que, dans un autre récit de Grimarest, on voie la du Parc, veuve alors depuis peu (Grimarest ne le dit pas, mais cela ressort des faits) s'intéresser de la façon la plus vive, et comme sous le coup d'une émotion à la fois d'artiste et de femme, à l'enfant, au si joli enfant qu'était encore le futur illustre comédien Baron, né en 1653. Molière engagea Baron en 1665; et c'est à la veille de cet engagement, que la ci-devant femme de Gros-René, ayant pris « tout d'un coup » le petit pro-

dige « en amitié », fit « bien sérieusement de grands préparatifs pour lui donner à souper ». Elle en fut, du reste, pour ses frais :

Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu'on lui faisait, promit à cette comédienne qu'il irait chez elle. Mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui... Baron n'osa lui dire qu'il était retenu.

L'histoire a bien, d'avance, comme un parfum « dix-huitième siècle », ou j'ai l'esprit mal fait. Mais, quand même la du Parc n'aurait eu que d'innocentes intentions — Grimarest n'insinue point qu'elle dût se trouver en tête à tête avec son délicieux petit invité ! — je me demande si Berthelot miraculeusement instruit de l'aventure n'eût pas eu, dans sa tombe, de certains soupçons. Il n'y a pas à dire ; si l'épouse avait été aussi fidèle que féconde, la veuve, semble-t-il, n'était pas d'humeur à se laisser consumer par le chagrin. Et c'est pourquoi l'année 1665-1666 serait un excellent cadre où loger ce tableau hypothétique : le cœur de Molière assiégé, assailli par la du Parc — vainement !

Le poète prisait fort le talent de la comédienne. Il le loua même, un jour, publiquement, du haut du théâtre ; et l'hommage était d'autant plus éclatant qu'il était rendu à Versailles, devant le roi et la cour. C'est, en effet, dans *l'Impromptu de Versailles*, que Molière, entouré de sa troupe, répondait à la du Parc se plaignant du « rôle de façonnière » qu'il lui avait donné :

Mon Dieu ! mademoiselle, voilà comme vous disiez lorsque l'on vous donna celui de *la Critique de l'École des Femmes ;* cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord qu'on

ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même; et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

Et « mademoiselle du Parc » ayant répliqué :

Comment cela se pourrait-il faire? Car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi;

Molière :

Cela est vrai; et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur.

Je n'ignore pas qu'on a vu une ironie de l'auteur dans cette protestation de la du Parc : « Il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi » et dans les derniers mots de la réponse de Molière; et aussi, plus loin, dans cette recommandation à la même actrice :

Prenez bien garde à vous déhancher comme il faut, et à faire bien des façons. Cela vous contraindra un peu, mais qu'y faire ? Il faut parfois se faire violence.

On a rappelé ce passage de la *Critique de l'École des Femmes* où Élise parle de Clymène (jouée par la du Parc) comme d'une insupportable « précieuse » :

Elle l'est depuis les pieds jusqu'à la tête, et la plus grande façonnière du monde. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts. Elle affecte toujours un ton de voix languissant et niais, fait la moue pour montrer une petite bouche, et roule les yeux pour les faire paraître grands.

Mais n'est-il pas absurde de vouloir appliquer cet « éreintement » bien féminin de la sotte et prétentieuse Clymène à l'Iris de Corneille ? Tout au plus accorderais-je que la hautaine simplicité coutumière de la du Parc n'était pas incapable, aux heures d'enjouement coquet, d'un rien d'affectation.

N'appliquons pas non plus à l'actrice, qui jouait Dorimène dans *le Mariage forcé*, les compliments adressés à la terrible jeune fille par le barbon salace qui, dégrisé, mais battu, épousera. Ne les lui appliquons pas à la rigueur, et tous. Ce serait lui nuire dans notre imagination.

Je la reconnais, lorsque ce vieil imbécile de Sganarelle, la voyant venir, s'écrie : « Quel air et quelle taille ! » Et que les lèvres de la du Parc fussent « appétissantes », ses oreilles « amoureuses », son menton « joli », j'en crois le bonhomme ; mais les « *petits* yeux éveillés », le « *petit* nez fripon », les « *petits* tétons rondelets », il faut les laisser à Dorimène. La fille « si galante et si bien parée » du « seigneur Alcantor », physiquement c'est la du Parc *mignonnisée* (on excusera le barbarisme) par le désir sénile de celui dont elle dit au jeune Lycaste : « C'est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui n'a tout au plus que six mois dans le ventre. » Ce n'est pas notre du Parc, espèce de Montespan de la scène (je pense à la Montespan des belles années, fine encore dans l'opulence de ses charmes).

Je me l'imagine, seulement, c'est vrai, et ce n'est pas ma faute, d'après des textes. Robinet nous apprend que « plusieurs peintres célèbres » firent son portrait ; il nous les montre assistant à ses funérailles ; et, à coup sûr, l'un d'eux était Pierre Mignard, grand ami et portraitiste de Molière ;

mais on n'a découvert jusqu'à présent aucune image authentique de l'admirable Italienne —, ou Franco-Italienne, car elle naquit peut-être à Lyon : on y a trouvé son père établi dès 1635 (1).

Un texte à retenir encore — et il est loin d'être le dernier — c'est celui auquel j'ai fait allusion à propos de la de Brie et des *Fâcheux*. Dans la pièce, mais surtout dans le ballet, la beauté de la du Parc et sa grâce éclipsèrent, on le sent bien, celles de sa rivale :

> La du Parc, cette belle actrice,
> Avec son port d'impératrice,
> Soit en récitant ou dansant,
> N'a rien qui ne soit ravissant;
> Et comme sa taille et sa tête,
> Qui font mainte et mainte conquête,
> Mille soupirants sont témoins
> Que ses beaux pas n'en font pas moins.

La femme et la danseuse eurent dans le ballet du *Mariage forcé*, au Louvre, un nouveau grand succès constaté par le même chroniqueur, Loret, avec son enthousiaste platitude ordinaire (2) :

> De la du Parc, rien je ne dis,
> Qui rendait les gens ébaudis
> Par ses appas, par sa prestance
> Et par ses beaux pas et sa danse.

Mais c'est aux *Plaisirs de l'île enchantée* qu'elle semble avoir fait le plus « sensation ». Dans un divertissement, où parurent les quatre saisons,

(1) *Le Molièriste*, octobre 1882. — La femme de l'Italien Jacomo de Gorla, Marguerite Jacquerl ou plus probablement Jacquerle, devait être Italienne.

(2) Le jugement serait aussi juste, porté sur Robinet.

c'est elle, vous le savez, qui, sur un cheval d'Espagne, — amazone de fleurs et de verdures, — figura le Printemps; et Loret de rimailler :

> Mais entre tant de rares choses,
> Le Printemps avecque ses roses,
> Avec ses œillets et ses lys,
> Qui semblaient fraîchement cueillis,
> Son visage et sa riche taille,
> Charmèrent, dit-on, tout Versailles.

Dans la pièce improvisée par Molière pour ces fêtes, elle fut Aglante, l'une des deux cousines de la princesse d'Élide; et Aglante, comme l'autre cousine, a d'abord pour emploi de célébrer l'amour auprès de la princesse, qui le méprise. Ensuite, elle sert d'amorce au prince d'Ithaque, Euryale, amoureux de la princesse, et qui, pour achever de la piquer, feint d'aimer « l'aimable et belle Aglante »; ce qui rend la princesse, déjà bien touchée dans son orgueil par l'apparente indifférence du prince, folle de dépit... et d'amour. Mais Aglante ne participe en rien à cette comédie. Sur la prière de sa cousine, elle s'efface. C'est un rôle sacrifié.

Le rôle d'Elvire, dans *Don Juan*, ne se compose que de deux scènes, l'une au premier acte, l'autre au quatrième; mais elles sont extrêmement pathétiques, ou plutôt Elvire y est extrêmement pathétique; et les deux jolies paysannes Charlotte et Mathurine, ayant, selon toute vraisemblance, été jouées par Mlles Molière et de Brie, on a le droit de faire jouer par la du Parc l'épouse abandonnée qui, si fièrement, d'abord, menace le traître, puis, quelques heures après, l'aimant toujours, mais d'une tendresse miraculeusement épu-

rée, vient lui communiquer « un avis du ciel » pour qu'il se repente et sauve son âme :

Rien au monde ne m'a été aussi cher que vous ; j'ai oublié mon devoir pour vous, j'ai fait toutes choses pour vous ; et toute la récompense que je vous en demande, c'est de corriger votre vie et de prévenir votre perte. Sauvez-vous, je vous prie, ou pour l'amour de vous ou pour l'amour de moi. Encore une fois, don Juan, je vous le demande avec larmes ; et, si ce n'est assez des larmes d'une personne que vous avez aimée, je vous en conjure par tout ce qui est le plus capable de vous toucher.

Est-ce en voyant la du Parc dans ce rôle d'Elvire (février-mars 1665), que Racine se promit de lui confier celui de la principale héroïne dans sa prochaine tragédie? Il le lui confia, et elle fut une charmante Axiane (4 décembre 1665), si l'on en croit les frères Parfait. Ce succès de l'actrice et celui même de l'ouvrage n'empêchèrent pourtant pas Racine de porter son *Alexandre* à l'Hôtel de Bourgogne pendant qu'on le jouait au Palais-Royal. Le jour même où la troupe de Molière en donnait la sixième représentation (18 décembre), une seconde « première » en était offerte par les Grands Comédiens du célèbre Hôtel. Sauf pour le rôle d'Axiane, le poète avait été mécontent de l'interprétation de sa pièce au Palais-Royal ; et, soucieux avant tout de sa propre gloire, il n'avait pas plus hésité à se brouiller avec Molière par un mauvais procédé qu'à blesser peut-être la du Parc, en la soumettant à une comparaison, difficile à soutenir, avec la meilleure tragédienne d'alors, la des Œillets. Cette des Œillets, petite, maigre, avait aussi contre elle ses quarante-six ans ; mais son talent la transfigurait. Et il eût fallu à la du Parc,

un bien bon caractère pour lire sans déplaisir, dans Robinet (3 janvier 1666) :

> A l'Hôtel j'ai vu l'Alexandre...
> Et l'Axiane sa maîtresse
> S'y rend admirable sans cesse
> En l'excellente des Œillets
> Dont l'habit fut fait à grand frais.

Robinet, huit jours auparavant, avait loué la beauté de la du Parc et la richesse de sa parure dans ce rôle d'Axiane, ainsi que la beauté de Mlle Molière et la richesse de son costume, dans le rôle de Cléophile; mais il n'avait loué le talent ni de l'une ni de l'autre; et c'est tellement curieux, qu'on pourrait douter que la du Parc elle-même eût été bonne et eût réussi : ce qui achèverait de nous expliquer le mécontentement de Racine. En tout cas, ce ne peut être à la fin de 1665, ni au commencement de 1666, que le futur poète d'*Andromaque* devint l'amant de sa future première veuve d'Hector (la seconde fut la Champmeslé). La du Parc ne dut même pardonner au poète et, par conséquent, ne devint sa maîtresse que lorsqu'il put, non seulement lui promettre mais lui assurer une revanche éclatante; et ce fut, précisément, lorsqu'il eut écrit *Andromaque*. En d'autres termes, Racine ne serait devenu l'amant de la du Parc qu'en 1667, à la veille de cette date de Pâques où il lui fit déserter le Palais-Royal pour l'Hôtel de Bourgogne.

Boileau parlait exactement de cette époque, lorsqu'il disait, des années plus tard, sans nul enthousiasme pour l'ancienne idole — seul, parmi les poètes, il avait devant elle gardé son sang-froid — : « M. Racine était amoureux de la du Parc, qui était grande, bien faite, et qui n'était pas

bonne actrice (1). Il fit *Andromaque* pour elle ; il lui apprit ce rôle; il la faisait répéter comme une écolière... La du Parc mourut quelque temps après (2)... » Elle mourut, en effet, le 11 décembre 1668, moins d'un an et un mois après avoir ravi tout le monde dans cette *Andromaque*, jouée pour la première fois en novembre 1667. — La des Œillets faisait Hermione.

Plus jeune qu'elle de sept ou huit ans, Racine ne pouvait que l'en aimer davantage. Malgré la Champmeslé, qu'il aima ensuite, elle paraît bien avoir été sa grande passion. C'est l'avis de Jules Lemaître, et je le partage... Et Molière, s'il estima que Racine abusait de l'ingratitude en lui enlevant sa plus belle comédienne après lui avoir comme retiré *Alexandre* (3), Molière se défendit mal peut-être d'un mouvement d'indulgence, au souvenir mélancolique de ses vingt ans amoureux des vingt-quatre ou vingt-cinq de la Béjart. En 1667, la du Parc avait, il est vrai, dix ans de plus que Madeleine en 1642; mais Racine en avait, lui, environ sept de plus que le tout jeune Poquelin du voyage de Narbonne; et cela établissait entre son âge et celui de sa chère Andromaque une proportion analogue à celle des âges qu'avaient joyeusement accouplés la fondatrice et le fondateur de *l'Illustre Théâtre*. La différence entre les deux aventures est que celle de Molière et de Madeleine ne lésait personne. Et Molière put y songer pour ranimer sa juste colère contre Racine.

(1) Peut-être Boileau ne songeait-il qu'à la tragédienne.
(2) Paroles recueillies en décembre 1703 par Mathieu Marais, et rapportées par Brossette.
(3) Après la représentation de la tragédie à l'Hôtel de Bourgogne, le Palais-Royal la joua encore trois fois : les 20, 22 et 27 décembre.

Mais, hélas ! tout ce que, nous, postérité, nous savons sur les amours de Racine et de la du Parc, je l'ai dit en citant Boileau, dont il ne me reste, du moins, qu'à citer ce dernier mot : qu'elle mourut « en couches ». Mais, la cause de cette mort étant demeurée mystérieuse pour le public, Racine fut accusé, onze ans plus tard, d'avoir, par jalousie, empoisonné sa maîtresse. Accusation stupide, et qui n'eut pas de suites. Néanmoins, le poète faillit en être victime. Louvois était prêt à le faire arrêter. Une lettre du ministre, écrite le 11 janvier 1680, au conseiller d'État Bazin de Bezons, se termine ainsi : « Les ordres du roi, nécessaires pour l'arrêt du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez. » Évidemment, Bazin de Bezons ne les demanda pas. Peut-être même ce commissaire de *la Chambre ardente* prévint-il Racine, qui put se justifier auprès de Louis XIV. Mais voici les termes de l'accusation, d'après le procès-verbal de l'interrogatoire au cours duquel la Voisin osa la formuler. L' « Affaire des poisons » venait d'éclater ; et, le 21 novembre 1679, la fameuse sage-femme avorteuse et sorcière Voisin raconta qu'elle avait connu la du Parc vers 1665 (« il y a quatorze ans », dit-elle), et qu'elles étaient devenues « très bonnes amies » ; qu'elle avait « su toutes ses affaires » ; puis, sans transition dans le procès-verbal :

Elle avait eu l'intention de nous déclarer [à nous, les commissaires], il y a déjà du temps, que la du Parc devait avoir été empoisonnée et que l'on a soupçonné Jean Racine. Le bruit en a été assez grand. Ce qu'elle a d'autant plus lieu de présumer que Racine a toujours empêché qu'elle, qui était la bonne amie de la du Parc, ne l'ait vue pendant tout le cours de la maladie dont elle est décédée, quoique la du Parc la demandât toujours ;

mais, quoiqu'elle y allât pour la voir, on ne l'a jamais voulu laisser entrer et ce par l'ordre de Racine, ce qu'elle a su par la belle-mère de la du Parc, appelée Mlle de Gorle [donc la seconde femme de Jacomo de Gorle] et par les filles de la du Parc, qui sont à l'hôtel de Soissons, qui lui ont marqué que Racine était la cause de leur malheur.

Ces filles, c'étaient bien probablement la petite Catherine de 1659, âgée de vingt ans à l'époque où nous sommes arrivés, mais qui n'avait que neuf ans lors du décès de sa mère, et la Marie-Anne de 1658 qui, elle, en avait dix lors de ce décès (1); et cela jugé la valeur des témoignages filiaux invoqués par la Voisin. Quant à la seconde femme de Jacomo de Gorle, Benoîte Lamarre, la véritable accusatrice, on va le voir, nous ne savons rien de son caractère ni de son intelligence; nous ignorons sa vie; mais les raisons de sa haine pour Racine vont se découvrir en même temps que celles de la Voisin, et l'on constatera la bassesse des unes et des autres.

Ayant reconnu, et hautement, que jamais Racine ne lui avait « fait de proposition de se défaire de la du Parc par poison »; ou plutôt, ayant répondu, avec une noble indignation : « L'on y aurait été bien reçu ! »; la Voisin, sur une nouvelle question, avouait ne pas savoir si l'on s'était « adressé pour cela » (pour l'empoisonnement) à une autre sorcière empoisonneuse, la Delagrange, et déclarait avoir tenu d'abord de la seule Mlle de Gorle « ce qu'elle a su touchant Racine »; sur quoi invitée à s'expliquer « précisément » :

De Gorle lui a dit que Racine, ayant épousé secrètement du Parc, était jaloux de tout le monde et particulière-

(1) Le 22 mai 1668, elle avait été marraine dans un baptême où Racine était parrain.

ment d'elle, Voisin, dont il avait beaucoup d'ombrage, et qu'il s'en était défait par poison et à cause de son extrême jalousie; et que, pendant la maladie de du Parc, Racine ne partait point du chevet de son lit, qu'il lui tira de son doigt un diamant de prix, et avait aussi détourné les bijoux et principaux effets de du Parc, qui en avait pour beaucoup d'argent; que même on n'avait pas voulu la laisser parler à Manon, sa femme de chambre, qui est sage-femme, quoi qu'elle demandât Manon et qu'elle lui fît écrire pour venir à Paris la voir, aussi bien qu'elle Voisin.

La cupidité de la belle-mère, frustrée, et accusant Racine de vol en même temps que d'assassinat, — car on sent bien que ce qui rendit cette Benoîte Lamarre furieuse, c'est la pensée que Racine avait gardé certains « souvenirs » précieux, conformément, n'en doutons point, à la volonté de la mourante ! — n'est-ce pas, visiblement, l'origine de tout ce roman sinistre « de chez la portière » ? la portière étant ici la Voisin, puisque c'est d'avoir été condamnée par Racine à rester à la porte qu'elle en veut encore au poète, onze ans après la mort de la comédienne !

Et l'on concevrait que Racine eût voulu protéger sa maîtresse contre la Voisin et son acolyte la Manon.

Cependant, a-t-on demandé, la du Parc ne serait-elle pas morte de manœuvres abortives (1) ? Et son amant ne lui aurait-il pas conseillé ou, tout au moins, permis ces manœuvres ? Jules Lemaître suppose que, si elle y eut recours, Racine ne les connut que plus tard : « Cela est le plus probable, puisqu'il écarte les avorteuses du lit » de la malade, « ce qui eût été singulièrement im-

(1) V. *Médecins et empoisonneurs*, par le docteur Legué.

prudent s'il avait été leur complice (1) ». Mais ne pourrait-on supposer qu'il fut le complice actif, non pas de celles-ci, de la malheureuse du Parc seule? que tous deux s'entendirent pour l'œuvre d'avortement, la pratiquèrent en secret, et, malhabiles, ou par malchance, la firent mortelle? L'accusation d'empoisonnement — d'empoisonnement volontaire — est ridicule. Si Racine adorait la du Parc, elle, selon toute apparence, aimait le bel homme jeune et le poète, devenu son poète. Il pouvait être jaloux, parce qu'elle était fort courtisée, sans avoir la moindre envie de se passer d'elle à jamais pour la refuser d'avance à tout autre. D'ailleurs, cette dernière question ayant été posée à la Voisin :

Si de Gorle ne lui a point dit de quelle manière l'empoisonnement avait été fait, et de qui on s'était servi pour cela?

l'accusatrice par ouï-dire répondit simplement: « Non. » L'inepte et lugubre *potin*, au dernier moment, s'évanouissait. Mais soupçonner Racine d'avoir voulu aider l'actrice, veuve, et mère de filles déjà grandelettes, à se débarrasser du frère ou de la sœur illégitime qu'elle ne voulait pas donner à ses filles, ce n'est que trop sensé. N'était-ce pas sa faute, à l'amoureuse, si, quatre ans après la mort de Gros-René, elle se retrouvait enceinte? Et que les manœuvres tentées par l'amant, d'accord avec la maîtresse, ou bien les drogues qu'elle aurait prises, avec l'approbation, sur le conseil du poète, eussent abouti à la catastrophe du 11 décembre 1668, cela nous ferait mieux comprendre l'effrayante douleur dont Ra-

(1) *Jean Racine*, p. 276.

cine ne put, le surlendemain, dérober le spectacle au Paris des Lettres, du théâtre et des arts. Il y aurait eu, dans cette douleur, non seulement le regret atroce, intolérable, d'avoir perdu la plus belle et peut-être la plus aimable des femmes — la plus aimable avec qui lui plaisait —; il y aurait eu un remords, le fer aigu, inarrachable, de cette pensée : « En somme, c'est moi qui l'ai tuée. »

Dans l'hypothèse que je viens moins d'opposer que d'ajouter à celle de Lemaître — les deux conjectures étant plausibles — on comprendrait mieux, aussi, que Racine n'eût pas laissé pénétrer auprès de la du Parc deux sages-femmes, dont il ne savait peut-être pas qu'elles étaient des avorteuses, et dont il pouvait craindre la clairvoyance professionnelle, en craignant, de plus, que la malade, dans son angoisse, ne leur confessât tout. Mais alors, dira-t-on, Racine eût chargé sa conscience d'une seconde faute, pire que la première ! Assurément. Et je dois avoir tort. L'hypothèse de Lemaître serait la meilleure.

C'est l'acte d'inhumation de la comédienne, « âgée d'environ trente-cinq ans », qui a porté à la faire naître en 1633. Mais « environ », c'est vague; et il n'est pas impossible qu'on ait rajeuni de trois ou quatre ans, à l'aide du complaisant adverbe, celle

> Par qui l'Amour tirait de l'arc
> Sur les cœurs avec tant d'adresse,

comme écrivait Robinet dans ce mois de décembre 1668 (le 15).

> Clothon, sans yeux et sans tendresse,
> Pour les plus accomplis objets,
> Comme pour les plus imparfaits,

Et qui n'aime pas le théâtre
Dont tout le monde est idolâtre,
Nous a ravi cette beauté
Dont chacun était enchanté
Alors qu'avec un port de reine
Elle paraissait sur la scène;
Et tout ce qu'elle eut de charmant
Git dans le sombre monument.
Elle y fut mercredi conduite (1)
Avec une nombreuse suite,
Dont étaient les comédiens,
Tant les Français qu'Italiens (2);
Les adorateurs de ses charmes
Qui ne la suivaient pas sans larmes;
Quelques-uns d'eux incognito,
Qui, je crois, dans leur memento,
Auront de la belle inhumée
Fort longtemps l'image imprimée.
Item, maints différents Amours,
Affublés de sombres atours,
Qui pour le pas semblaient se battre.
Item, les poètes de théâtre,
Dont l'un, le plus intéressé,
Était à demi trépassé.
Item, plusieurs peintres célèbres
Étaient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs savants pinceaux
Eté l'un des objets plus beaux.
Item, enfin, une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses spectateurs
Ou plutôt de ses sectateurs...

Vers ridicules, mais curieux récit d'un grand enterrement d'actrice au dix-septième siècle. Sou-

(1) Le mercredi 13.
(2) Ces derniers accompagnaient le corps d'une compatriote. — Pris rue de Richelieu, ce corps fut « porté et inhumé aux religieux carmes des Billettes » (acte d'inhumation, registre de Saint-Roch).

vent cité, du reste, celui de ces vers qui peint Racine « à demi trépassé » dans cette « nombreuse suite ». Mais quelle phrase énigmatique ou, si vous préférez, inquiétante, sur certains « adorateurs » ! En les montrant capables de garder fort longtemps gravée dans leur mémoire l'image de la disparue, Robinet voulait-il insinuer qu'ils avaient obtenu les faveurs de la déesse? Ou ne pensait-il qu'à les distinguer d'un plus grand nombre d'adorateurs, comme ayant été, eux, des intimes de la comédienne? Entre la mort du bon drille « à la grosse bedaine (1) » qu'elle avait eu onze ans pour compagnon légal, et sa liaison avec Racine, elle semble, ne l'ai-je pas dit? avoir usé de sa liberté. Et, après tout, du vivant même de Gros-René, à Paris, elle n'avait peut-être pas été aussi vertueuse que me l'a fait croire l'échec de Corneille, à Rouen, après celui de Molière, à Lyon. J'ai peur, maintenant, de m'être trompé jusqu'à prendre, un instant, pour une épouse fidèle une femme devenue galante et dont le mari, par conséquent, aurait eu bon dos... au moins en endossant la paternité du Jean-Baptiste René de 1663.

Quant aux « poètes de théâtre », remarqués dans le convoi par le gazetier, il ne m'étonne nullement qu'on ne se soucie pas de les connaître, — « le plus intéressé », assez clairement désigné, étant, à ce qu'on s'imagine, le seul intéressant. Mais où donc était Molière? Avec les comédiens? Ou bien sa rancune directoriale contre la déserteuse de l'année précédente ne désarma-t-elle point devant la mort, et jugea-t-il qu'il pouvait et

(1) Expression de LORET, dans *la Muse historique* du 31 mai 1659.

devait même ne pas assister aux obsèques? Les deux suppositions sont admissibles; la seconde surtout. Comme il savait aimer, Molière savait haïr, ou, du moins, en vouloir à qui l'avait offensé. Mais n'y aurait-il pas quelque intérêt à essayer de poser, deux ou trois noms, sur ce groupe anonyme de poètes dramatiques au-dessus duquel paraît agoniser l'auteur d'*Andromaque*? Je nommerais volontiers le vieux Desmarets de Saint-Sorlin (1); Boyer, qui était dans la force de l'âge (impossible d'ajouter : et du talent) (2); et un Gilbert, que j'ai déjà eu l'occasion de citer (3), et qui, totalement oublié aujourd'hui, fut un des fournisseurs tragiques ou tragi-comiques du Palais-Royal. Desmarets de Saint-Sorlin pouvait avoir eu à se louer de Mlle du Parc jouant une de ses « visionnaires » dans l'originale et charmante comédie de ce nom, reprise par Molière en 1665 (4). Boyer avait fait représenter au Palais-Royal, en 1662, non sans succès, une tragédie de *Tonnaxare*, où la du Parc avait peut-être brillé (5). Enfin, d'après Lemazurier, peu avant

(1) Né en 1596, il mourut en 1676.

(2) Il était né en 1618. Il mourut en 1698, — presque en même temps que la Champmeslé. « Le pauvre M. Boyer, écrivait Racine, est mort fort chrétiennement ; sur quoi je vous dirai en passant que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut aussi avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie... » (juillet 1698). L'épigramme de Racine sur la *Judith* de Boyer (1695) est trop célèbre pour que je m'amuse à la reproduire ici.

(3) A propos d'une de ses pièces : *les Amours de Diane et d'Endymion*, où la du Parc, à Rouen, représenta la Nuit.

(4) Il y a dans *les Visionnaires* (1640) trois rôles de femmes très curieux : Mélisse, amoureuse d'Alexandre ; Hespérie, qui croit que chacun l'aime ; Sestiane, amoureuse de la comédie.

(5) *Tonnaxare* eut quatorze représentations, avec une moyenne de recettes honorable.

de passer à l'Hôtel de Bourgogne; elle avait créé le rôle de l'amoureuse Héro dans *Héro et Léandre*, une des dernières pièces de Gilbert (1).

Peu d'actrices, au reste, ont été en un temps, en un pays quelconque, aussi sincèrement pleurées par plus d'amis et d'admirateurs. Sur sa tombe, ce fut une pluie d'élégies. Suprême victoire, non du talent, mais de la beauté :

Ci-gît une Hélène nouvelle...

Ci-gît une Hélène seconde...

Malheureusement, aucune de ces épitaphes n'est d'un véritable poète; aucune n'est supérieure aux autres; et, en les lisant, on regrette qu'un peu de son ancien amour n'ait pas tout à coup refleuri dans l'âme du vieux Corneille en quelques vers dignes de lui. Mais celle qu'il n'avait pu fléchir mourait la maîtresse de Racine !... Même aux plus grandes âmes ne demandons pas trop.

(1) Gilbert mourut obscurément vers 1675, d'après les frères Parfait. Une tragi-comédie, *Marguerite de France* (1640) semble avoir été sa première pièce ; une comédie, *les Intrigues amoureuses*, sa dernière. Molière lui joua d'abord, en 1660, *la Vraie et la fausse précieuse*, puis *Huon de Bordeaux*, qui n'eut que trois représentations de suite, mais reparut plus tard avec succès ; et, en 1661, le *Tyran d'Egypte*. (V. *le Registre* de La Grange). Mais c'est à l'Opéra, en 1672, que Gilbert réussit le mieux, avec sa pastorale héroïque, *les Peines et les plaisirs de l'amour ;* le musicien était Cambert. Chapelain a dit de Gilbert, — « esprit délicat » — : « Il n'a pas une petite opinion de lui. » Il fut secrétaire de la duchesse de Rohan, puis secrétaire des commandements de Christine de Suède et son résident en France : emplois qui, pas plus que ses pièces, ne l'enrichirent. Mais Christine l'appelait « mon beau génie » ; et Voltaire, qui avait lu son *Téléphonte* et son *Chresphonte* avant d'écrire *Mérope*, a opposé sa *Rodogune* à celle de Corneille pour soutenir — erreur exactement contraire à la vérité — que le grand poète avait pillé le petit.

QUATRIÈME PARTIE

MADELEINE BÉJART

DE 1650 A SA MORT (1672)

I

Madeleine intendante de la troupe en province. — Ses relations avec M. de Modène revenu de Naples « en Avignon » au printemps de 1650. Comment les expliquer ? — Madeleine et Mignard.

On sait comment la Béjart, d'après *la Fameuse comédienne*, prit son parti de la liaison de Molière avec la de Brie : elle s'en consola « en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avait eue... ». Ce qui a fait gentiment dire à Maurice Donnay : « Elle supportait d'avoir cessé de plaire, mais elle ne voulait pas cesser d'administrer. » Heureusement ! « Car elle administrait bien (1). » Et, à coup sûr, la troupe errante lui dut en partie la prospérité matérielle dont témoigne — pour une époque assez proche, il est vrai, du

(1) MOLIÈRE, *Deuxième conférence*, p. 49.

retour de Molière à Paris — un passage fameux des *Aventures* de d'Assoucy.

Avec ce d'Assoucy, musicien-poète ambulant, spirituel, gai, trop gai, gourmand, joueur, et trop ami de ses jeunes et jolis pages, nous sommes d'abord, en 1655, à Lyon, où « Molière et MM. les Béjart » mènent une existence agréable. « Comme la comédie a des charmes, dit-il, je ne pus quitter de sitôt ces charmants amis : je demeurai trois mois à Lyon parmi les jeux, la comédie et les festins... » Puis il s'embarque « avec Molière sur le Rhône, qui mène en Avignon » ; là, il perd dans un tripot son argent, sa bague, son manteau.

Mais, comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur et toute la maison des Béjart pour amie,... je me vis plus riche et plus content que jamais : car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami, elles me voulurent traiter comme parent.

Il les suit à Pézenas, où la troupe resta près de quatre mois, le temps que dura la session des États de Languedoc (novembre 1655-février 1656); et le récit est savoureux de ce nouveau séjour du singulier bohême parmi nos acteurs :

On dit que le meilleur frère est las, au bout d'un mois, de donner à manger à son frère ; mais ceux-ci, plus généreux que tous les frères qu'on puisse avoir, ne se lassèrent point de me voir à leur table tout un hiver ; et je peux dire

Qu'en cette douce compagnie
Que je repaissais d'harmonie,
Au milieu de sept ou huit plats,
Exempt de soin et d'embarras,
Je passais doucement la vie.
Jamais plus gueux ne fut plus gras ;
Et, quoi qu'on chante et quoi qu'on die

De ces beaux messieurs des États,
Qui tous les jours ont six ducats,
La musique et la comédie,
A cette table bien garnie,
Parmi les plus friands muscats,
C'est moi qui soufflais la rôtie,
Et qui buvais plus d'hypocras.

En effet, quoique je fusse chez eux, je pouvais bien dire que j'étais chez moi. Je ne vis jamais tant de bonté, tant de franchise ni tant d'honnêteté que parmi ces gens-là, bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages des princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre...

Après ce vif éloge de leurs caractères, d'Assoucy trouve encore un mot de reconnaissance pour la « Cocagne » où il vient de vivre ; et tout notre regret — il est hélas ! capital — c'est que l'aimable fol n'ait pas senti combien la postérité aurait, elle, de reconnaissance pour lui, si, parlant de Molière et de sa troupe, il ne se bornait point à des souvenirs gastronomiques ou moraux, mais racontait, peignait cette troupe et son chef dans leur existence artistique. Quel document inestimable serait pour nous une relation, laissée par cet artiste et cet homme d'esprit, je ne dis même pas de toutes les représentations, mais des représentations les plus intéressantes données en cette année 1655-1656, par Molière et ses camarades dans les trois villes ci-dessus nommées ! Il avait tout ce qu'il fallait, le misérable ! pour nous brosser une suite de tableaux où nos comédiens et comédiennes, et leurs publics lyonnais, languedociens et provençaux, seraient comme vivants encore, et à jamais. Mais j'ai eu tort d'écrire : « tout notre regret... » etc... Il suffit bien, pour nous causer une véritable peine, que ce sans-souci

de Charles d'Assoucy ne nous ait pas au moins, en quelques coups de plume, tracé les silhouettes de ses hôtes et convives, à table. Il est même étonnant qu'autour de cette « table bien garnie » il n'ait pas eu l'idée de les rassembler, de les montrer causant, riant, voire mangeant et buvant. Cela nous aurait valu, peut-être, quelques renseignements sur la beauté, à ce moment-là, des « trois grandes actrices »; et je ne serais pas fâché de pouvoir me figurer, l'une en face de l'autre, Madeleine et la de Brie, quatre ou cinq ans après l'abandon de la première pour la seconde par le futur gendre ou beau-frère de celle-là.

La maîtresse femme qu'était la maîtresse délaissée « administrait bien » non seulement les intérêts de la compagnie vagabonde, mais les siens propres. Le 18 février 1655, Antoine Baralier, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection de Montélimart, avait reconnu, par une obligation passée « devant François Vaudrot, notaire royal delphinal héréditaire de Montélimart », devoir à Madeleine Béjart la somme de 3.200 livres; et le 22 du même mois, l'emprunteur avait été cautionné dans les formes, à Montpellier, par « noble homme Julien Meindre, sieur de Rochesauve, habitant de la ville de Brioude (1) ». Et, sans doute, on peut se demander si la prêteuse avait placé cette assez grosse somme (environ 19.000 francs, ou 20.000, de notre monnaie) pour son compte uniquement, ou pour celui de Molière aussi, ou enfin « comme caissière de la troupe (2) »; mais elle apparaît bien, dans tous les

(1) E. Soulié, *Recherches sur Molière*, pp. 48-49, et document XLII, p. 254.
(2) Louis Moland, *Vie de Molière*.

cas, sous cet aspect, dirai-je d'homme d'affaires? que nous allons bientôt lui voir également dans ses nouvelles relations avec M. de Modène.

Et le 1er avril, — cinq semaines seulement après l'emprunt du Baralier! — caissière, en vérité, cette fois-ci, soit de toute la bande, soit au moins, de ses frères, de sa sœur et de Molière, ne souscrivait-elle pas pour 10.000 livres (60.000 francs) à un emprunt contracté par le Languedoc?

L'année suivante, en mai, elle représente officiellement la troupe, avec Molière, dans un accord relatif à une somme de 5.000 livres que le prince de Conti avait assignée à ses comédiens pour leur service pendant la session des États de 1654-1655; accord intervenu à Narbonne et qui règle le mode de paiment des 5.000 livres. Mieux: la plus grande partie de la somme (3.750 livres) n'ayant pas été payée à la date indiquée, ou plutôt le débiteur refusant de la payer, c'est Madeleine qui le poursuit, le fait décréter de prise de corps, et finit, en janvier 1658, par recouvrer la créance.

Mais, si tout cela est significatif et assez piquant, il nous intéresserait bien plus de pouvoir nous imaginer, d'après un certain nombre de documents sérieux, la vie de la femme, sa vie intérieure, ou sentimentale, et sa vie extérieure, j'entends ses rapports, tels qu'ils furent exactement, avec Molière et la de Brie d'une part, et, de l'autre, avec les l'Hermite et Modène, de 1650, ou 1651, ou 1652, jusqu'au retour de la troupe à Paris. Oui, les rapports, non de la « caissière », ni de l'artiste, mais de l'amante détrônée, avec sa remplaçante et Molière, voilà d'abord ce qu'on enrage de ne pas savoir; puis, et surtout, il y a ce

problème qu'on s'exaspère de ne pas arriver à résoudre, pour la solution duquel, veux-je dire, on s'irrite de n'avoir qu'à examiner ou proposer des hypothèses : — A quels mobiles obéit la Béjart en se rapprochant du gentilhomme qu'elle avait eu pour amant et comme pour mari dans sa première jeunesse? à quels mobiles d'intérêt ou de persistante affection? De même, plus tard, à Paris, en s'occupant des affaires du prétendu comte avec un dévouement si remarquable, et en le donnant pour parrain — elle étant la marraine — à la fille de Molière (1665).

Mais le premier fait à expliquer, c'est que, d'accord avec son ancienne maîtresse, Molière ait engagé, en 1652, et emmené à Lyon les protégés de M. de Modène, Jean-Baptiste l'Hermite et sa femme, ainsi que leur fille, cette Madeleine, qui, à trente ans, on le sait, devait épouser en secondes noces le protecteur, alors presque sexagénaire, de ses parents.

J'ai dit beaucoup plus haut qu'une tradition remettait en présence, dans le Comtat, en cette année 1652, après une séparation d'au moins douze ans, Madeleine Béjart et l'homme qui l'avait rendue mère en 1638. Cette tradition n'est encore aujourd'hui qu'une conjecture; elle emprunte cependant une force notable au fait même de l'engagement des trois l'Hermite par Molière. Car où vivaient ces l'Hermite? où vivaient, du moins, la femme et la fille? Tout près du protecteur que le mari et père, cette fripouille de l'Hermite de Vausolle, avait si adroitement et avantageusement trahi en 1641. Le ménage était venu rejoindre Modène dans le Comtat, où vous vous rappelez que l'ex-lieutenant du gouverneur du Mont-Olympe, blessé à la Marfée, s'était réfugié en 1642. Et celui-ci, en

1644, avait vendu ou feint de vendre et, en réalité, donné à ses chers protégés une grange appelée la Souquette, avec les terres et prairies qui en dépendaient; domaine tout voisin du château de Modène. Et, sans doute, malgré cette vente réelle ou fictive, qui lui assurait le couvert et peut-être davantage, notre ambitieux, actif et ingénieux l'Hermite avait pendant plusieurs années vécu à Paris, y publiant un livre d'histoire, des *Éloges* de parlementaires, scandaleusement flatteurs, et les *Poésies héroïques et burlesques* dont on a vu un bien médiocre échantillon; mais, vers 1650, « seul et sans ressources dans la capitale, qu'allait ensanglanter la guerre civile », il « se souvint, dit M. Bernardin, qu'il avait quelque part, du côté d'Avignon, un toit et une femme (1); et il regagna le pays où devait bientôt, de son côté, reparaître Modène, enfin sorti des mains des Espagnols. On peut donc penser que Madeleine Béjart, passant en 1652 par le Comtat (la troupe était encore à Carcassonne au commencement de l'année et nous l'avons rencontrée à Grenoble en août), on peut penser que Madeleine revit, en même temps que les l'Hermite, son amant de 1637-1639. Mais voici l'indubitable :

La liste des acteurs qui jouèrent, à Lyon, en 1653 (ou à la fin de 1652), l'*Andromède* de Corneille, partage entre les trois l'Hermite cinq rôles. L'historien et poète qu'elle nomme « Vauselle » a deux rôles très courts, ceux d'Éole et d'Ammon; sa fille, appelée « Mlle Madelon », deux petits rôles, celui de la néréide Cydippe et celui, moins effacé, de la nymphe Liriope. Ce dernier, même, prouve que la future comtesse de Modène savait chanter, car

(1) *Hommes et mœurs au dix-septième siècle*, p. 217.

Liriope chante un véritable air d'opéra en l'honneur d'Andromède et de son fiancé Phinée :

> Phinée est plus aimé qu'Andromède n'est belle;
> Bien qu'ici-bas tout cède à ses attraits,
> Comme il n'est point de si doux traits,
> Il n'est point de cœur si fidèle.

Etc... Air suivi d'un « dialogue en musique » entre cette nymphe et un page. — « Madelon » avait ou allait avoir dix-sept ans. Quant à la mère, Marie Courtin de la Dehors, elle était, sous le nom de « Mlle de Vauselle », chargée du beau rôle de Cassiope ; et, dans la tragédie, elle était donc la mère de sa nièce Madeleine Béjart, puisque celle-ci faisait Andromède.

Mais pourquoi, j'y reviens, Molière avait-il, soit à la demande; soit, tout au moins, du consentement de son ancienne maîtresse, engagé le trio, dont vous n'avez pas oublié que le chef avait tenu sur les fonts, à Saint-Eustache, le 11 juillet 1638, la petite Françoise, née des amours de Modène et de la Béjart? Et, ajouterai-je, pourquoi le trio avait-il, son protecteur étant rentré dans le Comtat, soit sollicité, soit accepté de suivre Molière?

M. Bernardin m'excusera si je ne souscris point à son explication, que voici :

> La réunion [celle de Modène et de la Béjart] fut orageuse. Mme de Modène étant morte pendant la captivité de son mari, Madeleine Béjart rappela au père de Françoise les promesses qu'il lui avait faites, et le somma de l'épouser. Il s'y refusa, et la comédienne, irritée, reprit sa fille. Les l'Hermite, mêlés à la querelle, suivirent leurs parentes [Madeleine et Françoise] (1).

(1) *Op. cit.*, p. 217.

Aucun texte, bien entendu, n'aurait pu être invoqué par M. Bernardin à l'appui de cette romanesque histoire : il en est l'auteur. Tout au plus, a-t-elle pour soi de se trouver d'accord, dans sa première partie, avec la tradition suivant laquelle Modène, en 1637 ou 1638, aurait promis à la Béjart de l'épouser s'il devenait libre, aurait même contracté avec elle un mariage secret. Et cette tradition, sans vouloir qu'elle fût véridique, je ne l'ai pas rejetée. Mais, entre la naissance de Françoise et la réunion hypothétique des deux anciens amants en 1652, il avait coulé beaucoup d'eau sous les ponts de la Seine, de la Meuse et du Rhône : autrement dit, maints événements considérables, les plus curieuses aventures avaient rempli pour Madeleine et le seigneur comtadin ce grand espace de temps pendant lequel ils avaient chacun vécu leur vie, loin l'un de l'autre toujours. Et, vraiment, il aurait fallu à la comédienne un aplomb excessif pour réclamer, en 1652, l'exécution d'une promesse qui ne l'avait pas empêchée, elle, de se lier avec Molière, d'être comme sa femme plusieurs années durant. — Dans sa seconde partie : les l'Hermite se rangeant noblement du côté de Madeleine, la conjecture de M. Bernardin exige qu'on croie, comme lui, à l'innocence des relations de Modène et de Marie Courtin. Et, pas plus que Chardon ou Paul Mesnard, je ne suis tenté d'y croire. Écoutons néanmoins le subtil professeur :

Les preuves abondent d'une intimité grande entre Modène et Marie Courtin ; mais pourquoi cette intimité serait-elle suspecte ? La fille que Madeleine Béjart avait eue de Modène, et dont ses voyages continuels l'empêchaient de s'occuper elle-même, pourquoi ne pas admettre, comme tant de faits le semblent prouver, qu'elle

l'avait confiée à sa cousine [sa tante] Marie Courtin, retirée du théâtre, et que celle-ci élevait avec sa propre fille la quasi-filleule de son mari? Et comme la comédienne, qui espérait se faire épouser un jour, avait intérêt que la petite Françoise grandît auprès de son père, les l'Hermite sont venus rejoindre Esprit de Rémond en Champagne d'abord [à Sedan], puis dans le Midi, où l'enfant qu'ils amenaient avec eux, leur assurait, malgré tout ce qui s'était passé, un bon accueil (1).

Ainsi, les deux déplacements des l'Hermite, avant et après la Marfée, n'auraient eu pour but que de servir — non pas *gratis*, il va de soi — l'ambition d'une nièce; ils n'auraient eu pour cause, plutôt, que la volonté de l'ambitieuse ; et Modène, lui, de 1639 à 1646, date, on le sait, de son départ pour l'Italie avec le duc de Guise, puis de 1650 jusqu'au départ des l'Hermite avec la Béjart et Molière, le galant, l'amoureux Modène aurait mené, dans le repos comme dans l'agitation politique, une existence de petit saint. Il aurait mené cette existence, tout en ayant auprès de lui une ancienne comédienne besoigneuse, jolie probablement, et qui ne devait pas être beaucoup plus âgée que Madeleine Béjart ; une femme dont le mari était capable de toutes les complaisances ! Il n'y a pas à le nier : c'est trop beau.

J'admets très bien que Madeleine et Modène aient pu confier leur fille à Marie Courtin ; mais parce que celle-ci aurait élevé la petite Françoise, il aurait été pour elle plein de respect? Elle-même, de son côté, n'aurait pas désiré plaire, entièrement plaire à l'homme qui pouvait lui être si utile, lui faire, par exemple, un cadeau comme celui de la Souquette ! N'abusons pas de la candeur.

(1) *Op. cit.*, pp. 211-212.

Il n'est nullement prouvé, d'ailleurs, que si Marie Courtin éleva une fille de Madeleine jusqu'en 1652, cette fille fût Françoise. J'ai dit la séduisante hardiesse de la principale hypothèse de M. Bernardin : « Françoise, dont l'acte de décès a été vainement cherché, et Armande Béjart, dont nul n'a pu retrouver l'acte de baptême », n'étant « sous deux noms qu'une seule et même personne (1) ». Mais, je l'ai déclaré aussi, n'est-ce pas ? cette reine des hypothèses moliéristes est à la merci de la production d'une petite pièce : « l'acte de décès vainement cherché » jusqu'à présent. Françoise était, peut-être, morte peu après sa naissance; et l'enfant élevée par Marie Courtin avec sa propre fille aurait été Armande, c'est-à-dire « la petite non baptisée » de 1643. Alors, il est vrai, il faudrait voir dans cette petite, grandissant auprès de Modène, une seconde fille du gentilhomme, née d'un regain d'amour, conformément à la tradition qui fait se rencontrer à Montfrin, en 1642, l'actrice et l'encore jeune seigneur. Mais cette dernière conjecture n'a rien d'invraisemblable. En tout cas, avec Livet (2), on repoussera l'idée que l'enfant confiée à Marie Courtin était une sœur de Madeleine. Ce ne pouvait être qu'une fille du père et de la mère de Françoise; seulement, j'y insiste, impossible de savoir si c'était bien celle-ci ou une cadette.

Pourrait-on même jurer, enfin, que Marie Courtin éleva, auprès de Modène, une autre enfant que sa propre fille, la future seconde Mme de Modène ?

(1) *Op. cit.*, p. 212.
(2) *La Fameuse comédienne*, pp. 130-132. Livet lui-même s'appuie sur une remarque de Soleirol, dont l'ouvrage, *Molière et sa troupe*, parut en 1858.

A-t-on la preuve qu'il s'agit de la l'Hermite dans ce passage de *la Fameuse comédienne* sur « la petite Béjart » :

Elle [la petite Béjart] a passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. Mais Molière, qui était chef de sa troupe, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira la fille de la Béjart de chez cette dame, qui avait conçu pour elle une amitié particulière et fut touchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, qu'elle voyait dans une troupe de comédiens errants (1).

Vous avouerez que la personne « touchée d'abandonner » une jeune fille entre les mains d'une mère comédienne, ne ressemble guère à Marie Courtin s'engageant, avec sa fille, à elle, dans la troupe de Molière et de Madeleine. M. Bernardin s'est ému de la dissemblance; ému, mais non troublé; et l'obligation pour lui d'arranger les choses lui a même suggéré une petite hypothèse digne d'attention :

La vérité est ici travestie d'une façon si particulière que l'on peut se demander si Madeleine l'Hermite [la fille de Marie Courtin], brouillée alors avec sa cousine [la veuve remariée de Molière], ne serait pas pour quelque chose, au moins par des confidences savamment apprêtées, dans cette énigmatique *Fameuse comédienne* (2).

(1) Édition Livet, p. 5. — Une autre édition donne : « Molière, chef de la troupe où était la Béjart, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille [la fille de la Béjart] de chez cette dame, qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, pour aller suivre une troupe de comédiens errants. » Variante sans grande importance.

(2) *Op. cit.*, p. 242.

. Évidemment, la comtesse de Modène, faisant sur l'enfance et la jeunesse de « la Guérin » des confidences, se serait gardée : 1° de nommer sa mère comme l'institutrice, ou l'éducatrice, de cette future Guérin; 2° de révéler que sa mère encore, cette « dame d'un rang » si « distingué », avait, non pas abandonné à regret, mais suivi sa pupille parmi les « comédiens errants » dans la société desquels la future comtesse elle-même avait passé environ trois ans, de seize ans à dix-neuf (1652-1655).

Marie Courtin et sa fille paraissent, en effet, n'avoir quitté la troupe qu'à la veille du premier mariage de la future comtesse. A dix-neuf ans et demi, le 11 novembre 1655, la Liriope lyonnaise d'*Andromède* épousait, à Avignon, un écuyer du prince de Conti, Pierre Le Fuzèlier, — avec qui, pour le dire tout de suite, elle fit annuler son mariage, en 1663, *propter imbecillitatem mariti* (à cause de l'impuissance de l'époux). — Et quelques objections, du reste, que puisse soulever l'application à la Courtin des lignes de *la Fameuse comédienne* sur la « dame » du Languedoc, je n'en suis pas moins disposé, je le répète, à regarder cette application comme admissible, et, d'accord sur ce point avec M. Bernardin, je ne repousse que sa thèse sur la conduite et le caractère d'une Marie Courtin épouse irréprochable et tante si dévouée aux espérances matrimoniales de sa nièce, bafouées par un parjure, qu'elle rompt avec ce Modène. Non, si la nièce emmena la tante, ce ne fut pas à la suite d'une querelle où celle-ci aurait soutenu celle-là contre le père de Françoise; ce fut, ou bien parce que, vers 1652, le galant gentilhomme s'était épris d'une autre femme que la l'Hermite; ou bien parce que,

ayant dû payer aux Espagnols une rançon de 30.000 écus, il n'était plus en état ou ne se souciait plus d'entretenir cette Courtin, dont il avait su se séparer en 1646, comme si à ce moment-là, déjà, il eût été las d'elle. Et Jean-Baptiste l'Hermite étant revenu de Paris sans ressources, le ménage fut poussé par la misère à remonter sur les planches ! La Béjart le fit aisément accepter dans la troupe, laquelle avait besoin de recrues (la représentation d'*Andromède* le prouve) ; et c'est ainsi qu'elle prit avec elle Françoise (ou Armande), en même temps que les l'Hermite faisaient de leur fille, à eux, une comédienne. Et cette Madeleine l'Hermite, au théâtre, fut Madelon ; cette Armande (ou Françoise), quand on eut besoin d'elle aussi, fut Mlle Menou, — si l'on veut, et n'ai-je pas établi qu'il n'est pas défendu de le vouloir ?

Dans ce nom de Menou — eussé-je même pu ajouter — on aurait le droit de voir un surnom donné à l'enfant « menue » qu'était, toute petite, la future Mlle Molière?

La « Menue », sur des lèvres provençales ou languedociennes, n'était-ce pas la « Menoue » ? Or, Mlle Molière n'était pas « grande et bien faite », comme la Béjart, la de Brie ou la du Parc. Mlle Poisson, dans un écrit signalé plus haut, loue son « air engageant », bien qu'elle eût « la taille médiocre ». Défaut relevé déjà par Molière lui-même, dans *le Bourgeois gentilhomme*. Le valet Covielle y dit de Lucile (Mlle Molière) à Cléonte, qui voudrait se mettre à la haïr : « Pour sa taille, elle n'est pas grande. » Et Cléonte le reconnaît, avec cet art charmant, que lui inspire l'amour, de corriger le blâme aussitôt, de l'effacer par l'éloge à la fois le plus enthousiaste et le plus

finement juste : « Non [sa taille n'est pas grande], mais elle est aisée et bien prise. » Et, en faveur de mon interprétation du nom de « Menou », quel témoignage plus décisif, en somme, que ces vers de Robinet sur la Molière dans la Cléophile d'*Alexandre :*

Sans rien toucher de sa coiffure
Ni de sa belle chevelure,
Sans rien toucher de ses habits
Semés de perles et de rubis,
Et de toute la pierrerie
Dont l'Inde brillante est fleurie,
Rien n'est si beau ni si *mignon ;*
Et je puis dire tout de bon
Qu'ensemble Amour *et la nature*
D'elle ont fait une miniature
Des appas, des grâces, des ris
Qu'on attribuait à Cypris.

J'ai souligné les mots les plus probants. Je me demanderais bien, d'ailleurs, si la Béjart, dès 1652, en voyant la pupille de la Courtin si *mignonne*, n'eut pas l'idée qu'elle pourrait un jour l'employer à sa revanche contre la de Brie. Que dis-je ? Cette idée, elle en fut redevable peut-être à Molière, en le voyant, dès cette année-là même, ravi — innocemment ravi — par la gentillesse de l'enfant (Armande, vous le savez de reste, n'aurait eu alors qu'une dizaine d'années, et Françoise aurait eu quatorze ans). Mais écartons, pour l'instant, ces imaginations, d'aucuns diraient : ces billevesées. Et résumons nettement ce qui nous paraît le plus probable : les l'Hermite s'enrôlant dans la troupe de Molière et de Madeleine par nécessité, et la Béjart prenant désormais toute à son compte l'éducation de sa fille, que cette fille soit la « petite » de 1643 ou celle de 1638.

Voilà tout !

Les propos qui purent s'échanger entre Modène et la mère de Françoise n'ont laissé aucune trace, et, en tout cas, n'ont pas dû être ceux qu'a trop dramatiquement supposés M. Bernardin.

Il faut, sur les relations de Madeleine Béjart et de Modène, en province, se montrer tout ensemble affirmatif et plus que circonspect. Il est impossible que, pendant les divers séjours de la troupe à Avignon, en 1655, par exemple, et en 1657, les deux anciens amants ne se soient pas revus. C'est impossible, puisque des papiers, dont je parlerai, nous les font voir encore liés longtemps après le retour de Madeleine à Paris, et puisqu'ils tinrent tous deux sur les fonts la petite Esprit-Madeleine, cette fille de Molière baptisée en août 1665. Mais n'affirmons rien de plus et ne construisons pas d'hypothèses dans le vide. La seule conjecture sérieuse est celle qui rive l'un à l'autre, comme deux complices moralement inséparables, le père et la mère de la vraie ou fausse Armande. Il n'y aurait pas eu entre eux un cadavre, mais, au contraire, la vie d'une enfant, d'une jeune fille, d'une femme, et de quelle ravissante jeune fille, de quelle femme brillante et admirée ! On pourrait, au surplus, à ce lien profond de chair et d'âme, joindre, « en Avignon », plus tard, même, à Paris, des revenez-y d'amour physique ou, plutôt, de curiosité sensuelle, une sorte de nostalgie libertine du passé, rejetant, à l'occasion, aux bras de l'ancienne maîtresse le débauché mûr.

Cette vision de très intermittentes reprises sexuelles entre Madeleine et Modène, de 1652, si vous voulez, jusqu'au second mariage de celui-ci, au moins jusqu'à l'année de ce second mariage (1666), contristera M. Bernardin : car, le jour où

lui vint l'idée de sa magistrale supposition que Molière épousa Françoise, il se réjouit pour la morale autant, sinon plus, que pour la vérité; il se dit (c'est la conclusion de son article sur *le Mariage de Molière*) :

Cette hypothèse séduit aussi parce qu'elle relève la moralité, odieusement attaquée par leurs ennemis, de tous ces personnages [Madeleine, Modène, les l'Hermite et Molière] : grâce à elle J.-B. l'Hermite cesse d'avoir été un mari complaisant, et Modène d'avoir épousé la fille de sa maîtresse; grâce à elle Molière peut sans honte avoir choisi pour parrain de sa fille l'amant de Madeleine Béjart; enfin, à ceux qui veulent sans preuves que la vieille comédienne [! !] ait été aussi la maîtresse du poète, à ceux-là la date de la naissance de Françoise, de seize ans seulement plus jeune que Molière, ne permet pas de rééditer l'infâme calomnie dont Louis XIV a fait justice par le mépris (1).

Mais non, toutes ces belles choses — hormis la dernière — ne dérivent pas nécessairement de l'hypothèse. Que Molière ait pu « sans honte » accepter pour sa fille le parrainage du grand-père adultérin, c'est d'ailleurs mon avis, à moi, comme à M. Bernardin; mais enfin ce n'est là qu'une opinion; et, du fait que Mlle Molière serait née, en 1638, des amours de Modène et de la Béjart, tirer cette conséquence : — Marie Courtin ne fut jamais la maîtresse de ce père, et l'Hermite ne fut donc jamais « un mari complaisant » — c'est raisonner avec un optimisme par trop supérieur aux lois de la logique. Aussi bien, vous avez vu (et je n'ai pu me retenir de marquer ma stupeur) vous avez vu quelle déviation un historien, pourtant sérieux et délicat, peut infliger à la vérité la mieux connue,

(1) *Op. cit.*, p. 246.

sous l'empire d'un parti pris : c'est une « vieille » femme que Molière aurait eue pour maîtresse en devenant l'amant de Madeleine Béjart... âgée de vingt-cinq ans (1) !

Quant à Modène, ce ne sont pas des ennemis qui ont attaqué sa moralité ou son caractère. Les jugements cités par Chardon (2) sont l'un, de Mazarin, qui pouvait se tromper, mais était sincère, en écrivant du Comtadin, dans une lettre officielle (2 décembre 1647) « homme léger, de méchantes inclinations, et peu sensé à ce qu'on me dit »; l'autre, de l'abbé Arnauld, qui avait tant d'estime pour les vers de l'amateur, mais qui jugeait le personnage dans ces termes : « Homme de mérite, assurément, s'il n'eût point corrompu par ses débauches les belles qualités de son esprit »; un troisième enfin, de Conrart, dont les paroles (son silence seul était prudent) sont même terriblement inquiétantes. Après avoir lu le manifeste où le duc de Guise accusait Modène de trahison, Conrart mande au secrétaire de notre ambassadeur à Rome qu'il n'a pas partagé l'étonnement général causé, à Paris, par cette accusation (20 mars 1648) :

> Car ayant su dès longtemps la vie que l'homme dont il y est parlé a menée en tous lieux où il s'est trouvé, il y avait grande apparence qu'il devait finir par quelque chose de semblable. J'en parle ainsi, parce que je crois que cette trahison aura été la catastrophe d'une vie aussi tragique qu'a été la sienne.

(1) En corrigeant les épreuves de ce livre, je ne relis point ces dernières lignes sans inquiétude. J'ai peur d'avoir abusé d'une expression équivoque ou, plutôt, mal placée, pour prêter à M. Bernardin, une idée qu'il n'avait pas, ne pouvait pas avoir. Il aurait écrit « la vieille comédienne » en pensant à l'âge qu'avait la Béjart au moment du mariage de Molière.

(2) *M. de Modène, ses deux femmes*, etc., pp. 209-212.

Il faudrait pouvoir se rendre un compte exact du sens et de la valeur de ce témoignage. Chardon savait bien, en publiant le résultat de ses recherches, qu'il n'avait pas tout découvert sur Esprit de Rémond. Il invitait les moliéristes à étudier particulièrement « les deux à trois ans du séjour de M. de Modène à Paris », de 1664 à 1667, « surtout au point de vue de ses rapports avec Molière et des reflets possibles de son caractère dans certains personnages des comédies » alors composées par le grand poète (1). Et cette invitation, l'érudit la formulait, évidemment, sous l'influence des assez effrayantes affirmations de Conrart : il faisait observer que Molière acheva, Modène étant à Paris, la peinture de son don Juan, le « grand seigneur méchant homme », comme dit Sganarelle, le séducteur infiniment plus français qu'espagnol, couvert de dettes aussi bien que de crimes, athée, mais soi-disant dévot, une fois le moment venu, selon lui, de se « sauver », de « mettre en sûreté » ses « affaires ». Or, s'il n'est pas du tout prouvé que Modène commit des crimes, on pourrait le soupçonner de quelque hypocrisie religieuse; non pas à cause de son sonnet sur *la Mort du Christ*, œuvre d'art et, semble-t-il, en outre, de franche inspiration chrétienne; non pas à cause de ses autres poésies religieuses (sa *Pénitence*, *Memento homo...*) : le poète, au moins était de bonne foi et l'homme, peut-être, avait la foi; mon soupçon se fonde sur une suite de faits dont chacun, il est vrai, pris à part, est très simplement explicable. Modène obtient du vice-légat d'Avignon la permission de construire une chapelle dans son château(1643); quoi de plus na-

(1) *Op. cit.*, p. 413.

turel ? Il donne à l'église paroissiale de Modène une statue de saint (1644); n'est-il pas le seigneur du village? Il fonde un « chanté » anniversaire à perpétuité pour le repos de l'âme de feu messire François de Rémond, son père, moyennant une dotation annuelle de 14 florins (1645); n'est-ce pas d'un bon fils ? Mais le père était mort en 1632; et ces trois manifestations de piété, en deux ans, de la part d'un homme que M. Bernardin lui-même commence par trouver « suffisamment corrompu », ont bien quelque chose de suspect. Esprit de Rémond avait perdu 30.000 livres dans la conjuration de Sedan; et peut-être cherchait-il à regagner les bonnes grâces de la noble et sûrement dévote dame de Malicorne, avertie supposerais-je, de ces pieuses démonstrations dans son exil volontaire de quasi-veuve (1).

L'hypothèse d'Henri Chardon relativementà des « reflets possibles » du caractère de Modène dans le *Don Juan* de Molière n'en est pas moins hasardée. Il en serait autrement, bien entendu, si des révélations indiscutables venaient nous montrer un « seigneur méchant homme » dans celui qu'il me souvient d'avoir présenté, d'après le duc de Guise lui-même, comme une espèce de toqué, d'*emballé*, mais bon et même faible par bonté. Jusqu'ici le témoignage de Conrart est le seul qu'on puisse opposer à cette opinion. Encore douté-je, en y réfléchissant, qu'il ait tout le sens qu'on pourrait croire d'abord. La vie qualifiée de « tragique » par Conrart, n'était-ce pas uniquement les aventures politiques du gentilhomme, ami et complice du comte de Soissons, du

(1) Elle continuait d'habiter le château de Malicorne dans le Maine.

duc de Bouillon et de ce grand fou héroïque d'Henri de Lorraine? Relisez bien le passage; vous vous poserez, comme moi, la question.

Le certain est qu'après le premier mariage de Madeleine l'Hermite, Modène reprit avec lui Marie Courtin qui devait onze ans plus tard devenir sa belle-mère. Probablement, il l'avait regrettée, cette Cassiope de la troupe de Molière, pendant qu'elle voyageait et se faisait applaudir. Il l'installa dans son château.

La Béjart, elle, à ce moment (novembre 1655), était, à Pézenas, avec la troupe et l'étrange et joyeux d'Assoucy, qui, soyons tranquilles, ne fit la cour ni à l'ancienne maîtresse de Molière, ni à aucune de leurs camarades. Il demandait à tous les échos « un page de musique ».

C'est environ un an après avoir créé, à Béziers, vers la fin de 1656, le charmant rôle de Marinette, dans *le Dépit*, que Madeleine Béjart se retrouva pour la dernière fois « en Avignon ». On a le droit de penser qu'elle et Molière y durent à Modène la connaissance de Mignard. Celui-ci revenait d'Italie, où le lieutenant du duc de Guise l'avait approché, ce n'est pas douteux, car le peintre fit, à Rome, le portrait d'Henri de Lorraine. Pierre Mignard était venu rejoindre à Avignon son frère aîné, Nicolas, qui y vivait; et Nicolas, peintre distingué, bien que très inférieur à Pierre, devait, de son côté, être en relations avec Modène, qui passait l'hiver dans la capitale du Comtat. En tout cas, c'est bien dans cette capitale, en 1657-1658, que se lièrent le futur auteur de la fresque du Val-de-Grâce et le futur panégyriste en vers de ce gigantesque travail. Quel bachelier ne pourrait nommer le poème, beaucoup trop vanté d'ailleurs, consacré par Molière à cette

œuvre énorme ? *La Gloire du Val-de-Grâce* est même le seul poème que Molière ait écrit (1669), et la sincère admiration dont il déborde atteste encore plus l'amitié du chanteur (trop didactique) que la sûreté de son goût en peinture (1). C'est probablement à Avignon que Pierre Mignard peignit ce célèbre portrait de Molière dans le rôle de César de *la Mort de Pompée*, qu'on peut voir maintenant au foyer des artistes de la Comédie-Française. Et il est bien à croire aussi qu'il fit au moins, à cette même époque, un portrait de Madeleine, hélas ! perdu, comme celui, ou ceux, que nous savons qu'il fit, à Paris, de la du Parc. Il ne forma pas avec Madeleine une amitié moins solide qu'avec Molière. Si la fille du peintre, Catherine Mignard, qui devint comtesse de Feuquières, tint sur les fonts le troisième et dernier enfant du poète (1672), Mignard, on le verra, fut chargé par Madeleine, déjà presque mourante, d'une mission de confiance, qui faisait de lui, sans qu'il en eût le titre, une sorte d'exécuteur testamentaire. Il avait, du reste, signé, comme ami, au contrat de mariage de Geneviève en 1664.

Mais, bien avant le dernier séjour de la troupe à Avignon, Madeleine rêvait, j'imagine, de rentrer à Paris. Rentrer à Paris avait dû être son idée fixe, son rêve de vaincue avide de revanches, depuis qu'en province le succès artistique et matériel avait décidément enflé, ne disons pas les voiles, mais les toiles des chariots de Molière.

Dans sa lettre du 19 mai 1658 à l'abbé de Pure, Thomas Corneille écrivait, de Rouen : J'ai « re-

(1) « Mignard manquait du génie qui fait les grands décorateurs, » conclut sur les fresques du Val-de-Grâce M. Henry Lemonnier dans *l'Art français au temps de Louis XIV*, p. 315.

marqué en Mlle Béjart grande envie de jouer à Paris, et je ne doute point qu'au sortir d'ici, cette troupe n'y aille passer le reste de l'année ». Et le fait est qu'à Rouen, le 12 juillet, par un acte passé devant Me Abraham Moisson et Claude Gruchet, Madeleine, agissant en véritable directrice, prenait la fin du bail du jeu de paume des Marais, à Paris, pour dix-huit mois, du 1er octobre 1658 au 1er avril 1660 (1). La location était de 3.000 livres par an. L'affaire n'eut pas de suite : le premier théâtre parisien de Molière fut le Petit-Bourbon (vis-à-vis du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois); mais l'acte signé à Rouen est d'autant plus curieux que Madeleine, pour l'accomplissement des conventions, élisait domicile chez... le tapissier Poquelin.

La troupe arriva à Paris, comme on sait, en octobre, et s'y enracina. Madeleine Béjart, malheureusement pour elle, avait, en 1658, quarante ans. La province avait dévoré sa seconde jeunesse.

(1) L'acte la dit logée au jeu de paume des Braques, — là où la troupe représentait.

II

L'actrice à Paris. Une confession de Molière dans Don Garcie de Navarre. — *Madeleine et le mariage de Molière. Hypothèses sur l'origine maternelle et paternelle de la vraie ou fausse Armande. Impossibilité de conclure scientifiquement.*

On lit dans la préface de la première édition complète de Molière, préface qui est, on ne l'ignore pas, un document de premier ordre, puisqu'elle fut rédigée par La Grange (1682) :

Le 24e octobre 1658 cette troupe commença de paraître devant leurs Majestés [Louis XIV et sa mère] et toute la cour, sur un théâtre que le Roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. *Nicomède*... fut la pièce qu'elle choisit pour cet éclatant début. Ces nouveaux acteurs ne déplurent point, et on fut surtout fort satisfait de l'agrément et du jeu des femmes.

Quelles femmes ? — Il n'y a dans la tragédie que deux rôles féminins importants : celui de la perfide et criminelle Arsinoé, seconde femme de Prusias, marâtre de Nicomède, et celui de l'intrépide et noble Laodice, reine d'Arménie, aimée du jeune et merveilleux héros qu'elle aime. Le troisième rôle féminin (Cléone, confidente d'Arsinoé)

n'existe même pas : sans nul doute il fut tenu par Mlle Hervé (Geneviève Béjart). Une des « trois grandes actrices » de la troupe — une des trois héroïnes de ce livre — se trouva donc sacrifiée (1). Laquelle ? Je n'hésite pas : la du Parc, trop jeune pour jouer Arsinoé, et qui n'aurait pu disputer le beau rôle de Laodice ni à Madeleine Béjart, si celle-ci l'avait voulu pour elle, ni à la de Brie, si Madeleine choisit Arsinoé, comme je le crois. Encore aimée de Molière, la de Brie avait d'ailleurs assez de talent pour être une Laodice exquisement émouvante ; et, d'autre part, l'âge de Madeleine, son expérience artistique, ce qu'elle pouvait mettre de vérité âpre, et à moitié comique parfois, dans le tragique, convenaient excellemment au personnage de la femme encore belle, mais déjà mûre, qu'est l'astucieuse et scélérate Arsinoé.

Cette mère et belle-mère, prête à tout pour son fils contre un beau-fils, va vers ses quarante ans — justement l'âge qu'avait Madeleine en 1658.

J'ai tendresse pour toi, j'ai passion pour elle,

dit Prusias à Nicomède. Et j'affirmerais donc que, ce 24 octobre 1658, devant Leurs Majestés, Arsinoé fut jouée par la Béjart, si l'on pouvait, sans preuves, avoir la certitude qu'une actrice, libre de choisir entre deux rôles, opta pour celui que toutes les convenances lui désignaient et non pour celui où une rivale plus jeune aurait trop bien réussi (2).

(1) Il n'y avait plus dans la troupe que ces trois actrices et Mlle Hervé, — avec Molière, les deux frères Béjart, du Parc, du Fresne et de Brie.

(2) Il est à présumer qu'elle avait joué Laodice en province ; et ce serait peut-être une assez forte raison pour lui attribuer le rôle, à Paris, le 24 octobre.

Au reste, de novembre 1658, mois où la troupe débuta au Petit-Bourbon, à novembre 1659, où Madeleine, on le sait, créa dans *les Précieuses ridicules* le rôle de Madelon, écrit pour elle, les occasions ne manquèrent pas à la comédienne de se montrer au public parisien dans quelques-uns des grands rôles tragiques qu'elle avait, certainement, tenus en province, voire de reparaître dans quelques-uns de ceux qu'elle avait créés à Paris, du temps de *l'Illustre Théâtre*.

On se le rappelle : Molière, avant même de soumettre au jugement des Parisiens son *Étourdi* et son *Dépit amoureux*, voulut se faire applaudir — et se serait fait siffler — dans une série de représentations d'œuvres de Corneille : *Héraclius*, *Rodogune*, *Cinna*, *Pompée*, *le Cid*. Il est bien probable que, dans ces mêmes représentations, Madeleine fut, elle, très applaudie. Il est à supposer, au surplus, qu'*Élomire hypocondre* a quelque peu exagéré l'échec de Molière. Ouvrez le *Registre de La Grange* ou *Extrait des recettes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'année 1659, appartenant au sieur de La Grange;* vous y trouverez mentionnés, dès 1659-1660, d'assez nombreuses représentations des mêmes tragédies où Molière, en 1658, aurait été sifflé (1).

Quant aux pièces créées à *l'Illustre Théâtre*, et que mentionne *le Registre de La Grange* dès 1659-1660, c'est *la Mort de Crispe*, représentée cinq fois

(1) *Rodogune*, par exemple, est jouée quatre fois du 1er mai 1659 à la fin de l'année; et elle est reprise en avril 1660. *Héraclius*, joué deux fois seulement d'avril 1659 à la fin de l'année, ne reparaît qu'une fois en 1660; mais, en août 1661, il accompagne six fois sur l'affiche *l'Ecole des maris*. *Le Cid* se joue quatre fois du 11 juillet 1659 aux 6 et 7 décembre, jours où il compose le spectacle avec *les Précieuses*, dont c'est « la quatrième » et « la cinquième ».

du 5 juin 1659 au 21 octobre ; et *Scévole*, qui l'est deux fois du 7 juin au 7 octobre, et encore le 1er janvier 1660. Chose curieuse, Madeleine ne reprend point la *Mort de Sénèque*. Craint-elle de ne pas retrouver, sous les traits d'Épicharis, son triomphe de 1644 ou 1645? Mais je pense que, si Molière accepte et monte la *Zénobie* du poète Magnon, c'est un peu afin de procurer à son ancienne maîtresse un nouveau rôle tragique de premier plan (12 décembre 1659).

Qui joue, d'ailleurs, au Petit-Bourbon *la Mariamne* de Tristan l'Hermite? Qui, l'héroïne de *Venceslas?* La Béjart encore, je suppose.

Et, on l'a vu, Molière lui confia le rôle de l'adorable done Elvire dans *Don Garcie de Navarre* (1661); cette done Elvire qui disserte si joliment de l'amour, à propos de don Sylve, qu'elle admire sans l'aimer, et de *Don Garcie* qu'elle admire et qu'elle aime, et qui devrait bien avoir compris, le frénétique jaloux, qu'il est aimé :

Un soupir, un regard, une simple rougeur,
Un silence est assez pour expliquer un cœur.
Tout parle dans l'amour; et, sur cette matière,
Le moindre jour doit être une grande lumière,
Puisque chez notre sexe, où l'honneur est puissant,
On ne montre jamais tout ce que l'on ressent.
J'ai voulu, je l'avoue, ajuster ma conduite,
Et voir d'un œil égal l'un et l'autre mérite ;
Mais que contre ses vœux on combat vainement,
Et que la différence est connue aisément
De toutes ces faveurs qu'on fait avec étude,
A celles où du cœur fait pencher l'habitude !
Dans les unes toujours on paraît se forcer ;
Mais les autres, hélas ! se font sans y penser,
Semblables à ces eaux si pures et si belles
Qui coulent sans effort des sources naturelles

De beaux vers de la même tendre et fière princesse, au troisième acte, et la réponse de don Sylve (ou, exactement, de don Alphonse, « cru prince de Castille, sous le nom de don Sylve ») intéressent singulièrement, si l'on songe, et comment n'y pas songer ? que Molière put les devoir au souvenir de paroles prononcées, une dizaine d'années auparavant, par la de Brie, ou par Madeleine, et par lui-même. Don Alphonse, cru don Sylve, est aimé de la brillante comtesse donc Ignès; mais il s'est pris de passion pour donc Elvire; et celle-ci, qui, encore un coup, ne l'aime pas — heureusement ! car ils découvriront bientôt qu'ils sont frère et sœur — celle-ci oppose à ses plaintes des raisons que la de Brie commença peut-être par opposer, moins sincèrement, ou moins résolument, à l'amour de Molière :

Vous-même, dites-vous s'il est de l'équité
De me voir couronner une infidélité;
Si vous pouviez m'offrir, sans beaucoup d'injustice,
Un cœur à d'autres yeux offert en sacrifice;
Vous plaindre avec raison, et blâmer mes refus,
Lorsqu'ils veulent d'un crime affranchir vos vertus.
Oui, Seigneur, c'est un crime ; et les premières flammes
Ont des droits si sacrés sur les illustres âmes,
Qu'il faut perdre grandeurs et renoncer au jour
Plutôt que de pencher vers un second amour.

C'est à ces derniers vers que je faisais allusion en parlant de beaux vers. Non pas qu'ils soient parfaits tous les quatre; mais ils vibrent d'une émotion profonde, ils ont de l'éclat, ils sont éloquents, et — c'est surtout pour cela que je les ai soulignés — on pourrait y vouloir surprendre un écho lyrique de reproches adressés à Molière par Madeleine jalouse, vers 1650-1651, aussi bien que

de propos tenus par la de Brie vers le même temps (1).

Mais Elvire continue, et, malgré moi, tout ce qu'elle dit de la comtesse, je l'applique à Madeleine, sauf un mot, que, malgré moi aussi, je remplace par un autre; malgré moi — et je m'approuve à la réflexion... Et la réflexion me mène... je dirai où dans un instant :

. . . . . Voyez quelle tendresse
Vous conserve le cœur de l'aimable comtesse;
Ce que pour un ingrat (car vous l'êtes, seigneur)
Elle a d'un choix constant refusé de bonheur!
Quel mépris généreux, dans son ardeur extrême
Elle a fait de l'éclat que donne un diadème!
Voyez combien d'efforts pour vous elle a bravés!
Et rendez à son cœur ce que vous lui devez.

Je remplace « un diadème » par « une couronne » — couronne de baron ou de comte — et je me demande si les six derniers vers n'auraient pas été inspirés au poète par le refus dont Madeleine eût accueilli, pour ne pas quitter Molière, une proposition de mariage aristocratique. Mais quoi! Il s'agit d'un refus « constant », obstiné, « pour un ingrat »; et qui donc Madeleine aurait-elle pu refuser obstinément, à cause de Molière, sinon Modène? Ainsi, toute une nouvelle hypothèse surgit à mes yeux, touchant les relations des trois personnages et, principalement, de la comédienne et du gentilhomme. Hypothèse diamétralement contraire à la tradition d'après

(1) Si Molière avait répondu à la Béjart qu'elle avait bien elle-même, en l'aimant, cédé à « un second amour », elle aurait eu la réplique facile. Ou bien, de très bonne foi, eût-ce été faux, elle aurait juré qu'elle n'avait pas vraiment aimé Modène ; ou bien elle se serait contentée de rappeler qu'il l'avait abandonnée.

laquelle Madeleine n'aurait eu, pendant près de trente ans, qu'un rêve : se faire épouser par le père de Françoise (1).

Hypothèse s'opposant donc de façon particulière à celle de M. Bernardin, que j'ai combattue dans le chapitre précédent, sans dire alors que *Don Garcie* m'en avait suggéré une tout à fait différente. Je voulais arriver, dans l'histoire de la Béjart, au moment où nous sommes et à la pièce où elle eut pour la dernière fois à créer un véritable et remarquable rôle d'héroïne (car *Don Garcie*, qui fut un « four », est loin d'être une œuvre méprisable : c'est même une très pénétrante étude vivante de la jalousie). Et, bref, je n'imaginerais pas Modène, devenu veuf, sommé par Madeleine, en 1652, de tenir une ancienne promesse de mariage, mais je l'imaginerais bien rappelant à Madeleine, dès 1650 — dès son retour de Naples en France — la promesse qu'il lui avait faite en 1637 ou 1638. A peine débarqué, il aurait voulu revoir, ou il aurait rencontré, dans ce Midi que parcourait la troupe, l'actrice, âgée seulement de trente-deux ans, et célèbre, qu'il avait tant aimée à l'époque où elle débutait. Ayant souvent, dans sa prison napolitaine, évoqué l'image de ces amours, il n'aurait pu la revoir sans émotion ni admiration; il l'aurait applaudie avec ivresse, dans quelque château, quelque jeu de paume ou quelque grange; et non seulement il l'aurait passionnément redésirée, mais, pour la reconquérir, il se serait souvenu de ses serments de jadis, lui aurait offert de la couronner comtesse.

(1) Larroumet, confiant dans cette tradition, écrit : « Jusqu'au second mariage du comte, en 1666, avec une autre qu'elle-même, elle conserva l'espoir de se faire épouser par lui. » (*La Comédie de Molière*, p. 74.)

Joignez que cette offre lui aurait permis, à lui, de s'admirer comme honnête homme. Douze ans avaient passé, et il était fidèle à sa parole ! Joignez, de plus, qu'il aurait eu, comme séducteur, le plaisir d'enlever l'encore jeune et belle femme à l'homme qui l'avait remplacé auprès d'elle, à la troupe dont elle était l'étoile et l'intendante, au public, enfin; triple victoire, qu'il aurait pu regretter dans la suite, mais qui, d'abord, eût vivement flatté, je crois, son orgueil. Joignez en dernier lieu que, si Françoise vivait encore, ou si l'on élevait dans le Comtat une seconde fille des deux anciens amants, Modène pouvait se piquer, devant sa conscience, d'accorder le devoir et l'amour en suppliant la mère de se laisser conduire à l'autel.

Mais la Béjart aimait toujours Molière, qui peut-être, à cette date, ne l'avait pas encore trompée, ou qu'elle espérait reprendre; et la passion du théâtre, qu'elle avait dans le sang, l'habitude et, croissant par l'habitude, le besoin des applaudissements, voire des efforts, des fatigues imposés par ce métier de comédienne errante, il lui eut été impossible de les sacrifier, eût-elle eu le courage de planter là celui que la même passion professionnelle avait jeté, à vingt ans, dans ses bras. Après sept ans de vie commune avec Molière, elle lui était liée par des liens indestructibles; ces liens qui, nés entre deux êtres d'une identité de vocations, avant tout, et fortifiés par une longue confraternité de métier, survivent à l'amour même, que dis-je ! à l'amitié. Et puis, sans en vouloir le moins du monde à Esprit de Rémond, pour qui elle semble avoir eu jusqu'à ses derniers jours une invincible sympathie (je n'abandonne pas ma conjecture de reprises amoureuses entre Elle et Lui lorsqu'elle n'eut plus d'illusion à se faire sur le

sérieux de la liaison de Molière avec la de Brie), elle connaissait le pèlerin, j'entends l'espèce de fou qu'était l'ancien chambellan de Gaston d'Orléans; elle savait, ou devait être presque sûre, qu'après elle il avait eu Marie Courtin pour maîtresse; elle ne pouvait guère douter que, plus ou moins longtemps après le mariage, il se lasserait d'elle; et enfin, d'autre part, la femme de tête, la femme d'affaires qu'il y avait en elle à côté de la femme proprement dite et de l'artiste, se serait défiée de l'avenir, au lendemain d'une mise en liberté payée 30.000 écus par un homme aussi peu riche, en réalité, que cet aventurier de bonne naissance mais de très médiocre fortune.

Si mes inductions et déductions sont justes — je ne le garantis pas ! — il va de soi que Madeleine dut goûter un subtil plaisir mélancolique à débiter les vers de donc Elvire refusant don Alphonse, cru don Sylve; — comme, aussi, à écouter la réponse de celui-ci. Car cette réponse d'un homme de cœur, en proie à un amour qui le rend infidèle malgré lui, n'est-ce pas celle qu'avait pu faire Molière à la de Brie, au sujet de Madeleine :

Ah ! madame, à mes yeux n'offrez point son mérite :
Il n'est que trop présent à l'ingrat qui la quitte ;
Et, si mon cœur vous dit ce que pour elle il sent,
J'ai peur qu'il ne soit pas envers vous innocent.
Oui, ce cœur l'ose plaindre, et ne suit pas sans peine
L'impérieux effort de l'amour qui l'entraîne :
Aucun espoir pour vous n'a flatté mes désirs,
Qui ne m'ait arraché pour elle des soupirs ;
Qui n'ait dans ses douceurs fait jeter à mon âme
Quelques tristes regards vers sa première flamme;
Se reprocher l'effet de vos divins attraits
Et mêler des remords à mes plus chers souhaits.

Retenons cette touchante confession du poète. Elle l'honore; et, sans elle, nous n'aurions aucune lumière sur la crise psychologique dont le résultat seul nous apparaît dans *la Fameuse comédienne* et dans la phrase de Boileau à Brossette concernant les amours de Molière.

N'oublions pas, du reste, que *Don Garcie de Navarre* fut joué en février 1661, et qu'en avril La Grange notait dans son *Registre :*

Avant que de recommencer, après Pâques, au Palais-Royal, Monsieur de Molière demanda deux parts au lieu d'une qu'il avait. La troupe lui accorda, pour lui et pour sa femme s'il se mariait...

Preuve que la troupe entière, dès avant Pâques, savait les intentions matrimoniales de son chef; et, la future mariée étant la fille ou, au moins, la sœur de Madeleine, on comprend que, dès le commencement de cette année 1661, plus tôt même, le directeur-poète se soit ingénié à plaire à son ancienne maîtresse. En écrivant pour elle le rôle, à la fois cornélien et par avance racinien, de dona Elvire, il fit en sorte de le lui rendre, à tous égards, le plus agréable du monde. Il retrouva, pour sa future belle-mère ou belle-sœur, des grâces d'amant.

Le drame de cœur, qui l'avait, amoureusement parlant, détaché d'elle, ne les avait pas brouillés, d'ailleurs; ou bien la brouille n'avait pas duré; et, si Modène, en 1652, renouvela son offre de mariage, il fut derechef éconduit. De même en 1655 ; ce qui, par parenthèse, lui permit alors d'installer ou de réinstaller chez lui la Courtin...

Et, comme elle l'avait fait en province, Madeleine, à Paris, continue de s'occuper des intérêts de Molière (1).

Pareillement, et bien qu'elle ne soit désormais qu'une sociétaire, elle conserve « une supériorité dans la troupe en qualité de fondatrice et de doyenne » (Louis Moland (2).) Et elle la conservera jusqu'à sa mort ou à peu près. Le jour où nos comédiens constitueront au profit de Louis Béjart, prenant sa retraite, une pension de 1.000 livres, c'est chez Madeleine qu'ils éliront domicile (3).

Ils lui avaient acheté, peu après leur établissement à Paris, le matériel dont ils avaient besoin, et qui, en province, était sa propriété. « Vieilles décorations payées à Mlle Bejard », note La Grange, le 20 juillet 1659; et le 3 août suivant : « Achevé de payer les décorations ».

Le 30 janvier 1660, ils jouaient, dit encore La Grange, une « pièce raccommodée par Mlle Bejar », *Don Quichotte ou les enchantements de Merlin.* Le succès ne fut ni grand, ni gras : il n'y eut que trois représentations, et les trois réunies ne donnèrent pas mille livres de recette. La raccommodeuse, j'imagine, n'en souffrit pas trop dans sa vanité (4). La chute de *Don Garcie* lui causa, sans

(1) On lit dans *le Registre de La Grange* des notes comme celle-ci, du 26 novembre 1661 : « Reçu 275 livres ou 25 louis d'or, mis entre les mains de Mad^lle^ Bejard (*sic*) pour Monsr de Molière, sur *les Fâcheux* » ; ou comme celle-ci, du 2 juin 1662 : « Retiré douze louis d'or mis entre les mains de Mad^lle^ Bejard pour Monsr de Molière. »

(2) *Vie de Molière*, nouvelle édition (1892), p. 356.

(3) « Cette pension, dit La Grange dans son *Registre*, a été la première établie à l'exemple de celle qu'on donne aux acteurs de l'Hôtel de Bourgogne. »

(4) C'est à propos de *Don Quichotte* qu'est racontée par Grimarest l'anecdote fameuse de Molière Sancho Pança et de son âne. Je la rapporterais plutôt à une

doute, plus de chagrin. Mais son succès, quatre mois plus tard, dans *l'Ecole des maris*, dut la consoler. Son succès, et celui de la délicieuse comédie, si justement appelée par Maurice Donnay « une pièce de fiançailles » mise par Molière « dans la corbeille de la jeune Armande » (ou prétendue Armande). Madeleine y faisait Lisette (1), la suivante de Léonor, c'est-à-dire de la jeune fille sagement aimée par l'indulgent Ariste et sous les traits moraux de laquelle le poète voulait se figurer sa future femme. Or Lisette, c'est la sagesse du vieil Ariste dans l'esprit et la bouche d'une soubrette; malheureusement, son rôle est court : elle ne fait guère que paraître pour jeter au nez de Sganarelle cet amusant couplet *féministe :*

Sommes-nous chez les Turcs, pour renfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,
Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu !
Notre honneur est, monsieur, bien sujet à faiblesse,
S'il faut qu'il ait besoin qu'on le garde sans cesse.

vieille comédie de Guérin de Bouscal, *Sanche Panse*. La voici :

« Molière faisait Sancho ; et, comme il devait paraître sur le théâtre monté sur un âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la scène le demanderait. Mais l'âne qui ne savait point le rôle par cœur, n'observa point ce moment, et, dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il n'en fît rien. Sancho tirait le licou de toute sa force ; l'âne n'obéissait point; il voulait absolument paraître. Molière appelait: « Baron ! La Forest ! à moi ! ce maudit âne veut entrer ! »... Cette femme était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer par-dessus le théâtre... et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre et de laisser glisser l'animal entre ses jambes pour aller faire telle scène qu'il jugerait à propos. » (V. l'*Appendice.*)

(1) Du moins, on peut le croire.

Pensez-vous, après tout, que ces précautions
Servent de quelque obstacle à nos intentions ?
Et, quand nous nous mettons quelque chose à la tête,
Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête ?
Toutes ces gardes-là sont visions de fous ;
Le plus sûr est, ma foi, de se fier en nous :
Qui nous gêne se met en un péril extrême,
Et toujours notre honneur veut se garder lui-même.

Etc... Madeleine était Lisette, comme elle avait été (et était) Marinette et la suivante anonyme, mais si gaie et si pleine de bon sens, de la charmante Célie dans *le Cocu imaginaire* (1) ; cette suivante, si fâchée d'être veuve :

Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin !
Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin,
L'embonpoint merveilleux, l'œil gai, l'âme contente ;
Et je suis maintenant ma commère dolente.
Pendant cet heureux temps, passé comme un éclair,
Je me couchais sans feu dans le fort de l'hiver ;
Sécher même les draps me semblait ridicule,
Et je tremble à présent dedans la canicule.
Enfin il n'est rien tel, madame, croyez-moi,
Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi,
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un « Dieu vous soit en aide ! » alors qu'on éternue.

Madeleine, ensuite, mais vous le savez, fut la Naïade du Prologue des *Fâcheux ;* et six mois seulement séparèrent la première représentation de cette comédie-ballet, à Vaux (17 août 1661), du mariage de Molière (20 février 1662). Cinq mois seulement, de la signature du contrat (23 janvier) ! Et Molière n'écrivit aucune pièce entre *les Fâcheux* et l'*École des femmes*, laquelle ne fut représentée que le 26 décembre de cette année 1662, la plus

(1) Même observation que pour le rôle de Lisette.

importante de la vie intime, et même de la vie tout court, du comédien-poète, après celle où il était devenu l'amant de la Béjart.

Il faut lire attentivement une grande partie du contrat de mariage, découvert par E. Soulié, qui le publia dans ses *Recherches sur Molière* (1863) :

Furent présents Jean-Baptiste Poquelin de Molière, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, paroisse Saint-Germain-de-l'Auxerrois, pour lui en son nom, d'une part; et damoiselle Marie Hervé, veuve de feu Joseph Béjard, vivant écuyer, sieur de Belleville, demeurant à Paris, dans la place du Palais-Royal (1), stipulant en cette partie pour damoiselle Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard, sa fille, et du dit défunt sieur de Belleville, âgée de vingt ans ou environ, à ce présente de son vouloir et consentement, d'autre part; lesquelles parties en la présence, par l'avis et conseil de leurs parents et amis, savoir, de la part du dit sieur de Molière : de sieur Jean Poquelin, son père, tapissier et valet de chambre du Roi, et sieur André Boudet, marchand bourgeois de Paris, beau-frère à cause de damoiselle Marie-Madeleine Poquelin, sa femme; et de la part de la dite damoiselle Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard : de damoiselle Madeleine Béjard, fille usante et jouissante de ses biens et droits, sœur de la dite damoiselle, et de Louis Béjard, son frère, demeurant avec ladite damoiselle, leur mère, dans la dite place du Palais-Royal, ont fait et accordé entre elles de bonne foi les traités et conventions de mariage qui ensuivent...

En faveur des présentes, la dite damoiselle mère de la dite damoiselle future épouse a promis bailler et donner aux dits futurs époux, à cause de la dite damoiselle sa fille, la veille de leurs épousailles, la somme de dix mille livres tournois, dont un tiers entrera en la dite future communauté, et les deux autres tiers demeureront propres à la dite future épouse et aux siens de son côté et ligne.

(1) V. ci-dessus, p. 170.

Le dit futur époux a doué et doue sa dite future épouse de la somme de quatre mille livres tournois de douaire...

Longtemps avant la publication de ce document, la découverte de l'acte même de mariage par Beffara (1821) avait réjoui des moliéristes (ainsi Taschereau), que chagrinait l'idée du mariage de Molière avec une fille de Madeleine, idée acceptée jusqu'alors par les biographes. Cet acte, le premier, montrait « Armande... fille de Joseph Béjard et de Marie Hervé » ! Produit, à son tour, le contrat confirma naturellement dans leur béatitude les moliéristes de l'école puritaine ou, mieux, hagiographique; et même leur triomphe se triplait, car Soulié apportait cette autre pièce capitale, à laquelle j'ai fait, dans la première partie de ce livre, plusieurs allusions : l'acte de renonciation de Marie Hervé pour ses enfants à la succession de leur père, et il parut à tout le monde, sur l'instant, que la « petite non baptisée » dont il est question dans cet acte du 10 mars 1643 était incontestablement la future Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth âgée de « vingt ans ou environ » quand Molière l'épousa.

Mais il n'y a qu'heur et malheur. On fit observer que ce texte primordial était entaché d'erreurs volontaires; que deux enfants prétendus mineurs, Joseph et Madeleine, avaient en mars 1643 atteint ou sensiblement dépassé leur majorité, — Madeleine (d'ailleurs « émancipée d'âge » depuis 1636 ou 1635) ayant eu ses vingt-cinq ans, au plus tard, en janvier et Joseph ayant eu les siens en 1641 ou 1642 —; et tout l'acte en devenait suspect. D'où la supposition que, peut-être, la « petite non baptisée » n'était pas une fille de Marie Hervé, mais une seconde fille de Madeleine, qui

aurait eu intérêt à en faire endosser la maternité à sa complaisante maman. Quel intérêt ? Deux hypothèses ont été émises. Ou bien, la Béjart aurait eu cette deuxième enfant d'une passade ou d'une liaison secrète, et elle avait encore l'espoir de succéder, un jour, en justes noces, à la femme de Modène, et, par suite, il fallait qu'il ignorât l'infidélité commise... Et je n'affirmerais pas qu'*à ce moment*, si le gentilhomme avait perdu sa femme (avec plaisir !) et offert le mariage à Madeleine, elle eût refusé; mais je n'affirmerais pas le contraire, non plus : elle aimait déjà Molière et s'était déjà entendu avec lui pour fonder *l'Illustre Théâtre*... Ou bien — c'est l'autre hypothèse — ayant eu cette deuxième fille de Modène lui-même, pour l'avoir revu dans le Languedoc en 1642, mais sachant qu'il ne voulait ou ne pouvait pas la reconnaître comme la première, elle aurait — par un procédé de théâtre, après tout — assuré à la pauvre petite une naissance légale. Et j'ai dit plus haut, à propos de Mlle Menou, que la conjecture d'une deuxième paternité adultérine de l'homme du Comtat, résultat d'un bref revenez-y avec Madeleine, n'avait rien d'inadmissible. Seulement, prenons-y garde : cette conjecture même nous engage ou plutôt nous oblige à en considérer une troisième ; c'est-à-dire (si nous ne voulons pas absolument, ici, fermer les yeux) à envisager de nouveau le terrible problème d'une autre paternité possible, résultat d'une rencontre ou d'un rendez-vous de Molière, en Languedoc aussi et en 1642, avec la mère de Françoise. Osons le répéter, en effet : cette rencontre ou ce rendez-vous, et ce résultat, ne sont pas plus vraisemblables, mais ne le sont pas moins que l'hypothèse d'une récidive

procréatrice de Modène en une minute d'oubli aux bras de la femme qu'il avait naguère adorée.

Les deux conjectures, par elles mêmes, se valent. Ce qui fait écarter celle qu'on traite volontiers d'abominable ou d'infâme, c'est la sympathie ardente ou le respect qu'on a, généralement, pour Molière. Sympathie et respect que la connaissance de l'œuvre inspire légitimement pour l'auteur, *pour l'homme*, je m'empresse d'en convenir ; car enfin, ce n'est pas en ennemi de Molière que j'écris cette suite d'essais. Je ne suis pas plus un disciple de Veuillot qu'un moliériste bourgeoiso-romantico-fanatique à la George Sand ou « distingué » et vertueusement universitaire à la Larroumet. L'œuvre de Molière n'est pas d'un chrétien, n'est pas d'un puritain, est même, essentiellement, d'un libertin, au double sens « dix-septième siècle » du terme; elle est pourtant d'un honnête homme, dans toute la force de l'expression, et en outre d'un brave homme. C'est ce qui explique la répugnance de la plupart des critiques et biographes à examiner l'accusation d'inceste; ils ont d'autant plus tort, on l'a vu, qu'elle en profite, non seulement pour durer, mais pour séduire encore, de temps en temps, des esprits inquiets, de fins sceptiques à la Lemaître (1).

Assurément, cette accusation est nulle pour quiconque, dans la « petite non baptisée » de 1643, n'hésite pas à reconnaître : 1° la future Mlle Molière; 2° la fille de Marie Hervé, ainsi que le veut l'acte de renonciation. Et cette double conviction est celle d'E. Soulié, par exemple, ou de Louis Moland, comme de Larroumet ou d'Henri Char-

(1) V. ci-dessus, pp. 55-56. — Je laisse de côté les esprits grossiers, les imaginations dépravées : cela ne compte pas.

don. Celui-ci, après avoir tourné autour de l'hypothèse d'une seconde maternité de Madeleine reprise « un instant », à Montfrin, par Modène, s'arrête, et, prudemment, conclut : Mais « aucune pièce jusqu'à présent ne vient rattacher Armande » soit à la comédienne, soit au père de Françoise :

Jusqu'à preuve contraire, tenons-nous en donc à l'opinion qui, si elle semble avoir contre elle plus d'une présomption morale, est la seule, du moins, à s'appuyer sur des actes authentiques et donne Marie Hervé pour mère à Armande, comme à Madeleine.

L'avantage, en effet, de cette opinion, scientifiquement parlant, est de s'appuyer sur de nombreux actes, dont les trois, vraiment fondamentaux, que je n'ai plus à dire, et de n'avoir à se défendre contre aucun texte. Je me reprocherais de ne pas citer la page où Louis Moland groupe en faisceau des pièces moins connues, sauf une, que les trois premières, et présente ainsi à la critique biographique un ensemble de témoignages légaux, à coup sûr, imposant :

Tous les documents authentiques que nous possédons constatent également [aussi bien que l'acte de 1643, et le contrat et l'acte de mariage] cette filiation [d'Armande] : la procuration des héritiers de Marie Hervé à Madeleine Béjart, du 14 février 1671 ; le testament et codicille de Madeleine, la procuration de Molière à Armande du 12 mars 1672, le contrat de mariage de J.-B. Aubry et de Geneviève Béjart du 15 septembre 1672, la requête à l'archevêque de Paris pour l'enterrement de Molière, la constitution de rentes du 12 février 1674, le contrat entre la veuve de Molière et les marguilliers de l'église Saint-Paul du 16 mars 1677, et les lettres de ratification de ce contrat ; le contrat de mariage de J.-F. Guérin et d'Armande Béjart, l'acte de décès de Louis Béjart, enfin tous les actes publics et privés de

la famille : ce qui constitue une possession d'état aussi incontestable qu'on puisse en avoir (1).

Évidemment, — en apparence !

Si tous ces « actes publics et privés » n'avaient fait qu'enregistrer, chacun à son tour, un mensonge initial, le faisceau entier s'écroulerait, et toute la question est de savoir quel degré de confiance peut s'accorder à la déclaration du 10 mars 1643, relativement à l'origine paternelle et maternelle de la « petite non baptisée ». Aussi Louis Moland et Larroumet se sont-ils efforcés d'excuser ce qui avait rendu cette déclaration suspecte : l'appellation de mineurs employée pour Madeleine et son frère aîné. — Fraude insignifiante ! estiment les deux avocats, qui l'attribuent au désir, bien naturel, d'éviter « une complication de procédure (2) » en ne faisant qu'un acte au lieu de trois, comme la loi l'eût demandé si les deux enfants majeurs n'avaient pas été dits mineurs par leur mère. Fraude insignifiante ! Parmi les parents et amis rassemblés pour donner leur avis sur la renonciation, n'y avait-il pas trois procureurs au Châtelet, dont un seul, Pierre Béjart, était de la famille et aurait donc pu être complice ? Les deux autres « n'auraient pas approuvé, favorisé, contresigné une irrégularité qu'ils ne pouvaient ignorer, si elle leur avait paru un peu grave ». (Louis Moland) (3). — Ingénieux arguments, mais qui ne plaident, en somme, que les circonstances atténuantes. Le faux demeure, et cela suffit pour autoriser, pour commander, à l'égard de la filiation prétendue de la « petite non

(1) *Vie de Molière*, p. 169.
(2) LARROUMET, *la Comédie de Molière*, p. 71.
(3) *Vie de Molière*, p. 173.

baptisée », une parfaite défiance. Une pièce entachée d'un faux, même léger, mais incontestable, perd *ipso facto* presque tout crédit ; M. de La Palice nous le concéderait. J'ajoute que Louis Moland s'aventure fort en avançant, comme chose certaine, que les deux collègues de Pierre Béjart au Châtelet « ne pouvaient ignorer » l'irrégularité contresignée par eux. Le plus probable, au contraire, est qu'ils s'étaient fiés à la parole de leur collègue et ami, lequel, bien entendu, avait agi conformément au vœu de sa belle-sœur et des enfants majeurs.

Mais ce même Béjart, pourrait-on me dire, n'eût pas aussi complaisamment couvert de son autorité une fraude dix fois, cent fois plus grave que la précédente : celle qu'on imagine pour faire de « la petite non baptisée » une fille de Madeleine ! Avec les trois procureurs, il y avait, du reste, cinq autres témoins, dont un, Simon Bedeau, maître sellier lormier (carrossier) à Paris, était le « subrogé tuteur desdits mineurs (1) » ; et vous voudriez que ces huit témoins aussent été tous dupes ou complices ! Mais, d'abord, dupes, ils ne pouvaient l'être tous : comment tous aussent-ils ignoré « si, oui ou non, Marie Hervé venait d'être mère » ? Chaque quartier de Paris n'était-il pas alors « une sorte de petite ville, où l'on se connaissait, où les gros événements qui intéressaient une famille ne pouvaient passer inaperçus ? » — Ainsi parle Gustave Larroumet (2), oubliant que, deux pages plus haut, il a fait mourir Joseph Béjart, le père, et fait naître « sa dernière fille », non pas à Paris,

(1) Une remarque, en passant : Ne savait-il pas, ce Simon Bedeau, que deux de ces « dits mineurs » avaient plus de vingt-cinq ans ?
(2) *Op. cit.*, p. 50.

mais dans la petite maison de campagne que possédait ce Joseph au bourg Saint-Antoine-des-Champs, sur le chemin de Picpus.

Or, bien probablement, il avait raison de faire ainsi naître l'une et mourir l'autre. Si l'on a inutilement recherché le baptistaire de celle-là, on n'a pas été plus heureux avec l'acte d'inhumation de celui-ci. Et « cette coïncidence, dans la même famille, d'une naissance et d'un décès dont la trace » n'a pu se découvrir à Paris, alors qu'on y a retrouvé « la plupart des autres actes qui se rapportent à cette famille, donne naturellement à penser que les deux événements eurent lieu à la même époque, hors de Paris », raisonne fort justement Larroumet, qui, deux pages plus loin, ne s'en souvient plus. Curieux phénomène d'auto-amnésie déterminé par le besoin bizarre de présenter à tout prix sous un jour d'honnêteté bourgeoise cette famille de bohèmes du Marais, mi-basochienne, mi-cabotine, qu'étaient nos Béjart, amis du futur Molière.

Mais, si l'enfant non encore baptisée le 10 mars 1643 naquit à la campagne — en hiver — n'est-on pas libre et même tenté de supposer que Madeleine était venue, du Languedoc, y rejoindre, vers la fin de l'été 1642, la partie de sa famille qui ne l'avait pas suivie dans le Midi. Elle aurait pu ainsi cacher sa grossesse aux parents et amis — aux parents autres que ses proches — accoucher clandestinement, et rien n'eût été dès lors plus facile pour Marie Hervé, veuve depuis peu, que d'endosser la maternité de cette petite fille. Eût-elle eu cinquante-deux ans au moment de la conception, comme le ferait croire son acte de décès, Marie Hervé, qui avait eu une fille en 1639, pouvait encore très bien se prêter à la feinte dé-

sirée par Madeleine. Et d'après l'inscription gravée sur sa pierre tombale, elle n'aurait eu, en 1642, que quarante-huit ans ou même seulement quarante-six (1).

Enfin, pour expliquer la supercherie consacrée par l'acte de renonciation, il n'est besoin d'aucune des hypothèses qu'on a émises et que j'ai résumées plus haut : il suffit que Madeleine, ne pouvant, pour une raison ou pour une autre, faire reconnaître sa seconde fille par le père, ait voulu, malgré tout, lui assurer un état civil honorable ; que dis-je ? faire mieux pour elle que pour Françoise, qui, toute reconnue qu'elle était par Modène, restait illégitime. Et puis, elle ne voulait peut-être plus, pour elle-même, n'étant pas mariée, avouer un enfant.

Aucune objection de la part de Joseph et de Geneviève n'eût été sérieuse. C'était leur intérêt moral, à eux aussi, que la réputation de leur sœur ne fût pas trop écornée ; et qu'avaient-ils à craindre, pécuniairement ? « Rien de moins risqué, a bien observé M. Abel Lefranc, que d'ajouter une héritière de plus aux héritiers de Béjart père, puisque sa veuve renonçait en leur nom à tous à sa succession (2). » Quant au jeune Louis, né en 1630, on n'avait pas à lui demander son avis.

Mais, tout cela dit, je le déclare : l'hypothèse d'une seconde maternité de Madeleine serait absolument gratuite et il serait même déraisonnable de se refuser à voir dans la « petite non baptisée » la dernière fille de Marie Hervé, s'il n'y avait pas à tenir compte de la longue tradition qui fait épouser par Molière la fille de sa première mai-

(1) V. ci-dessus, pp. 25-26.
(2) *Revue des cours et conférences*, 2 janvier 1908.

tresse, et si l'acte de renonciation était la seule pièce, concernant les Béjart ou le mariage de Molière, qui fût suspecte. Ce n'est pas, en effet parce qu'une pièce est suspecte qu'on a le droit d'en prendre le contre-pied sur tel ou tel point. Malheureusement, la tradition que la découverte de l'acte de mariage en 1821 semblait avoir mortellement atteinte, et que la production du contrat de mariage en 1863, avec celle de l'acte de renonciation, semblait avoir achevée, cette tradition s'est relevée, en quelque sorte : elle est debout. Si on la repousse, il faut dire pourquoi; et ce n'est pas folie que de l'accepter. D'autre part, le contrat de mariage lui-même, qu'on a lu plus haut sans trop s'étonner peut-être, et le testament de Madeleine contiennent, si je puis m'exprimer ainsi, tout l'utile pour alimenter d'interminables discussions sur l'insoluble mais pathétique et comme ensorcelante question qui nous occupe.

La tradition pourrait, à la rigueur, s'éliminer, si elle n'était pas antérieure à l'ouvrage de Grimarest; si elle reposait uniquement sur les passages de ce livre relatifs au mariage du poète; par exemple, sur ces lignes :

> Il [Molière] avait cru que son bonheur [son succès à Paris] serait plus vif et plus sensible, s'il le partageait avec une femme; il voulut remplir la passion que les charmes naissants de la fille de la Béjart avaient nourrie dans son cœur, à mesure qu'elle avait crû. Cette jeune fille avait tous les agréments qui peuvent engager un homme, et tout l'esprit nécessaire pour le fixer. Molière avait passé des amusements que l'on se fait avec un enfant, à l'amour le plus violent qu'une maîtresse puisse inspirer.

Etc... Grimarest, je le répète, est une autorité sujette à caution. Mais cette caution, précisé-

ment, il l'a ici. C'est le témoignage de l'exact et loyal Boileau sur Molière « amoureux premièrement de la comédienne Béjart, dont il avait épousé la fille ». Et je crois avoir démontré que Racine pensait comme Boileau... et comme Montfleury, par conséquent. Et non seulement cette opinion était, pour ainsi dire, générale du vivant de Molière; on la poussait parfois jusqu'à se demander si la fille de la comédienne n'était pas celle, également, de l'acteur-auteur, son mari. J'entends par « on » des contemporains sans parti pris d'hostilité contre l'époux de la vraie ou fausse Armande. Et le soupçon survécut à l'homme et à la femme; ou plutôt il grandit après leur mort. Grimarest, dans son récit du mariage, défendait Molière, par le seul fait qu'il avait l'air de considérer comme non avenue l'accusation d'inceste, ou, mieux, qu'il la rejetait en donnant pour père à Armande « M. de Modène gentilhomme d'Avignon ». Aussi, dans la *Critique de la Vie de Molière*, l'anonyme critique du livre de Grimarest prononçait-il :

A la sixième page, l'auteur nous prépare adroitement au mariage de Molière : c'était un endroit délicat à toucher, car *le public a de fâcheuses préventions sur cet article*, et il n'aurait pas été mauvais de produire des pièces justificatives de ce qu'avance l'auteur pour anéantir *le préjugé général*. Je ne lui sais pourtant pas mauvais gré d'avoir essayé de détruire l'opinion commune... (1).

Et Voltaire, assez longtemps après Grimarest, croyait devoir attaquer de front *le préjugé :*

Il [Molière] avait épousé, en 1661 [1662], une jeune fille née de la Béjart et d'un gentilhomme nommé Mo-

1) Les mots soulignés ne le sont pas dans le texte.

dène. *On disait que Molière en était le père :* le soin avec lequel on avait répandu cette calomnie fit que plusieurs personnes prirent celui de la réfuter. On prouva que Molière n'avait connu la mère qu'après la naissance de cette fille (1).

La preuve n'existait pas, puisqu'elle n'existe pas encore aujourd'hui, à moins que l'on ne songe à Françoise; mais c'est à elle que songeait Voltaire, comme Grimarest, sans pouvoir la nommer. Ils ignoraient l'un et l'autre le baptistaire de 1638, qui ne fut publié qu'en 1825. Aussi bien, pour l'instant, ce n'est pas l'argument de Voltaire qui nous intéresse; c'est la préoccupation à laquelle le philosophe biographe obéit.

Sans doute, Montfleury n'ayant osé qu'insinuer ce dont il aurait voulu alarmer Louis XIV, l'accusation d'inceste n'eut le courage de se formuler par écrit, Molière vivant, que dans *Élomire hypocondre*. C'est au premier acte. Élomire se plaint aux deux « opérateurs » Bary et l'Orviétan des maux qui travaillent tout son pauvre corps, mais particulièrement d'une « grosse toux, avec mille tintoins », dont l'oreille, dit-il, lui « corne ». Alors :

BARY

Oh! les grandes merveilles!
Les cornes sont toujours fort proches des oreilles!

ÉLOMIRE

J'aurais des cornes, moi ? Moi, je serais cocu ?

L'ORVIÉTAN

On ne dit pas qu'encor vous le soyez *actu;*
Mais, étant marié, c'est chose très certaine
Que vous l'êtes, du moins, en puissance prochaine.

(1) *Vie de Molière.*

ÉLOMIRE

Ah ! trêve de puissance et d'acte, s'il vous plaît,
Et, de grâce, laissez le monde comme il est !
Je ne suis point cocu, ni ne le saurais être,
Et j'en suis, Dieu merci, bien assuré.

BARY

Peut-être !

ÉLOMIRE

Sans peut-être. Qui forge une femme pour soi,
Comme j'ai fait la mienne, en peut jurer sa foi.

BARY

Mais, quoique par Arnolphe Agnès ainsi forgée,
Elle l'eût fait cocu s'il l'avait épousée.

ÉLOMIRE

Arnolphe commença trop tard à la forger.
C'est avant le berceau qu'il devait y songer
Comme quelqu'un l'a fait.

L'ORVIÉTAN

On le dit.

ÉLOMIRE

Et ce dire
Est plus vrai qu'il n'est jour.

En 1676, un sieur Guichard, librettiste sans talent et entrepreneur de spectacles très actif, très ambitieux, ramassa l'accusation pour en grossir et en empoisonner davantage un ignoble factum où « la Molière » est dite « fille de son mari, femme de son père », ou « veuve de son père » et « orpheline de son mari ». Mais la page qui renferme ces définitions respire une telle fureur de haine, les calomnies y sont à ce point délirantes, qu'elle se discrédite tout entière, en devient gro-

tesque (1). — Au surplus, on a relevé dans un autre endroit du libelle cette inconséquence, à propos de Jean-Baptiste Aubry, le second mari de Geneviève Béjart : « Il a épousé la sœur de la Molière. » La sœur ! donc la fille de Marie Hervé.

La Fameuse comédienne fut beaucoup moins hardie qu'*Elomire hypocondre* :

On l'a crue [la petite Béjart] fille de Molière, quoique

(1) La voici, telle que l'a citée LIVET à la fin de son édition de *la Fameuse comédienne* : « Tout le monde sait que la naissance de la Molière est obscure et indigne, que sa mère est très incertaine, que son père n'est que trop certain, qu'elle est fille de son mari, femme de son père ; que son mariage a été incestueux, que ce grand sacrement n'a été pour elle qu'un horrible sacrilège ; que sa vie et sa conduite ont toujours été plus honteuses que sa naissance et plus criminelles que son mariage ; qu'avant que d'être mariée, elle a toujours vécu dans une prostitution universelle ; que, pendant qu'elle a été mariée, elle a toujours vécu dans un adultère public, et que, depuis qu'elle est veuve, elle a toujours vécu dans un abandonnement général de son corps et de son âme ; qu'encore aujourd'hui elle est scandalisée dans toute la ville de Paris pour ses désordres et ses libertinages, qu'elle continue non seulement dans sa maison, qui est ouverte au premier venu, mais même derrière le théâtre, où elle ne refuse personne ; qu'en un mot, cette orpheline de son mari, cette veuve de son père, et cette femme de tous les autres hommes n'a jamais voulu résister qu'à un seul homme, qui était son père et son mari ; et qu'enfin qui dit *la Molière* dit la plus infâme de toutes les infâmes. »

Guichard avait été accusé par Lulli d'avoir voulu le faire empoisonner par Sébastien Aubry, frère du second mari de Geneviève Béjart, et homme, au demeurant, de sac et de corde. L'affaire dura deux ans. Guichard déversa sur la veuve de Molière la charretée d'injures qu'on vient de voir, parce qu'elle avait témoigné contre lui. L'affaire, d'ailleurs, nous est encore obscure, en dépit des textes. Lulli eut d'abord gain de cause : il fit condamner Guichard à demander pardon « à Dieu, au Roi et à Justice et au dit Lully », nu-tête et à genoux ; mais, le condamné ayant fait appel, un nouveau jugement l'acquitta.

P. S : « Mère très incertaine, père trop certain », n'est-ce pas une bêtise ?

depuis il ait été son mari ; cependant on n'en sait pas bien la vérité...

Aveu très important. Mais enfin, *sur l'origine maternelle de Mlle Molière*, l'accord est bien remarquable entre le fameux pamphlet et la tranquille affirmation de Boileau, qui, manifestement, n'éprouvait de sa certitude aucune gêne pour son illustre ami disparu. Boileau était un honnête homme, mais il ne croyait pas que l'on dût juger la vie amoureuse d'un comédien et d'un directeur de théâtre d'après les règles de la morale bourgeoise. Je ne prétends pas d'ailleurs que la tradition recueillie par Grimarest et Voltaire ait été, jusqu'au dix-neuvième siècle, parfaitement unanime. Dans la *Lettre de l'abbé d'Allainval* (mort en 1753) *sur Baron et la demoiselle Lecouvreur* — Louis Moland l'a constaté avec joie — il est dit deux fois de Louis Béjart : « Camarade de Molière et frère de sa femme ; son beau-frère... » ; mais, en 1810 encore, Lemazurier, dans sa notice sur Madeleine, raconte qu'elle eut de Modène une fille qui « épousa Molière (1) ». Lemazurier répète Voltaire et Grimarest, avec une confiance de compilateur pressé, c'est clair ; et je n'invoque pas son autorité ! Je le cite comme le dernier écho d'une tradition qui remonte au temps même de Molière et qui a pour soi l'autorité, celle-là incomparable, du célèbre contemporain et de l'ami intelligent et sincère, qui, Chapelle excepté, connut le mieux la vie du grand comique.

Elle a, du reste, cette tradition, qu'on pensait avoir écrasée sous des pièces d'archives, la chance... regrettable, si vous y tenez... de pouvoir retour-

(1) *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, t. II, pp. 35-36.

ner contre ces soi-disant triomphatrices les plus considérables d'entre elles. Dans le contrat de mariage, Marie Hervé — qui n'avait rien, ou presque plus rien (1) — promet une dot de « dix mille livres tournois », somme équivalant à cinquante ou soixante mille francs de notre monnaie ! Largesse d'autant plus surprenante que, deux ans plus tard, une fille authentique de Marie Hervé, Geneviève, n'apporte, elle, à son mari, que 4.000 livres, et dont les sept huitièmes sont en habits, linge et meubles. Oui, 500 livres seulement sont « en deniers comptants (2) ». Et, notons-le bien, ce n'est pas la mère qui les promet; c'est l'actrice et fiancée, — alors âgée de quarante ans. Molière avait reçu les 10.000 livres quatre mois après son mariage, le 24 juin 1662. Il reconnaissait, du moins, les avoir reçues. Et, si la dot ne fut pas fictive, et la quittance, par suite, un aimable faux, Paul Mesnard a raison : « Qui soupçonner dans la famille Béjart » d'avoir tellement avantagé la femme du poète, « si ce n'est la riche Madeleine» ? M. Abel Lefranc va jusqu'à ce mot : « *Tout indique* que Madeleine a dû fournir » la dot, « d'autant mieux que son paiement coïncide avec la rentrée du prêt » que la comédienne avait fait, en 1655, à la province de Languedoc, « et qu'elle n'avait pu recouvrer au moment du mariage (3) ».

Mais je ne l'ai pas caché : on peut soutenir — j'ajoute : on a soutenu — que dot et quittance furent les deux actes d'une petite comédie jouée par l'amour de Molière :

(1) Sur ce qu'elle possédait au moment de la fondation de *l'Illustre théâtre*, V. ci-dessus, pp. 91-93.

(2) Contrat de mariage entre Léonard de Loménie et Geneviève Béjart (25 novembre 1664), dans Soulié, *Recherches sur Molière*, document XXXIII.

(3) *Revue des cours et conférences*, article déjà cité.

Il n'est rien de plus commun, dans les contrats de mariage, surtout lorsque l'époux est riche et âgé, que ces reconnaissances qui remplacent les donations. Molière était assez généreux et amoureux pour en avoir agi de la sorte.

Louis Moland, de qui sont ces lignes, commence d'ailleurs par faire observer que, les 10.000 livres fussent-elles venues de Madeleine, cela ne prouverait nullement qu'Armande fût sa fille, mais seulement qu'elle était sa sœur « préférée ». Et l'argument n'est pas sans valeur, exposé comme il suit :

Il est fort possible que l'aînée des Béjart eût une affection toute particulière pour cette cadette, plus jeune qu'elle de vingt-cinq ans, qu'elle avait sans doute élevée, traitée plutôt comme une fille que comme une sœur, et qui avait dû remplacer pour elle l'enfant qu'elle avait perdue [?], sans parler de l'ancienne amitié qui la liait à Molière et qui pouvait entrer pour quelque chose aussi dans ses déterminations (1).

Le raisonnement du biographe cesse, il est vrai, de me paraître plausible, il m'inquiète du moins, lorsqu'il se pique de nous rendre compte, par cette même prédilection d'une sœur aînée, de l'énorme différence des legs faits par Madeleine à Geneviève et à Armande. Je comprends, au contraire, M. Abel Lefranc disant : « Le testament de Madeleine suffirait à nous confirmer l'hypothèse de sa maternité. » Pourquoi, en effet, si Armande (ou la prétendue Armande) n'avait pas été sa fille, la Béjart l'aurait-elle instituée, en définitive, sa légataire universelle, ne laissant à Geneviève,

(1) *Vie de Molière*, p. 175.

comme à son frère Louis (1), qu'une rente viagère de 400 livres? Je me trompe : elle laissait, en plus, à Louis Béjart la moitié d'un terrain situé dans le faubourg Saint-Antoine. Mais, outre une rente viagère aussi de 400 livres, Armande — qui d'ailleurs, et c'est à souligner, n'est jamais appelée de ce nom dans le testament et le codicille, où elle est, soit « la damoiselle de Molière », soit, et le plus souvent, « damoiselle Grésinde Béjart » — Armande a l'usufruit du reste des biens de sa prétendue sœur, pour les transmettre à sa fille, Madeleine-Esprit Poquelin, filleule de la Béjart et de M. de Modène, laquelle devient ainsi la véritable destinataire de la succession et se trouve donc réellement traitée par la testatrice comme sa petite-fille.

Je résumerai, lorsqu'il conviendra, les autres dispositions inscrites dans ce testament du 9 janvier 1672 et ce codicille du 14 février; en attendant, puisque les prénoms de la fille de Molière nous ont fait songer de nouveau à son baptême, ne trouvez-vous pas que là, déjà, elle a l'air d'être la petite-fille de Madeleine — en ayant l'air d'être celle d'Esprit de Rémond? Expliquez, en effet, que Modène ait levé sur les fonts — le 4 août 1665 — avec la Béjart, le deuxième enfant de Molière, si le dit parrain n'était pas le grand-père et ladite marraine la grand'mère! en d'autres termes: si Armande n'était pas l'ancienne Françoise, ou une seconde fille des parents de Françoise, qui, elle, supposerait-on, ou bien était morte avant la naissance de sa cadette, ou bien mourut, au plus tard, quelques années après.

Et ainsi nous voilà ramené à l'hypothèse bicé-

(1) Son frère aîné, Joseph, était mort en 1659.

phale et tournante qui nous montre alternativement Mlle Molière sous la figure d'une fille certaine de Madeleine et de Modène, âgée de vingt-trois ans lors de son mariage, ou d'une fille incertaine du même gentilhomme et de la même comédienne ; incertaine, mais qui serait presque sûrement la « petite non baptisée » de mars 1643. C'est la conclusion de M. Abel Lefranc, qui ne dissimule pas sa préférence pour le premier aspect de l'hypothèse :

Armande serait donc, selon toute vraisemblance, la petite Françoise, ou, moins probablement, une sœur de cette dernière (1).

Maurice Donnay a fait de son héroïne cette sœur, mais sans affirmer que, fille de Madeleine, son Armande le fût aussi du seigneur comtadin. Nous sommes au premier acte du *Ménage de Molière*, — en mars 1661. Le comédien-poète se confesse à Madeleine : il aime Armande ! Il ne sait pas comment « cela s'est fait » ; il l'aime ! Et il demande sa main ; mais alors, de la bouche irritée, et, quoi qu'elle dise, jalouse, de l'ancienne maîtresse inconsolée, il apprend que celle-ci est la mère. Le dialogue est d'un naturel (comme Armande, me jetterait le Donnay de jadis) et, en même temps, d'un pittoresque amer et douloureux, qu'on n'a point assez loués :

MOLIÈRE

Armande, votre fille ?
Vous dites vrai ? Dieu ! ces Béjart, quelle famille !

Il tombe accablé dans un fauteuil.

(1) Article déjà cité.

MADELEINE

Là, là, remettez-vous... vous voilà tout défait.

MOLIÈRE

L'erreur est d'importance et m'accable en effet.
C'est encore une enfant à Monsieur de Modène ?
Répondez.

MADELEINE

A quoi bon ? Voyons, est-ce la peine
De remuer cela ?... C'était bien avant vous...
Nous sommes des amis... Vous n'êtes pas jaloux.

MOLIÈRE

Enfin ! Vous pouvez bien me renseigner, j'espère,
Et si vous le savez, du moins : quel est son père ?

MADELEINE

C'est mon secret.

MOLIÈRE

Quand on est si mystérieux,
C'est que le père était chétif.

MADELEINE, *dressant la tête.*

Ou glorieux !

MOLIÈRE

Alors, mes compliments... un grand seigneur, sans doute,
Quelque prince du sang, rencontré sur la route !

MADELEINE

C'est mon secret. Et puis, qu'importe, il a passé !

MOLIÈRE, *entre haut et bas.*

Il était à cheval, sans doute... un peu pressé.

Et Molière refuse d'ajouter foi à la révélation : il veut y deviner un « grossier stratagème », jusqu'à la minute où il courbe la tête, à moitié con-

vaincu, sous le serment si grave et l'adjuration de Madeleine priant l' « honnête homme » de réfléchir. Inutile d'ajouter que sa demi-conviction n'est pas pour le refroidir à l'égard d'Armande. Son amour pour elle est déjà une possession, un envoûtement. C'est la pensée et le cœur pleins d'elle, c'est avec ses souvenirs et ses espérances de tendre éducateur et de futur époux, qu'il écrit cette *École des Maris* où le comédien fit Sganarelle, mais où l'homme, en la composant, vécut délicieusement le rôle d'Ariste. Et l'idée est charmante, qu'a eue Maurice Donnay, de faire lire par le poète à sa Léonor, à lui — la Léonor de ses illusions ! — ces vers d'Ariste, où nous mesurons tout ce que Molière put mettre de fin et généreux bon sens, le malheureux ! au service de sa folie :

Je tiens sans cesse
Qu'il nous faut, en riant, instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur
Et du nom de vertu ne lui point faire peur.
Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes.
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes.
. . . . . .
Elle aime à dépenser en habits, linge et nœuds;
Que voulez-vous ? Je tâche à contenter ses vœux;
Et ce sont des plaisirs qu'on peut dans nos familles,
Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.
. . . . . .
Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère
Et je laisse à son choix liberté tout entière.
Si quatre mille écus de rente bien venants,
Une grande tendresse et des soins complaisants
Peuvent, à son avis, pour un tel mariage,
Réparer entre nous l'inégalité d'âge,
Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs.
Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée
Que si, contre son gré, sa main m'était donnée.

« Non, non ! » proteste Armande. Et le fait est que la vraie ou fausse Armande qu'épousa Molière — contre la volonté (Grimarest) ou à l'habile et persévérante instigation de Madeleine (*la Fameuse comédienne*) — eut dans son choix « liberté entière ». Maurice Donnay, c'était son droit d'auteur dramatique et même simplement de moliériste, a opté pour la version de Grimarest, mais en la purgeant de ce qu'elle a d'incroyable ou d'à peine croyable. On a lu, dans la première partie de ce livre, le portrait moral de Madeleine par Grimarest : « femme altière et peu raisonnable lorsqu'on n'adhérait pas à ses sentiments » ; c'est tout de suite après cela qu'est raconté le roman, d'ailleurs très dramatique, sagement négligé par Maurice Donnay :

Elle aimait mieux être l'amie de Molière que sa belle-mère [Grimarest a dit, un peu plus haut, qu'elle avait pour sa fille « d'autres vues » et que Molière ne l'ignorait pas]. Ainsi il aurait tout gâté de lui déclarer le dessein qu'il avait d'épouser sa fille. Il prit le parti de le faire sans en rien dire à cette femme. Mais, comme elle l'observait de fort près, il ne put consommer son mariage pendant plus de neuf mois ; c'eût été risquer un éclat qu'il voulait éviter sur toutes choses ; d'autant plus que la Béjart, qui le soupçonnait de quelque dessein sur sa fille, le menaçait souvent, en femme furieuse et extravagante, de le perdre, lui, sa fille et elle-même, si jamais il pensait à l'épouser. Cependant la jeune fille ne s'accommodait point de l'emportement de sa mère, qui la tourmentait continuellement et qui lui faisait essuyer tous les désagréments qu'elle pouvait inventer ; de sorte que cette jeune personne, plus lasse, peut-être, d'attendre le plaisir d'être femme que de souffrir les duretés de sa mère, se détermina un matin de s'aller jeter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour sa femme, ce qu'il fut contraint de faire.

Il en résulta, poursuit Grimarest, un « vacarme terrible » :

La mère donna des marques de fureur et de désespoir, comme si Molière avait épousé sa rivale, ou comme si sa fille fût tombée entre les mains d'un malheureux. Néanmoins il fallut bien s'apaiser...

Récit malaisément conciliable avec le contrat et l'acte de mariage, du moment qu'on les rapproche de la note prise par La Grange, neuf mois avant la signature du contrat. Et aussi bien ce chiffre de neuf mois, donné par Grimarest pour le temps qu'aurait duré le silence de Molière, époux secret... et platonique, ne nous éclaire-t-il pas l'origine du roman? Comme on sut, au théâtre, dès Pâques 1661, que le camarade-directeur avait l'intention d'épouser Armande Béjart, qui, mariée, entrerait dans la troupe, et comme le contrat ne fut signé qu'en janvier 1662, que le mariage même n'eut lieu qu'en février, le souvenir de ces faits s'altéra peu à peu, se transmit de plus en plus déformé jusqu'à son remplacement final par la légende dont le consciencieux mais naïf Grimarest s'institua l'éditeur.

Le fond seul du récit est acceptable, ou peut être regardé comme tel, — à condition encore de se laisser interpréter de la façon que voici :

Madeleine, en apprenant de Molière son amour pour Armande et son projet de mariage, aurait d'abord été déçue dans certains calculs maternels (1), inquiète pour son autorité à elle, pour sa vieille influence sur l'esprit de son ancien amant, voire attristée, comme dans la pièce de Maurice

(1) Peut-être voulait-elle empêcher sa fille (ou sa sœur) d'entrer au théâtre et lui faire épouser un gentilhomme.

Donnay, par un retour sur sa vie, et même blessée dans son orgueil de femme et son ancien amour tout ensemble (1). Puis, elle se serait ressaisie; et, comme Grimarest le déclare finalement, elle aurait compris que ce qui pouvait arriver de plus heureux à sa fille, née actrice, c'était ce mariage avec Molière.

Mais la version de *la Fameuse comédienne* n'est pas moins plausible. Et elle est plus intéressante; non du point de vue dramatique, mais du point de vue psychologique. Elle témoigne, dans sa finesse d'analyse morale, d'une science du cœur féminin qui la fait très savoureuse et persuasive. Je citerai de ces deux pages ce que je n'en ai pas déjà cité à propos de la de Brie :

Cependant [pendant les amours de la de Brie et de Molière] la petite Béjart commençait à se former, ce qui donna la pensée à la mère, qui avait perdu depuis longtemps l'espérance de faire revenir Molière à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose était assez difficile. La de Brie, dont il était amoureux, était fort bien faite; et la Guérin, qui n'a aucun trait de beauté, n'avait point dans sa jeunesse ces manières qui l'ont depuis rendue recommandable. Mais de quoi une femme jalouse ne vient-elle pas à bout lorsqu'il s'agit de détruire une rivale? Elle remarquait avec plaisir que Molière aimait

(1) Ainsi donc vous osez l'avouer à moi-même !

s'écrie la Madeleine du *Ménage de Molière*, après l'aveu du poète épris d'Armande.

Malheureux ! tu vois bien comme j'avais raison
Quand je sentais autour de moi la trahison.

Et, Molière ayant répondu : « Vous n'êtes pas jalouse? Voyons !... » elle n'en convient pas, mais :

Oh ! naturellement, vous n'avez pas pitié.
Je ne suis pas le moins du monde intéressante ;
Vous ne comprenez pas non plus que je ressente
Jusqu'au fond de mon cœur cet affront criminel.
Perfide !

fort la jeunesse; qu'il avait de plus une inclination particulière pour sa fille, comme l'ayant élevée; que cet enfant aimait Molière comme s'il eût été son père (1). Elle lui faisait mille petites caresses que son âge lui permettait; et il est sûr que la Guérin, quoique laide, a été une personne fort touchante, quand elle a voulu plaire.

La Béjart, qui l'entretenait dans cet esprit de minauderie et d'enfance, comme la seule voie qui pouvait la conduire à son dessein, ne manquait pas d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi un enfant dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, et l'assurait que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvait rencontrer une sincérité qui ne se trouvait que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde [ici le passage contre la de Brie et ses « intrigues »]... Elle répétait souvent les mêmes choses à Molière, en lui faisant adroitement remarquer cette joie naturelle de sa fille quand elle le voyait entrer, et son obéissance aveugle à ses volontés. Enfin elle conduisit si bien la chose, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser.

Comment, du point de vue historique, choisir entre les deux versions, entre les deux Madeleine Béjart, si différentes, qu'elles nous peignent? Quelqu'un, il est vrai, a fait mieux que de choisir. De l'antithèse, irréductible en apparence, offerte par les deux thèses, il a tiré, avec la plus tranquille audace, une synthèse, où la part de Grimarest l'emporte sur l'autre, et où une troisième part, celle de l'opérateur, a précisément réalisé la fusion des deux premières. Ce quelqu'un, on n'en sera pas étonné, c'est Michelet; mais l'on ne sera pas sans être surpris que l'audacieux tra-

(1) Grimarest dit, lui : « Cette petite fille, accoutumée avec Molière, qu'elle voyait continuellement, l'appela son mari, dès qu'elle sut parler. »

vail du chimiste exégète ait abouti à une fable qui, par quelques traits, rappelle *la Figurante*, de M. de Curel, au moins le commencement de *la Figurante*. Je soulignerai ces traits :

La Béjart, voyant Molière ainsi posé [par ses succès à Paris] voulut l'avoir pour gendre. Molière, dans la vie infernale de travail et d'affaires qu'il menait à la fois, ne disputait guère avec elle. Il avait plutôt fait d'obéir que de guerroyer. Ce qui porterait à croire que la Béjart savait Molière père de l'enfant, c'est qu'*elle prétendait faire un mariage nominal*, faire sa fille épouse en titre et héritière, la retenir chez elle, *et rester la vraie femme :* arrangement ridicule que Molière supporta neuf mois, et qu'il eût supporté toujours. Mais la petite Mme Molière rompit sa chaîne un matin, alla s'établir dans la chambre de son mari et l'obligea de la prendre au sérieux.

La fin est de Grimarest; mais ce qui précède? Pour solliciter, amalgamer et transformer ainsi les textes, il faut l'excuse du génie. Encore n'est-elle pas suffisante. Et, quand on se trouve, (comme, ici, le biographe de Molière, de Madeleine ou d'Armande), en présence de deux explications d'un fait totalement contradictoires, et qu'on n'a, d'un autre côté, aucun moyen de trancher le différend; quand ces deux explications ennemies d'un même fait (ici le mariage de Molière) reposent sur ou impliquent deux conceptions opposées d'un même caractère, lequel d'ailleurs (celui de Madeleine, ici) est à peu près insaisissable sous les angles où il faudrait précisément le connaître le mieux dans l'occurrence; l'attitude la plus scientifique est, révérence parler, celle de l'âne de Buridan entre ses deux picotins. Or, il n'est pas magnifique d'avoir à le constater à la fin d'une aussi longue et minutieuse biographie de

Madeleine, mais je ne saurais le dissimuler : à certains égards, le caractère de la Béjart nous demeure obscur, profondément. L'ambitieuse, l'impérieuse, la femme d'affaires, comme l'artiste, on les a vues, je crois; mais puis-je m'assurer que l'impérieuse l'était parfois jusqu'à la démence, ainsi que dans Grimarest ? ou jusqu'à une sorte de méchanceté, de cruauté autoritaire envers une fille (ses « duretés », dit Grimarest) ? Puis-je, au contraire, me persuader que la femme de tête l'était assez pour être, malgré son orgueil, la diplomate de *la Fameuse comédienne* ? pour avoir conçu le plan d'une si patiente vengeance, et, l'ayant conçu, pour l'avoir fidèlement exécuté ? Non. Dans les deux cas, j'hésite également.

Des scrupules scientifiques analogues m'interdisent un choix définitif entre les trois ou quatre hypothèses relatives à la filiation de la sœur ou fille de Madeleine, qui fut la Molière. Le plus souvent, je l'avoue, je penche vers l'hypothèse « fille » ; mais sans condamner comme absurde l'hypothèse « sœur », et en hésitant devant les deux filles possibles : la « non baptisée » de 1643 et la « baptisée » de 1638.

J'écrivais un jour, dans la *Revue de Paris*, sur la forte conjecture émise par M. Bernardin et qui restaure, avec des arguments nouveaux, la tradition du dix-septième siècle et du dix-huitième : « A coup sûr, une difficulté se présente. La baptisée de 1638 s'appelait Françoise ; et Armande, outre ce prénom, avait ceux de Grésinde-Claire-Élisabeth ! Mais la difficulté, toute superficielle, n'est qu'une vétille, en regard des vraisemblances profondes de l'hypothèse, à la fois nouvelle et traditionnelle, qui me semble, à moi aussi, la plus sérieuse. » J'étais donc alors plus décidé

qu'aujourd'hui. Et, à propos des deux actes qu'on a tant cherchés, et dont l'un, au moins, serait décisif — l'acte de baptême d'Armande, l'acte de décès de Françoise — ce fiasco des chercheurs, ajoutais-je, n'établit pas que Françoise n'est autre qu'Armande, ou plutôt Armande que Françoise, mais cela ne défend, certes, pas de le supposer. « L'unique effort à faire pour réussir à s'en convaincre, M. Bernardin l'a fait : la petite de 1643, qui sans doute reçut au baptême, peu après l'acte du 10 mars, les noms d'Armande-Grésinde, etc., serait morte en nourrice, et Madeleine, afin de se rajeunir, aurait imaginé de faire passer Françoise pour la disparue (qui était sa sœur, comme le veulent les actes), puis, au moment de la marier, dit M. Bernardin,

toujours par coquetterie, ou par fausse honte, elle ne voulut ou n'osa point revenir sur un mensonge si longtemps soutenu ; et se disant que, après tout, Françoise y trouvait l'avantage d'être un enfant légitime et non plus un enfant adultérin, elle substitua devant la loi sa fille vivante à sa sœur morte, comme elle l'avait fait aux yeux du monde (1).

« C'est fort ingénieux, poursuivais-je ; et, quand bien même ce serait faux, et reconnu pour tel, la thèse dont cette explication n'est qu'une élégante coadjutrice, n'en serait pas atteinte, aucune autre ne rendant compte d'un aussi grand nombre de faits et d'aussi divers. » Et je terminais par une considération sur laquelle j'ai insisté dans la première partie du présent livre : « Cette thèse soustrait absolument à l'accusation d'inceste le

(1) *Hommes et mœurs au dix-septième siècle; le Mariage de Molière*, pp. 243-244.

mari de la prétendue et soi-disant Armande; ce que ne fait pas, en vérité, la thèse, en apparence plus raisonnable, selon laquelle Armande serait née de Madeleine... et de qui ?... vers mars ou février 1643. »

Je n'élevais pas d'objections. Et je ne reprendrai pas celles que M. Bernardin a rencontrées dans divers ouvrages (1), ou prévues, et qu'il a réfutées. Je lui accorderai que la différence entre l'âge réel de Françoise et celui qu'il fallut indiquer pour la fausse Armande au contrat de mariage « n'était pas assez grande pour rendre la déclaration suspecte, à une époque où tant de gens ne savaient pas leur âge », et où « les notaires avaient accoutumé d'enregistrer avec une complaisance discrète les déclarations souvent très fantaisistes des fiancées (2) ». J'accorderai pareillement que la complicité de Marie Hervé, des l'Hermite et de Modène pour cette substitution d'enfant ne fut pas difficile à obtenir. M. Bernardin rappelle que Madeleine, une quinzaine de jours avant la signature du contrat, fit prêter 1.000 livres au besoigneux ou trop dépensier Modène; et, de mon côté, je n'oublie pas qu'en juin 1661, donc à une date où le

(1) Notamment dans le *M. de Modène* d'Henri Chardon (p. 137). Chardon combat l'opinion émise en 1825 par Fortia d'Urban, que Françoise et Armande ne sont qu'une seule et même personne. L'originalité de M. Bernardin est d'avoir rajeuni et puissamment fortifié cette opinon, après toutes les découvertes de pièces d'archives qui semblaient l'avoir détruite et qui, effectivement, l'avaient fait abandonner.

(2) *Op. cit.*, p. 244. M. Bernardin fait observer que Madeleine l'Hermite, lors de son premier mariage, se déclara née en 1640, se donnant ainsi environ quinze ans ; elle en avait près de vingt. Il aurait pu joindre à cet exemple celui de Geneviève Béjart accusant quarante ans lors de son second mariage (1672), elle qui en avait près de cinquante, — exactement quarante-huit.

mariage de Molière était déjà presque décidé, elle achetait aux l'Hermite leur propriété comtadine de la Souquette, moyennant 2.850 livres (environ 12.500 francs de nôtre monnaie, bon prix pour une grange et quelques champs attenants). Je reconnais même que cet achat et ce prêt apportent l'appui d'une vraisemblance nouvelle à la thèse de M. Bernardin.

Je dirai plus : la différence des noms (Armande, etc., d'une part, Françoise, de l'autre), qui me paraissait une difficulté, n'en eût pas été une, le baptistaire de la morte n'ayant pu faire le difficile pour remplacer celui de la vivante aux mains de l'adroite et résolue Madeleine.

Mais plusieurs choses m'inquiètent. D'abord, il n'est pas plus arbitraire de conjecturer, avec Louis Moland, par exemple, ou Soulié, que Françoise était morte encore tout enfant, qu'il ne l'est d'envoyer *ad matres*, vers le même âge, la petite de 1643. Et l'on pourrait penser — on a pensé — que l'abandon de la Béjart par Modène, moins d'un an après le baptême de Françoise (si, vraiment, il y eut dès lors abandon), s'expliquerait mieux par la supposition de cette mort de Françoise à la fin de 1638 ou au commencement de 1639.

Puis, et surtout, quel rôle attribuer à Molière dans la comédie organisée par Madeleine et à laquelle auraient concouru, très consciemment, cinq autres personnes, pour le moins? Aurait-il lui-même été complice? Aurait-il été dupe? Mais comment se figurer qu'une manœuvre de ce genre ait pu lui échapper absolument? Rien n'aurait éveillé son attention? Que dis-je! Lié avec les Béjart dès 1642, au plus tard, il n'aurait pas su la mort d'Armande! Madeleine et Marie Hervé, que l'une ou l'autre fût la mère, la lui auraient

cachée ? Pourquoi et par quels artifices ? Si, donc, on admet l'hypothèse de M. Bernardin, on est rigoureusement conduit à ranger Molière parmi les complices actifs ou passifs de la supercherie qu'aurait consacrée son mariage. Et je ne prétendrai pas que cette conséquence inévitable ruine l'hypothèse, ni même l'ébranle; non. Par affection d'abord et déférence pour Madeleine, lorsqu'elle prit sa fille avec elle, vers 1652, par amour, ensuite, pour la fausse Armande, Molière se serait ingénument prêté au désir, selon lui, très naturel, d'une femme ne tenant guère à proclamer une ancienne maternité illégitime et encore plus d'une comédienne craignant que la présence d'une enfant déjà grande ne la vieillît. Tout de même, cet acquiescement du futur époux complique l'hypothèse, exige de notre bonne volonté envers elle un effort de plus.

Puis, à quelle époque Madeleine, ou les l'Hermite, sur son ordre, auraient-ils fait croire à l'enfant de 1638 qu'elle était la fille de Marie Hervé?

La mère put n'avoir pas le courage, plus tard, de lui confesser son long mensonge, soit! Ainsi, au siècle dernier, la première femme de Richard Wagner, l'ex-comédienne Minna, désolée par la conduite à son égard d'une prétendue sœur, sa fille naturelle, ne trouva pas ce courage de révéler sa faute de jadis à cette Nathalie issue de ses brèves amours avec un gentilhomme au cœur léger (1). Mais, selon M. Bernardin, c'est après avoir pris Françoise avec elle, que Madeleine « imagina » de la substituer à la petite de 1643. Alors, de quelle femme Françoise se croyait-elle la fille, avant cette

(1) *Le Temps*, 5 janvier 1913, *Suite et fin de l'aventure de Minna Wagner*, par Teodor de Wizewa.

décision de sa mère? Françoise qui aurait eu, au moment de cette décision, treize ou quatorze ans! Est-il vraisemblable même qu'elle ne sût pas que Modène était son père?

Je soumettrai à M. Bernardin une quatrième objection, assez redoutable, ou je me trompe, et d'ordre chronologique, comme la précédente. A son tour, il a signalé dans Mlle Menou la future Mlle Molière, c'est-à-dire, lui, Françoise. Eh bien! les vingt ans et plus qu'aurait eus celle-ci à l'époque où Chapelle comparait Mlle Menou au premier « vert » du printemps, à l'herbe « jeune et faible » encore du « fond des prés », s'harmonisent, on l'avouera, beaucoup moins avec ces tendres images que les seize ans à peine sonnés qu'aurait eus, à la même date, l'ancienne « petite non baptisée », c'est-à-dire, selon toute probabilité, Armande-Grésinde.

Armande-Grésinde, filleule — probablement aussi — de sa sœur ou de sa mère, car le baptême d'une petite Prévost, en novembre 1661, prouve que Madeleine, la marraine, s'appelait, de ses deux prénoms, Madeleine-Grésinde! C'est pourquoi d'ailleurs, le véritable prénom usuel, ou officiel, de Mlle Molière, comme je l'ai fait remarquer, était Grésinde. Et si, de cette remarque, on peut tirer un petit argument en faveur de la thèse : « Armande fille de Marie Hervé », on peut le retourner en faveur de la thèse : « fille de Madeleine », par cette raison que, n'ayant pas voulu se déclarer la mère de sa seconde enfant, la Béjart aurait voulu, au moins, être à la fois sa sœur fictive et sa marraine.

Mais, j'y reviens : pour « menue » qu'on se représente Françoise dans son enfance (d'où lui serait resté le gentil sobriquet de Menou), si c'est

elle qu'épousa Molière, si elle fut la toute gracieuse, mais cependant l'infatigable comédienne admirée dans les plus beaux rôles féminins des pièces de son mari, il serait assez étonnant que Chapelle l'eût peinte, en 1659, sous l'espèce d'une herbe si jeunette. L'allégorie siérait à merveille, au contraire, à une toute jeune fille. Et, au bout du compte, tous les faits — y compris le baptême de la fille de Molière avec Modène pour parrain — qu'explique l'hypothèse, si séduisante, de M. Bernardin, seraient pareillement expliqués par l'hypothèse « Armande seconde fille de Modène et de la Béjart ». Seulement, alors, défions-nous des esprits, ou téméraires, à la Michelet, ce grand intuitif malheureusement trop imaginatif, ou fins et pénétrants, à la Jules Lemaître, jusqu'à braver du plus sceptique sourire les préjugés littéraires ou moraux les mieux assis et les plus révérés. Ils pourraient reprendre les conjectures de l'historien et du critique, les renouveler plutôt, en demandant si la Béjart, dans la même quinzaine de juin 1642 où elle aurait revu le père de Françoise, n'aurait pas, comme dit Racine, « couché » aussi avec le jeune Poquelin, en sorte que la seconde fille du seigneur ne serait pas sûrement de lui, mais peut-être... Inutile d'achever. Bref, la fameuse accusation d'inceste se retrouverait suspendue sur la mémoire du poète ; au moins, entendons-nous, le soupçon qu'entraîné, aveuglé par l'amour, il n'aurait mis qu'une médiocre ardeur mathématique à s'assurer qu'il n'avait pu être le père. Et c'est précisément pour écarter ce soupçon, que des moliéristes pieux, intelligents au reste et savants, voire des critiques de premier ordre, un Sainte-Beuve, un Gaston Paris, s'attachent énergiquement au témoignage des actes authentiques qui font d'Ar-

mande la sœur de Madeleine et la femme de Molière ; et qu'un moliériste comme M. Bernardin, dans la femme de Molière nous montre Françoise. Quant à M. Abel Lefranc, ses raisons de préférer Françoise sont purement scientifiques — comme seraient les miennes, si, décidément, je la préférais. Mais, selon moi, je le répète, le plus scientifique, c'est de ne pas conclure.

III

Madeleine se retire du théâtre (1670). — Son testament ; sa mort (17 février 1672) ; son enterrement. — Conclusion.

Si Modène, le 4 août 1665, tint, avec Madeleine, sur les fonts, la fille de Molière, c'est qu'il était enfin revenu à Paris. Il y avait été appelé l'année précédente par le duc de Guise mourant, qui désirait, en bon chrétien, lui pardonner. Il y avait, à la vérité, passé quelques jours en 1659, appelé cette première fois par la mort de son fils, Gaston de Rémond, celui-là même qui, en 1638, à sept ans, fut, de loin, et sans le savoir, le parrain de Françoise. Et, peut-être, malgré son deuil, avait-il profité de ce premier séjour pour revoir Madeleine... et sa fille, supposée vraie l'une des deux hypothèses qui lui attribuent la paternité de la future Molière. En tout cas, son premier emprunt connu, non pas à Madeleine, mais à un commerçant évidemment indiqué par elle, et qu'on peut même regarder comme le prête-nom de la comédienne, est celui, que j'ai dit, de janvier 1662. Un deuxième emprunt — du

triple.: 3.000 livres — est contracté, grâce à Madeleine encore, par notre gentilhomme, le 12 novembre 1664, juste le lendemain du jour où Molière fit enterrer son premier enfant. Modène est à Paris depuis quelque cinq mois. Et c'est vraiment assez curieux que les deux emprunts coïncident, à peu près, avec des événements aussi importants de la vie intime du poète que son mariage et la mort du petit Louis, filleul de Louis XIV et de Madame. On reçoit de ces quasi coïncidences; avant le baptême d'Esprit-Madeleine, qui la rend si aiguë, la sensation qu'il y a, par la Béjart, entre le mari d'Armande (ou de la prétendue Armande) et l'ancien mari infidèle de la noble dame de Malicorne, des liens étroits.

L'ineffable l'Hermite de Vauselle était également rentré à Paris, avec sa femme et sa fille, laquelle, ayant obtenu l'annulation de son mariage, vivait, rue Saint-Claude, au Marais, avec ses parents et leur illustre ami le « comte de Modène », qui, friand de chair fraîche, allait épouser à cinquante-huit ans cette femme de trente ans (décembre 1666). Il est vrai qu'il la tirait de la misère, et lui apportait un titre, usurpé mais non contesté; et l'on a le droit de se dire, si l'on est bienveillant, que le vieux libertin se maria par bonté, par pitié, par tendresse sincère, autant, mettons, que pour... aimer encore. Mais que pensa la Béjart? Je serais étonné, habitué que je suis à l'ignorance ou au doute, de pouvoir répondre: Nous le savons. Ce que nous savons, cependant — on excusera tous ces « que » — c'est l'actrice fatiguée, malade, retirée du théâtre, prenant soin, le 10 août 1671, six mois avant sa mort, de désintéresser le prêteur du 12 novembre 1664: elle lui paie les 3.000 livres, avec « les profits et

intérêts qui en sont dus (1) ». Et pourtant elle avait eu à se plaindre d'une véritable tentative d'escroquerie commise par la comtesse de Modène. Installée au château de son mari, la jeune cousine de Madeleine Béjart avait eu l'ingénieuse idée de rendre nul — comme, naguère, son premier mariage — l'achat de la Souquette par Madeleine, en se faisant céder les droits du seigneur direct, un frère Gilles Benoist, seigneur de la Souquette en qualité de prieur de Saint-Martin-de-Bedouin, par qui la comédienne avait négligé de se faire donner l'investiture de son acquisition. Madeleine, avertie, se la fit donner (avril 1669), pour 200 livres.

C'est vers la fin de cette année 1669 qu'elle semble s'être éloignée du théâtre. Du moins, c'est en octobre 1669 qu'elle créa pour la dernière fois un rôle : celui, vous le savez, de la femme d'intrigue Nérine, dans *Monsieur de Pourceaugnac;* et, l'année suivante, elle se retira devant Mlle Beauval, appelée à Paris, sur la demande de Molière, par une lettre de cachet. La Beauval (Jeanne-Olivier Bourguignon, née vers 1647) était à Mâcon, dans une troupe de campagne, lorsqu'elle reçut l'ordre royal de venir se mettre à la disposition du poète-directeur ; et Madeleine, sans jalousie, mais non sans mélancolie, put applaudir l'admirable soubrette, sa remplaçante, qui ne pouvait rire sans faire rire toute la salle, et qui riait tout le temps, comme cette Zerbinette des *Fourberies* dont Molière écrivit le rôle pour elle, et qui ne cesse pas d'éclater de rire dans l'étincelant récit

(1) V. *L'Inventaire fait après le décès de Madeleine Béjart* dans SOULIÉ, *Recherches sur Molière*, document XLII.

qu'elle fait à Géronte, sans le connaître, du tour que lui a joué Scapin avec l'histoire de la galère.

Il faut remonter à *l'Impromptu de Versailles* pour bien se représenter ce que fut la Béjart dans la troupe, à Paris, jusqu'à sa retraite. Je me suis assez souvent trouvé en désaccord avec Larroumet pour n'être pas fâché de souscrire à une de ses remarques; et j'estime donc comme lui que Madeleine est « tout entière » dans cette pièce, « avec son franc parler, la rectitude de son esprit positif, sa bonne humeur railleuse, et aussi l'affection éclairée qu'elle portait à Molière (1) ». Elle n'est pas plus facile à mener que ses camarades; elle justifie comme eux l'exclamation de leur chef : « Ah ! les étranges animaux à conduire que les comédiens »; mais on sent qu'elle a le droit de le prendre de plus haut avec lui; qu'elle est la vieille amie qui conseille ou censure à son aise, qui gronde, s'il lui plaît, à qui d'ailleurs on répond avec la même franchise dont elle use envers vous; et l'on sent de même qu'elle partage l'irritation de Molière contre l'Hôtel de Bourgogne. Je me trompe : elle est bien plus irritée que lui ; elle l'excite contre ces Grands comédiens qui viennent de jouer le *Portrait du Peintre;* elle le blâme de ne pas les fustiger de toute sa force :

Voulez-vous que je vous die? Si j'avais été en votre place, j'aurais poussé les choses autrement. Tout le monde attend de vous une réponse vigoureuse; et, après la manière dont on m'a dit que vous étiez traité dans cette comédie, vous étiez en droit de tout dire contre les comédiens, et de n'en épargner aucun.

(1) *La Comédie de Molière*, p. 109. (V. aussi l'*Appendice.*)

Son amitié pour Molière s'amoindrit-elle dans la suite, à cause d'Armande, que son amour maternel aurait soutenue contre un mari jaloux, violent, à plus d'une reprise ? C'est l'opinion de Maurice Donnay, et je la crois moralement fondée. Grimarest certifie même pis :

> Son mariage [le mariage de Molière] diminua l'amitié que la Béjart avait pour lui auparavant, au lieu de la cimenter ; de manière qu'il voyait bien que sa belle-mère ne l'aimait plus, et il s'imaginait que sa femme était prête à le haïr. L'esprit de ces deux femmes était tellement opposé à celui de Molière, qu'à moins de s'assujettir à leur conduite et à leur humeur, il ne devait pas compter de jouir d'aucuns moments agréables avec elles.

Malheureusement, c'est aussi vague qu'affirmatif. En quoi l'esprit de la vieille compagne, longtemps si dévouée, était-il donc tellement opposé à celui de l'acteur-auteur, devenu l'époux d'Armande ? C'est d'une incompatibilité d'humeur absolue que parle Grimarest. Comment ne se serait-elle déclarée qu'après vingt ans de vie commune ? Peut-être l'âge arrivant aigrit-il le caractère de l'ex-belle fille aux cheveux roux, orgueilleuse et autoritaire, soit ! mais joyeuse et qu'on a pu, sans trop exagérer, il me semble, traiter de « luronne ». Seulement, « l'âge arrivant », cela ne peut se rapporter, ici, qu'aux trois ou quatre dernières années d'une vie qui, très remplie, ne fut cependant pas longue, puisque Madeleine mourut, le 17 février 1672, à cinquante-quatre ans.

Cinq semaines et quelques jours avant sa mort, le 9 janvier, les deux notaires qu'elle a mandés pour leur dicter son testament la trouvent « gisante au lit, malade de corps,... saine toutefois d'esprit, mémoire et jugement ». Elle commence

« au nom de la très sainte Trinité », par recommander son âme à Dieu,

le suppliant, par les mérites infinis de la mort et passion de notre seigneur et rédempteur Jésus-Christ, la vouloir admettre en son saint paradis, pour quoi elle implore l'intercession de la bienheureuse vierge Marie et de tous les saints et saintes de la cour céleste du paradis.

Puis, elle prie que « son corps, étant privé de vie », soit « inhumé en l'église Saint-Paul, dans l'endroit où sa famille a droit de sépulture ». Elle fonde à perpétuité, soit dans ladite église, soit dans un monastère que choisiront son frère et ses sœurs, « deux messes basses de *Requiem* par chacune semaine »; plus, une rente de cinq sous par jour à distribuer à cinq pauvres, à perpétuité, « en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur » (un sol à chacun de ces pauvres); et « la distribution de cette aumône sera faite de semaine en semaine » par le curé de Saint-Paul et par ses successeurs. Et alors viennent les dispositions que l'on connaît déjà, et qui instituent la « damoiselle Grésinde Béjart » et, après elle, Madeleine-Esprit Poquelin légataires universelles usufruitières. C'est Mignard, « peintre ordinaire du roi, dit *le Romain* », qui recueillera les deniers comptants laissés par la testatrice « et ceux qui proviendront du recouvrement de ses dettes actives »; et il placera tout cet argent en rentes ou en terres. Enfin, dans le cas où Madeleine-Esprit Poquelin décéderait sans enfants, Madeleine Béjart lègue sa fortune à l'aîné des autres enfants de Molière et de sa femme; et si Molière et sa femme décédaient sans autres enfants, l'héritage irait aux enfants de Louis Béjart et de Geneviève.

J'ai volontairement omis les servitudes religieuses dont ce testament grevait l'usufruit des biens légués à... disons toujours ici Grésinde ; je les ai omises parce que Madeleine, le 14 février, les supprima, dans un codicille dicté aux mêmes notaires. De la façon la plus nette, elle dispensait « sa sœur » de l'emploi des revenus « en œuvres pies », qu'elle lui avait d'abord imposé; lui faisant, cette fois, don et legs dudit usufruit « sans aucune charge, et pour ses affaires et besoins ».

Sous la signature, presque illisible, qu'elle mit au bas du codicille : « *M. Beiart* », cette émouvante constatation :

La dite damoiselle aurait déclaré ne pouvoir mieux signer ni parapher, attendu l'extrême maladie où elle est, et notamment que sa vue est affaiblie

OGIER MOUFLE
[les notaires]

Mais, l'intelligence et la volonté n'ayant pas fléchi, elle se fit lire les deux actes, où elle releva et où l'on rectifia aussitôt deux erreurs; et, terminant l'espèce de post-scriptum qui enregistrait ces observations et rectifications, Ogier et Moufle de constater :

A la dite testatrice déclaré ne pouvoir plus écrire ne signer, sa faiblesse et son mal augmentant toujours, qui l'en empêchent entièrement.

Ni la « damoiselle Grésinde » ni Molière n'étaient auprès d'elle lorsqu'elle succomba. La troupe jouait à Saint-Germain devant Louis XIV. Cependant, Molière accourut; Molière qui devait mourir un an après, jour pour jour ! On le remplaça, ce 17 février, dans *la Comtesse d'Escarbagnas*. Robinet nous l'apprend dans la lettre en vers — si l'on

peut dire — où il rend compte de cette représentation de *la Comtesse* (20 février) :

Mais j'ai mal dit, mes chers lecteurs,
Disant qu'avec tous les acteurs
Qui composent sa compagnie
Il [Molière] jouait à sa comédie.
Hélas ! ce monstre si camard
Qui nous perce tous de son dard,
Cloton, depuis mainte semaine,
Par une avanie inhumaine,
Tenait une actrice au collet,
Laquelle, d'un rôle follet
Ou d'un sérieux, tout de même
S'acquittait avec gloire extrême...
C'est mademoiselle Béjart
Qui, toute flatterie à part,
Faisait très bien son personnage,
Et que ladite anthropophage
Occit de son trait meurtrier,
A la fin, mercredi dernier ;
Ayant paru bonne chrétienne
Autant que bonne comédienne
Et rempli, ce dit-on, des mieux
Ce rôle des plus sérieux
Que, bien ou mal, tout mortel joue
Quand la Parque lui fait la moue.

La « bonne chrétienne », qui avait reçû les sacrements — preuve qu'elle avait obéi aux prescriptions des rituels en renonçant à sa « profession infâme » — fut d'abord, par permission spéciale de l'archevêque, portée « en convoi » (sur un brancard à bras) à Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, puis en carrosse (dans un corbillard) à Saint-Paul.

Cette église Saint-Paul, sous les charniers de laquelle on l'inhuma, était celle où son père et sa mère s'étaient mariés le 6 octobre 1615, et où sa

mère, vous vous le rappelez, avait été elle-même inhumée en 1670.

Elle laissait en deniers comptants — « louis d'or, pistoles, pièces de quatre pistoles d'Epagne et louis blancs de trente sols » — 17.809 livres, traduisons : plus de 100.000 francs d'aujourd'hui (1). L'argenterie et les bijoux furent prisés environ 3.000 livres (18.000 francs). L'inventaire (12-17 mars) ne mentionne aucun meuble intéressant, si ce n'est, dans l'une des deux chambres qui composaient son appartement au quatrième étage de la maison de la rue Saint-Thomas-du Louvre, une tenture de tapisserie de Flandres, à verdure, prisée 350 livres (2.100 francs), et, dans l'autre chambre, un « grand cabinet d'ébène avec plusieurs figures et monté sur ses pieds », prisé 60 livres (360 francs). Mais les habits de théâtre, qu'on trouva renfermés dans des coffres, étaient riches et beaux. C'étaient :

Une veste de brocart d'or,... prisée 60 livres ;

Un corps de paysanne, de toile d'argent, et la jupe de satin vert de Gênes,... 30 livres ;

Une autre jupe de satin vert, garnie de six broderies or et argent, une autre jupe de toile d'argent et un tablier de satin blanc, garni de dentelle d'argent,... le tout ensemble 75 livres ;

Un déshabillé complet, couleur aurore, garni d'argent fin,... 200 livres ;

Un autre déshabillé de satin de Gênes, couleur de cerise, garni de dentelle d'argent tant plein que vide,... 300 livres ;

Un juste-au-corps de satin vert, garni de toile d'argent, et un devantier [tablier] de moire d'or, et une jupe de taffetas, couleur de cerise,... 50 livres ;

Une chemise de gaze douce, un corps de taffetas vert,

(1) *Recherches sur Molière*, document XLII, pp. 248-257.

une ceinture, un corps, une jupe de taffetas vert, garnie de dentelle d'argent fin... 90 livres.

Et une trentaine d'autres habits d'un prix moindre, parmi lesquels amusent, au passage, l'imagination : « une jupe et une tavayolle de satin rouge et vert, usage de bohémienne » (prisé 7 livres) — la tavayolle et la jupe du *Mariage forcé* ; — l' « habit de taffetas couleur de chair » revêtu par la Naïade des *Fâcheux* (prisé 4 livres, avec deux paires de manches de taffetas) ; — « un habit couleur de feu,... brodé d'argent, une paire de bottines, garnies de galon or et argent, et un carquois, prisés ensemble 12 livres » et nous rappelant que la Béjart, aux *Plaisirs de l'île enchantée*, figura Diane. (Molière figurait Pan ; et Pan et Diane suivaient les quatre Saisons et leur cortège « sur une machine fort ingénieuse, en forme d'une petite montagne ou roche ombragée de plusieurs arbres », dit la relation contemporaine de ces fêtes splendides ; et la machine était « devancée par un concert de haut-bois et de flûtes », et suivie, à son tour, « d'une troupe de faunes qui portaient des viandes de la ménagerie de Pan et de la chasse de Diane ».)

Tous ces habits, que la Madeleine de Maurice Donnay veut revoir avant de mourir, et qui, « chiffons, guenilles, oripeaux », aux yeux d'indifférents, lui sont, à elle, « autant de drapeaux » — drapeaux des victoires de Molière ! — qu'ils lui soient, au terme de cette biographie, son linceul de gloire ! Ensevelissons dans ces dentelles, dans ces satins, dans ces taffetas, dans ces broderies d'or et d'argent, celle qui fut, pour Molière, la révélatrice de l'Amour, la messagère de l'Art, l'ini-

tiatrice à la Vie, à ses luttes, à l'héroïque effort par où l'œuvre du grand comique put s'élever, malgré les tracas, les épuisantes fatigues, les douleurs d'une triple et quadruple existence d'acteur, de directeur, d'auteur... et d'homme, fait pour l'amour-tendresse comme pour l'amour-passion. Ayant lié sa destinée à celle de cet homme, qui débutait sous ses auspices, Madeleine ne l'en délia pas. Trahie, délaissée, elle fut dès lors auprès de lui comme une sœur, au fond jalouse et peut-être querelleuse, mais vaillante, vigilante, et capable d'être utile même au génie par l'aide de son talent et par des qualités pratiques exceptionnelles. Une sœur qui devint une belle-sœur ou une belle-mère, et une belle-mère ou une belle-sœur parfois hostile, peut-être, en apparence, mais au fond toujours dévouée! Et si, donc, le nom de cette Béjart se rencontre jusque dans les plus modestes histoires de Molière, ce n'est que justice. Et l'on me pardonnera, j'espère, d'avoir émis, combattu ou balancé entre elles tant d'hypothèses, à propos d'une comédienne morte depuis bientôt deux cent cinquante ans, mais dont l'ombre mérite d'accompagner jusqu'au dernier jour l'exhilarante et pathétique mémoire du « Contemplateur ».

APPENDICE

P. 13. — Cette hypothèse, je m'en suis aperçu trop tard, est condamnée par deux documents qui, l'année même où fut joué l'*Hercule mourant*, nous prouvent qu'il le fut à l'Hôtel de Bourgogne. C'est le « Mémoire » de Mahelot et une brochure plaisante : *l'Ouverture des jours gras ou l'Entretien du Carnaval* (1634).

P. 158. — Loin de se fier à l'indication chronologique qui termine l'anecdote et fait naître Mlle de Brie en 1620, Lemazurier trouve « naturel de conclure que M. de Tralage s'est trompé d'au moins dix ans, et peut-être plus, sur l'âge » qu'avait la comédienne « à l'époque de sa retraite ». (*Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, II, 150.) La soustraction, peut-être excessive, n'est cependant pas pour m'effrayer. N'ai-je pas écrit de la de Brie (p. 146) : « Il s'impose moralement qu'elle devait être plus jeune que Madeleine de façon assez sensible. » La faire naître en 1630, ce serait lui donner vingt ans lors de son apparition dans la troupe... et dans la vie... de Molière ; trente-deux ans seulement lorsqu'il lui confie le rôle d'Agnès ; cinquante-cinq lorsqu'à la veille de sa retraite elle joue encore ce rôle ; et, bref, toute sa carrière artistique et amoureuse prendrait ainsi un air de plus grande vraisemblance.

P. 161. — J'aurais dû ajouter à la note où je parle du *Comédien-poète* qu'il ne s'agit nullement de Molière dans cette comédie bizarre.

P. 264-265, note. — Si l'on en croit les frères Parfait, Guérin de Bouscal avait tiré de *Don Quichotte* trois comédies. La première avait pour titre : *Dom Quixote* (sic) *de la Manche, première partie* (1638); la deuxième : *Don Quichot* (sic) *de la Manche, seconde partie* (1639); la troisième : *le Gouvernement de Sancho Pansa* (1641). — La pièce raccommodée par Madeleine Béjart était peut-être bien l'une des deux premières. Mais il se pourrait aussi que la comédienne eût arrangé, en outre, *le Gouvernement de Sancho Pansa*, qui serait devenu le *Sanche Panse* joué par Molière. Pour cet arrangement, elle aurait collaboré avec l'avocat Fourcroy (Ed. Fournier, *le Théâtre français au seizième et au dix-septième siècle*, p. 258, note). Et ainsi elle eût remanié deux pièces de Guérin de Bouscal.

P. 304. — L'affection de Madeleine put n'être pas toujours aussi « éclairée » que le suppose Larroumet. Si la Béjart était « littéraire » (« elle était galante, pratique et littéraire », a joliment écrit Maurice Donnay de l' « émancipée » de 1636), son amour des Lettres put quelquefois se trouver en conflit avec son sens pratique. Relisez, dans *le Ménage de Molière*, la scène où elle reproche au directeur-poète de « viser trop haut ». Molière travaille au *Misanthrope*, « sujet digne de quelque effort »; il y doit « mettre le temps qu'il faut ». Mais elle :

> ... Ce n'est pas d'un directeur habile
> Et cette pièce écrite avec de l'atrabile,
> Cette dure satire et ces discours moraux
> Sont tout juste pour plaire à Monsieur Despréaux.

Et plus loin :

> Votre Alceste est un homme affreux, désobligeant,
> La pièce, croyez-moi, ne fera pas d'argent.

Il n'est pas impossible qu'elle ait tenu des propos de ce genre. Et si, d'ailleurs, elle fit cette prédiction touchant *le Misanthrope*, elle fut, hélas ! bon prophète.

P.-S. — Il me reste à remercier pour leur obligeance et leurs conseils M. Jules Couët, le savant bibliothécaire-archiviste de la Comédie-Française, et M. Pinchon, bibliothécaire à Rouen, et auteur d'un drame intéressant : *la Mort de Molière*, joué en 1873.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

MADELEINE BÉJART

DE 1618 A 1650

Pages.

I. Sa famille, son enfance. — Les premiers rêves 1

II. L'émancipée d'âge. Ses relations avec Rotrou. — La « Jebar » de Scudéry 8

III. Madeleine, Jean-Baptiste l'Hermite et M. de Modène 24

IV. M. de Modène poète. — Durée probable des amours du gentilhomme et de Madeleine. Leur fille ; son étrange baptême (1638). — Quand le futur Molière connut-il les Béjart ? 33

V. Conjectures nouvelles. — Est-ce en 1642 ou en 1643 que Jean-Baptiste Poquelin devint l'amant de Madeleine ? Importance de la question, à cause du mariage de Molière. — Une thèse de George Sand reprise en dernier lieu par Gustave Larroumet. Réfutation de cette thèse. L'œuvre de Molière nous fait voir en lui un amoureux et un voluptueux. — Défense de Madeleine Béjart contre un jugement un peu « philistin ». 50

Pages.

VI. *L'Illustre Théâtre* (1643-1645). — Principaux rôles créés par Madeleine. Son talent de tragédienne. — Histoire de sa beauté 91

VII. Madeleine et Molière en province jusqu'en 1650. — Apparition de la de Brie dans la troupe à Narbonne. — Quand cette jolie actrice devint-elle la maîtresse de Molière? — Apparition de la du Parc à Lyon (1653) . . 141

DEUXIÈME PARTIE

LA DE BRIE

I. Son talent, sa beauté. Ses amours avec Molière, avant et après le mariage du poète. . 155

II. Principaux rôles créés par la de Brie dans les comédies de Molière. — La tragédienne. . 175

TROISIÈME PARTIE

LA DU PARC

I. Sa beauté, ses grands amoureux. Pierre et Thomas Corneille lui adressent des vers (1658). — Est-ce après la mort de son mari (1664) qu'elle essaya de regagner le cœur de Molière jadis rebuté par elle? — La comédienne. Ses « créations » dans l'œuvre de son camarade-directeur. — Racine et la du Parc. Il fut accusé de l'avoir empoisonnée. — Enterrement de l' « Hélène seconde » (décembre 1668) 201

QUATRIÈME PARTIE

MADELEINE BÉJART

DE 1650 A SA MORT (1672)

I. Madeleine intendante de la troupe en province. — Ses relations avec M. de Modène

Pages.

revenu de Naples « en Avignon » au printemps de 1650. Comment les expliquer ? Madeleine et Mignard 231

II. L'actrice à Paris. Une confession de Molière dans *Don Garcie de Navarre*. — Madeleine et le mariage de Molière. Hypothèses sur l'origine maternelle et paternelle de la vraie ou fausse Armande. Impossibilité de conclure scientifiquement 254

III. Madeleine se retire du théâtre (1670). — Son testament ; sa mort (17 février 1672) ; son enterrement. — Conclusion. 301

3671. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

00100554

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020